

# Gazette officielle du Québec

**PARTIE 1**  
**Avis juridiques**



Éditeur officiel  
du Québec

## PARTIE I

### AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Prière d'adresser à l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie I de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Indiquer le nombre d'insertions.

5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

### TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version.

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: \$5 les 100 mots.

Exemplaire séparé: \$1 chacun.

Feuilles volantes: \$3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec* Partie I est de \$20 et le prix d'un exemplaire de \$1.00. Prière d'adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

*L'Éditeur officiel du Québec,*  
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.  
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE  
*Gazette officielle du Québec*  
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

**l'Éditeur officiel du Québec,**  
**1283 ouest, boul. Charest,**  
**Québec G1N 2C9, Qué.**

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

*L'Éditeur officiel du Québec.* CHARLES-HENRI DUBÉ

## AVIS JURIDIQUES

### Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

- I — Avis de la Commission « proprio motu » (Règlement 2, a. 2.24):**
- II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3):**
- III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).**

#### IV — Avis de désistement.

#### V — Avis de décisions rendues:

- 1 — Audiences publiques
- 2 — Séances
- 3 — Divisions de pratique

**VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.**

**VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.**

Catégories	Sous-catégories	Codes	Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000
Location	Location	MI QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs  
MPE — Montréal transport public — écoliers

QPV — Québec transport public — voyageurs  
QPE — Québec transport public — écoliers

MPT — Montréal transport public — taxi	QPT — Québec transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage	QCR — Québec transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage	QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage	QCV — Québec transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location	QL — Québec location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime	QSM — Québec transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien	QSA — Québec transport spécialisé — aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire	QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

### I — Avis de la commission « proprio motu »

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication, ou, à moins d'avis particulier ou contraire; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délai, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-27593  
CM-50000 P-043

#### COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Requérante  
et  
M-505444 D-001  
**GARON, HERVE,**  
137, St-Joseph,  
Coleraine,  
(Mégantic) (Qué.)  
Intimé

Attendu que la Commission rendait la décision MCV-5502 en date du 29 septembre 1975 et autorisait la délivrance du permis M-505444 D-001 en faveur de l'intimé, pour un véhicule chevrolet 1969;

Attendu que la Commission rendait la décision MCV-7058 en date du 16 février 1976 et autorisait la délivrance du permis M-500691 D-001 en faveur de l'intimé, pour le même véhicule que celui apparaissant dans la décision MCV-5502 en date du 29 septembre 1975, permis M-505444 D-001;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;  
Par ces motifs, la Commission autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler la décision MCV-5502 en date du 29 septembre 1975, ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-27611  
CM-50000 P-044

#### COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Requérante  
et  
M-502329 D-002  
**SAVAGE, GEORGES**  
268, 89e Avenue,  
Chomedey,  
Laval, (Qué.)  
Intimé

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-8252 en date du 6 mai 1976 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-502329 D-001 catégorie Entrepreneur, pour la région numéro 10;

Attendu que la Commission a rendu la décision de transfert numéro MCV-7154 en date du 19 février 1976 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-502329 D-002 de catégorie Artisan, pour la région numéro 10;

Attendu que les dispositions des paragraphes c) et d), de l'article 12.1 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac définissent les termes camionneur-artisan et entrepreneur.

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports.  
Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision numéro MCV-7154 en date du 19 février 1976, de façon à ce qu'on y lise de catégorie Entrepreneur au lieu de catégorie Artisan, ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-27612  
CM-50000 P-045

#### LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Requérante  
et  
M-502487 D-001 et D-002  
**MILLETTE, JEAN-MARC,**  
562, Chenail-du-Moine,  
Ste-Anne-de-Sorel,  
(Richelieu) (Qué.)  
Intimé

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-1978 en date du 9 juillet 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-502487 D-1 de catégorie Artisan, pour la région numéro 6;

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-1980 en date du 9 juillet 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-502487 D-2 de catégorie Artisan, pour la région numéro 6;

Attendu que l'intimé s'est prévalu des dispositions de l'article 12.76 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac, permettant à toute personne physique qui possédait au 14 avril 1972 plus d'un camion mais pas plus de trois (3), qui en conduisait elle-même et qui les utilise pour faire du camionnage en vrac peut, jusqu'au 15 avril 1975, être considérée aux fins de l'application du présent règlement comme un camionneur-artisan;

Considérant que l'intimé ne peut plus se prévaloir des dispositions de l'article 12.76 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision numéro MCV-1978 en date du 9 juillet 1974 et la décision numéro MCV-1980 en date du 9 juillet 1974, de façon à ce qu'on y lise de catégorie Entrepreneur au lieu de catégorie Artisan, ou

2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-27614  
CM-50000 P-046

**LA COMMISSION DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC**

Requérante

et  
M-502632 D-001, D-002

**MONGEON, MICHEL,**

R.R. 1, Buckingham,  
(Papineau) (Qué.)

Intimé

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-707 en date du 19 juin 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-502632 D-1 de catégorie Artisan, pour la région numéro 7;

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-708 en date du 19 juin 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-502632 D-2 de catégorie Artisan, pour la région numéro 7;

Attendu que l'intimé s'est prévalu des dispositions de l'article 12.76 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac, permettant à toute personne physique qui possédait au 14 avril 1972 plus d'un camion mais pas plus de trois (3), qui en conduit un elle-même et qui les utilise pour faire du camionnage en vrac peut, jusqu'au 15 avril 1975, être considérée aux fins de l'application du présent règlement comme un camionneur-artisan;

Considérant que l'intimé ne peut plus se prévaloir des dispositions de l'article 12.76 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision numéro MCV-707 en date du 19 juin 1974 et la décision numéro MCV-708 en date du 19 juin 1974, de façon à ce qu'on y lise de catégorie Entrepreneur au lieu de catégorie Artisan, ou

2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-27615  
CM-50000 P-047

**COMMISSION DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC**

Requérante

et  
M-502875 D-002

**GAUTHIER, LEO**

7600, 17e Avenue,  
Montréal (Qué.)

Intimé

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-4931 en date du 7 mai 1975 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-502875 D-001, de catégorie Entrepreneur, pour la région numéro 10;

Attendu que la Commission a rendu la décision de transfert numéro MCV-9258 en date du 6 août 1976, et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-502875 D-002, de catégorie Artisan, pour la région numéro 10;

Attendu que les dispositions des paragraphes c) et d), de l'article 12.1 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac définissent les termes camionneur-artisan et entrepreneur;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports.

Par ces motifs, la Commission autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision numéro MCV-9258, en date du 6 août 1976, de façon à ce qu'on y lise de catégorie Entrepreneur au lieu de catégorie Artisan, ou

2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-27616  
CM-50000 P-048

**COMMISSION DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC**

Requérante

et  
M-502980 D-001, D-002 et D-003

**HEBERT, JEAN-MARIE,**

219, rang des Terres-Noires,  
Verchères, (Verchères) (Qué.)

Intimé

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-1880 en date du 8 juillet 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-502980 D-1 de catégorie Artisan, pour la région numéro 6;

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-1881 en date du 8 juillet 1974 et a autorisé la délivrance en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-502980 D-2 de catégorie Artisan, pour la région numéro 6;

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-3567 en date du 13 août 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-502980 D-3 de catégorie Artisan, pour la région numéro 6;

Attendu que l'intimé s'est prévalu des dispositions de l'article 12.76 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac, permettant à toute personne physique qui possédait au 14 avril 1972 plus d'un camion mais pas plus de trois (3), qui en conduit un elle-même et qui les utilise pour faire du camionnage en vrac peut, jusqu'au 15 avril 1975, être considérée aux fins de l'application du présent règlement comme un camionneur-artisan;

Considérant que l'intimé ne peut plus se prévaloir des dispositions de l'article 12.76 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser les décisions numéros MCV-1880, MCV-1881 et MCV-3567 en date du 8 juillet 1974 et du 13 août 1974, de façon à ce qu'on y lise de catégorie Entrepreneur au lieu de catégorie Artisan, ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-27617  
CM-50000 P-049

**COMMISSION DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC**

Requérante

et

M-503311 D-001, D-002 et D-003

**FERLAND, LUCIEN,**

200, St-Michel,

St-Michel-des-Saints,

(Berthier) (Qué.)

Intimé

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-8992 en date du 16 juillet 1976 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-503311 D-1 de catégorie Artisan, pour la région numéro 6;

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-3545 en date du 5 août 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-503311 D-2 de catégorie Artisan, pour la région numéro 6;

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-3546 en date du 5 août 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-503311 D-3 de catégorie Artisan, pour la région numéro 6;

Attendu que l'intimé s'est prévalu des dispositions de l'article 12.76 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac, permettant à toute personne physique qui possédait au 14 avril 1972 plus d'un camion mais pas plus de trois (3), qui en conduit un elle-même et qui les utilise pour faire du camionnage en vrac peut, jusqu'au 15 avril 1975, être considérée aux fins de l'application du présent règlement comme un camionneur-artisan;

Considérant que l'intimé ne peut plus se prévaloir des dispositions de l'article 12.76 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser les décisions numéros MCV-8992, MCV-3545 et MCV-3546 en date du 16 juillet 1976 et du 5 août 1974, de façon à ce qu'on y lise de catégorie Entrepreneur au lieu de catégorie Artisan, ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-27618  
CM-50000 P-050

**COMMISSION DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC**

Requérante

et

M-503524 D-001, D-002 et D-003

**CHOQUETTE, JEAN-PAUL,**

Rang des Allonges,

St-Pie,

(Bagot) (Qué.)

Intimé

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-2054 en date du 10 juillet 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-503524 D-1 de catégorie Artisan, pour la région numéro 6;

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-2055 en date du 10 juillet 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-503524 D-2 de catégorie Artisan, pour la région numéro 6;

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-2058 en date du 10 juillet 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-503524 D-3 de catégorie Artisan, pour la région numéro 6;

Attendu que l'intimé s'est prévalu des dispositions de l'article 12.76 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac, permettant à toute personne physique qui possédait au 14 avril 1972 plus d'un camion mais pas plus de trois (3), qui en conduit un elle-même et qui les utilise pour faire du camionnage en vrac peut, jusqu'au 15 avril 1975, être considérée aux fins de l'application du présent règlement comme un camionneur-artisan;

Considérant que l'intimé ne peut plus se prévaloir des dispositions de l'article 12.76 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser les décisions numéros MCV-2054, MCV-2055 et MCV-2058 en date du 10 juillet 1974, de façon à ce qu'on y lise de catégorie Entrepreneur au lieu de catégorie Artisan, ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-27619  
CM-50000 P-051

**COMMISSION DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC**

Requérante  
et

M-503905

**GARNEAU, RICHARD**

St-Fortunat,  
(Wolfe) (Qué.)  
Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac numéro M-503905 de catégorie Région pour la région numéro 5;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et, qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que conséquemment le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1977;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement.

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no M-503905 de catégorie Région pour la région numéro 5, ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-27620  
CM-50000 P-052

**COMMISSION DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC**

Requérante

et

M-504088 D-001 et D-002

**LAVOIE, GERARD**

5097, rue Vaillant,  
Montréal (Qué.)  
Intimé

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-2786 en date du 23 juillet 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-504088 D-1 de catégorie Artisan, pour la région numéro 10;

Attendu que la Commission a rendu la décision numéro MCV-2787 en date du 23 juillet 1974 et a autorisé la délivrance, en faveur de l'intimé, d'un permis de camionnage en vrac numéro M-504088 D-2 de catégorie Artisan, pour la région numéro 10;

Attendu que l'intimé s'est prévalu des dispositions de l'article 12.76 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac, permettant à toute personne physique qui possédait au 14 avril 1972 plus d'un camion mais pas plus de trois (3), qui en conduit un elle-même et qui les utilise pour faire du camionnage en vrac peut, jusqu'au 15 avril 1975, être considérée aux fins de l'application du présent règlement comme un camionneur-artisan;

Considérant que l'intimé ne peut plus se prévaloir des dispositions de l'article 12.76 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision numéro MCV-2786 en date du 23 juillet 1974 et la décision numéro MCV-2787 en date du 23 juillet 1974 de façon à ce qu'on y lise de catégorie Entrepreneur au lieu de catégorie Artisan, ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-27641  
CM-50000 P-053

**COMMISSION DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC**

Requérante

et

M-501469

**BOUCHER, RENE,**

Box 203, Témiscamingue  
(Témiscamingue) (Qué.)  
J0Z 3R0.  
Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac numéro M-501469 de catégorie Région pour la région numéro 8;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que conséquemment le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement.

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no M-501469 de catégorie Région pour la région numéro 8, ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

## II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-23814

21339-V 12-D

### DEL TRANSPORT LTEE

385, avenue Richelieu

Mc Masterville

(Verchères) (Qué.)

J3G 1T8

La présente est une publication amendée d'une requête dont le texte avait été publié dans la *Gazette officielle du Québec* no 33 du 20 août 1977, page 7398, sous le numéro de rôle M-23814.

La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter Ste-Thérèse-de-Blainville (Bouchard) et St-Paul-l'Ermitte aux clauses a) k) r) s) v) z) de son permis pour qu'elles se lisent comme suit:

a) transport restreint - longue distance - route restreinte  
a) de Beloeil, Valleyfield, Ste-Thérèse-de-Blainville (Bouchard), St-Paul-l'Ermitte à tous les endroits dans les districts électoraux-provinciaux d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Témiscamingue, pour le transport d'explosifs pour le compte des compagnies minières en général (pas de transbordement).

Service additionnel re/clause a):

En donnant le service autorisé par la clause a) de son permis, la détentrice est autorisée à desservir Chibougamau et Chapais, sauf pour le transport d'explosifs provenant de Beloeil, nonobstant les dispositions de l'Ordonnance générale du 30 janvier 1957;

k) transport restreint - longue distance - route restreinte -

k) De Beloeil, Valleyfield, Ste-Thérèse-de-Blainville (Bouchard), St-Paul-l'Ermitte à tous les endroits situés dans le district électoral-provincial de Rouyn-Noranda, pour le transport d'explosifs pour le compte du public en général (pas de transbordement).

r) transport restreint - longue distance - route restreinte

r) de Beloeil, Ste-Thérèse-de-Blainville (Bouchard), St-Paul-l'Ermitte à la frontière Québec-Ontario par la route 17 (port d'entrée-Pointe-Fortune) pour le transport d'explosifs, munitions agents de sautage et substituts d'explosifs (excluant les dispositifs d'amorçage à la nitroglycérine) destinés aux localités situées sur la route 17 au nord de Deux-Rivières, province d'Ontario, et retour, avec les explosifs refusés ou avariés.

Restriction portant sur la clause r):

1. Les clauses h), k), j), k), l), m), n), o), p), q), et r) du permis ne sont valides qu'à la condition que la détentrice obtienne chaque année les certificats requis du ministère fédéral des Mines et Relevés techniques couvrant les véhicules utilisés pour donner ces services.

2. Les clauses h) et i) devront être opérés conjointement avec un certificat à être obtenu de l'Ontario Highway Transport Board dont copie devra être déposée à la Régie avant le 30 novembre 1973.

3. La clause i) de ce permis devra être opérée conjointement avec un certificat à être obtenu de l'Ontario Highway Transport Board dont copie devra être déposée à la Régie avant le 30 novembre 1973.

4. Le service autorisé par la clause m) de ce permis devra être opéré conjointement avec un permis complémentaire à être obtenu de l'Ontario Highway Transport Board dont copie devra être déposée à la Régie avant le 30 novembre 1973.

5. Les clauses n) et o) de ce permis seront exploitées exclusivement avec le permis devant être délivré par le Ontario Highway Transport Board avant novembre 1973.

Droits Additionnels

1. En donnant le service autorisé en vertu de la clause i) de son permis, la détentrice est autorisée à transborder des explosifs à Montréal et à Québec avec les détenteurs de permis autorisés à donner un service aux points de la province du Nouveau-Brunswick, nonobstant les dispositions de l'article 44, par. 4, de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

2. En donnant les services autorisés par les clauses h) et j) de ce permis, la détentrice est autorisée à desservir Chibougamau et Chapais, sauf pour le transport d'explosifs provenant de Beloeil, nonobstant les dispositions de l'Ordonnance générale no 5729 du 30 janvier 1957;

s) transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé  
s) de Beloeil, Valleyfield, Ste-Thérèse-de-Blainville (Bouchard), St-Paul-l'Ermitte à Matagami et à tous les endroits situés sur la route Matagami-Rivière-Rupert (mille 160) et retour, pour le transport d'explosifs.

Droit additionnel re/clause s)

A l'occasion du service précité, la détentrice est autorisée à desservir aussi tous les endroits situés sur la route d'hiver Rivière-Rupert (mille 160) Fort Georges (mille 430) et Rivière-Rupert L.G. 2 (mille 385).

Restriction re/Clause s)

Cette clause est temporaire et expérimentale et se terminera le 30 avril 1974 à moins qu'elle n'ait été prolongée ou rendue permanente à la demande de la requérante ou par décision de la Commission;

v) transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé de tous points dans la municipalité de la Baie James et Matagami à Beloeil, Valleyfield, Ste-Thérèse-de-Blainville (Bouchard), St-Paul-l'Ermite et retour, pour le transport d'explosifs, agents de sautage (blasting agents) et substituts d'explosifs.

Condition:

ce permis est subordonné à l'obtention et au maintien en vigueur du permis de transport d'explosifs émis par le ministère fédéral des Mines et Relevés techniques, à l'autorisation nécessaire émise par la Sûreté du Québec et aux exigences des autorités de la municipalité de la Baie James. Dans tous les cas, copie des documents concernés devra être déposée au dossier de la Commission;

z) transport restreint - longue distance - route restreinte - explosifs

z) de Beloeil, Valleyfield, St-Paul-l'Ermite, Ste-Thérèse-de-Blainville (Bouchard), Brownsburg, Québec, Montréal-Métropolitain, Sept-Iles, Matagami, Radisson aux frontières Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à destination de North Bay, Navel, Timmins, Sudbury Dane, Ottawa et retour, pour le transport d'explosifs et d'agents de sautage, pour le public en général.

Ces services sont sujets aux conditions habituelles rattachées au transport de matières explosives.

Rôle M-26454  
M-600386 25-D  
**COMPACT RENT A CAR  
LIMITED**  
680 Michel-Jasmin  
Dorval, (Qué.)  
H9P 1C5

Erratum à la publication du 3 décembre 1977 dans la G.O.Q. no 48.  
La requérante qui est détentrice des permis suivants:

748-DY

Location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à court terme, à:

904, Belmont, Montréal, Qué.

1460, rue Guy, Montréal, Qué.

Aéroport de Montréal (Québec)

Dorval (terminus aérien)

un poste dans le secteur des vols internationaux

un poste auxiliaire dans le secteur de service au:

680 Michel-Jasmin, Dorval, Qué.

intersection de Séminaire et boulevard Gouin, Saint-Jean (Québec)

9255, boul. St-Laurent, Montréal, Qué.

1-118, Cardinal rue Cardinal, Dorval.

Hôtel Hilton Airport, Dorval (Québec)

Esso Avitat, Aéroport de Dorval, (Québec)

aéroport de Sept-Iles, Qué.

131, 5e Avenue Chibougamau, (Abitibi-Est) Qué.

1700, boul. Ducharme, La Tuque, Qué.

aéroport municipal de La Tuque, Qué.

aéroport de Baie-Comeau, Qué.

aéroport de Chibougamau, Qué.

1400 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

100 ouest, place Charles-Lemoyne, Longueuil, Qué.

7111 est, boul. Métropolitain, Montréal, Qué.

2891 est, rue Jarry, Montréal, Qué.

aéroport de Mont-Joli, Qué.

3245 Desormeaux, Montréal, Qué.

5985 côte de Liesse, Montréal, Qué.

2050 Mansfield, Montréal, Qué.

aéroport international de Mirabel

aéroport de Bagotville

Montréal Aéro Centre, 9785, avenue Ryan, Dorval

## 748-DY

Location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus): à:

- 1460, rue Guy, Montréal, Qué.
- 9255, boul. St-Laurent, Montréal, Qué.
- 1700, boul. Ducharme, La Tuque, Qué.
- aéroport municipal de La Tuque, Qué.
- 1400 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.
- 904 rue Belmont, Montréal, Qué.
- aéroport de Mont-Joli, Qué.
- aéroport de Bagotville

## 748-DY

Location à court terme de camions-campeurs et de maisons motorisées, au: 1460 rue Guy, Montréal, Qué.

## 437-DYV

Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) à:

- 1460 rue Guy, Montréal, Qué.
- Intersection de Séminaire et boulevard Gouin, Saint-Jean (Québec)
- 1-118, rue Cardinal, Dorval (Québec)
- Esso Avitat, aéroport de Dorval (Québec)
- 131, 5e Avenue, Chibougamau (Abitibi-Est)
- 1700, boul. Ducharme, La Tuque, Qué.
- aéroport municipal de La Tuque, Qué.
- aéroport de Bagotville, Qué.

## 437-DYV

Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, maximum une tonne), à: aéroport de Mont-Joli, Qué.

## 437-DYV

Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions et station-wagons): aéroport de Mirabel, Qué.

## 437-DYV

Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques), à:

- 1460 rue Guy, Montréal, Qué.
- aéroport de Bagotville, Qué.

## 33-DYA

Location à court terme de véhicules autobus à: 1460, rue Guy, Montréal, Qué.

## 33-DYA

Location à long terme (un an et plus) de véhicules autobus à 1460 rue Guy, Montréal, Qué.

demande l'autorisation d'ajouter à ses permis 748-DY, 437-DYV et 33-DYA,

## 748-DY

Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à:

- 680, Michel-Jasmin
- Dorval, Qué.

## 748-DY

Location à court terme de camions-campeurs et de maisons motorisées au: 680, Michel-Jasmin  
Dorval, Qué.

437-DYV

Location à court et long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, station-wagons, tracteurs, remorques) à l'exception de tout véhicule de type citerne, au:

680, Michel-Jasmin  
Dorval, Qué.

33-DYA

Location à court et long terme de véhicules autobus à:  
680, Michel-Jasmin  
Dorval, Qué.

437-DYV

Location à court et long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, station-wagons, tracteurs et remorques) à l'exception de tout véhicule de type citerne à:

9255, boul. St-Laurent  
Dorval, Qué.

Rôle M-27377

M-600969 1-D

**MIDLAND FINANCIAL SERVICES LIMITED**

Suite, 2506, Commercial Union Tower  
P.O.B. 78, Toronto-Dominion Centre  
Toronto, (Ont.)

MSK 1E7

Au Québec:

**J & P COATS (CANADA) LTD.**

421, boulevard Pie IX  
Montréal, (Qué.)  
H1V 2B8

Nouvelle demande:

La requérante demande par les présentes l'autorisation d'exploiter le permis suivant:

location à long terme (un an ou plus) de véhicules de promenade  
location à long terme (un an ou plus) de véhicules industriels et de machinerie lourde.

Rôle M-27463

M-303222 2-D

**WRIGHT, JAMES H.**

474 Sunnyside avenue  
Ottawa, (Ontario)

Nouvelle demande:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'offrir le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -  
Depuis la frontière Ontario-Québec (point d'entrée: Hull) jusqu'à Hull, et retour, pour la livraison de courrier, pour le compte de la Canadian Shycap Service (1975) Ltd.

Rôle M-27474

30007 82-DT

**SOUTHERN MOTOR CARRIER RATE CONFERENCE**

1307 Peachtree Street  
N.E. Atlanta, Georgia

Modification de taux:

Supplément 12 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce no 319-D (Sud des Etats-Unis-Québec), ICC SMC 319-D et ICC NFB 319-D, s'appliquant entre des points situés dans le Sud des Etats-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

Modification des dispositions réglementaires:

Le numéro 500-20 (stationnement - chargement complet ou incomplet) a été rétabli tel qu'il existait avant d'être supprimé du supplément 3, suite à l'ajournement du certificat 77-5093-M émis par l'*Interstate Commerce Commission* différant l'annulation des règles de stationnement proposées d'après l'*ex parte* no Mc-88.

Le numéro 535 a été modifié en y ajoutant un renvoi au numéro 6450.

Au numéro 1365, une restriction au nom de Strickland Transportation Co., a été apportée à l'application des taux autorisant l'utilisation des taux publiés au tarif, en limitant ceux-ci aux transports en provenance de points situés en territoire du Sud seulement.

Le numéro 5340, applicable au verre transporté depuis Greenland et Kingsport, (TN), jusqu'à divers points dans la province de Québec, a été annulé.

Au numéro 6390 un taux d'espèce réduit a été établi, applicable aux matériaux de toitures transportés depuis Valdosta (Ga), jusqu'à Montréal (Québec).

Au numéro 6450 un taux d'espèce réduit a été établi applicable aux assouplissants d'étoffes ou de tissus transportés depuis Enoree (C.S.) jusqu'à divers points situés dans la province de Québec.

Rôle M-27496  
30003 252 DT  
**BUREAU DES TARIFS DU  
QUÉBEC INC**  
1259 rue Berri S. 460  
Montréal (Québec)

Modification tarifaire  
Demande urgente de fixation de taux

La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement No. 2 sur les règles de pratique.

**Tarif 10**

Amender le supplément no 35-B afin que la surtaxe sur le carburant soit applicable à ce tarif no 10.

**Tarif 15-D**

Item 242

Amender la phraséologie de la note b).

Ajouter une note c) afin que les taux et frais ne soient pas sujets à l'augmentation prévue pour fin de 1977.

**Tarif 20**

Item 26½

Annuler cet item.

**Tarif 30**

Item 3260

Ajouter à la description « en pots de verre ».

**Tarif 75-A**

Item 2690 - cédule 2365

Ajouter un taux pour 50,000 lb à cette cédule.

Item 70 - cédule 30

Annuler cet item et cette cédule.

Item 260 - cédules 150 - 155 - 160 - 165

Annuler cet item et ces cédules.

Item 630 - Cédule 690

Annuler cet item et cette cédule.

Item 850 - Cédule 835

Annuler cette section de l'Item 850.

Item 1190 - Cédule 1100

Annuler cette section de l'Item 1190.

Item 1400 - Cédule 1325

Annuler cet item et cette cédule.

Item 1410 - Cédule 1330

Annuler cet item et cette cédule.

Item 1640 - Cédule 1470

Annuler cet item et cette cédule.

Item 1660 - Cédule 1500

Annuler cette section de l'item.

Item 1790 - Cédules 1645 - 1650

Annuler ces sections de l'item.

Item 2080 - Cédules 1870 - 1875

Annuler ces sections de cet item.

Item 2540 - Cédule 2275

Annuler cette section de cet item.

Item 3200 - Cédules 2860 - 5470 - 2925 - 2940 - 2950 - 2965 - 2975

Annuler ces sections de cet item.

Item 3890 - Cédule 3565

Annuler cet item et cette cédule.

Item 3970 - Cédule 3620

Annuler cet item et cette cédule.

Item 4150 - Cédule 3750  
Annuler cet item et cette cédule.  
Item 4190 - Cédule 3770  
Annuler cet item et cette cédule.  
Item 4350 - Cédule 3880  
Annuler cet item et cette cédule.  
Item 4900 - Cédule 4215  
Annuler cette section de cet item avec les notes A et B s'y rattachant.  
Item 5090 - Cédule 4335  
Retirer Ste-Thérèse comme point de destination.  
Item 5370 - Cédules 5120 - 5125  
Annuler cet item et ces cédules.  
Item 5440 - Cédule 5175  
Annuler cet item et cette cédule.

#### Tarif 80-A

Item 4318 - page 189-D  
Lachute - Montréal (inter-plant)  
Amender les taux et que ces nouveaux taux ne soient pas sujets à aucune augmentation avant le 31 décembre 1978.  
Lachute - Brownsburg  
Amender les taux et que ces nouveaux taux ne soient pas sujets à aucune augmentation avant le 31 décembre 1978.  
Item 4318 - page 189-D½  
Montréal - Lachute  
Amender les taux et que ces nouveaux taux ne soient pas sujets à aucune augmentation avant le 31 décembre 1978.  
Item 1111  
Nouvel item.  
Item 3565  
Nouvel item.  
Item 3600  
Annuler la destination St-Jérôme et le taux s'y appliquant

#### Tarif 90-A

Item 130  
Annuler cet item.  
Item 545  
Annuler la 1re section de cet item.  
Item 910  
Annuler cet item.  
Item 970  
Annuler cet item.  
Item 1250  
Annuler cet item.

#### Tarif 101-D

Item 6665 - Cédule 955  
Nouvel item et nouvelle cédule.  
Item 270  
Annuler la destination Ste-Rose à la 2e section de cet item.  
Item 480 - Cédule 355  
Annuler cet item et cette cédule.  
Item 1660 - Cédule 1190  
Annuler cette section de l'item.  
Item 1940 - Cédule 1385  
Annuler cette section de l'item.  
Item 1980 - Cédules 1620 - 1630 - 1670  
Annuler ces sections de l'item.  
Item 4320 - Cédule 3575  
Annuler cet item et cette cédule.  
Item 4780 - Cédule 3835  
Annuler cet item et cette cédule.  
Item 4890 - Cédule 3945  
Annuler cet item et cette cédule.  
Item 4910  
Annuler St-Jérôme à la 2e section de cet item.  
Item 4910 - Cédule 3990  
Annuler la 6e section de cet item.

Item 5090 – Cédules 4105 – 4110

Annuler ces deux sections de l'item.

Item 5090

Annuler St-Janvier comme point d'origine à la dernière section de cet item.

Item 6000

Amender le point d'origine de la 2e section pour se lire St-Canut.

Item 6135 – Cédule 7245

Annuler cet item et cette cédule.

Item 6490 – Cédule 5170

Annuler la 2e section de cet item.

**Tarif X-105-B**

Item 990

Annuler Ste-Rose à la 1re section de cet item.

**Tarif 120-A**

Item 8 – Cédule 2630

Nouvel item et nouvelle cédule.

Item 152 – Cédules 2750 à 2785 incl.

Nouvel item et nouvelles cédules.

Item 245

Nouvel item et nouvelle cédule.

Item 1320 – Cédule 30

Amender le taux pour 30,000 lb.

Ajouter un taux pour 45,000 lb.

Item 2470 – Cédule 2175

Annuler Montréal de la cédule 2175.

Ajouter la cédule 2030 pour Montréal.

Item 2840 – Cédule 290

Amender le taux à cette cédule.

Item 2909 – Cédules 410 – 415 – 420 – 425

Nouvel item et nouvelles cédules.

Item 1670 – Cédule 2050

Ajouter destination Granby à cet item et publier taux à la cédule 2050.

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-27503

M-303235 1-D

**LAPRISE, DOMINIQUE**

532, Théodore

Montréal,

(Ile-de-Montréal) (Qué.)

H1V 3A9

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à effectuer le service de transport suivant:

transport restreint – service local – contrats –

Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville pour le transport de marchandises pour le compte de « Art & Métal Innovation Inc. » et « Chalvignac Céramiques Exclusives Inc. »

Rôle M-27504

10661-V 7-D

**NADEAU, GASTON**

791, rue Principale,

Ste-Mélanie,

(Joliette) (Qué.)

**Droits additionnels:**

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour que soit ajouté à son permis les droits additionnels suivants:

1. transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques et/ou véhicules qui ne sont pas immatriculés en son nom, et ce, sur chacune des clauses de son permis portant le numéro 10661-V, conformément à l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

2. Prendre à louage à long terme 20% du nombre total de ses véhicules enregistrés à la Commission des transports du Québec, en conformité avec l'article 13-F de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle M-27505  
4608-V 7-D

**PAPINEAU TRANSPORT INC.**

851 boul. Daniel-Johnson,  
Saint-Jérôme,  
(Terrebonne) (Qué.)

Rôle M-27506  
M-303234 1-D

**OUELLET, VIATEUR**

6523, 28e Avenue,  
Montréal,  
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

Rôle M-27507  
24537-V 4-D

**TRANSPORT RENE ST-PIERRE  
INC./RENE ST-PIERRE  
TRANSPORT INC.**

8 rue Tobin, Bromptonville,  
(Richmond) (Qué.)

**Droit Additionnel:**

la requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec conformément aux articles 2.59.4 et 2.59.5 des Règlements 2 (1976) ainsi qu'aux articles 13-F et 13-FF de l'Ordonnance générale sur le camionnage, dans le but d'être autorisée de louer à long terme jusqu'à concurrence de 20% de sa flotte, et à court terme, des véhicules pourvu que le nombre des véhicules pris à louage à court terme, n'excède pas deux (2) à la fois.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à effectuer le service de transport suivant:

transport restreint - service local - contrat - citerne

Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour la livraison domiciliaire d'huile à chauffage pour le compte de Aigle d'Or Canada Limitée.

Le détenteur utilisera une citerne de capacité maximale de 2200 gallons.

La requérante qui détient le permis suivant:

Classes:

1. transport restreint - service local - fardier -

2. transport restreint - longue distance - rayon - fardier

Services:

1. de Bromptonville à tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de cette localité;

2. de Bromptonville à tous les endroits situés dans un rayon de 200 milles de cette localité.

Dans les deux cas, pour le transport par fardier de pièces, machineries, ou objets qui, à cause de leur dimension, forme ou pesantier, nécessitent l'usage d'un fardier, et retour.

et de plus, le permis suivant:

transport restreint - longue distance - rayon - contrat - fardiers -

De Bromptonville à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles de cette localité.

Transport restreint - Longue distance - Rayon - Contrat - Fardiers -

De tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles de Bromptonville à tout autre endroit de la province de Québec en dehors de cesdits rayons, et retour.

Dans les deux (2) cas, pour le transport par fardier de pièces, machineries ou objets qui, à cause de leur dimension, forme ou pesantier, nécessitent l'usage d'un fardier, pour le compte de Excavation René St-Pierre Inc., Transport Blanchard Inc. et Construction A.R. de Sherbrooke Inc.

Restrictions:

1. ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que les compagnies en question, ainsi que le transporteur, seront la propriété et/ou contrôlés par M. René St-Pierre directement ou par l'intermédiaire de corporations qu'il contrôle;

2. transport par fardiers.

Demande le service suivant:

transport restreint - longue distance - rayon - fardier -

De tous points à tous points et à ces points dans un rayon de trente (30) milles de Bromptonville, pour le transport par fardier de pièces, machineries ou objets qui à cause de leur dimension, forme ou pesantier, nécessitent l'usage d'un fardier.

le requérant-cédant qui détient le permis M-203976-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-27508  
M-203976 D-2

**FILIATRAULT ROBERT**

7265 Lacordaire app. 23  
St-Léonard, Qué.

HIS 2A5

Requérant-cédant  
M-208341-001

**ROGER LAFONTAINE ENR.**

(Lafontaine Roger)

2172 Le Caron  
Montréal, (Qué.)

H4E 1K8

Requérant-cessionnaire

Rôle M-27509  
M-206670 D-1

**DIAMANTAKOS EUSTRATIOS**

206 Springfield Ave.  
Greenfield Park, (Qué.)  
J4V 1X4

Requérant-cédant  
M-208339-001

**SANANES ALBERT**

4925 ave Kent  
Montréal, (Qué.)  
H3W 1H6

Requérant-cessionnaire

Rôle M-27510  
M-203205 D-2

**YOSELEVSKY AMNON**

2275 Sigouin  
Ville St-Laurent, (Qué.)  
H4R 1L6

Requérant-cédant  
M-203922-003

**BOISVERT PAUL-EMILE**

6415 Chabot  
Montréal, (Qué.)  
H2G 2T3

Requérant-cessionnaire

Rôle M-27511  
M-202530 D-11

**WESTERNOFF SOLLY**

6715 Christophe-Colomb  
Montréal, (Qué.)  
H2S 2H3

Requérant-cédant  
M-208338-001

**MATHIEU PAUL**

4575 Brébeuf  
Montréal, (Qué.)  
H2J 3L2

Requérant-cessionnaire

Rôle M-27512  
M-206462 D-1

**FORGET YVON**

6071 De l'Authion  
Anjou, Qué.  
H1M 2S3

Requérant-cédant  
M-208336-001

**FRANCOEUR LUCETTE MME**

6224 Chemille  
Anjou, Qué.

H1M 1T2

Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206670-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203205-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202530-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206462-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-27513  
M-207588 D-1

**THOUAS THEODORE**

695 St-Roch  
Montréal, (Qué.)  
H3N 1L2  
Requérant-cédant  
M-208344-001

**KOUFOUDAKIS MARIA**

265 Strathmore  
Dorval, (Qué.)  
H9S 2J5  
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207588-001 pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-27514  
M-207434 D-1

**RIVARD HELENE MLEE**

417 Main Est  
Magog, (Qué.)  
J1X 1Y9  
Requérante-cédante  
M-208342-001

**TREPANIER RICHARD**

413 Merry Nord  
Magog, (Qué.)  
J1X 2G4  
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-207434-001 pour la région de Magog demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-27515  
M-205472 D-6

**PINCOURT RADIO TAXI ENRG.**

(Beauchemin, Yvon)  
14e Avenue Leduc  
Pincourt, (Vaudreuil-Soulanges) (Qué.)  
J7V 5A6  
Requérant-cédant  
M-208340-001

**MAHER ALAIN**

1359 boul. Hardwood  
Vaudreuil, (Vaudreuil-Soulanges) (Qué.)  
J7V 5V5  
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205472-004 pour la région de Pincourt demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-27516  
M-200025 D-7

**RICHARD GILLES**

2346 McGill  
Longueuil, (Qué.)  
J4L 2G7  
Requérant-cédant  
M-208337-001

**CARDINAL ANDRE**

232 du Carrefour  
Lachenaie, (Assomption) (Qué.)  
J6W 3T8  
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200025-011 pour l'agglomération A-2 Longueuil demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-27517  
M-208333 D-1

**BELIVEAU PAUL**

1777 Lucerne  
Vimont, (Laval) (Qué.)  
H7M 2G2  
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans l'agglomération A-8 Laval sous le numéro M-208333-002.

Rôle M-27518  
M-203772 D-63

**MARTIN SERVICE STATION LTD.**

650 Ste-Marguerite  
Montréal, (Qué.)  
H4C 2X4  
Requérante-cédante  
M-208343-001

**RONDEAU MARCEL  
RONDEAU MICHEL**

4855 Ste-Emilie  
Montréal, (Qué.)  
H4C 2B5  
Requérants-cessionnaires

Rôle M-27519  
M-600974 1-D

**LOCATION CARRIERE LTEE**

275 rue Principale  
Lachute, Qué.  
J8H 2Z7

Rôle M-27520  
M-501821 D-002

**DAIGLE, ROSAIRE**

365, boul. Bourque  
Omerville,  
(Stanstead) (Qué.)  
J1X 4E9  
Requérant-cédant,  
et  
M-508101

**BRODEUR, ALAIN**

Requérant-cessionnaire.

Rôle M-27521  
M-303232 1-D

**LIVRAISON LARAMEE ET FILS**

(En société)  
2195 Girouard, Montréal,  
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

Rôle M-27522  
16151-V 5-D

**BULK CARRIERS LIMITED**

Post Office Box 10,  
Mississauga,  
(Ontario)  
Au Québec:  
485 Marien,  
Montréal-Est  
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

La requérante-cédante qui détient le permis M-203772-054 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer aux requérants-cessionnaires.

Nouvelle demande:  
la requérante s'adresse à la C.T.Q. dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:

location à long terme de véhicules automobiles de commerce à:  
Lépine Laurier Inc.  
Lépine Pesner Inc.  
Lépine Polonsky Inc.  
Lachute Lumber & Millwork Ltd.

Demande de transfert:  
le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, de transférer à:

Brodeur, Alain  
R.R. no 1,  
Rock Forest,  
(Sherbrooke) (Qué.)  
JOB 2J0

Son permis M-501821-001 qu'il détient afin d'effectuer du camionnage en vrac, catégorie Artisan, région 05.

Les requérants s'adressent à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisés à effectuer le service de transport suivant:

transport restreint - service local -  
Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de colis et enveloppes.  
Poids maximum: 25 livres.

Droit additionnel:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que soit ajouté aux clauses *a*, *b-1*, *b-2*, *c-1*, *c-2*, *e-1*, *e-2*, et *f*, le droit additionnel suivant: à l'occasion du service effectué en vertu des clauses ci-haut énumérées du permis 16151-V des dossiers de la Commission des transports du Québec dont Bulk Carriers Limited est détentrice, la requérante demande d'être autorisée, si besoin est, à transporter de la marchandise dans des remorques et/ou semi-remorques non immatriculées en son nom, appartenant à des non-détenteurs de permis du Québec, lesquelles remorques et/ou semi-remorques pourront être données et/ou reçues tant du côté américain que dans les provinces à l'ouest du Québec, le tout conformément à l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976) et conformément à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle M-27536  
M-204237-D-2

**GLAZER SAMUEL**

5612 Clark  
Montréal, (Qué.)  
H2T 2V4  
Requérant-cédant  
M-202636-003

**NARBONNE JEAN**

5067 Jeanne-d'Arc app. 1  
Montréal, (Qué.)  
H1X 2E6  
Requérant-cessionnaire

Rôle M-27537  
M-205757 D-1

**KARAVAS CONSTANTIN**

2650 Goyer app. 7  
Montréal, (Qué.)  
H3S 1H3  
Requérant-cédant  
M-208332-001

**PAPADAKOU GARYFALIA MME**

2650 Goyer app. 7  
Montréal, (Qué.)  
H3S 1H3  
Requérante-cessionnaire

Rôle M-27538  
M-203647 D-11

**NIVA ENTERPRISES LTD.**

6275 Casgrain  
Montréal, (Qué.)  
H2S 2Z2  
Requérante-cédante  
M-208331-001

**DUMONTIER GUY**

1781 Delorme  
Lachenaie, (Assomption) (Qué.)  
J6W 3N5  
Requérant-cessionnaire

Rôle M-27539  
M-204336 D-4

**DESHARNAIS ANDRE**

1045 place White app. 4  
Laprairie, (Qué.)  
J5R 4A3  
Requérant-cédant  
M-208335-001

**PELLETIER MARIO**

846 Hébert app. 2  
St-Jean, (Qué.)  
J3B 2G9  
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204237-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205757-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

La requérante-cédante qui détient le permis M-203647-007 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204336-002 pour l'agglomération A-3 Candiac-Laprairie demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-27540  
M-206139 D-1

**RIBEIRO FLORESTINO**

4624 D'Orléans  
Montréal, (Qué.)  
H1X 2K4

Requérant-cédant  
M-201302-004

**FLORENTINO ALVES**

3687 Clark app. 101  
Montréal, (Qué.)  
H2X 2S1

Requérant-cessionnaire

Rôle M-27541  
M-203176 D-9

**LA-SKALA ENTERPRISES  
INCORPORATED**

6239 Mountain Sights  
Montréal, (Qué.)  
H3W 2Z4

Requérante-cédante  
M-203649-010

**DANBER TAXI LTD.**

6275 Casgrain  
Montréal, (Qué.)  
H2S 2Z2

Requérante-cessionnaire

Rôle M-27542  
M-203176 D-10

**LA-SKALA ENTERPRISES  
INCORPORATED**

6239 Mountain Sights  
Montréal, (Qué.)  
H3W 2Z4

Requérante-cédante  
M-203649-011

**DANBER TAXI LTD.**

6275 Casgrain  
Montréal, (Qué.)  
H2S 2Z2

Requérante-cessionnaire

Rôle M-27543  
M-203176 D-11

**LA-SKALA ENTERPRISES  
INCORPORATED**

6239 Mountain Sights  
Montréal, (Qué.)  
H3W 2Z4

Requérante-cédante  
M-203649-012

**DANBER TAXI LTD.**

6275 Casgrain  
Montréal, (Qué.)  
H2S 2Z2

Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206139-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

La requérante-cédante qui détient le permis M-203176-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

La requérante-cédante qui détient le permis M-203176-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

La requérante-cédante qui détient le permis M-203176-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-27544  
M-203176 D-12

**LA-SKALA ENTERPRISES  
INCORPORATED**

6239 Mountain Sights  
Montréal, (Qué.)  
H3W 2Z4

Requérante-cédante  
M-203649-013

**DANBER TAXI LTD.**

6275 Casgrain  
Montréal, (Qué.)  
H2S 2Z2

Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203176-004 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-27545  
M-203176 D-13

**LA-SKALA ENTERPRISES  
INCORPORATED**

6239 Mountain Sights  
Montréal, (Qué.)  
H3W 2Z4

Requérante-cédante  
M-203649-014

**DANBER TAXI LTD.**

6275 Casgrain  
Montréal, (Qué.)  
H2S 2Z2

Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203176-005 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-27546  
M-203176 D-14

**LA-SKALA ENTERPRISES  
INCORPORATED**

6239 Mountain Sights  
Montréal, (Qué.)  
H3W 2Z4

Requérante-cédante  
M-203649-015

**DANBER TAXI LTD.**

6275 Casgrain  
Montréal, (Qué.)  
H2S 2Z2

Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203176-006 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-27547  
M-203176 D-15

**LA-SKALA ENTERPRISES  
INCORPORATED**

6239 Mountain Sights  
Montréal, (Qué.)  
H3W 2Z4

Requérante-cédante  
M-203649-016

**DANBER TAXI LTD.**

6275 Casgrain  
Montréal, (Qué.)  
H2S 2Z2

Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203176-007 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-27548  
M-203176 D-16

**LA-SKALA ENTERPRISES  
INCORPORATED**

6239 Mountain Sights  
Montréal, (Qué.)

H3W 2Z4

Requérante-cédante

M-203649-017

**DANBER TAXI LTD.**

6275 Casgrain  
Montréal, (Qué.)

H2S 2Z2

Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203176-008 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-27549

M-202296 D-2

**PLOUFFE ERNEST**

41 Préfontaine Est  
Ste-Agathe-des-Monts, (Qué.)

J8C 1R9

M-208334-001

**PATRY ROLAND**

34 St-Venant  
Ste-Agathe-des-Monts, (Qué.)

J8C 2P3

Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202296-001 pour la région de Ste-Agathe-des-Monts demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-27550

M-204989 D-2

**LAFONTAINE ALEXANDRE**

3305 Rouen app. 6  
Montréal, Qué.

H1W 1L2

Requérant-cédant

M-208333-001

**BELIVEAU PAUL**

1777 Lucerne  
Vimont, Laval, Qué.

H7M 2G2

Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204989-001 pour l'agglomération A-8 Laval demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-27551

1623-V 7-DT

**STAR TRUCK TAXI**

**ASS'N LTD.**

2055 rue de Bullion

Montréal (Québec)

**Modification tarifaire**

Le requérant désire que le tarif décrété par l'Ordonnance 4560 (1977) s'applique et soit décrété pour les clauses A1 et A2 de transport général et B1, de la section « déménagement » en conformité de l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle M-27552

30003 254 DT

**BUREAU DES TARIFS DU  
QUEBEC INC.**

1259 Berri S. 460

Montréal (Québec)

**Modification tarifaire**

**Demande urgente de fixation de taux**

La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

Voir annexe

Tarif 15-D

Item 180 - 230 - 240 - 250

Publier des taux à tous les groupes tels que décrit à la page 76 aux pesanteurs suivantes: 20,000 - 30,000 - 40,000 - 50,000 - 60,000 - 70,000 en provenance de Trois-Rivières.

Item 208 – page 91-G

Amender les taux de la 1re section.

Ajouter une note 6 pour valeur déclarée et/ ou libérée.

Ajouter une section de Sept-Iles à Montréal.

Ajouter une note 4 à l'effet que les équipements électroniques sont exclus.

Règlement 431 – anglais – français

Nouveau règlement.

Item 156

Etablir des taux de Montréal pour expéditions en conteneur de 20 pieds.

Item 108

Annuler cet item avec référence voir item 107.

Item 107

Nouvel item

Item 107-A

Nouvel item

Tarif 30

Item 1240

Ajouter un taux pour 40,000 lb à la 1re section de cet item.

Item 1010

Annuler Ste-Malachie comme point d'origine à la 2e section.

Item 1012

Annuler Ste-Malachie comme point d'origine à la 2e section.

Item 1220

Annuler Ste-Malachie comme point d'origine.

Item 3110

Annuler cet item.

Item 3520

Ajouter La Guadeloupe comme point de destination.

Amender les taux pour 24,000 – 30,000 – 40,000 lb.

Ajouter « conserves » à la description.

Item 3900

Ajouter à la description: « sucre en boîtes ou en sacs, et conserves ».

Ajouter Ste-Claire comme point de destination.

Ajouter un taux pour 30,000 lb.

Item 2080

Que le taux de \$0.85 cwt. minimum 30,000 lb ne soit pas sujet à la prochaine augmentation prévue pour fin 1977.

Tarif 75-A

Item 1670 – cédule 1510

Amender les taux pour 2,000 – 5,000 – 10,000 – 24,000 – 30,000 lb.

Tarif 80-A

Item 1110

Ajouter une section à destination de Gatineau avec référence excluant le chargement et le déchargement.

Item 720

Que les taux publiés aux deux sections de cet item ne soient pas sujets à la prochaine augmentation prévue pour la fin de 1977.

Item 3020

Amender le taux à la 2e section de cet item.

Que le nouveau taux ne soit pas sujet à la prochaine augmentation prévue pour la fin de 1977.

Item 1041

Annuler St-Ephrem comme destination.

Tarif 90-A

Item 270

Annuler la dernière section de cet item.

Tarif 100-C

Modifier le point de base pour St-Alban (Portneuf) pour se lire St-Marc-des-Carières.

Amender la clé de base entre Drummondville et St-Roch l'Achigan de 54 à 64 à fin qu'elle reflète mieux la distance parcourue.

Tarif 101-D

Item 1590 – Cédule 1100

Annuler les taux pour 24,000 – 30,000 – 40,000 lb.

Publier un taux pour 50,000 lb.

Item 7580 – Cédule 1200

Ajouter une section de Québec à Montréal avec cédule 1200 et notes 8 et 71.

- Item 910  
Annuler toutes les destinations à l'exception de St-Georges et Vallée-Jonction.  
Ajouter St-Jules comme destination.
- Item 2200 - Cédule 1925  
Annuler cette section de l'item et les taux à cette cédule en faisant référence  
Voir item 2210 - cédule 1070.  
Annuler les taux à la cédule 1925.
- Item 2210 - Cédule 1070  
Nouvel item et nouvelle cédule.  
Item 2630 - Cédules 2210 et 2215  
Amender les taux pour 40,000 et 50,000 lb de la cédule 2210 et que ces nouveaux  
taux ne soient pas sujets à la prochaine augmentation prévue pour la fin de 1977.
- Ajouter des taux pour 5,000 - 10,000 et 20,000 lb à la cédule 2215.  
Item 2720 - Cédule 3005  
Ajouter un taux pour 40,000 lb.  
Que les taux pour 40,000 et 50,000 lb ne soient pas sujets à la prochaine augmen-  
tation prévue pour la fin de 1977.
- Item 2810 - Cédule 2390  
Amender les taux de cette cédule.
- Item 3028 - Cédule 11420  
Amender le taux pour des frais spécifiques par charge entière. Que ces frais ne  
soient pas sujets à l'augmentation prévue pour la fin de 1977.
- Item 3205 - Cédules 840 et 11050  
Que cet item se lise « entre ».  
Annuler les taux et la cédule 11050.  
Que les taux de la cédule 840 s'appliquent pour les deux sections.
- Item 3420 - Cédule 2770  
Annuler cet item et cette cédule.
- Item 3442 - Cédule 2290  
Amender les taux pour 24,000 et 30,000 lb.  
Ajouter un taux pour 40,000 lb.
- Item 3816 - Cédules 11,740 - 11,745  
Amender les taux à ces cédules.  
Ajouter des taux pour 10,000 - 20,000 - 30,000 lb à la cédule 11,745.
- Item 4540 - Cédule 3675  
Que cet item se lise « entre ».  
Ajouter St-Georges-de-Beauce comme destination.  
Amender le taux.
- Ajouter une note no 387.
- Item 4800 - Cédules 3845 - 3850  
Ajouter aux cédules 3845 - 3850 un taux pour 10,000 ln.
- Item 4810 - Cédule 3855  
Annuler le taux pour 24,000 lb.
- Item 5170 - Cédule 4200  
Amender les taux pour 24,000 et 30,000 lb.  
Ajouter un taux pour 40,000 lb.
- Item 5190 - Cédule 4280  
Amender le taux pour 30,000 lb.
- Item 5920 - Cédule 4655  
Ajouter un taux pour 40,000 lb et que ce taux ne soit pas sujet à la prochaine  
augmentation prévue pour fin 1977.
- Item 3816 - Cédules 11,740 - 11,745  
Amender les taux à ces cédules.  
Ajouter des taux pour 10,000 - 20,000 - 30,000 lb à la cédule 11,745.
- Item 4540 - Cédule 3675  
Que cet item se lise « entre ».  
Ajouter St-Georges-de-Beauce comme destination.  
Amender le taux.
- Ajouter une note no 387.
- Item 4800 - Cédules 3845 - 3850  
Ajouter aux cédules 3845 - 3850 un taux pour 10,000 ln.
- Item 4810 - Cédule 3855  
Annuler le taux pour 24,000 lb.
- Item 5170 - Cédule 4200  
Amender les taux pour 24,000 et 30,000 lb.  
Ajouter un taux pour 40,000 lb.
- Item 5190 - Cédule 4280  
Amender le taux pour 30,000 lb.

Item 5920 - Cédule 4655  
Ajouter un taux pour 40,000 lb et que ce taux ne soit pas sujet à la prochaine augmentation prévue pour fin 1977.  
Item 3816 - Cédules 11,740 - 11,745  
Amender les taux à ces cédules.  
Ajouter des taux pour 10,000 - 20,000 - 30,000 lb à la cédule 11,745.  
Item 4540 - Cédule 3675  
Que cet item se lise « entre ».  
Ajouter St-Georges-de-Beauce comme destination.  
Amender le taux.  
Ajouter une note no 387.  
Item 4800 - Cédules 3845 - 3850  
Ajouter aux cédules 3845 - 3850 un taux pour 10,000 ln.  
Item 4810 - Cédule 3855  
Annuler le taux pour 24,000 lb.  
Item 5170 - Cédule 4200  
Amender les taux pour 24,000 et 30,000 lb.  
Ajouter un taux pour 40,000 lb.  
Item 5190 - Cédule 4280  
Amender le taux pour 30,000 lb.  
Item 5920 - Cédule 4655  
Ajouter un taux pour 40,000 lb et que ce taux ne soit pas sujet à la prochaine augmentation prévue pour fin 1977.

Rôle M-27553  
30003 255-DT  
**BUREAU DES TARIFS  
DU QUÉBEC INC**  
1259 rue Berri S. 460  
Montréal (Québec)

Modification tarifaire  
Demande urgente de fixation de taux  
La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 sur les règles de pratique.  
Voir annexe  
Suppléments interim  
Georges Gauthier Transport no 2120  
Clauses A et B  
Amender les taux horaires.  
W. Giroux Transport Ltée no 2130  
Etablir un supplément intérim pour ce membre.  
Clauses A et B  
Taux horaires.  
Clause C  
Taux de contrat (contrat ci-attaché).  
Clause D  
Les taux seront ceux publiés par le B.T.Q. et déposés à la C.T.Q. \*  
Del son Transport Ltée no 1924  
Clause T  
Amender le taux.  
Clause U  
Amender le taux de contrat de Cnd Pacific Express Co. selon Ordonnance 4560-77 (contrat ci-attaché).  
St-Hyacinthe Express Inc. no 1829  
Clauses K-L  
Amender les taux de contrat de Casavant et Frères Ltée (contrats ci-attachés).  
Clause M  
Amender les taux de contrat de H. St-Jean et Fils Inc. (contrat ci-attaché).  
Clause R  
Amender les taux de contrat de Casavant et Frères Ltd. (contrat ci-attaché).  
Clause T  
Aucun changement dans cette clause.  
Clauses U et V  
Déposer les nouveaux contrats de Ernest Carrière Inc. pour ces deux clauses (contrat-ci-attaché).  
Transport de marchandises entre St-Hyacinthe Express Inc. et Letarte Transport Ltée pour les clauses A - B - C - D - E - F - (contrat ci-attaché).  
Letarte Transport Ltée no 2115  
Clause C  
Amender les taux au mille.  
Clauses D - F  
Amender les taux de contrat de Casavant et Frères Ltée (contrat ci-attaché).

- Clauses H - I  
Amender les taux de contrat de Foster Refrigerator of Canada Ltd.  
Acton Vale Transport Inc. no 1901
- Clause A  
Amender les frais par semaine d'un camion « Straight Body » avec chauffeur pour un taux à l'heure. Amender les frais par semaine d'une remorque avec tracteur pour des taux à l'heure.  
Harvey Transport Ltée no 1393
- Clauses R et U  
Ajouter la destination Magog au même taux que Sherbrooke.  
St-Hyacinthe Express Inc. no 1829
- Clause A  
Amender les taux horaires.
- Clause C  
Amender les taux de contrat de J.A. Laferte Ltée (contrat ci-attaché).
- Clauses E et F  
Amender les taux de contrat de Volcans Ltée (contrat ci-attaché).
- Clause H  
Amender les taux de contrat de Casavant et Frères Ltée, et de Volcans Ltée (contrats ci-attachés).
- Clauses K - L  
Amender les taux de contrat de Casavant et Frères Ltée (contrats ci-attachés).
- Clause M  
Amender les taux de contrat de H. St-Jean et Fils Inc. (contrat ci-attaché).
- Clause R  
Amender les taux de contrat de Casavant et Frères Ltd (contrat ci-attaché).
- Clause T  
Aucun changement dans cette clause.
- Clauses U et V  
Déposer les nouveaux contrats de Ernest Carrière Inc. pour ces deux clauses (contrat ci-attaché).  
Transport de marchandises entre St-Hyacinthe Express Inc. et Letarte Transport Ltée pour les clauses A - B - C - D - E - F - (contrat ci-attaché).  
Letarte Transport Ltée no 2115
- Clause C  
Amender les taux au mille.
- Clauses D - F  
Amender les taux de contrat de Casavant et Frères Ltée (contrat ci-attaché).
- Clauses H - I  
Amender les taux de contrat de Foster Refrigeration of Canada Ltd.  
Nouvelle clause contrat pour le compte de Gagnon Machinerie Inc. (Voir contrat ci-attaché). Nouvelle clause contrat pour le compte de Construction Prefabec Inc. (voir contrat ci-attaché). Nouvelle clause Transport Général taux émis et publiés par le B.T.Q.
- Duval Transport Enrg. no 2104
- Clauses A et B  
Amender les taux horaires.
- Clauses H et I - J - K - L - M - N - R et S  
Amender les taux de contrat de La Société Coopérative Agricole de L'Assomption (contrat ci-attaché).
- Clauses O et T  
Amender les taux de contrat de La Coopérative Fédérée de Québec.
- Clauses P et Q  
Amender les taux de contrat de La Meunerie Coopérative de Joliette.  
Transport Théberge Ltée no 1847
- Clause C  
Amender les frais par mois ou par voyage de contrat pour le compte de la Cie des chemins de fer nationaux du Canada (contrat ci-attaché).  
Chalut Transport (1974) Inc. no 1856
- Clauses P et Q  
Amender les taux de contrat pour le compte de Proctor and Gamble of Canada Ltd. (contrat ci-attaché).  
R.P.R. Transport Ltée no 1822

Clauses A et B  
Amender les taux horaires et de livraison.

Clause E  
Amender les taux aux milles.

Clause I  
Amender les taux de contrat de Champlain Industries Ltd. (contrat ci-attaché).

Clauses N - P - Q - R -  
Amender les taux de contrat de Standard Paper Box (contrat ci-attaché).

Clause O  
Amender les taux de contrat de Kruger Pulp et Paper Ltd. (contrat ci-attaché).

Clause V  
Cette clause contrat est annulée (contrat ci-attaché).

Clauses W - X  
Amender les taux.

Clause Y  
Amender les taux de contrat pour le compte de Yantex Corporation Ltd. (contrat ci-attaché).

Clarke Transport Routier Ltée no 1837

Clause I  
Amender les taux de contrat pour le compte de Clarke Transport Canada Ltée (contrat ci-attaché).

Clause K - L  
Amender les taux de contrat pour le compte de Chicoutimi Transport Ltée, Charlevoix Express Inc. et Pieze Transport Inc. (contrat ci-attaché).

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à effectuer le service de transport suivant:

transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -  
De la frontière Québec - Ontario (tous ports d'entrée) à tous les points de la province de Québec ouest de la route 296 sur la rive sud du fleuve St-Laurent et la route 381 sur la rive nord du fleuve St-Laurent mais en incluant St-David-de-Falardeau et L'Ascension et retour, pour le transport de bois brut et ouvré, pour le compte de Leonard Ellen Inc. et G.A. Grier & Sons Ltd. Points d'origine et destination: tous les points d'Ontario.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à effectuer le service de transport suivant:

transport restreint - service local - article 51 -  
Montréal-Métropolitain, pour le transport de meubles et de ménages tel que défini par l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à effectuer le service de transport suivant:

transport restreint - longue distance - route restreinte  
De la frontière Québec - Ontario (port d'entrée: Hull) à destination des installations gouvernementales situées à Hull et dans un rayon de dix (10) milles de ladite ville et retour; pour la livraison d'enveloppes et de colis n'excédant pas trois (3) livres. Point d'origine et/ou destination: Ottawa.

Rôle M-27554  
M-303233 1-D  
**CAMPBELL, MURRAY SCOTT**  
4th avenue, Engelhart,  
(Ontario)  
Au Québec:  
a/s Leonard Ellen Inc.  
2 Place Ville Marie,  
Chambre 663, Montréal,  
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

Rôle M-27557  
M-303236 1-D  
**TRANSPORT ALAIN FARMER ENR.**  
(Farmer, Alain)  
10795, Laverdure,  
Montréal,  
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

Rôle M-27558  
M-303224 1-D  
**POIRIER, RANDY**  
588 Gladstone avenue,  
Ottawa,  
(Ontario)  
Au Québec:  
200 Louis-Hébert,  
app. 7 Hull,  
(Hull) (Qué.)

Rôle M-27559  
23774-V 11-D

**VEILLETTE ET DRAPEAU INC.**

30 rue Nottaway, Matagami,  
(Territoire du Nouveau-Québec) (Qué.)  
Adresse Postale:  
Case Postale 250, Matagami,  
(Territoire du Nouveau-Québec) (Qué.)  
Voiturier-remorqueur  
22499-V 18-D

**LES TRANSPORTS DE LA  
BAIE D'HUDSON INC./  
HUDSON BAY TRANSPORT INC.**

Route 101, Matagami,  
(Territoire du Nouveau-Québec) (Qué.)  
Adresse Postale:  
Case Postale 1390, Matagami,  
(Territoire du Nouveau-Québec) (Qué.)  
Voiturier-roulier

Rôle M-27560  
20848-V 1-D

**BRODEUR & FILS TRANSPORT INC.**

Case Postale 542, Marieville,  
(Rouville) (Qué.)

Rôle M-27561  
17645-V 6-D

**TRANSPORTEURS DE LIQUIDES  
METRO LTEE/  
METRO LIQUID CARRIERS LTD.**

4545 boul. Lavoie,  
Parc industriel,  
St-Vincent-de-Paul,  
Ville de Laval,  
(Ile-Jésus) (Qué.)

Rôle M-27562  
M-506400 D-002  
M-506400-001

**GENDRON, FLORIAN**

83 Broad  
Aylmer  
(Gatineau) (Qué.)  
J9H 4H9  
et  
M-508065

**GAGNON, JERRY**

RR 2, B.P. 474  
(Gatineau) (Qué.)  
J0X 3G0

Rôle M-27563  
M-505003 D-002  
M-505003-001

**PROULX, GEORGES**

279 nord, Saint-Charles  
Joliette  
(Joliette) (Qué.)  
J6E 4R8

Requérant-cédant  
M-508069 D-001

**EMERY, PAUL-EMILE**

Requérant-cessionnaire

**Remorquage:**

Le voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Les Transports de la Baie d'Hudson Inc./Hudson Bay Transport Inc., détentrice du permis 22499-V, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué en vertu des clauses e) et f) et droit additionnel du permis 22499-V du roulier précité.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à effectuer le service de transport suivant:

transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - équipement spécial

De Montréal à St-Alphonse-de-Granby et à tous points situés dans un rayon de vingt-cinq (25) milles de ladite municipalité de St-Alphonse-de-Granby, pour le transport de moulées en vrac, à l'aide de semi-remorques munies d'un souffleur, pour le compte de Ralston Purina of Canada Ltd.

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

transport restreint - longue distance - route restreinte - équipement spécialisé - contrat

De Montréal à la frontière Québec - Etats-Unis (tous ports de sortie), pour le transport d'asphalte liquide, par véhicules citernes, à destination des états du Vermont, du New Hampshire et de New York, pour le compte de Pike Industries Inc., et retour avec marchandises avariées ou refusées.

Condition:

ce service devra être exploité en conjonction avec le permis à être émis par l'Interstate Commerce Commission.

**Demande de transfert:**

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, de transférer à:

Gagnon, Jerry  
RR 2, B.P. 474  
Wakefield  
(Gatineau) (Qué.)  
J0X 3G0

son permis M-506400-001 qu'il détient afin d'effectuer du camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 7.

**Demande de transfert:**

Le requérant-cédant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:

Emery, Paul-Emile  
5631 chemin St-Jean  
St-Félix-de-Valois  
(Berthier) (Qué.)  
J0K 2M0

son permis M-505003-001 qu'il détient afin d'effectuer du camionnage en vrac, catégorie Artisan pour la région 06.

Rôle M-27565  
M-600972 1-D  
**AUTO R. LEBLANC INC.**  
18 rue Principale  
C.P. 490  
Notre-Dame-du-Nord, Qué.  
J0Z 3B0

**Nouvelle demande:**  
la requérante s'adresse à la C.T.Q. dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:  
location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et stations wagons) au public en général.

Rôle M-27566  
M-600853 2 DT  
**LOCATION LAURIER  
LACOURSIERE ENRG.**  
150 rue Montcalm  
Berthierville (Québec)

**Modification tarifaire**  
La requérante demande une augmentation de ses taux de location d'environ 12% sur les taux actuellement en vigueur.

Rôle M-27568  
12425-V 9 DT  
**LEO TREMBLAY TRANSPORT  
INC**  
8155 Champ d'Eau  
Montréal-Nord (Québec)

**Modification tarifaire**  
La détentrice du permis no 12425-V, Léo Tremblay Transport Inc. s'adresse à la Commission des transports du Québec pour faire approuver les taux et tarifs, tels qu'ils apparaissent à la liste de taux de ladite compagnie pour l'année 1978, et déposée en annexe.

<b>Tracteur</b>		
Tandem		
30 tonnes		\$22.00
<b>Plate-forme</b>		
22'		
Tandem		\$18.75
22'		
Tandem		
Straddle		\$24.00
<b>Camion plate-forme avec déchargeuse mécanique</b>		
Boom (cap. 5,000 lb)		
18 tonnes		\$28.00
Boom (cap. 5,000 lb)		
25 tonnes		\$35.00
<b>Bascule</b>		
15 tonnes		
10 verges cubes		\$22.00
<b>semi-remorque</b>		
télescopique	45'—65'	\$37.50
3 essieux	35 tonnes	
télescopique	45'—65'	
2 essieux	30 tonnes	\$29.50
	25 tonnes	\$28.50
3 essieux	35 tonnes	\$33.50
2 essieux	30 tonnes	\$27.00
2 essieux	25 tonnes	\$24.50
2 essieux	20 tonnes	\$22.50
2 essieux	25 tonnes	
déchargeuse		\$35.00
Ridelles		
2 essieux	25 tonnes	\$25.00
Forgon	25 tonnes	\$25.00

Effectif 1 nov 1977  
Transport General Cartage Service métropolitain/5 milles-30 milles du rayon  
Transport  
Matériaux de construction  
Montréal à tous les points de la province de Québec et retour pour les matériaux  
de construction  
Taux Horaire  
Taux à la tonne  
Taux unitaire  
Taux mensuel (sur demande)  
Nous desservons tout le territoire de la Baie James  
Un service que vous ne pouvez refuser  
Matériaux de construction  
Marchandise générale

Distance	100 lb	Tonne
000-19	.20	4.00
020-29	.22	4.40
030-39	.22	5.30
040-49	.305	6.10
050-59	.335	6.70
060-69	.35	7.20
070-79	.40	8.00
080-89	.43	8.60
090-99	.465	9.30
100-124	.52	10.40
125-149	.585	11.70
150-174	.70	14.00
175-199	.80	16.00
200-224	.85	17.00
225-249	.95	19.00
250-274	1.05	21.00
275-299	1.15	23.00
300-324	1.21	24.20
325-349	1.28	25.65
350-374	1.35	27.00
375-399	1.44	28.75
400-424	1.51	30.25
425-449	1.60	32.00
450-474	1.69	33.75
475-499	1.78	35.50
500-524	1.86	37.25
525-549	1.94	38.75
550-574	2.02	40.50
575-599	2.10	42.00
600-624	2.19	43.75
625-649	2.25	45.00
650-674	2.35	47.00
675-699	2.43	48.60
700-724	2.53	50.50
725-749	2.60	52.00
750-774	2.69	53.70
775-800	2.76	55.35

Ces taux ne s'appliquent pas pour le territoire de la Baie James.  
 Remorque Télescopique + 20%  
 Veuillez ajouter + 50¢ la tonne pour livraison avec déchargeuse  
 Pour camions-basculer, veuillez-nous consulter pour taux à la tonne  
 ou à la verge

#### Taux pour Transport • de Blocs et Briques

Distance	Min.	Taux	2"	4"	6"	8"	10"	12"	Minimum
0-20	6000	10.00	.04	.05	.055	.07	.09	.10	60.00
21-30	6000	11.50	.06	.065	.075	.10	.115	.13	69.00
31-40	6000	13.50	.065	.07	.09	.12	.14	.16	81.00
41-50	6000	16.00	.08	.09	.115	.135	.165	.18	96.00
51-60	7000	18.00	.085	.095	.13	.15	.185	.20	126.00
61-70	7000	20.00	.095	.11	.14	.165	.20	.23	140.00
71-80	7000	22.00	.11	.12	.15	.18	.215	.24	154.00
81-100	7000	24.00	.12	.13	.165	.195	.235	.275	168.00
101-120	8000	30.00	.14	.145	.19	.22	.27	.315	240.00
121-140	8000	32.50	.15	.155	.20	.24	.29	.34	260.00
141-160	8000	36.00	.165	.17	.22	.27	.325	.38	288.00
161-180	8000	38.50	.185	.19	.25	.295	.355	.42	308.00
181-200	8000	42.50	.20	.21	.275	.325	.385	.455	340.00
200-225	8000	46.00	.215	.22	.295	.355	.42	.49	368.00
226-250	8000	51.00	.245	.255	.33	.385	.465	.54	408.00
251-275	8000	56.00	.26	.285	.365	.425	.50	.58	448.00
276-300	8000	61.00	.29	.305	.39	.465	.54	.645	488.00

Distance	Min.	Taux	2"	4"	6"	9"	10"	12"	Minimum
301-325	8000	66.50	.315	.325	.41	.495	.585	.68	532.00
326-350	8000	70.00	.33	.335	.44	.52	.62	.72	560.00
351-375	8000	74.50	.36	.365	.47	.545	.67	.775	590.00
376-400	8000	79.00	.38	.39	.50	.58	.71	.83	632.00

N.B.: Au delà de 400 milles veuillez nous consulter

Taux ciment

De Joliette livré Montréal métropolitain avec déchargeuse

Portland: .23¢ (min. 400 sacs) • Maçonnerie: .21¢ (min. 500 sacs)

Sans déchargeuse

Portland: .22¢ (min. 400 sacs) • Maçonnerie: .20¢ (min. 500 sacs)

Rôle M-27572

M-208003 D-1

**DOMERSON, JOSETTE MME**

785 Wiseman, app. 7

Montréal, (Qué.)

H2V 3K8

Requérante-cédante

M-208346-001

**PAPEL, ERDUGMUS**

8316 Bloomfield

Montréal, (Qué.)

H3N 2J1

Requérant-cessionnaire

Rôle M-27573

M-203772 D-63

**MARTIN SERVICE**

**STATION LTD.**

650 Ste-Marguerite

Montréal (Qué.)

H4C 2X4

Requérante-cédante

M-208345-001

**LUBELL, NORMAN**

2220 Claremont, app. 201

Montréal (Qué.)

H3Z 2P8

Requérant-cessionnaire

Rôle M-27574

M-206166 D-1

**SZTEJMAN, MARK**

93 Manuel

Dollard-des-Ormeaux, (Qué.)

H9A 2M4

Requérant-cédant

M-201503-008

**GAUTHIER, DENIS**

4880 Rouen

Montréal, (Qué.)

H1V 1H7

Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-208003-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

La requérante-cédante qui détient le permis M-203772-015 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206166-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-27575  
M-207626 D-1

**LAPLANTE, RENE**

278 rue Routhier  
Sherbrooke, (Sherbrooke) (Qué.)  
J1J 2W2  
Requérant-cédant  
M-207600-002

**DESROCHERS, FLORE**

290 Clark  
Sherbrooke, (Co. Sherbrooke, Qué.)  
J1J 2N8  
Requérant-cessionnaire

Rôle M-27576  
CM-20000 P-39

**COMMISSION DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC**

Requérante  
et  
M-206401

**EMOND, JACQUES,**

7140, Baunard, app. 7,  
St-Léonard, (Qué.)  
H1S 2P5.  
Intimé

Rôle M-27577  
CM-20000 P-40

**COMMISSION DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC**

Requérante  
et  
M-206411

**DESNOYERS, JEAN,**

1117, rue Allie,  
Beloeil  
Intimé

Rôle M-27578  
4149-V 2 DT

**ACE TRUCKING INC.**

7401 Newman Blvd.  
Ville LaSalle  
Montréal (Québec)

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207626-001 pour l'agglomération A-43 Sherbrooke demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de transport par véhicule-taxi no M-206401 de catégorie Région et de catégorie ordinaire pour la région de Ste-Scholastique 06 7325 C comprenant Ste-Scholastique (Mirabel);

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et, qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que conséquemment le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation le ou avant le 28 février 1977;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 6 concernant le transport par véhicule-taxi et plus particulièrement de l'article 6.57 de ce dernier règlement.

Par ces motifs, la Commission autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par véhicule-taxi de l'intimé numéro M-206401, de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de Ste-Scholastique 06 7325 C comprenant Ste-Scholastique (Mirabel), ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de transport par véhicule-taxi no M-206411 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de Ste-Scholastique 06 7325 C comprenant Ste-Scholastique (Mirabel);

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et, qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que conséquemment le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation le ou avant le 28 février 1977;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 6 concernant le transport par véhicule-taxi et plus particulièrement de l'article 6.57 de ce dernier règlement.

Par ces motifs, la Commission autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par véhicule-taxi de l'intimé no M-206411, de catégorie Région et de catégorie Ordinaire; pour la région de Ste-Scholastique 06 7325 C comprenant Ste-Scholastique (Mirabel) ou,

Rendre toute autre décision appropriée.

**Modification tarifaire:**

La requérante demande l'autorisation d'augmenter son tarif de remorquage d'environ 33% et d'amender ses autres tarifs sans faire de changements importants.

Rôle M-27579  
M-000080 2-D  
**TAXI & AUTOBUS  
GRENIER INC.**  
337, rue des Erables  
Weedon, (Qué.)  
JOB 3J0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour demander la modification du service suivant:

classe:  
service d'autobus et taxi  
service:

transport de passagers à l'occasion de voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Weedon, St-Gérard, Marbleton, Garthby, St-Adolphe-de-Dudswell, Bishopton, Lingwick et Gould Village, à destination de tout point situé dans un rayon de 15 milles desdites municipalités et retour, à l'exclusion de la ville de Sherbrooke pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:

classe:  
service d'autobus et taxi  
service:

transport de passagers à l'occasion de voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Weedon, St-Gérard, Marbleton, Garthby, St-Adolphe de Dudswell, Bishopton, Lingwick et Gould Village, à destination de tout point situé dans la province de Québec.

Rôle M-27580  
5348-V 8-D  
**TANNÁHILL TRANSPORT  
LTD  
TRANSPORT TANNAHILL  
LTEE**  
Allan's Corners,  
Ormstown,  
(Châteauguay) (Qué.)

La requérante demande à ce que la condition liée aux clauses *d), k), i), n), o), p), q), s), t)* et *u)* soit amendée en enlevant de ladite condition les mots « leased from » et/ou « louées de », de façon à ce qu'à l'avenir, ladite condition liée auxdites clauses se lise comme suit:

Condition:

Pour donner le service autorisé par les clauses *d), k), i), n), o), p), q), s), t)* et *u)* la détentrice devra utiliser les remorques ou semi-remorques appartenant à/ou en la possession légale des expéditeurs mentionnés auxdites clauses; lesdites remorques ou semi-remorques devant être enregistrées à la province de Québec par lesdits expéditeurs et à la Commission des transports du Québec, par la détentrice du permis qui les tirera avec ses tracteurs dûment immatriculés à la province et à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-27584  
22406-V 4-D  
**NESEL FAST FREIGHT  
INCORPORATED**  
2480 Lawrence Avenue East,  
Scarborough,  
(Ontario)  
Au Québec:  
200 St-Jacques ouest,  
suite 900, Montréal,  
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

La requérante demande que soit éliminée de son permis l'obligation d'utiliser des remorques tel que défini à l'article 51, soit du type déménageur; le tout en conformité d'une décision de l'Ontario Highway Transport Board du 28 octobre 1977 produite au dossier.

Rôle M-27585  
675-V 8-D  
**ROGERS TRANSPORT INC.**  
180 Léger, Sherbrooke,  
(Sherbrooke) (Qué.)

La requérante, détentrice du permis 675-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à ajouter à son permis les clauses suivantes:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

De Lennoxville à ailleurs dans la province, pour le transport de tentes-roulottes, par semi-remorques surbaissées et à plateformes superposées spécialement agencées pour le transport desdites marchandises, et retour avec marchandises refusées ou endommagées seulement, pour le compte de Les Entreprises Lionel (1976) Ltée.

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De Lennoxville à la frontière Québec-Ontario (destination: tous points en Ontario), pour le transport de tentes-roulottes par semi-remorques surbaissées et à plateformes superposées spécialement agencées pour le transport desdites marchandises, et retour avec marchandises refusées ou endommagées seulement, pour le compte de Les Entreprises Lionel (1976) Ltée.

Restriction:

Dans les deux cas, le service, ne pourra être donné qu'avec des semi-remorques surbaissées et à plate-formes superposées spécialement agencées pour le transport de tentes-roulottes appartenant à Les Entreprises Lionel (1976) Ltée ou sous le contrôle légal de cette dernière.

Rôle M-27586  
1807-V 9-D

**DONNAN CARTAGE INC.**  
9945 boulevard Parc Georges,  
Montréal-Nord,  
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

La requérante qui détient le permis suivant:  
Transport restreint – longue distance – rayon – contrat – camion isotherme –  
De tous les endroits situés dans un rayon de 60 milles de Montréal pour la  
cueillette d'oeufs, par un camion isotherme, chez les aviculteurs ayant leur poulailler  
dans ce rayon, à destination de Montréal, le tout pour le compte de Service de Mirage  
Métropolitain Inc.

Demande que cette clause soit modifiée pour se lire à l'avenir comme suit:  
Transport restreint – longue distance – rayon – contrat – camion isotherme –  
A ou de tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles de Montréal, pour la  
cueillette ou la livraison d'oeufs par camion isotherme, pour le compte de Service de  
Mirage Métropolitain Inc.

Rôle M-27594  
M-204138 D-2

**BIZIER, LAURIER**  
1799 Radisson  
Chomedey, (Laval, Qué.)  
H7S 1R7  
Requérant-cédant  
M-208353-001

**GUILLEMETTE, JEAN-MARIE**  
16407 ouest, boulevard Gouin  
Ste-Geneviève (Qué.)  
H9H 1E3  
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis m-204138-003 pour l'agglomération  
A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-27595  
M-206979 D-1

**CYR, ALAIN**  
484 Du Plateau  
St-Jérôme (Terrebonne) (Qué.)  
J7Z 4H6  
Requérant-cédant  
M-208347-001

**VILLENEUVE, DENISE B. MME**  
407 boul. Des Laurentides  
St-Antoine-des-Laurentides (Qué.)  
J7Z 4L9  
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206979-001 pour l'agglomération  
A-15 St-Jérôme demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-27597  
M-206712 D-1

**GIROUX, DIEUDONNE**  
142 Laurier  
St-Jean, (Qué.)  
J3B 6K3  
Requérant-cédant  
M-208352-001

**SAVARIA, ANDRE**  
486 Mercier  
St-Jean, (Qué.)  
J3B 6J2  
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206712-001 pour l'agglomération  
A-41 St-Jean demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-27603  
M-208359 D-1

**LEMIRE, MADELEINE MME**  
330 Vincent-Massé  
Beloil, (Qué.)  
J3C 3J1  
Requérante

La requérante demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer  
du transport dans l'agglomération A-23 Beloil sous le numéro M-208359-001.

Rôle M-27604  
M-203129 D-3

**JAYYUSI, SHAWKAT**

1289 Quenneville  
St-Laurent (Qué.)  
H4N 1V6

Requérant-cédant  
M-208351-001

**MASSE, JACQUES**

948 Maher  
LaSalle, (Qué.)  
H8R 2S3

Requérant-cessionnaire

Rôle M-27605  
M-203228 D-2

**D'Aoust, JEAN-PAUL**

353 Des Pins  
Buckingham (Papineau) (Qué.)  
J8L 2K8

Requérant

Rôle M-27606  
M-202580 D-2

**RIENDEAU, ROBERT**

6115 Agathe  
Brossard, (Laprairie) (Qué.)  
J4Z 1C8

Requérant-cédant  
M-208348-001

**BEAUDOIN, JEANNETTE**

38 Stéphane  
St-Philippe, (Laprairie) (Qué.)  
J0L 2K0

Requérante-cessionnaire

Rôle M-27607  
M-202730 D-15

**KAMELHAR, LOUIS**

11607, Alfred-Laliberté  
Montréal (Qué.)  
H3M 1Y4

Requérant-cédant  
M-208349-001

**BELISLE, CLAUDE**

6395 De Normanville  
Montréal (Qué.)  
H2S 2B7

Requérant-cessionnaire

Rôle M-27608  
M-204008 D-4

**DLIN MORRIS**

1334, Ethier  
Chomedey (Laval, Qué.)  
H3W 3X1

Requérant-cédant  
M-208350-001

**GALLO, SALVATORE**

5372 Charleroi  
Montréal, (Qué.)  
H1G 3A3

Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203129-005 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Le requérant qui détient un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour desservir la région de Buckingham 07 7518 V demande que son territoire soit agrandi pour y desservir la région de Buckingham 75 3333 VC, sous le no M-203228-001.

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202580-001 pour l'agglomération A-2 Longueuil demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202730-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204008-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle Q-14528

Q-202748-2-D

**TAXI KENOGAMI**

(Rancourt, Robert)

435 St-Gérard

App. 4

Jonquière, (Qué.)

G7X 2S7

Requérant-vendeur

Q-202888-1-A

**DUFOUR, DENIS**

349 rue St-Ursule

Jonquière

(Chicoutimi) (Qué.)

G7X 2N1

Requérant-acquéreur

**Transfert de permis:**

Taxi Kénogami (Rancourt, Robert), demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Dufour, Denis, le permis Q-202748-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-51 l'Ouest du Saguenay.

Rôle Q-14529

Q-200308-2-D

**VILLEMURE, GILLES**

2482, rue St-Prosper

Shawinigan (St-Maurice)

G9N 2P7

Requérant-cédant

Q-202889-1-A

**GENDRON, NORMAND**

1781, rue Matteau

St-Paulin (St-Maurice)

J0K 3G0

Requérant-cessionnaire

**Transfert de permis:**

Villemure, Gilles demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Gendron, Normand le permis no Q-200308-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Shawinigan A-42.

Rôle Q-14531

Q-300,724-26-D (19304-V)

**ST-LAMBERT TRANSPORT INC.**

189, du Pont

St-Lambert-de-Lauzon

(Lévis) (Qué.)

G0S 2W0

**Modification de permis**

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis l'autorisant à donner le nouveau service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De Marsoui, Price, Cross Point, Matane, ville Dégelis, Squattec, Biencourt, St-Joseph-de-Kamouraska, St-Félicien, L'Ascension, Alma, St-David-de-Falardeau, St-Fulgence, Sacré-Cœur, Dolbeau, Normandin, St-Prime, St-Pamphile, St-Juste, Lac Frontière, Daquam, Lac-des-Aigles, Cap-Chat, Roberval, St-Thomas-de-Didyme et Millage 54 Frigon Mills à Matane et à tous les endroits situés dans un rayon de deux cents (200) milles de Matane et retour, pour le transport de bois ouvré

Droit additionnel:

En donnant les services précités, la requérante est autorisée à utiliser le service des traversiers Matane-Baie-Comeau et Matane-Godbout.

Restriction:

En vertu du service précité, le point de départ et le point de destination ne pourront jamais être la même ville ou municipalité.

Rôle Q-14532

Q-000429-2-D

(3788-A)

**JEAN, GERARD**

630, rue Tremblay

Alma

(Lac-St-Jean-Est) (Qué.)

G8B 5T5

Requérant

**Demande de service touristique:**

Transport de touristes, à tant par tête ou tant par véhicule au moyen d'un véhicule antique de promenade dans tous les endroits situés dans les districts électoraux provinciaux de Lac-Saint-Jean et Roberval

Transport de personnes ou de groupes n'excédant pas cinq (5) personnes à l'occasion de mariage, funéraille, défilé, festival et autres activités populaires dans tous les endroits situés dans les districts électoraux de Lac-St-Jean, Roberval, Jonquière, Dubuc et Chicoutimi.

Rôle Q-14533

Q-201401-3-D

**GAGNON CHARLES-HENRI**

345 rue Jeanne-d'Arc

Québec

G1S 2R8

Requérant-vendeur

Q-202892-1-A

**LAGACE, GILLES**

1432 rue du Cap

Bernières, (Qué.)

G0S 1C0

Requérant-acquéreur

Transfert de permis:

Gagnon, Charles-Henri, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Lagacé Gilles le permis Q-201401-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-36 de Québec.

Rôle Q-14534

Q-100,259-1-D

**AUTOBUS LAROCHE  
& SANTERRE INC.**

111, rue St-Joseph

Baie-St-Paul

(Charlevoix) (Qué.)

G0A 1B0

Partie requérante

**COMMISSION SCOLAIRE  
RÉGIONALE CHARLEVOIX  
MINISTRE DES TRANSPORTS**

Mis en cause

Requête en révision en vertu de l'article 11.286.49:

1. La requérante a comme principale occupation le transport des écoliers;
2. la requérante est au droit de la société Autobus Larouche & Santerre, le transfert du contrat de transport d'écoliers dont il sera fait mention ci-après ayant été autorisé par la Commission Scolaire Régionale Charlevoix;
3. le ou vers le mois d'août 1974, Autobus Larouche & Santerre a soumis à la Commission scolaire régionale Charlevoix des prix pour le transport des écoliers pour les parcours ci-après mentionnés suivant les devis préparés par la Commission Scolaire Régionale Charlevoix;
4. les parcours pour lesquels la requérante a soumissionné et sur lesquels porte la présente requête sont:

No de parcours	Prix soumissionné (1974-75)
62	\$13,333
63	13,333
64	12,395
65	13,651
66	12,066
67	13,333
68	13,739
69	13,651
76	11,571
78	14,366

5. les soumissions de Autobus Larouche & Santerre ont dûment été acceptées par la Commission Scolaire Régionale Charlevoix;

6. conformément au règlement II sur le transport des écoliers, Autobus Larouche & Santerre a démontré à la Commission des transports du Québec le prix de ses soumissions et la Commission des transports du Québec a approuvé lesdits prix tel qu'il appert à une décision de la Commission des transports du Québec en date du 25 juin 1975 portant le numéro QPE-629 dans le dossier Q-100,058-D2-21, cause Q-1924, rendue par l'Honorable Juge Samuel R. Altrows et Monsieur le commissaire Jean-Claude Vézeau, approuvant comme prix des contrats adjugés par la Commission Scolaire Régionale Charlevoix, les prix pour lesquels Autobus Larouche & Santerre avait soumissionné pour l'année scolaire 1974-75, le tout tel qu'il appert à une copie de la décision produite au soutien des présentes sous la cote R-1;

7. en vertu d'une décision en date du 10 décembre 1975, dans une cause portant le numéro M-11194 et le dossier numéro 10,000-D-1, la Commission des transports du Québec présidée par le juge Adolphe Prévost et monsieur le commissaire Louis Gravel a fixé l'augmentation des prix pour l'année scolaire 1975-76 pour la région numéro 3 au taux de 11.13%;

8. en vertu d'une décision en date du 1er novembre 1976, dans une cause portant le numéro M-17364, dossier 10,000-P-2TF, la Commission des transports du Québec présidée par le juge Roland Bourret et messieurs les commissaires Louis Gravel et Luc Laliberté, a fixé l'augmentation des prix pour l'année scolaire 1976-77 pour la région numéro 3 au taux de 11.8%;

9. tel qu'il appert de la copie d'une résolution de la Commission Scolaire Régionale Charlevoix, le contrat de transport détenu par Autobus Larouche & Santerre a été cédé et ce transfert a été autorisé à Autobus Larouche & Santerre Inc.;

10. en vertu d'une décision en date du 20 juin 1977 dans une cause portant le numéro M-19952-163 et le dossier numéro CM-10,000-P-4 (Q-100,259) la Commission des transports du Québec présidée par monsieur le commissaire Luc Vallée a approuvé la prolongation des contrats de la requérante pour l'année scolaire 1977-78 conformément aux dispositions de l'article 475 de la Loi de l'instruction publique, le tout tel qu'il appert à la copie de la décision produite au soutien des présentes sous la cote R-2;

11. en vertu d'une décision en date du 2 novembre 1977, dans une cause portant le numéro M-25218 et le dossier numéro CM-10,000-5-PTF, la Commission des transports du Québec présidée par le juge Louis-Philippe Bouchard et messieurs les commissaires Luc Laliberté et Paul E. Dumas, a fixé l'augmentation des prix pour l'année scolaire 1977-78 pour la région numéro 3 au taux de 7.9%;

12. cette augmentation est insuffisante pour la requérante et ne lui permettra pas de récupérer les pertes de l'année dernière et de faire face aux augmentations de coûts de la présente année;

13. il est important pour la requérante que les prix de ses contrats de transport pour l'année 1977-78 soient modifiés en tenant compte des dépenses réelles de l'année 1976-77 et majorés de 7.9% pour tenir compte de l'augmentation prévue pour l'année scolaire 1977-78;

14. les parcours sur lesquels la requérante demande une augmentation et les revenus pour l'année 1976-77 en regard de chacun de ces parcours sont les suivants:

No de parcours	Prix 1976-77
62	\$16,565.36
63	16,565.36
64	15,399.96
65	16,960.46
66	14,991.21
67	16,565.36
68	17,069.79
69	16,960.46
76	14,376.19
78	17,848.80

15. Autobus Larouche & Santerre ne pouvait, conformément au Règlement 11 sur le transport des écoliers, soumettre des prix supérieurs à ceux qu'elle avait soumis en 1974;

16. en vertu du Règlement 11N sur le transport des écoliers, la Commission des transports du Québec peut augmenter les prix des contrats de transport pour l'année 1977-78 conformément aux articles dudit Règlement 11N sur la revision particulière de l'ajustement général de certains contrats;

17. la requête de votre requérante portant sur 10 véhicules, votre requérante produit avec la présente requête, le tout conformément à l'article 286.49 du Règlement 11 sur le transport des écoliers, des frais d'inscription de \$20 par véhicule, formant un total de \$200;

18. en vertu de la présente requête, la requérante, qui a eu des revenus de transport scolaire pour un montant total de \$163,302.95 pour l'année scolaire 1976-77, réclamera pour l'année scolaire 1977-78 une somme additionnelle d'environ \$30,000 laquelle devra être majorée de 7.9% pour l'augmentation prévue des coûts pour l'année 1977-78;

19. la requête de votre requérante est bien fondée en faits et en droit. par ces motifs, plaise à la Commission des transports:

recevoir la présente requête;  
déterminer les coûts d'opération de la requérante pour l'année 1976-77 conformément au Règlement 11 sur le transport des écoliers;  
modifier le prix des contrats de transport d'écoliers intervenus entre la requérante et la Commission Scolaire Régionale Charlevoix conformément aux dispositions du Règlement 11 sur le transport des écoliers;

Ajouter à ladite modification une augmentation de 7.9%, telle qu'établie par la Commission des transports du Québec en vertu d'une décision rendue conformément à l'article 286.47 du Règlement 11 sur le transport des écoliers;

Statuer sur les frais d'inscription au montant de \$200 déposés par la requérante avec la présente requête, le tout sans autres frais.

Rôle Q-14535

Q-201813-2-D

**LAPIERRE, AUGUSTIN**

(Décédé)

Etang-des-Caps

(Iles-de-la-Madeleine)

G0B 1J0

Requérant-cédant

Q-202891-1-A

**JEAN-MARIE LAPIERRE**

(Lapierre, Jean-Marie)

Héritier

Etang-des-Caps

(Iles-de-la-Madeleine)

G0N 1J0

Requérant-cessionnaire

Transfert de permis

Lapierre, Augustin demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Jean-Marie Lapierre (Lapierre, Jean-Marie), Héritier, le permis no Q-201813-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de Ile-du-Havre-Aubert 01-0105-SD.

Rôle Q-14539

21093-V 8-D TF

**L. BILODEAU & FILS LTEE**

Honfleur

(Bellechasse), (Qué.)

Requérant

La requérante demande l'autorisation de modifier ses tarifs pour le transport de volailles vivantes, en cages, de tous points de la province de Québec à tous points du Nouveau-Brunswick et retour.

Les nouveaux taux proposés sont les suivants:

1 mille à 200 milles	\$0.02 la livre ou \$0.07 la tête
200 à 300	\$0.02½ la livre ou \$0.08 la tête
300 à 400	\$0.02¾ la livre ou \$0.09 la tête
400 à 500	\$0.03¼ la livre ou \$0.10 la tête
500 à 600	\$0.03½ la livre ou \$0.11 la tête
600 et +	\$0.04¼ la livre ou \$0.12 la tête

et \$1.20 du mille parcouru

avec minimum de \$225.00

Vu l'urgence, la requérante demande l'application de l'article 2.58.1, pour déterminer la date de la mise en vigueur des nouveaux taux.

Rôle Q-14540

Q-301,614-1-D

**PAGE FARMS LTD.**

Qué.:

**DAY & ROSS LTD.**

1250, rue Borne

(Québec), (Qué.)

GIN 1M4

R.R. app. 1

Hartland

Carleton County

New Brunswick

Voiturier-remorqueur

et

M-14556-V-4-D

**DAY & ROSS LTD.**

Qué.:

1500, boul. Montarville

Boucherville

(Chambly), (Qué.)

J4B 5Y3

St. John

New Brunswick

Voiturier-roulier

Nouvelle demande

Transport par remorquage - contrat

La requérante, Page Farms Ltd., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs les remorques et semi-remorques de Day & Ross Ltd. détentrice du permis 14556-V, selon toutes les clauses dudit permis et, au surplus, Day & Ross Ltd, demande un permis de courtier en transport correspondant.

Rôle Q-14541  
21637-V-5-D

**MESSAGE TELEJET  
EXPRESS INC.**

800, rue St-Pierre  
Drummondville  
(Drummond), (Qué.)  
J2C 3X3

**Modification de permis (clause e)**

La requérante, Message Téléjet Express Inc., détentrice du permis 21637-V, et plus particulièrement de la clause e) qui se lit:

e) Transport restreint - longue distance - route restreinte - régulier -

e) De Sorel à Drummondville et retour, pour le transport de colis légers et d'une pesanteur maximale de 35 lb et limités aux marchandises décrites ci-dessous:

**Restrictions:**

1. les services ci-dessus ne seront donnés qu'avec des véhicules genre station wagon et camion d'une capacité maximale d'une tonne;

2. seules les catégories de marchandises suivantes seront transportées en vertu des clauses b), c), d) et e):

1 - Effets bancaires et tous documents utilisés dans l'échange normal entre les banques et les institutions financières, à l'exception du papier-monnaie et des pièces de monnaie;

2 - le courrier, les documents, la papeterie et le matériel de bureau et de comptabilité y compris les rubans magnétiques, cartes à perforer, etc.;

3 - le sang, le sérum, le matériel de laboratoire ainsi que le matériel et les articles ophtalmiques et optométriques, les remèdes, produits pharmaceutiques et vétérinaires;

4 - la papeterie et les imprimés; les épreuves, les plans et devis, les matrices et les films, les estampes, les plaques et les accessoires d'imprimerie, les disques cassettes, bobines, vidéotapes;

5 - les marchandises sèches et les échantillons de matériel;

6 - les accessoires et pièces d'automobiles et ampoules d'éclairage;

7 - les articles électroniques et pièces, les instruments de précision, bijouterie.

Pour ajouter St-Hyacinthe à ladite clause de telle manière qu'à l'avenir ladite clause e) se lise:

e) transport restreint - longue distance - route restreinte - régulier -

e) de Sorel et de St-Hyacinthe à Drummondville et retour, pour le transport de colis légers et d'une pesanteur maximale de 35 lb et limités aux marchandises décrites ci-dessous.

**Restrictions:**

1. Les services ci-dessus ne seront donnés qu'avec des véhicules genre station wagon et camion d'une capacité maximale d'une tonne;

2. seules les catégories de marchandises suivantes seront transportées en vertu des clauses b), c), d) et e):

1 - Effets bancaires et tous documents utilisés dans l'échange normal entre les banques et les institutions financières, à l'exception du papier monnaie et des pièces de monnaie;

2 - le courrier, les documents, la papeterie et le matériel de bureau et de comptabilité y compris les rubans magnétiques, cartes à perforer, etc.;

3 - le sang, le sérum, le matériel de laboratoire ainsi que le matériel et les articles ophtalmiques et optométriques, les remèdes, produits pharmaceutiques et vétérinaires;

4 - la papeterie et les imprimés; les épreuves, les plans et devis, les matrices et les films, les estampes, les plaques et les accessoires d'imprimerie, les disques, cassettes, bobines, vidéotapes;

5 - les marchandises sèches et les échantillons de matériel;

6 - les accessoires et pièces d'automobiles et ampoules d'éclairage;

7 - les articles électroniques et pièces, les instruments de précision, bijouterie.

**Nouvelle demande**

M. Jean Chamberland demande l'autorisation de donner le service de transport suivant:

transport restreint - remorquage seulement - contrat -

transport par remorquage pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe, Atlas Trucking Co. Ltd. détentrice du permis no 1332-V qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier.

La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle Q-14542  
Q-301,621-2-D

**CHAMBERLAND, JEAN**

8750, boul. St-Jean  
Trois-Rivières  
(St-Maurice), (Qué.)  
G9A 5E1  
Voiturier-remorqueur  
et  
M-1332-V-36-D

**ATLAS TRUCKING  
COMPANY LTD.**

5005, Irwin Avenue  
(ville LaSalle), (Qué.)  
H8N 2G9  
Voiturier-roulier

Rôle Q-14543  
Q-300,331-3-D (9290-V)  
**MCL MOTOR CARRIERS  
LIMITED**  
a/s FLYNN, RIVARD &  
ASS.  
2, av Chauveau  
C.P. 670 H.V.  
(Québec), (Qué.)  
G1R 4S6  
siège social:  
770, Stevenson Road South  
Oshawa, Ont.

Rôle Q-14544  
Q-600,364-2-D  
**DUCHESNE AUTO LOCATION  
LTEE**  
450 nord, boul. Dequen  
Alma  
(Lac-St-Jean) (Qué.)  
G8B 5P5

Rôle Q-14545  
Q-000,301-12-D  
(3423-A)  
**JEAN-MARC OUELLET ENR.**  
(Ouellet, Jean-Marc)  
795, chemin Sydenham  
Chicoutimi  
(Chicoutimi) (Qué.)  
G7H 2G9  
Requérante

Rôle Q-14546  
Q-100,262-2-D  
**AUTOBUS LAVAL LTEE**  
445, rue des Alégnis  
Beauport  
(Montmorency) (Qué.)  
G1C 4N4  
Partie requérante  
**COMMISSION SCOLAIRE  
REGIONALE ORLEANS  
COMMISSION SCOLAIRE  
REGIONALE JEAN TALON  
MINISTRE DES TRANSPORTS**  
Mises-en-cause

Modification de permis (droit additionnel à la clause a):  
La requérante désire ajouter à la clause a) de son permis 9290-V le droit additionnel suivant:

**Droit Additionnel:**  
En donnant le service autorisé par la clause a) de son permis, la détentrice aura le droit d'utiliser les services de cargos, bateaux et traversiers, conformément avec l'article 13-E de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

La clause a) du permis no 9290-V se lit présentement comme suit:  
a) Transport restreint - longue distance - rayon  
a) Pour le transport sur les routes de la province de Québec de véhicules moteurs, camions, automobiles et tous genres de véhicules sur roues, de la frontière Québec-Ontario aux points situés dans un rayon de quatre cents (400) milles de la cité de Montréal, et retour.

**Demande de permis:**  
La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'exercer les services suivants:

service 1:  
location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade  
service 2:  
location à long terme (plus d'un an) de véhicules de promenade

**Demande de transport saisonnier:**  
transport d'enfants de 5 à 8 ans de leur résidence aux écoles suivantes: Notre-Dame, André-Gagnon, Apostolique, Ste-Bernadette, du 1er septembre 1978 au 30 juin 1979 et dont la résidence ne se trouve pas sur le parcours desservi par les autobus desdites écoles dans la ville de Chicoutimi et retour.

**Requête en révision (article 11.286.49)**  
1. Le ou vers le mois d'août 1974, elle a soumis aux commissions scolaires régionales mises en cause, des prix pour le transport des écoliers pour les circuits ci-après mentionnés suivant les devis préparés par lesdites mises-en-cause;  
2. les soumissions de la requérante ont dûment été acceptées par les mises-en-cause;  
3. conformément au Règlement 11 sur le transport des écoliers, la requérante a démontré à la Commission des transports du Québec que le prix fixé dans chacune de ses soumissions correspondait aux coûts d'opération de chacun de ces véhicules pour l'année scolaire 1974-75 et la Commission des transports du Québec a approuvé lesdits prix, le tout tel qu'il appert d'une copie conforme des décisions rendues par le juge Samuel R. Altrows et m. le commissaire Germain J. Beaudry, les 11 et 14 juillet 1975 dans les dossiers Q-100011-D-1 et Q-100,041-D1-3, causes Q-1609-1736-1779, produites en liasse au soutien des présentes pour valoir comme ici récitées au long sous la cote R-1;  
4. aux termes d'un décision en date du 10 décembre 1975 portant le numéro MPE-522 dans une cause no M-1194 et le dossier 10000-P-1, la Commission des transports du Québec présidée par le juge Adolphe Prévost et m. le commissaire Louis Gravel, a fixé l'augmentation des prix de chacun des contrats pour l'année scolaire 1975-1976, pour la région no 3 où opère votre requérante, au taux de 11.13%;  
5. par une décision en date du 1er novembre 1976 portant le no MPE-584 dans une cause no M-17364 et le dossier no CM-10000-P-2-TF, la Commission des transports du Québec présidée par le juge Roland Bourret et messieurs les commissaires Louis Gravel et Luc Laliberté, a fixé l'augmentation des prix de chacun des contrats pour l'année scolaire 1976-77, pour la région no 3 où opère votre requérante, au taux de 11.8%;  
6. par une décision en date du 2 novembre 1977 portant le no QPE-1708-TF, dans une cause no M-25128 et le dossier no 10000-5-P-TF la Commission des transports du Québec présidée par le juge Louis-Philippe Bouchard et messieurs les commissaires Paul-Emile Dumas et Luc Laliberté, a fixé l'augmentation des prix de chacun des contrats pour l'année scolaire 1977-78, pour la région no 3 où opère votre requérante, au taux de 7.9%;

7. ces augmentations sont insuffisantes pour la requérante dans certains contrats et ne lui permettront pas de satisfaire aux augmentations de coût de la présente année;

8. la requérante a intérêt à ce que les prix de certains de ses contrats de transport d'écoliers pour l'année scolaire 1977-78 soient modifiés en tenant compte de ses dépenses pour l'année scolaire 1976-77 et ensuite majorés de 7.9% pour tenir compte de l'augmentation adjugée par la Commission des transports du Québec pour l'année scolaire 1977-78;

9. conformément aux dispositions de l'article 11.286.48 du Règlement 11 sur le transport des écoliers l'administrateur de la Commission des transports du Québec a fait parvenir à votre requérante un avis en date du 15 novembre 1977 spécifiant, entre autres, le délai pour former la présente demande de révision, le tout tel qu'il appert d'une copie conforme dudit avis de l'administrateur produit à l'appui des présentes pour valoir comme si ici réitéré au long sous la cote R-2;

10. conformément aux dispositions de l'article 11.286.64 du Règlement 11 sur le transport des écoliers, l'administrateur de la Commission des transports du Québec a prix de contrats de transport pour l'année scolaire 1977-78, en modifiant les prix de ces contrats tel que fixés par elle pour le transport effectué pendant l'année 1976-77 et en y ajoutant une augmentation égale au pourcentage fixé par elle dans sa décision QPE-1708-TF citée plus haut;

11. les circuits sur lesquels porte la présente requête sont:

No de circuit C.S.R. Orléans	Prix soumissionné et fixé 74-75	Prix fixé 77-78 (P.M.)
2	\$15,173.00	\$20,341.00
3	14,903.00	19,979.00
4	13,739.00	18,419.00
5	15,173.00	20,341.00
6	14,098.00	18,900.00
7	14,903.00	19,979.00
13	12,208.00	16,366.00
14	14,903.00	19,979.00
15	13,333.00	17,874.00
16	12,395.00	16,617.00
19	12,616.00	16,912.00
30	12,208.00	16,366.00
33	13,826.00	18,535.00
34	13,739.00	18,419.00
35	13,000.00	17,428.00
36	12,395.00	16,617.00
39	15,173.00	20,341.00
40	12,616.00	16,912.00
42	13,000.00	17,428.00
43	13,826.00	18,535.00
44	13,000.00	17,428.00
45	13,826.00	18,535.00
46	13,000.00	17,428.00
47	13,826.00	18,535.00
48	13,000.00	17,428.00
50	11,833.00	15,863.00
52	12,020.00	16,114.00
54	11,833.00	15,863.00
56	12,020.00	16,114.00
57	12,395.00	16,617.00
58	11,132.00	14,924.00
62	12,020.00	16,114.00
63	12,020.00	16,114.00
64	12,020.00	16,114.00
65	12,020.00	16,114.00
66	12,020.00	16,114.00
67	12,020.00	16,114.00
69	12,208.00	16,366.00
72	13,000.00	17,428.00
73	12,395.00	16,617.00
74	13,651.00	18,300.00
75	12,208.00	16,366.00
77	11,335.00	15,196.00
78	12,208.00	16,366.00
79	12,395.00	16,617.00
	12,020.00	16,114.00

No de circuit C.S.R. Orléans	Prix soumissionné et fixé 74-75	Prix fixé 77-78 (P.M.)
81	11,429.00	15,322.00
82	12,616.00	16,912.00
87	13,739.00	18,419.00
91	15,173.00	20,341.00
92	12,257.00	16,431.00
95	11,335.00	15,196.00
96	12,066.00	16,175.00
99	10,921.00	14,641.00
100	12,208.00	16,366.00
102	10,522.00	14,106.00
106	12,395.00	16,617.00
C.S.R. Jean-Talon		
21	12,208.00	16,366.00
23	12,616.00	16,912.00
24	12,616.00	16,912.00
25	13,333.00	17,874.00
26	14,366.00	19,259.00
27	10,657.00	14,286.00
46	13,651.00	18,300.00
69	12,020.00	16,114.00
71	11,833.00	15,863.00
72	11,833.00	15,863.00
73	12,395.00	16,617.00
86	12,717.00	17,048.00
87	14,630.00	19,612.00
88	11,424.00	15,314.00

12. conformément aux dispositions de l'article 11.286.49, votre requérante accompagne la présente requête des frais d'inscription de \$1,400.00, soit la somme de \$20.00 par véhicule au sujet duquel la révision est demandée;

13. aux termes de la présente requête, la requérante réclame pour l'année scolaire 1976-77 une modification du prix de ses contrats d'environ \$82,000.00, laquelle devra être augmentée de 7.9% selon le taux établi par la Commission des transports du Québec dans sa décision no QPE-1708-TF pour l'année scolaire 1977-78;

14. la requête de votre requérante est bien fondée en faits et en droit;

Par ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

accueillir la présente requête;

déterminer les coûts d'opération de la requérante conformément aux dispositions du Règlement 11 sur le transport des écoliers, pour l'année scolaire 1976-77;

modifier le prix des contrats visés par la présente requête pour l'année scolaire 1976-77;

ajouter au prix desdits contrats tels que modifiés, une augmentation de 7.9% pour ainsi fixer les prix desdits contrats pour l'année scolaire 1977-78;

et

statuer sur les frais d'inscription déposés par votre requérante avec la présente requête

le tout sans autres frais.

Transfert de permis:

Goulet, Adrien, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Jocelyn McNicoll (McNicoll Jocelyn) le permis Q-201476-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-51 L'Ouest du Saguenay.

Rôle Q-14547

Q-201476-2-D

**GOULET, ADRIEN**

83, rue Brassard

Jonquière, Qué.

G7X 5T1

Requérant-vendeur

Q-202887-1-A

**JOCELYN MCNICOLL**

(McNicoll, Jocelyn)

301 rue Châteauguay

Jonquière, Qué.

G7X 7A3

Requérant-acquéreur

Rôle Q-14551  
Q-502652-4-ADD  
**FORCIER, RENE**  
Rang Ste-Anne,  
St-François-du-Lac,  
(Yamaska), (Qué.)  
J0G 1M0

Rôle Q-14552  
Q-100,448-1-D  
**LES AUTOBUS DE  
DOLBEAU LTEE**  
247, 7e Avenue  
Dolbeau  
(Lac-St-Jean) (Qué.)  
G8L 1Y3  
Partie requérante  
**COMMISSION SCOLAIRE  
REGIONALE LOUIS-HEMON  
MINISTRE DES TRANSPORTS**  
Mis-en-cause

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, un permis additif pour le transport de la neige, dans la région 10, catégorie Artisan, pour la durée de la saison hivernale 1977-78, pour le compte de L.A. Hébert Ltée avec le camion suivant:

Véhicule: Chevrolet 1975  
Série no: CME75V151797  
Immatriculation: VR-36384-1977

Requête en révision 11.286.49:

La requérante expose respectueusement:

1. le 19 octobre et le 2 novembre 1977, la Commission des transports du Québec a entendu (*proprio motu*) une cause en ajustement général des contrats de transport écoliers de type exclusif pour l'année scolaire 1977-78;

2. le 2 novembre 1977, elle rendait une décision augmentant le prix des contrats de la région no 1 de 7.9%;

3. la requérante fait partie de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon et est incluse dans la région no 1;

4. la requérante demande une révision particulière de l'ajustement général pour l'année 1977-1978 pour les circuits qu'elle détient avec la Commission scolaire régionale Louis-Hémon:

circuit 27: Dolbeau

circuit 28: Dolbeau

circuit 29: Dolbeau

circuit 30: Dolbeau

5. l'augmentation consentie par la Commission des transports du Québec pour la région no 1, pour les contrats ci-haut mentionnés est insuffisante pour la requérante puisque cette dernière accuse pour l'exercice terminé le 30 juin 1977 une perte de \$25,811.00;

6. la requérante a besoin d'une indexation et d'une révision supérieure à l'indexation générale accordée par la Commission pour permettre le maintien des services existants;

7. la requérante dépose au soutien des présentes une somme de \$80.00 représentant les frais d'inscription de \$20.00 par véhicule;

8. la présente requête est bien fondée en fait et en droit;

pour ces motifs plaise à la Commission des transports du Québec:

accueillir la présente requête;

réviser la décision de l'ajustement général de la Commission pour les différents contrats ci-haut énumérés suivant la preuve qui sera faite lors de l'audition.

#### V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

#### AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS REGULIERS

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
QPV-973	16-12-77	Cause: Q-13100 CQ-00000A-P-8 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante CERTAINS DETENTEURS DE PERMIS DE TRANSPORT PAR VEHICULE-TAXI Mis en cause Q-201094-001 SENECHAL, ROGER	G.O.Q.	27-08-77	Demande de permis aéro- portuaire La Commission: déclare qu'il n'y a pas lieu de donner suite à l'avis <i>proprio motu</i>

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCR-2163	12-12-77	Q-200323-001 NADEAU, REJEAN Q-202161-001 LACROIX, JACQUES Q-202082-001 MIGNEAULT, ANDRE Q-200330-001 GAGNE, JEAN-MARIE Q-201235-001 SAVARD, EUCLIDE Q-200321-003 LEVESQUE, CONRAD Q-200608-001 PELLETIER, REGINALD Q-200900-001 THIBEAULT, GERARD-OMER Q-200615-001 DESROSIERS, VICTOR Q-202436-001 VIENS, JACQUES Q-202469-001 MIGNEAULT-CARRIER, MARIE-PAULE Q-200721-001 MIGNEAULT, LUC Q-201543-001 OUELLET, AURELIEN Q-202603-001 LAVOIE, FABIEN Q-200334-001 & 002 LEVESQUE, LIONEL Q-202620-001 GAGNE, LAUREAT Q-200898-001 GAGNE, LAUREAT Cause: Q-12411 Q-12413 8642-V-D-15 D-16 GOSSELIN EXPRESS LTEE	G.O.Q.	18-06-77	

## Modification de permis

La Commission:

modifie le permis de la partie requérante, connu comme la clause h) du permis no 8642-V, pour qu'il se lise désormais comme suit:

Transport restreint - longue distance - rayon

De Thetford Mines et Black Lake à tous les endroits situés dans la province de Québec, pour le transport de tentes roulottes et roulottes originant des usines d'Apalache Industries Ltd. et Les Produits Bellevue 1977 Inc. de Thetford Mines, avec remorques surbaissées, et retour avec roulottes avariées ou refusées.

Dans le cadre de ce permis, la détentrice est autorisée à utiliser les remorques et semi-remorques surbaissées en la possession légale de Les Produits Bellevue 1977 Inc. pour les fins du transport effectué pour cette compagnie.

QCR-2165	13-12-77	Cause: Q-9539 8961-V-D-1 CHRYSOSTOME, JEAN	G.O.Q.	04-12-76
----------	----------	--	--------	----------

## Modification de permis

La Commission:

1. accueille la demande telle qu'amendée;

2. annule les permis détenus par la partie requérante et qui se lisent comme suit:

Transport restreint - service local - contrat Rimouski-Est - et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites dudit endroit, pour le transport de marchandises pour le compte de Agence Maritime Inc., Imperial Oil Ltd. et Baie-Comeau Air Service.

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

De Rimouski-Est à tous les endroits situés dans un rayon de trente milles dudit endroit, et retour pour le transport de marchandises pour le compte de Agence Maritime Inc. et Imperial Oil Ltd.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De la gare des chemins de fer nationaux du Canada, de Rimouski au bureau de poste de Mont-Joli pour le transport de courrier, pour le compte de Canadien National Express.

3. autorise la délivrance des permis qui suivent:

Transport général - service local -

Rimouski et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville.

Restriction:

Pour l'utilisation de ce service le détenteur ne peut utiliser qu'un nombre maximal de trois véhicules, dont l'un sera d'une capacité maximale de quatre tonnes et les deux autres d'une capacité maximale de trois tonnes chacun.

Transport général - longue distance - rayon -

De Rimouski à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles de ladite ville, et retour.

Restriction:

Pour l'utilisation de ce service le détenteur ne peut utiliser qu'un nombre maximal de trois véhicules, dont l'un sera d'une capacité maximale de quatre tonnes et les deux autres d'une capacité maximale de trois tonnes chacun.

4. fixe les taux et tarifs tels que déposés.

QCR-2166	13-12-77	Cause: Q-13014 Q-301, 529-1-D GARIEPY, ANDRE	G.O.Q.	13-08-77	Demande de permis Rejetée
QCR-2167	14-12-77	Cause: Q-12959 11505-V-2-D LES TRANSPORTS A: LAROUCHE INC.	G.O.Q.	06-08-77	

Modification de permis

La Commission:

1. accueille la demande de la partie requérante

2. modifie le permis connu comme la clause d) du permis 11505-V pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

Entre les gares de Québec, Jonquières, Chambord, Roberval, St-Prime et St-Félicien, pour le transport de marchandises pour le compte de La Cie des Chemins de Fer Nationaux

3. fixe les taux et tarifs tels que déposés.

QCR-2170	16-12-77	Cause: Q-11846 20913-V-D-2 MARCOTTE, LAURENT	G.O.Q.	21-05-77	
----------	----------	--	--------	----------	--

Modification de permis

La Commission:

1. accueille la demande de la partie requérante;

2. modifie les permis de la partie requérante, connus comme les clauses e), f) et g) de son permis numéro 20913-V en y substituant dans lesdits permis le nom de Chibougamau Lumber Ltée de St-Prime, Roberval par celui de Donohue St-Félicien inc., de St-Félicien comté de Lac-St-Jean.

QCR-2171	19-12-77	Cause: Q-8977 24975-V-D-2 BILODEAU, CLEMENT	G.O.Q.	23-10-76	Modification de permis Rejetée
QCR-2172	19-12-77	Cause: Q-12718 7536-V-3-D LACHANCE, JACQUES	G.O.Q.	16-07-77	Demande de permis Rejetée
QCS-1460	13-12-77	Causes: Q-12805 Q-12807 Q-12809 Q-12810 Q-12811 17396-V-D-5 à D-9 incl RICHELIEU MILK TANKERS INC.	G.O.Q.	23-07-77	Demande de permis Rejetée
QCS-1461	13-12-77	Cause: Q-12827 12238-V-D-6 ROBERVAL EXPRESS LTEE	G.O.Q.	30-07-77	

Modification de permis

La Commission:

1. accueille la demande de la partie requérante telle qu'amendée

2. autorise la délivrance du permis comme suit:

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat - véhicules isothermes -  
De la frontière Québec - Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette), pour le transport par véhicules isothermes, de viandes, viandes suspendues, charcuterie, produits de salaison, oeufs, beurre, fromage, margarine, crème végétale, substituts de ces produits, produits de salaison cuits, fumés ou en conserve, graisses végétales et substituts, fruits et légumes congelés, pour le compte de Canada

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Packers Limited pour fins de transbordement aux camionneurs autorisés à donner le service de distribution sur le territoire concerné à Montmagny, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Carleton, Newport, Chandler et Gaspé et retour avec marchandises avariées ou refusées.					
QCS-1462	13-12-77	Cause: Q-12280 26005-V-2-D LES ENTREPRISES PROULX & MORIN INC.	G.O.Q.	11-06-77	
Demande de permis La Commission: 1. accueille la demande de la partie requérante; 2. autorise la délivrance du permis qui suit: Transport restreint - territoire - contrat - De tout point à tout point à l'intérieur d'un rayon de 50 milles de Montmagny, incluant la ville de Montmagny, à l'exclusion des endroits situés sur la rive nord du St-Laurent pour le transport par fardier de véhicules et d'équipements lourds pour le compte de Les Fondations Guy Morin Inc., Jean-Guy Proulx et Ulric Proulx. Conditions: Ce permis est valable tant et aussi longtemps que MM. Jean-Guy Proulx, Guy Morin et Ulric Proulx soient les actionnaires majoritaires de la détentrice et que M. Guy Morin soit l'actionnaire majoritaire de Les Fondations Guy Morin Inc.					
QCS-1463	14-12-77	Cause: Q-12433 26065-V-1-D LES ENTREPRISES SECTONEL INC.	G.O.Q.	18-06-77	
Demande de permis La Commission: 1. accueille la demande de la partie requérante; 2. autorise la délivrance du permis qui suit: Transport restreint - longue distance - rayon De St-Bruno (Lac-St-Jean) et Jonquière à tous les points situés dans un rayon de 400 milles des limites desdites municipalités, pour transporter par véhicules spécialement agencés, des maisons sectionnelles, modules, maisons préfabriquées, sections de maisons préfabriquées et tirer des roulottes et maisons mobiles originant de Les Chaumières du Lac Inc., Les Maisons Sectionnelles Perron Inc., Habitations Usitec Inc. et Domicilex Inc.					
QCV-10038	06-12-77	Cause: Q-10818 Q-505965-D-1 EXCAVATION HENRI COUTURE ENR. Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 03 INC. Intervenante	G.O.Q.	26-02-77	
Demande de permis E-3 La Commission: 1. accueille en partie la demande de la partie requérante; 2. autorise la délivrance d'un permis de camionnage en vrac, en faveur de Excavation et Transport Henri Couture Enr., dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de la neige et de la glace.					
QCV-10040	08-12-77	Causes: Q-5911 Q-5912 Q-504333-D-001 D-002 VADNAIS & VADNAIS Requérants L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 01 INC. Intervenante	G.O.Q.	04-10-75	

Demande de permis région 1

La Commission:

rejette pour défaut de comparaître la demande de la partie requérante.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-10042	13-12-77	Causes: Q-12439 Q-12440 Q-12442 Q-12443 Q-12444 Q-503309-6-D à 10-D incl. TOUZIN, ERNEST Requérant-cédant Q-506114-2-D ERNEST TOUZIN INC. Requérant-cessionnaire L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante	G.O.Q.	18-06-77	Transfert de permis Rejetée
QCV-10043	13-12-77	Causes: Q-12832 à Q-12385 incl. Q-506121-1-D à 4-D incl. RUSSELL TAYLOR & FILS INC. Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 03 INC. Intervenante	G.O.Q.	18-06-77	

Demande de permis E-3

La Commission:

1. accueille la demande de la partie requérante;
2. autorise, dans les causes Q-12382 Q-12383 Q-12384 et Q-12385 la délivrance de permis de camionnage en vrac, dans la région 03, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières faisant partie des groupes 1 et 5 du paragraphe b) de l'article 12.1 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac.
3. révoque et annule les permis numéros Q-502334-D-1 Q-502334-D-2 Q-502334-D-3 et Q-502334-D-4 détenus par M. Russell Taylor.

QCV-10044	13-12-77	Cause: Q-13152 Q-502942-2-DS LAVOIE, LAURIER Requérant-cédant Q-501835-5-DS COTE, CONRAD Requérant-cessionnaire	Le Quo- tidien	27, 28, 29- 06-77	Transfert de permis Désistement
QCV-10047	15-12-77	Cause: Q-10965, Q-8002 Q-8003 Q-505672-D-3 AUDET GILLES Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DU COMTE DE DORCHESTER INC. Intervenante	G.O.Q.	19-03-77	

Demande de révision de décision

La Commission:

1. révoque la confiscation des cautionnements décrétée par la décision QCV-8295 du 11 janvier 1977;
2. autorise en faveur de la partie requérante dans chacune des affaires Q-8002 Q-8003, la délivrance de permis de camionnage en vrac catégorie Entrepreneur, pour la région 3, pour le transport des matières suivantes;
  1. sable, terre, gravier, pierre et béton bitumineux;
  2. le sel (chlorure de sodium) et la calcium (chlore et calcium) destinés à l'entretien des chemins d'hiver;
  3. la neige et la glace;
  4. les matériaux utilisés lors de la construction et l'entretien des chemins publics;
  5. les produits résultant d'une démolition;
  8. la tourbe a gazon.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-10049	15-12-77	Cause: Q-11538 Q-500152-D-002 DIONNE, MARIO Requérant-cédant Q-506057-D-001 MIGNAULT, GILLES Requérant-cessionnaire L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 01 INC. Intervenante	G.O.Q.	07-05-77	

Transfert de permis

La Commission:

1. rejette la demande des parties cédante et cessionnaire;
2. révoque le permis numéro Q-500152-D-001 détenu par la partie cédante M. Mario Dionne.

QCV-10061	16-12-77	Cause: Q-13460 Q-503526-3-P J.P. DOYON LTEE	G.O.Q.	17-09-77	
-----------	----------	---	--------	----------	--

Révision de décision

La Commission:

1. rejette la demande de la partie requérante;
2. maintient la décision QCV-9592, annulant à toutes fins que de droit les permis numéros Q-503526-D-1 et D-2 détenu par J.P. Doyon Ltée.

#### AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS SAISONNIERS

QPV-971-S	16-12-77	Cause: Q-14362 Q-000485-3-DS POIRIER, REJEAN	Le Devoir	14, 15, 16- 11-77	
-----------	----------	--	-----------	----------------------	--

Demande de permis saisonnier

La Commission:

accueille la requête;  
autorise la délivrance, en faveur du requérant, d'un permis de transport saisonnier, expirant le 30 juin 1978, autorisant les services de transport suivants:

Service 1: Transport des étudiants de la polyvalente Esdras-Minville, le midi, de Grande-Vallée à Petite-Anse, Cloridorme et St-Yvon, et retour;

Service 2: Transport des étudiants de la polyvalente de Gaspé et du CEGEP de Gaspé, les vendredi et dimanche soirs, de Gaspé à St-Yvon, Cloridorme, Petite-Anse, Pointe-Frégate, Petite-Vallée, Anse à Mercier, et retour.

Statue que la présente décision devient exécutoire le 16 décembre jusqu'au 30 juin 1978.

#### SEANCES — FIXATIONS DE TAUX ET TARIFS

QS-2279-TF	13-12-77	Cause: Q-14408-S Q-000264-14-MTF (3281-A) AUTOCARS THETFORD INC.	La Tribune	7, 8, 9 11-77	Modification de tarifs Accordée
------------	----------	--	------------	------------------	------------------------------------

#### AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS AUTRES

QCV-10046-SO	14-12-77	Cause: QSO-14094 Q-501994 HARDY, JEAN-GUY Intimé COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant	G.O.Q.	05-11-77	
--------------	----------	--	--------	----------	--

Suite à un avis de sommation,

La Commission:

déclare qu'il n'y a pas lieu de modifier, suspendre ou révoquer le permis de la partie intimée.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QL-625-SO	14-12-77	Cause: QSO-14093 Q-600099 RAYMOND PLOURDE AUTO Intimée COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante	G.O.Q.	05-11-77	

Suite à un avis de sommation,

La Commission:

déclare qu'il n'y a pas lieu de modifier, suspendre ou révoquer le permis de la partie intimée.

## SEANCES — PERMIS REGULIERS

QPT-3915	16-11-77	Cause: Q-13860 Q-200,023-3-D GAGNON, ROGER Requérant-cédant Q-202,800 BOULIANE, ROCH Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 9556	15-10-77	Transfert de permis A-51 Accordée
QPT-4051	28-11-77	Cause: Q-13988 Q-201223-2-D TREMBLAY, NIL Requérant-cédant Q-202828-1-A THIBODEAU, LAURENT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 10028	29-10-77	Transfert de permis A-52 Accordée
QPT-4053	19-09-77	Cause: Q-13075 Q-201416-2-D CANTIN, GUY Requérant-cédant Q-202761 ROY, JEAN-MARIE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7973	20-08-77	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-4061	02-12-77	Cause: Q-14037 Q-202541-2-D DUHAMEL, GERALD Requérant-cédant Q-202380-6-A GRISE, ANDRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 10200	05-11-77	Transfert de permis A-29 Accordée
QPT-4062	05-12-77	Cause: Q-13738 Q-201643-3-D BOUCHARD, MARCEL Requérant-cédant Q-202812-1-A GAGNON, GAETAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 9368	08-10-77	Transfert de permis A-27 Accordée
QPT-4066	13-12-77	Cause: Q-14098 Q-202131-2-D LACHANCE, MICHEL Requérant-cédant Q-202852-1-A BOISSONNEAULT, GEORGETTE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 10450	12-11-77	Transfert de permis A-36 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPT-4073	14-12-77	Cause: Q-14284 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-201928-4-P THIBAULT, DARIUS Intimé	G.O.Q. 10999	26-11-77	Annulation de permis Accordée
QPT-4074	14-12-77	Cause: Q-14065 Q-201556-2-D BELANGER, REAL	G.O.Q.	12-11-77	Suppression totale de permis Accordée
QPT-4075	14-12-77	Cause: Q-14095 Q-202319-6-D DUHAMEL, RICHARD	G.O.Q. 10449	12-11-77	Suppression totale de permis Accordée
QPT-4076	14-12-77	Cause: Q-14256 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant Q-202535-3-P GAGNON, ALIDAS Intimé	G.O.Q. 10998	26-11-77	
Annulation de permis 1. annule le permis Q-202535-D-2 détenu par Alidas Gagnon; 2. rejette la requête en ce qui concerne la région la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière;					
QPT-4077	14-12-77	Cause: Q-14096 Q-202434-3-D DUHAMEL, RONALD	G.O.Q. 10450	12-11-77	Suppression totale de permis Accordée
QPT-4078	15-12-77	Cause: Q-14325 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-200666-5-P CLOUTIER, MME MICHELINE H. Intimé	G.O.Q. 11163	03-12-77	Annulation de permis D-1 Accordée
QCR-2144	30-11-77	Cause: Q-14250 10825-V-2-DS ENTREPOT FRONTENAC INC. FRONTENAC WAREHOUSE INC.	Le Devoir	20, 21, 22- 11-77	Transfert d'actions et chan- gement de contrôle Accordée
QCR-2157	06-12-77	Cause: Q-13934 14489-V-2-D ALARIE ET FILS INC. Requérant-cédant 25896-V-2-A ROBERT PRATTE INC. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 10023	29-10-77	Transfert de permis Accordée
QCR-2162	12-12-77	Cause: Q-13926 3133-V-1-D BOUCHARD, PHILIPPE (décédé) et Q-301,547-1-A TREMBLAY-BOUCHARD MARGUERITE (légataire universelle)	G.O.Q. 9755	22-10-77	

Transfert de permis (transmission par décès)

Accordée

Voir annexe

camion 3 tonnes	\$22 l'heure
camion 5 tonnes	\$25 l'heure
camion 7 tonnes	\$29 l'heure
tout camion	\$ 1 du mille parcouru

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCR-2164	12-12-77	Cause: Q-14206 Q-300,056-1-DS GRENON, RAOUL Requérant-cédant Q-301,595-1-A TREMBLAY-GRENON, ROSE-HELENE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	27, 28, 29-10/77	Transmission par décès Accordée
QCR-2168	14-12-77	Cause: Q-14105 15720-V-3-D BELAND, NORMAND	G.O.Q. 10450	12-11-77	Modification de permis Accordée
QCR-2169	15-12-77	Cause: Q-14081 Q-300228-4-D (5840-V) LA MAURICIE TRANSPORT INC.	G.O.Q. 10448	12-11-77	Demande de permis Accordée
QCS-1429	14-11-77	Cause: Q-13252 Q-301,540-2-D HALLE, MAURICE Voiturier-remorqueur 15957-V GERARD NOLIN (1975) LTEE et 1930-V PROVOST CARTAGE INC. Courtiers en transport Requérants conjoints	G.O.Q. 8574	10-09-77	Demande de permis de courtier Haulaway Accordée Annule le permis Q-301540-1-S émis le 24-08-77.
QCS-1466	15-12-77	Cause: Q-14106 23353-V-3-D ARSENAULT, ADHEMAR S.	G.O.Q. 10451	12-11-77	Modification de clause Accordée
QCV-9768	22-11-77	Cause: Q-13841 Q-500902-2-D DROUIN, NOEL Requérant-cédant Q-506216-1-D LECLERC, GASTON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 9553	15-12-77	Transfert de permis E-3 Accordée
QCV-9776	28-11-77	Cause: Q-13947 Q-504070-3-D JULES & RENAUD GOSSELIN Requérant-cédant Q-506226-1-D GOSSELIN, RENAUD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 10024	29-10-77	Transfert de permis région 9 Accordée
QCV-9782	30-11-77	Cause: Q-13972 Q-504747-2-DS FORTIN, NORMAND Requérant-cédant Q-506223-1-DS CONSTRUCTION NORFOR INC. Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	22, 23, 24/09/77	Transfert de permis région 2 Accordée
QCV-9798	06-12-77	Cause: Q-14276 Q-503937-2-DS CARLE, REJEAN Requérant-cédant Q-506251-1-DS DIAMOND, ROGER Requérant-cessionnaire	Le Nouvelliste	31/10 et 1-11/77	Transfert de permis A-4 Accordée
QCV-9799	06-12-77	Cause: Q-14275 Q-505526-2-DS THIBAUT, GASTON Requérant-cédant Q-501166-4-DS NORMAND, ERNEST Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	8, 9, 10-11/77	Transfert de permis région 1 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-10052	16-12-77	Cause: Q-14312 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502300-5-P LAFLEUR, SERGE Intimé	G.O.Q. 11160	03-12-77	Annulation de permis D-2 et D-3 Accordée
QCV-10053	16-12-77	Cause: Q-14293 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500050-4-P LACHANCE, REAL Intimé	G.O.Q. p. 10999	26-11-77	

## Révision de décision

La Commission:

révise la décision QV-1861 du 7 août 1974, la décision QV-1862 du 7 août 1974 et la décision QCV-1555 du 28 novembre 1974 en y remplaçant la catégorie Artisan par celle d'Entrepreneur.

QCV-10054	15-12-77	Cause: Q-14315 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500493-5-P GAUDREAU, ANTOINE Intimé	G.O.Q. p. 11161	03-12-77	
-----------	----------	--	--------------------	----------	--

## Révision de décision

La Commission:

révise la décision QCV-983, du 8 août 1974 et la décision QCV-1343 du 9 octobre 1974, de façon à ce qu'on y lise dorénavant: de catégorie Entrepreneur au lieu de catégorie Artisan

QCV-10055	15-12-77	Cause: Q-14314 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502085-2-P BROCHU, CLAUDE Intimé	G.O.Q. p. 11161	03-12-77	Annulation de permis Accordée
QCV-10056	15-12-77	Cause: Q-14318 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500424-3-P CAUX, YVON Intimé	G.O.Q. p. 11162	03-12-77	

## Révision de décision

La Commission:

révise la décision QCV-968 du 8 août 1974 et la décision QCV-1119 du 25 septembre 1974, de façon à ce qu'on y lise dorénavant: de catégorie Entrepreneur au lieu de catégorie Artisan

QCV-10057	15-12-77	Cause: Q-14319 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500483-3-P DALLAIRE, JEAN-YVES Intimé	G.O.Q. p. 11163	03-12-77	
-----------	----------	--	--------------------	----------	--

## Révision de décision

La Commission:

révise la décision QCV-4777 du 8 août 1974 et la décision QCV-2004 du 3 décembre 1974, de façon à ce qu'on y lise dorénavant: de catégorie Entrepreneur au lieu de catégorie Artisan.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-10058	15-12-77	Cause: Q-14320 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500175-6-P LANDRY, LUCIPPE Intimé	G.O.Q. p. 11163	03-12-77	
Révision de décision La Commission: révise la décision QCV-824 du 7 août 1974, la décision MCV-838 du 7 août 1974 et la décision QCV-1581 du 3 décembre 1974, de façon à ce qu'on y lise dorénavant: de catégorie Entrepreneur au lieu de catégorie Artisan.					
QCV-10059	15-12-77	Cause: Q-14313 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503328-8-P BOUCHARD, LEOPOLD Intimé	G.O.Q. p. 11161	03-12-77	Annulation de permis D-1 Accordée
QCV-10060	15-12-77	Cause: Q-14316 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503683-4-P TREMBLAY, LAURENT Intimé	G.O.Q. p. 11162	03-12-77	Annulation de permis D-2 Accordée
QCV-10062	15-12-77	Cause: Q-14311 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-501236-5-P GIGUERE, RENE Intimé	G.O.Q. p. 11160	03-12-77	

Révision de décision  
La Commission:  
révise la décision QCV-4744-CSA (1975) du 7 octobre 1975 et la décision QCV-6212 du 27 janvier 1976, de façon à ce qu'on y lise dorénavant: de catégorie Entrepreneur au lieu Artisan.

## SEANCES — PERMIS TEMPORAIRES

QT-277	08-12-77	Cause: Q-14464-I Q-300,320-26-SI (8642-V) GOSSELIN EXPRESS LTEE			Demande de permis temporaire <i>instantier</i> Accordée Ce permis est valide du 08-12-77 au 12-12-77 incl.
QT-280	12-12-77	Cause: Q-14486-I Q-501466-4-SI PELLETIER, JEAN-PAUL			Demande de permis temporaire <i>instantier</i> Accordée Ce permis est valide du 13-12-77 au 27-12-77.
QT-282	14-12-77	Cause: Q-14441-I 23471-V-7-SI TRANSPORT FAFARD INC./ FAFARD TRANSPORT INC.			Demande de permis temporaire <i>instantier</i> Rejetée

## SEANCES — PERMIS SAISONNIERS

No de la décision	Date	* Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPV-974-S	19-12-77	Cause: Q-14519 Q-000416-3-DS (3749-A) VALLEE, GERMAIN	Journal de Québec	29-30-11 01-12-77	
Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis est valide à partir du 16e jour de cette parution jusqu'au 30 avril 1978.					

## SEANCES — PERMIS ADDITIFS

QS-2258	23-11-77	Cause: Q-14303 à Q-14310-S Q-502621-38-ADD à Q-502621-45-ADD incl. ROCH ROY TRANSPORT LTEE	Journal de Québec	10, 11, 12- 11/77	Demande de permis spécial additif Accordée Cette décision devient exécutoire le 23-11-77 au 23-04-78.
QS-2262	24-11-77	Cause: Q-14162-S Q-505083-3-ADD BRETON, SERGE			Demande de permis spécial additif Ce permis est valide du 24-11-77 au 15-03-78

## SEANCES — PERMIS DE PRODUITS NOMMES

MPN-3163	07-11-77	Cause: M-24831 M-400841-PN-1 C I L AMMUNITION INC.			Demande de permis Rejetée
MPN-3164	07-11-77	Cause: M-24832 M-400841-PN-2 C I L AMMUNITION INC.			Demande de permis Rejetée
MPN-3341	25-10-77	Cause: M-26026 M-400016-PN-2 VACHON, Roland			Demande de permis Accordée Du 25 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3342	25-10-77	Cause: M-26027 M-401007-PN-1 FAULKNER, Scott C.			Demande de permis Accordée Du 25 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3343	25-10-77	Cause: M-26028 M-400063-PN-3 MARTIN, Arthur G.			Demande de permis. Accordée Du 25 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3344	25-10-77	Cause: M-26029 M-401003-PN-1 SLIM LINE TRUCKING CO.			Demande de permis. Accordée Du 25 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3345	25-10-77	Cause: M-26030 M-401003-PN-2 SLIM LINE TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 25 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3350	25-10-77	Cause: M-26215 M-401000-PN-1 TANNER TRUCKING & PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 25 octobre 1977 au 31 mars 1978

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-3351	27-10-77	Cause: M-26216 M-400290-PN-10 DAVIDSON, Roy Jack			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3352	27-10-77	Cause: M-26217 M-401004-PN-1 STOUTAMYER, Carroll			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3353	27-10-77	Cause: M-26218 M-400650-PN-6 J & J PROPERTIES INC.			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3354	27-10-77	Cause: M-26219 M-400650-PN-7 J & J PROPERTIES INC.			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3355	27-10-77	Cause: M-26220 M-400650-PN-8 J & J PROPERTIES INC.			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3356	27-10-77	Cause: M-26221 M-400650-PN-9 J & J PROPERTIES INC.			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3357	27-10-77	Cause: M-26222 M-400650-PN-10 J & J PROPERTIES INC.			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3358	27-10-77	Cause: M-26223 M-400792-PN-1 B & P PRODUCE			Demande de permis Rejetée
MPN-3359	27-10-77	Cause: M-26224 M-400463-PN-2 IKE CHESTNUT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
MPN-3360	27-10-77	Cause: M-26225 M-400428-PN-2 ZEIGLER, HORACE S.			Demande de permis Rejetée
MPN-3361	27-10-77	Cause: M-26226 M-400428-PN-3 ZEIGLER, HORACE S.			Demande de permis Rejetée
MPN-3362	27-10-77	Cause: M-26227 M-400888-PN-1 MAYER, THOMAS			Demande de permis Rejetée
MPN-3363	27-10-77	Cause: M-26228 M-400900-PN-1 GENTLE, HERBERT			Demande de permis Rejetée
MPN-3364	27-10-77	Cause: M-26229 M-400900-PN-2 GENTLE, HERBERT			Demande de permis Rejetée
MPN-3365	27-10-77	Cause: M-26230 M-400116-PN-2 GUEDESSE, LEO			Demande de permis Rejetée
MPN-3366	27-10-77	Cause: M-26251 M-400881-PN-1 BREWER, EARL G.			Demande de permis Rejetée
MPN-3367	27-10-77	Cause: M-26252 M-400881-PN-2 BREWER, EARL G.			Demande de permis Rejetée
MPN-3368	27-10-77	Cause: M-26253 M-400437-PN-2 CATLETTE, CHARLES JACKSON			Demande de permis Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-3369	27-10-77	Cause: M-26254 M-400811-PN-1 R & R TRUCKING			Demande de permis Rejetée
MPN-3370	27-10-77	Cause: M-26255 M-400195-PN-3 JOHNS, DAVID B.			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3371	27-10-77	Cause: M-26256 M-400870-PN-1 MARION DIST			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3372	27-10-77	Cause: M-26257 M-400065-PN-2 MARTIN, LANDIS C.			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3373	27-10-77	Cause: M-26258 M-400599-PN-3 PERO, ALBERT L.			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3374	31-10-77	Cause: M-26259 M-400023-PN-19 E & F TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 31 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3375	31-10-77	Cause: M-26260 M-400996-PN-1 PLANE, D.W.			Demande de permis Accordée Du 31 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3376	31-10-77	Cause: M-26261 M-400984-PN-1 MARTIN, ROY W.			Demande de permis Accordée Du 31 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3377	31-10-77	Cause: M-26262 M-400905-PN-2 RYDER TRUCK RENTAL LTD.			Demande de permis Accordée Du 31 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3378	01-11-77	Cause: M-26263 M-400044-PN-14 BURKHOLDER, RAY D.			Demande de permis Accordée Du 1 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3379	01-11-77	Cause: M-26264 M-401011-PN-1 COLONIAL REFRIGERATED TRANSPORTATION INC.			Demande de permis Accordée Du 1 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3380	01-11-77	Cause: M-26265 M-401011-PN-2 COLONIAL REFRIGERATED TRANSPORTATION INC.			Demande de permis Accordée Du 1 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3381	02-11-77	Cause: M-26266 M-401012-PN-1 WITHERSPOON, LARRY E.			Demande de permis Accordée Du 2 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3382	02-11-77	Cause: M-26267 M-401013-PN-1 MOORE & MOORE TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 2 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3383	02-11-77	Cause: M-26268 M-400134-PN-12 DAVES CATTLE CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 2 novembre 1977 au 31 mars 1978

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-3384	02-11-77	Cause: M-26269 M-400315-PN-6 FOUST, JAMES A.			Demande de permis Accordée Du 2 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3385	02-11-77	Cause: M-26270 M-400315-PN-7 FOUST, JAMES A.			Demande de permis Accordée Du 2 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3386	02-11-77	Cause: M-26471 M-400316-PN-4 SHIRER, CARLISLE J.			Demande de permis Accordée Du 2 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3387	02-11-77	Cause: M-26472 M-400316-PN-5 SHIRER, CARLISLE J.			Demande de permis Accordée Du 2 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3388	04-11-77	Cause: M-26473 M-400863-PN-2 WALKER, ERSLE MUSE			Demande de permis Accordée Du 4 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3389	04-11-77	Cause: M-26474 M-400024-PN-34 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 4 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3390	04-11-77	Cause: M-26475 M-400024-PN-35 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 4 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3391	04-11-77	Cause: M-26476 M-400975-PN-2 HENDERSHOT, VICTOR G.			Demande de permis Accordée Du 4 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3392	14-11-77	Cause: M-26477 M-401020-PN-1 M & T TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3393	18-11-77	Cause: M-26478 M-400025-PN-4 R.C. BARSTOW TRUCKING CO INC.			Demande de permis Accordée Du 18 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3394	07-11-77	Cause: M-26479 M-401016-PN-1 A & F PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 7 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3395	08-11-77	Cause: M-26480 M-400428-PN-4 ZEIGLER, HORACE S.			Demande de permis Accordée Du 8 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3396	08-11-77	Cause: M-26481 M-400401-PN-4 DOUDRICK, CHARLES JAMES			Demande de permis Accordée Du 8 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3397	14-11-77	Cause: M-26482 M-401015-PN-1 J.W.T. PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3398	14-11-77	Cause: M-26483 M-400309-PN-83 W.D.W. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3399	14-11-77	Cause: M-26484 M-400309-PN-84 W.D.W. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-3400	14-11-77	Cause: M-26485 M-400309-PN-85 W.D.W. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3401	14-11-77	Cause: M-26486 M-400309-PN-86 W.D.W. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3402	14-11-77	Cause: M-26487 M-400309-PN-87 W.D.W. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3403	14-11-77	Cause: M-26488 M-400309-PN-88 W.D.W. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3404	14-11-77	Cause: M-26489 M-400309-PN-89 W.D.W. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3405	14-11-77	Cause: M-26490 M-400309-PN-90 W.D.W. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3406	14-11-77	Cause: M-26581 M-400309-PN-91 W.D.W. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3407	14-11-77	Cause: M-26582 M-400309-PN-92 W.D.W. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3408	14-11-77	Cause: M-26583 M-400319-PN-2 J & M TRANSPORTS			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3409	14-11-77	Cause: M-26584 M-401010-PN-1 P & J O'NEIL TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3410	14-11-77	Cause: M-26585 M-401006-PN-1 SELLERS, BETTY R.			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3411	14-11-77	Cause: M-26586 M-400997-PN-1 WAGNER PAVING CO.			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3412	14-11-77	Cause: M-26587 M-400997-PN-3 WAGNER PAVING CO.			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3413	14-11-77	Cause: M-26588 M-400967-PN-1 NAYLOR, GLEADOUS			Demande de permis Rejetée
MPN-3414	14-11-77	Cause: M-26589 M-400781-PN-1 LEE, RONALD H.			Demande de permis Rejetée
MPN-3415	10-11-77	Cause: M-26590 M-401014-PN-1 JAMES E. CRAFT TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 10 novembre 1977 au 31 mars 1978

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-3416	14-11-77	Cause: M-26591 M-400525-PN-3 TRY COUNTY TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3417	14-11-77	Cause: M-26592 M-401001-PN-1 BLACKWELL, BILLY			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3418	14-11-77	Cause: M-26593 M-401008-PN-1 CRYSTAL FARMS INC.			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3419	14-11-77	Cause: M-26594 M-400626-PN-3 GATLIN, STEVE			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3420	18-11-77	Cause: M-26595 M-401023-PN-1 HODGE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 18 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3421	18-11-77	Cause: M-26596 M-401023-PN-2 HODGE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 18 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3422	18-11-77	Cause: M-26597 M-401023-PN-3 HODGE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 18 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3423	18-11-77	Cause: M-26598 M-401019-PN-1 A & T TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 18 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3424	18-11-77	Cause: M-26599 M-400116-PN-3 GUEDESSE, LEO W.			Demande de permis Accordée Du 18 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3425	18-11-77	Cause: M-26600 M-400408-PN-6 GRAY, NATHANIEL			Demande de permis Accordée Du 18 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3426	17-11-77	Cause: M-26771 M-400275-PN-7 FENNELL, J.A. & LEE A.			Demande de permis Accordée Du 17 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3427	17-11-77	Cause: M-26772 M-400275-PN-8 FENNELL, J.A. & LEE A.			Demande de permis Accordée Du 17 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3428	18-11-77	Cause: M-26773 M-400942-PN-1 PATRICK SERVICES INC.			Demande de permis Rejetée
MPN-3429	18-11-77	Cause: M-26774 M-401025-PN-1 GEMINI TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 18 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3430	18-11-77	Cause: M-26775 M-401025-PN-2 GEMINI TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 18 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3431	18-11-77	Cause: M-26776 M-401024-PN-1 BAILEY EUSCEBIOS TURNAGE			Demande de permis Accordée Du 18 novembre 1977 au 31 mars 1978

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-3432	21-11-77	Cause: M-26777 M-400487-PN-2 ASHBURN, ERNEST CECIL			Demande de permis Accordée Du 21 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3433	24-11-77	Cause: M-26778 M-400491-PN-5 BRICE, HILDA W.			Demande de permis Accordée Du 24 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3434	24-11-77	Cause: M-26779 M-400925-PN-1 HENRY BUTLER TRUCKING INC.			Demande de permis Rejetée
MPN-3435	24-11-77	Cause: M-26780 M-400925-PN-2 HENRY BUTLER TRUCKING INC.			Demande de permis Rejetée
MPN-3436	24-11-77	Cause: M-26781 M-400784-PN-1 J & M ENTERPRISES INC.			Demande de permis Accordée Du 24 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3437	23-11-77	Cause: M-26782 M-401031-PN-1 LEVESQUE, ROGER			Demande de permis Accordée Du 23 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3438	24-11-77	Cause: M-26783 M-401030-PN-1 PAGGI REFRIGERATION			Demande de permis Accordée Du 24 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3439	24-11-77	Cause: M-26784 M-401030-PN-2 PAGGI REFRIGERATION			Demande de permis Accordée Du 24 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3440	23-11-77	Cause: M-26785 M-401033-PN-1 MITCHELL, JAMES G.			Demande de permis Accordée Du 23 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3441	23-11-77	Cause: M-26786 M-401033-PN-2 MITCHELL, JAMES G.			Demande de permis Accordée Du 23 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3442	24-11-77	Cause: M-26787 M-401034-PN-1 MEADOR TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 24 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3443	24-11-77	Cause: M-26788 M-400997-PN-2 WAGNER PAVING CO.			Demande de permis Accordée Du 24 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3444	24-11-77	Cause: M-26789 M-401035-PN-1 SMITH, ROBERT J.			Demande de permis Accordée Du 24 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3445	24-11-77	Cause: M-26790 M-400715-PN-3 TRIPLE D. TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 24 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3471	2-12-77	Cause: M-26966 M-401046-PN-1 ALLISON, BILLY			Demande de permis Accordée Du 2 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3472	2-12-77	Cause: M-26967 M-401042-PN-2 JOHN L. MADDOX JR. ENTERPRISES			Demande de permis Accordée Du 2 décembre 1977 au 31 mars 1978

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-3473	2-12-77	Cause: M-26968 M-400262-PN-2 THOMPSON & TYNDALL			Demande de permis Rejetée
MPN-3474	2-12-77	Cause: M-26969 M-400718-PN-2 SPICKERMAN, DAVID			Demande de permis Rejetée
MPN-3475	2-12-77	Cause: M-26970 M-400718-PN-3 SPICKERMAN, DAVID			Demande de permis Rejetée
MPN-3476	02-12-77	Cause: M-26971 M-400979-PN-1 GOODINE, ROBERT			Demande de permis Rejetée
MPN-3477	02-12-77	Cause: M-26972 M-400642-PN-2 HARTING, DAVID R.			Demande de permis Rejetée
MPN-3478	02-12-77	Cause: M-26973 M-400819-PN-1 POTTER ENTERPRISES			Demande de permis Rejetée
MPN-3479	02-12-77	Cause: M-26974 M-400843-PN-1 LES ENTREPRISES GUERIN & ASS. INC.			Demande de permis Rejetée
MPN-3480	02-12-77	Cause: M-26975 M-400530-PN-2 GLADDING, GARLAND J.			Demande de permis Rejetée
MPN-3481	02-12-77	Cause: M-26976 M-400230-PN-47 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 2 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3482	02-12-77	Cause: M-26977 M-400230-PN-48 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 2 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3483	02-12-77	Cause: M-26978 M-401047-PN-1 WIDENER STATE MARKETS			Demande de permis Accordée Du 2 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3484	02-12-77	Cause: M-26979 M-401005-PN-1 FETTES SEAFOOD HAULING			Demande de permis Rejetée
MPN-3485	5-12-77	Cause: M-26980 M-401051-PN-1 BENNETT, RICHARD R.			Demande de permis Accordée Du 5 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3486	5-12-77	Cause: M-27295 M-401050-PN-1 KILGORE, LYLE D.			Demande de permis Accordée Du 5 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3487	5-12-77	Cause: M-27292 M-401049-PN-1 RANKIN, RICHARD			Demande de permis Accordée Du 5 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3488	7-12-77	Cause: M-27293 M-400857-PN-2 COLEMAN, W. CAIN JR.			Demande de permis Accordée Du 7 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3489	30-11-77	Cause: M-27294 M-401044-PN-1 REYNOLDS, C.W.			Demande de permis Accordée Du 30 novembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3490	07-12-77	Cause: M-27295 M-401053-PN-1 GIBSON TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 7 décembre 1977 au 31 mars 1978

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-3491	07-12-77	Cause: M-27296 M-401021-PN-1 STROUPE, BARRY DEWITT			Demande de permis Accordée Du 7 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3492	08-12-77	Cause: M-27297 M-401054-PN-1 MEYERS, LOUIS C. JR. & SUE A. JR.			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3493	08-12-77	Cause: M-27298 M-400589-PN-3 T.G. GAMBLE			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3494	08-12-77	Cause: M-27299 M-400589-PN-4 T.G. GAMBLE			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3495	08-12-77	Cause: M-27300 M-400589-PN-5 T.G. GAMBLE			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3496	08-12-77	Cause: M-27301 M-400589-PN-6 T.G. GAMBLE			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3497	08-12-77	Cause: M-27302 M-400589-PN-7 T.G. GAMBLE			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3498	08-12-77	Cause: M-27303 M-400589-PN-8 T.G. GAMBLE			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3499	08-12-77	Cause: M-27304 M-400589-PN-9 T.G. GAMBLE			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3500	08-12-77	Cause: M-27305 M-400589-PN-10 T.G. GAMBLE			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3501	08-12-77	Cause: M-27306 M-400589-PN-11 T.G. GAMBLE			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3502	08-12-77	Cause: M-27307 M-400589-PN-12 T.G. GAMBLE			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3503	08-12-77	Cause: M-27308 M-401048-PN-1 BURCHFIELD TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3504	08-12-77	Cause: M-27309 M-401026-PN-1 JOHNSON, LAWRENCE R.			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3505	08-12-77	Cause: M-27310 M-400905-PN-3 RYDER TRUCK RENTAL LTD.			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-3506	08-12-77	Cause: M-27411 M-401052-PN-1 F & R TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 8 décembre 1977 au 31 mars 1978
QPN-659	13-12-77	Cause: Q-14227 Q-400,123-PN-4 SAVON TRANSPORTATION			Demande de produits nom- més Accordée Ce permis est valide du 13-12-77 au 31-03-78.
QPN-662	12-12-77	Cause: Q-14230 Q-400,082-PN-1 BALOG, JOSEPH			Demande de produits nom- més Accordée Ce permis est valide du 12-12-77 au 31-03-78.
QPN-663	12-12-77	Cause: Q-14231 Q-400,022-PN-1 BOWEN, JASON L.			Demande de produits nom- més Accordée Ce permis est valide du 12-12-77 au 31-03-78.
QPN-664	12-12-77	Cause: Q-14232 Q-400,045-PN-1 HILL, MAURICE DON			Demande de produits nom- més Accordée Ce permis est valide du 12-12-77 au 31-03-78.
QPN-665	12-12-77	Cause: Q-14233 Q-400,045-PN-2 HILL, MAURICE DON			Demande de produits nom- més Accordée Ce permis est valide du 12-12-77 au 31-03-78.
QPN-666	12-12-77	Cause: Q-14234 Q-400,045-PN-3 HILL, MAURICE DON			Demande de produits nom- més Accordée Ce permis est valide du 12-12-77 au 31-03-78.
QPN-667	13-12-77	Cause: Q-14235 Q-400,036-PN-1 LECLERC, RODRIGUE			Demande de produits nom- més Rejetée
QPN-668	13-12-77	Cause: Q-14236 Q-400,123-PN-5 SAVON TRANSPORTATION			Demande de produits nom- més Accordée Ce permis est valide du 13-12-77 au 31-03-78.

## SEANCES — FIXATIONS DE TAUX ET TARIFS

QPV-968- TF	02-12-77	Cause: Q-14038 Q-000,205-2-D-Tf DUCLOS, ANDRE	G.O.Q. 10200	05-11-77	Modification de tarifs Accordée
----------------	----------	---	-----------------	----------	------------------------------------

## DIVISION DE PRATIQUE — PERMIS REGULIERS

QCR-2161 QDI-622	12-12-77	Cause: Q-13751 2445-V-1-DS LATULIPPE, REMI Requérant-cédant Q-301,552-1-A CARRIER, ROBERT Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	9, 10, 12 sept./77	Transfert de permis Accordée
---------------------	----------	--	----------------------	-----------------------	---------------------------------

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-10063 QDI-628	19-12-77	Cause: Q-13679 Q-503824-2-D POULIN, YVES Requérant-cédant Q-506209-1-D LEVESQUE & BAKER INC. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 9083	01-10-77	Transfert de permis E-3 Accordée

## DIVISIONS DE PRATIQUE — PERMIS ADDITIFS

QS-2283 QDI-629	19-12-77	Cause: Q-14118-S Q-503351-3-ADD FORTIN, RAYMOND	Journal de Québec	20, 21, 22 oct./77	
Demande de permis spécial additif Accordée Ce permis est valide pour une durée de 240 jours à compter du 1er novembre 1977 jusqu'à décision contraire en appel.					
QS-2284 QDI-630	19-12-77	Cause: Q-14117-S Q-505294-3-ADD D'ASTOUS, PHILIPPE	Journal de Québec	20, 21, 22 oct./77	
Demande de permis spécial additif Accordée Ce permis est valide à compter du 19-12-77 pour une durée de 240 jours.					

**Errata**

Veillez prendre note que dans la Gazette officielle du Québec du 10 décembre 1977, Partie 1 numéro 49, page 11313, lors de la publication de la décision QPT-4055, dans la décision on aurait dû lire « irrecevable en droit » au lieu de « rejetée ».

Veillez prendre note que dans la Gazette officielle du Québec du 10 décembre 1977, Partie 1 numéro 49, page 11313, lors de la publication de la décision QPT-3917, le numéro de dossier du requérant-cédant aurait dû se lire « Q-200379-2-D » au lieu de « Q-200370-2-D ».

Veillez prendre note que dans la Gazette officielle du Québec du 10 décembre 1977, Partie 1, numéro 49 à la page 11314, lors de la publication de la décision QCR-2140 le numéro de rôle devrait se lire Q-11323 au lieu de Q-13323.

Veillez prendre note que dans la Gazette officielle du Québec du 17 décembre 1977, Partie 1, numéro 50, page 11436, lors de la publication du numéro de rôle Q-144110, on aurait dû lire: « Q-14410 ».

## Compagnies — Loi des

### Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de noms suivants:

Nouveau nom de la compagnie et sa version	Ancien nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation
AGENCE & CLUB DE VENTE LTEE ..... <i>CLUB SALES &amp; AGENCIES LTD.</i> 1288-2403	CLUB SALES & AGENCIES LTD. ....	22 04 60
L'ASSOCIATION I.F.E. .... 1290-2888	L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET NOUVEAUX ELEVES DE L'INSTITUT FRANÇAIS EVANGELIQUE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES INC.	14 07 61
BIO-GESTION INC. .... 1141-7037	LABORATOIRE BIO-CHIMIQUE INC. .... <i>BIO-CHEMICAL LABORATORY INC.</i>	02 10 47
CENTRE FARLEY & FILS LTEE ..... 1479-8938	FARLEY & FILS LTEE .....	28 07 77
LES CLUBS DE STYLE KENPO CHINOIS INC. .... 1473-1640	LES CLUBS DE KARATE STYLE KENPO CHINOIS INC.	17 01 77
LES COMMUNICATIONS KESSEL INC. .... <i>KESSEL COMMUNICATIONS INC.</i> 1334-8263	KESSEL INC. ....	15 06 73
LES CONSTRUCTIONS MAISONS NEUVES DE BEAUPORT INC. 1287-3006	VERREAULT & FRERES LTEE .....	06 06 69
CORPORATION MINIERE MASSAWIPPI LTEE ... (Libre de responsabilité personnelle) 1274-6285	MASSAWIPPI MINING COMPANY LTD. . (No Personal Liability)	09 02 59
DAHLMA INC. .... 1138-9855	LUSTRE-TONE CLEANERS LTD. ....	29 06 66
DISTRIBUTEURS N.R.G. LTEE ..... <i>N.R.G. DISTRIBUTORS LTD.</i> 1240-8613	LA BRENRICK INVESTMENTS LTD. ....	01 10 66
LES ENTREPRISES LOU-SAM LIMITEE ..... 1116-3839	LA BELLE UPHOLSTERING CO. LTD. ....	11 08 64
LES ENTREPRISES PROMENT LTEE ..... <i>PROMENT ENTERPRISES LTD.</i> 1280-2138	TURCOT PLANT HOLDINGS LTD. ....	24 12 58
HENRY A. FERRARIS & FILS INC. .... <i>HENRY A. FERRARIS &amp; SON INC.</i> 1111-2547	HENRY A. FERRARIS & SON INC. ....	21 02 62
HAUTE COIFFURE INTER COUPE JACQUES LAURENT INC. 1123-0927	JACQUES LAURENT HAUTE COIFFURE INC.	07 07 69

Nouveau nom de la compagnie et sa version	Ancien nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation
LES INDUSTRIES CUSTOMCRAFT LTEE ..... <i>CUSTOMCRAFT INDUSTRIES LTD.</i> 1115-2352	CUSTOMCRAFT INDUSTRIES LTD. ....	08 06 60
LES INDUSTRIES PRIME LTEE ..... <i>PRIME INDUSTRIES LTD.</i> 1128-4635	PRIME INDUSTRIES LTD. ....	30 09 59
LAFLEUR & FOLEY (1977) INC. .... 1161-4617	SERVICE INDUSTRELECT INC. ....	30 01 69
J. MELOCHE & ASSOCIES INC. .... 1275-3760	MERRILL & CO. LIMITED ....	06 11 24
MINERAIS & PRODUITS CHIMIQUES (1960) LTEE <i>MINERALS &amp; CHEMICALS (1960) LTD.</i> 1111-1051	MINERALS & CHEMICALS (1960) LTD. ....	04 01 60
MUSIQUE IMPACT INC. .... <i>IMPACT MUSIC INC.</i> 1504-4050	PHOTO & SON ST-CHARLES INC. .... <i>ST. CHARLES PHOTO &amp; SOUND INC.</i>	27 07 76
OXYGENE PROVINCIAL INC. .... <i>PROVINCIAL OXYGEN INC.</i> 1176-5559	PROVINCIAL OXYGEN INC. ....	28 11 63
RESTAURANT LA BOUCHERIE INC. .... 1361-9234	RESTAURANT LA CRESSONNIERE INC. ...	19 02 75

70909-o

*Le directeur du Service des compagnies,*  
PIERRE DESJARDINS.

### Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ACCOMMODATION CENT SOIXANTE-DIX INC. .... 1508-6929	555, route 170, Centre d'achat Jonquière, Jonquière	18 11 77
AGENCE D'ASSURANCE MICHEL LALONDE INC. .... 1507-7993	Saint-Louis-de-Terrebonne .....	20 10 77
AGENCE D'ASSURANCE RICHARD BELHUMEUR INC. .... 1475-6589	Mascouche .....	23 09 77
AGENCES FAESSLER INC. .... <i>FAESSLER AGENCIES INC.</i> 1508-3645	581, Alexander, Beloeil .....	07 11 77
AJYL INC. .... 1508-4817	Saint-Martin .....	10 11 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ALIMENTATION M. POIRIER INC. .... 1508-3298	38, St-Viateur, Rigaud .....	04 11 77
AQUACULTURE DES ILES INC. .... 1477-0606	Cap-aux-Meules .....	28 04 77
ASSURANCE ROGER LAFERRIERE INC. .... 1475-6993	Sept-Iles .....	23 09 77
ASSURANCES J. BLOUIN INC. .... 1475-6456	Saint-Camille-de-Lellis .....	23 09 77
ATELIER DE MECANIQUE ST-EUSTACHE INC. .... ST-EUSTACHE MECHANIC SHOP INC. 1507-4313	829, Arthur-Sauvé, Saint-Eustache ....	05 10 77
ATELIER PLUS INC. .... 1508-1060	2, montée Major, suite 304, Laval ....	28 10 77
ATELIER SIX INC. .... 1507-5443	344, Godbout, Repentigny .....	07 10 77
ATELIERS DE TYPOGRAPHIE COLLETTE INC. .... 1508-3637	Sherbrooke .....	07 11 77
LES ATELIERS NOLIN ET THOMASSIN INC. .... 1507-6946	215, boulevard de la Colline, Loretteville .....	14 10 77
AU CHALET LA GRANDE COULEE INC. .... 1508-2142	771, rue Roberge, Rock Forest .....	01 11 77
AU MILLE TISSUS F.G. INC. .... 1507-9148	188, boulevard Ste-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines .....	24 10 77
MICHEL AUCLAIR LIMITEE .... 1507-4271	267 ouest, rue St-Charles, Longueuil ...	06 10 77
LES AUTOBUS ELAIR INC. .... 1507-9965	Lac-Supérieur .....	24 10 77
BIJOUTERIE LES CREATIONS D'OR R. & C. INC. .... 1507-9155	177, rue Champlain, Saint-Jean .....	24 10 77
BLAISEC INC. .... 1508-6382	341, St-Georges, Saint-Jérôme .....	17 11 77
FLORIAN BLANCHETTE INC. .... 1508-3660	Thetford Mines .....	07 11 77
BOUCHERIE B.O.C. INC. .... 1508-6036	Alma .....	15 11 77
BOULANGERIE DES CANTONS INC. .... TOWNSHIPS BAKERY INC. 1480-0916	878, boulevard Queen, Sherbrooke ....	05 08 77
LA BOUTIQUE BEAU CADEAU D.A. INC. .... 1508-4684	350 sud, rue St-André, Farnham .....	10 11 77
LA BOUTIQUE BRIJO INC. .... 1508-8917	Sherbrooke .....	25 11 77
BOUTIQUE DE SPORTS MICHEL ET PIERRE INC. .... 1508-2092	2000, chemin du Golf, (Ile-des-Sœurs) Verdun .....	02 11 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LA BOUTIQUE DU JEAN DE TROIS-RIVIERES INC. .... 1508-1961	875B, rue Champflour, Trois-Rivières ..	31 10 77
BOUTIQUE JAKAR INC. .... 1507-2150	Montréal-Nord .....	20 09 77
BOUTIQUE L'IMPARFAIT INC. .... 1508-5483	1321 est, rue Beaubien, Montréal .....	14 11 77
LES BOUTIQUES SANDBE INC. .... 1508-4635	8, 22e Avenue, Île-Perrot .....	09 11 77
BRASSERIE DE LA BAIE INC. .... 1508-4767	La Baie .....	10 11 77
BRASSERIE J.P. GARIPEY INC. .... 1507-9106	895 ouest, St-Vallier, Québec .....	24 10 77
BRONORD INC. .... 1508-1672	Pointe-au-Pic .....	31 10 77
BUREAU DE CREDIT DE THETFORD MINES INC. .... 1507-6540	Thetford Mines .....	14 10 77
CADIEUX-MASSON INC. .... 1508-5178	3238, rue Masson, Montréal .....	11 11 77
CASTEL DE NOYAN INC. .... 1508-4882	Henryville .....	09 11 77
CARROSSERIE ST-CLEMENT INC. .... 1479-0679	4345, boulevard Saint-Jean-Baptiste, Pointe-aux-Trembles	29 06 77
CENTRE D'ARMOIRES DE CUISINE LASALLE INC. .... <i>LASALLE KITCHEN CABINET CENTER INC.</i> 1476-7867	125, rue Highlands, LaSalle .....	20 04 77
CENTRE D'ARTISANAT PERROT INC. .... 1507-6185	109, boulevard Perrot, Île-Perrot .....	12 10 77
CENTRE DE DANSE A.D.L. LTEE .....	895, rue Forest, Mascouche .....	29 08 77
CENTRE DE REMBOURRAGE GILLIS INC. .... 1508-0252	214, Ire Avenue, Asbestos .....	26 10 77
LE CENTRE D'ORGANISATION ET DE GESTION COGERI INC. .... 1508-6416	28, carré de Vimi, Lévis .....	18 11 77
CENTRE EDUCATIF LA RIBAMBELLE INC. .... 1478-0258	435, boulevard Valcartier, Loretteville ..	23 06 77
CHASPEC INC. .... 1479-7559	Chertsey .....	25 07 77
COMPAGNIE D'OPTIQUE MARITIME (1977) LTEE .....	2022, Lavoisier, Sainte-Foy .....	26 10 77
LES CONFECTIONS ST-ALEXIS INC. .... 1508-3017	550, Ste-Anne, Saint-Alexis .....	03 11 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
CONSEILLER EN ADMINISTRATION MARCEL PAUL DUBOIS INC. 1507-7647	10307, rue St-Urbain, app. 2, Montréal	19 10 77
CONSTRUCTION G. ET R. LAROCQUE INC. .... 1507-7050	8225, 6e Avenue, (Saint-François), Laval	14 10 77
CONSTRUCTION GAMMA DELTA PHI LIMITEE ..... 1478-8467	335, de la Montagne, Montréal	23 11 77
CONSTRUCTION NOUVEAU MONDE INC. .... NEW WORLD CONSTRUCTION INC. 1508-4296	365 ouest, rue St-Paul, Montréal	08 11 77
LES CONSTRUCTIONS P.V.B. (1977) INC. .... 1507-2556	795 est, Denison, Granby	30 09 77
CORPORATION D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION STE-ANNE INC. ST. ANN' RESEARCH AND CONSTRUCTION CORPORATION INC. 1508-2670	Montréal	03 11 77
COURTIER D'ASSURANCES JACQUES ARCHAMBAULT INC. 1475-8296	2424, boulevard de Rome, Brossard	28 09 77
LES CREATIONS AMBRE LTEE ..... 1508-3710	Saint-Sauveur-des-Monts	07 11 77
LES DESSINS MILED0 INC. .... 1507-5187	5, Vincent-d'Indy, suite 101, Montréal	11 10 77
DI LILLO, TAILLEUR INC. .... 1507-5741	5924 est, Bélanger, Montréal	29 08 77
DISTRIBUTION G.H.L. INC. .... G.H.L. DISTRIBUTION INC. 1508-5103	486, rue des Moulins, Mont-Saint-Hilaire	10 11 77
DISTRIBUTION M. FALARDEAU INC. .... 1507-6961	9246, 25e Avenue, (Saint-Michel), Montréal	14 10 77
LES DISTRIBUTIONS DE POULET J.M. INC. .... 1507-6037	35, rue Guévremont, Sorel	13 10 77
LES DISTRIBUTIONS PHOTOGRAPHIQUES GOSSELIN INC. 1507-2887	10, avenue Bégin, Lévis	30 09 77
LES DISTRIBUTIONS R.A.P. INC. .... 1508-4163	2292, rue Blain, Varennes	07 11 77
DOUCET, ST-ONGE INC. .... 1507-9312	201, rue Angus, LaSalle	24 10 77
P.E. DOYON INC. .... 1508-4130	Saint-Georges-Ouest	08 11 77
DRAFAB INC. .... 1508-1193	Saint-Majorique-de-Grantham	28 10 77
LES EDITIONS T.L. INC. .... 1507-8488	881, rue Main, Hudson	20 10 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES ELECTRICIENS PAUL LATREILLE ET FILS INC. .... 1506-8208	710, rue Gauthier, Saint-Jovite .....	02 09 77
LES ENSEIGNES GILLES INC. .... 1508-1748	1775, rue Savaria, Sainte-Julie .....	
ENTREPOTS CANABEC INC. .... 1506-9107	5299, 3e Avenue, Montréal .....	12 09 77
ENTREPRISE D'EXPLORATION GEO INC. .... GEO INTEGRATED EXPLORATION INC. 1475-6431	Montréal .....	16 11 77
ENTREPRISE GENERALE L. DAOUST & FILS INC. .... 1475-8064	549, chemin Larocque, Salaberry-de-Valleyfield	27 09 77
LES ENTREPRISES CLAUDE PROULX INC. .... 1508-7372	18, Tardif, Kingsey Falls .....	21 11 77
LES ENTREPRISES D.F.A. INC. .... 1507-6391	584, boulevard des Prairies, Cap-de-la-Madeleine	14 10 77
LES ENTREPRISES ROUDUPIN INC. .... 1507-7969	Saint-Léonard-d'Aston .....	20 10 77
LES ENTREPRISES T.T.D.G. INC. .... 1507-6995	33, rue de la Gare, Mont-Joli .....	14 10 77
LES ENTREPRISES VINNIER INC. .... 1508-3355	807 est, boulevard St-Joseph, Montréal .	04 11 77
EPICERIE LE MENAGER INC. .... 1507-5369	La Pocatière .....	18 11 77
EXCAVATION CLAUDE METHE LIMITEE .... 1507-7381	Bedford .....	17 10 77
FERME AVICOLE CHARTIER INC. .... 1508-4452	550, montée Cooper, Saint-Anicet .....	09 11 77
FERME JULES COTE ET FILS INC. .... 1508-3769	Saint-Bernard .....	07 11 77
LIONEL FILLION & FILS INC. .... 1508-4494	734, Marcoux, Theford Mines .....	09 11 77
LES FOURNITURES QUERABEC INC. .... 1508-3215	Québec .....	04 11 77
GAITEAU LTEE .... 1479-1099	331, des Forges, Trois-Rivières .....	30 06 77
GARAGE C.G.R. INC. .... 1508-3249	930, boulevard Laurier, (Saint-Hilaire) Mont-Saint-Hilaire	07 11 77
GARAGE EMILE MAHEU INC. .... 1507-8314	498, Bord-de-L'eau, (Sainte-Dorothée), Laval	17 10 77
NIL & LISE GAUDET INC. .... 1508-5129	8, rue Ste-Anne, Ville-Marie .....	11 11 77
GESTION JAMICO INC. .... 1507-2168	5760, Bordeaux, Brossard .....	20 09 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
GESTION LANDRY-BRODEUR INC. .... 1507-7852	Saint-Valère .....	20 10 77
GESTION PLACE HAUTEVILLE INC. .... 1508-8487	150 est, St-Cyrille, Québec .....	22 11 77
LE GROUPE BATREM INC. .... 1508-9402	810, rang St-Dominique, Delisle .....	24 11 77
LES GRUES MOBILES A.E. LEBLANC INC. .... A.E. LEBLANC MOBILE CRANE INC. 1508-2274	300, Canal Bank, Saint-Pierre .....	01 11 77
HABITAT A. DIONNE INC. .... 1507-5153	330, place Vigée, Charlesbourg .....	11 10 77
LES HABITATIONS RALTON INC. .... 1508-3975	100 nord, rue Dequen, Alma .....	08 11 77
HOTEL TRAVERSY INC. .... 1508-6234	5299, 3e Avenue, Montréal .....	15 11 77
LES IMMEUBLES J & B NADEAU INC. .... 1508-0559	Sainte-Marie .....	27 10 77
LES INDUSTRIES J.C. INC. .... 1508-2753	384, rue St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield .....	01 11 77
LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS LAMOUREUX LTEE 1506-7267	565 ouest, St-Charles, app. 512, Longueuil .....	02 09 77
ISOLATION & CHAUFFAGE ELECTRIQUE DE L'ESTRIE INC. 1508-4361	Route rurale numéro 1, Dunham .....	10 11 77
ROGER JEANNOTTE INC. .... 1507-6094	44, Bernard-Pilon, McMasterville .....	13 10 77
JODREA LTEE .... 1507-6987	1, carré Westmount, suite 786, Westmount .....	14 10 77
MAURICE JOLICOEUR & FILS INC. .... 1507-7712	1001 nord, boulevard l'Ange-Gardien, L'Assomption .....	21 10 77
JOUETS PILE OU FACE LTEE .....	50, chemin St-Charles, Beaconsfield .....	09 11 77
LETANG & FRERES INCORPOREE .....	10, rue Rodolphe, Pointe-Gatineau .....	01 11 77
LINGERIE MARIE-SOLEIL DE LA BAIE INC. .... 1508-3009	2, route de l'Équerre, Baie-Saint-Paul .....	03 11 77
LOCATION D'AUTOMOBILES ROCHETTE INC. .... 1508-8503	25 sud, Dorchester, Québec .....	24 11 77
LOPATA INC. .... 1508-2324	Saint-Bruno-de-Montarville .....	01 11 77
MACHINERIES MAHEUX (1977) LTEE .....	2650, Dalton, Sainte-Foy .....	10 11 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ROGER MAHEUX LTEE ..... 1508-3983	100 ouest, 12e Avenue, La Sarre .....	08 11 77
SERGIO MALTONI INC. .... 1508-5533	Montréal .....	14 11 77
MATABEC INC. .... 1508-3058	Val-Brillant .....	03 11 77
MEDICHIC LTEE ..... 1508-1136	Chicoutimi .....	28 10 77
MENUISERIE B. GAGNON & FILS INC. .... 1507-0139	1710, rue Lindsay, Mont-Joli .....	13 09 77
MESSAGERIES CONDORDE INC. .... 1508-0716	2698, rue Beaubien, suite 1 et 2, Montréal	27 10 77
LIONEL MESSIER INC. .... 1508-8164	Saint-Louis .....	22 11 77
MEUBLES BRETON (1977) INC. .... 1508-1300	Cap-de-la-Madeleine .....	31 10 77
LES MEUBLES D'ANTAN QUEBEC INC. .... 1508-6820	1648A ouest, Sherbrooke, Montréal	16 11 77
LES MEUBLES DUSSO INC. .... DUSSO FURNITURE INC. 1508-4783	Montréal .....	10 11 77
MOTOSPORTS PAUL CORRIVEAU INC. .... 1508-7380	Sainte-Foy .....	21 11 77
LE MOULIN ROUGE DE LA SEIGNEURIE INC. .... 1508-2852	60 est, rue Clairevue, Saint-Bruno-de-Montarville	03 11 77
NOVASOL INC. .... 1508-4593	Terrebonne .....	16 11 77
LES OUTILS MECANIQUES L.D. INC. .... 1508-8172	3780, Landerneau, Trois-Rivières-Ouest	23 11 77
GAETAN PAQUIN ET ASSOCIES INC. .... 1508-1979	57, rue Guilbault, Laval .....	31 10 77
LA PATISSERIE DUPUIS INC. .... 1508-5319	154, Notre-Dame, Saint-Alexis-des-Monts	14 11 77
PATISSERIE LE TOURNESOL INC. .... 1508-3801	2074, rue Victoria, Saint-Lambert	07 11 77
PEINTURE CHOUBAVLIS INC. .... CHOUBAVLIS PAINT INC. 1508-3900	703, 81e Avenue, (Chomedey) Laval	08 11 77
ROBERT PELOQUIN & FILS LTEE ..... 1508-6739	4755, rue Frontenac, Saint-Hyacinthe	17 11 77
LES PLACEMENTS ALBO INC. .... 1508-1235	Territoire de la communauté urbaine de Québec	28 10 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES PLACEMENTS DEGAM INC. .... <i>DEGAM HOLDINGS INC.</i> 1506-4082	11575, rue Joseph-Casavant, Montréal	09 11 77
PLACEMENTS PINA LIMITEE ..... <i>PINA INVESTMENTS LIMITED</i> 1506-9057	398, Alexandre, (Pont-Viau), Laval ....	09 09 77
A. PLOURDE & ASSOCIES INC. .... 1508-1391	135, rue Legault, Repentigny .....	28 10 77
POISSONNERIE FORT ST-LOUIS INC. .... 1508-4379	Boucherville .....	10 11 77
LA POISSONNERIE JONQUIERE INC. .... 1506-9313	61, boulevard Harvey, Jonquière .....	12 09 77
PUMPERNIK (MONTREAL) LTEE ..... 1507-4594	8255, Bougainville, Montréal .....	06 10 77
PRODUCTION CINE-ROYAL INC. .... 1508-0724	6043, rue Pascal, Montréal-Nord .....	26 10 77
LES PRODUCTIONS RIVE SUD INC. .... 1507-6698	385, place de la Louisianne, app. 712, Longueuil	13 10 77
LES PRODUCTIONS SELECT INC. .... 1508-5590	914, rue Puyjalon, Hauterive .....	14 11 77
LES PRODUITS ARSENAULT LTEE ..... 1475-7975	3454, rue Hertel, Sainte-Foy .....	28 09 77
LEO PROULX INC. .... 1475-7553	Sainte-Brigitte-des-Saults .....	26 09 77
JOEL RAIFFAUD & ASSOCIES INC. .... 1475-6639	1368, place Noire-Fontaine, Saint-Félix-du-Cap-Rouge	23 09 77
LE RELAIS CULTUREL LA BOITE A BOIS INC. .... 1508-4528	Saint-Valère .....	11 11 77
RENOVATION M.R.B. INC. .... 1507-4602	956, boulevard Vinet, Beloeil .....	05 10 77
RENOVATIONS BOCHAR INC. .... 1508-2365	4367, rue St-Antoine, Montréal .....	01 11 77
LES REPARATIONS D'AUTO INTER LTEE ..... <i>INTER AUTO REPAIRS LTD.</i> 1508-6622	5465 ouest, boulevard de Maisonnette, Montréal	16 11 77
RESIDENCES FUNERAIRES MAURICE MCNABB INC. .... 1475-7280	38, St-Viateur, Rigaud .....	26 09 77
RESTAURANT ELZEAR INC. .... 1507-4198	510, des Cèdres, Saint-Elzéar .....	21 10 77
RESTAURANT LE NOUVEAU COIN INC. .... <i>NEW CORNER RESTAURANT INC.</i> 1508-3538	2609, rue Masson, Montréal .....	07 11 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
RESTAURANT MANOS INC. .... <i>MANOS RESTAURANT INC.</i> 1508-4007	600 ouest, Curé-Poirier, Longueuil ....	07 11 77
RESTAURANT MONTOUR LTEE ..... 1508-5186	Drummondville .....	14 11 77
SALON DE COIFFURE TETE D'AFFICHE INC. .... 1475-7405	3465, côte des Neiges, Montréal .....	26 09 77
SALON ELLE & LUI LAMI INC. .... 1507-4651	Communauté urbaine de Montréal ....	07 10 77
LES SERRES SAGUENAY LTEE ..... 1507-7407	525, boulevard Harvey, Jonquière .....	17 10 77
SERVICE SANITAIRE FRONTENAC LTEE ..... 1508-5418	700, rue des Erables, Thetford Mines ...	14 11 77
LES SERVICES RHEAUME, LAURIER ET ASSOCIES INC. 1507-9528	Montréal .....	23 11 77
PAUL SHUBIN ET ASSOCIES LTEE ..... <i>PAUL SHUBIN AND ASSOCIATES LTD.</i> 1508-3728	5460, Bessborough, app. 24, Montréal	07 11 77
STATION-SERVICE R.D.R. INC. .... 1508-2647	3057, boulevard Ste-Anne, Beauport	03 11 77
TAXI ROSEMONT INC. .... 1508-2357	5674, Charlemagne, Montréal .....	01 11 77
TOITURES BELCO INC. .... <i>BELCO ROOFING INC.</i> 1508-2795	Montréal .....	02 11 77
TRANSACTIONS LAPLANTE INC. .... 1507-6532	Thetford Mines .....	14 10 77
TRANSPORT LAPOINTE ET LAVOIE INC. .... 1357-4066	11870, 54e Avenue, (Rivière-des-Prairies), Montréal	20 09 77
VENTE DE BOIS DE CONSTRUCTION T.G. LTEE ..... <i>T.G. LUMBER SALES LTD.</i> 1475-7058	LaSalle .....	26 09 77
LES VENTES MONTBEC INC. .... <i>MONTBEC SALES INC.</i> 1508-0740	7977, de Châteaubriand, Montréal	27 10 77
VILLAGE DE LA MODE ARSU INC. .... 1508-6184	6700, chemin Côte-des-Neiges, Montréal	14 11 77

*Le directeur du Service des compagnies,*  
PIERRE DESJARDINS.

## Renseignements sur les compagnies — Loi des

### Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 4, 5a et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
ADAMSON MULLER COMPANY ..... 1582-7207	Montréal .....	07 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
ALPHA, DELTA KHI ASSOCIATION ..... 1580-2572	Montréal .....	18 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
ANGERS, LIMITEE ..... 1583-1563	Kénogami .....	25 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
ANGLO CANADIAN AGENCIES LIMITED 1582-6589	Montréal .....	23 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
APOLLO AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION INCORPORATED 1583-1001	Montréal .....	12 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
ARCANUM CHAMBERS COMPANY ..... 1583-4021	Québec .....	25 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
ARTISTIC CEMENT PRODUCTS CO ..... 1582-6761	Montréal .....	18 08 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
AR-A-WANNA SOCIAL CLUB INCORPORATED 1582-7355	Montréal .....	06 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
ASSOCIATED BOTTLES EXCHANGE & PROTECTIVE ASSOCIATION 1569-0670	Montréal .....	30 05 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
ASSOCIATION ARTISTIQUE & ATHLETIQUE AHUNTSIC LIMITEE 1581-9733	Ahuntsic .....	28 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
ASSOCIATION ATHLETIQUE DE VICTORIAVILLE 1580-4016	Victoriaville .....	26 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
ASSOCIATION DE LA CASQUETTE ..... 1572-7621	Montréal .....	03 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
ASSOCIATION DE LA GATINEAU ..... 1572-7423	Pointe-Gatineau .....	20 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
ASSOCIATION DES COMMIS MARCHANDS DE LA VILLE DE FRASERVILLE 1580-3778	Fraserville .....	09 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
ASSOCIATION SPORTIVE D'AMQUI ..... 1580-2424	St-Benoit-Joseph-Labre- d'Amqui	29 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU POISSON ET DU GIBIER DU DISTRICT DE ST-HYACINTHE 1573-1110	St-Hyacinthe .....	18 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
AUGUDATH MORE SHEPATH EVRY DE MONTREAL 1572-7670	Montréal .....	16 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
AUTO & GARAGE LIMITED .....	Montréal .....	12 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-4161			
AUTOMATIC FIRE ALARMS, LIMITED ..	St-Benoit-Labre .....	16 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-3478			
A.J. HART INCORPOREE .....	Montréal .....	21 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-8536			
A.K. KEMPTON, LIMITED .....	Montréal .....	16 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-3494			
BARBEAU & GODBOUT LIMITEE .....	Québec .....	09 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-8569			
BARK LAKE PROTECTIVE ASSOCIATION	Montréal .....	09 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1572-2473			
BATTLEFIELDS REALTY COMPANY LIMITED	Québec .....	14 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-3882			
BAY VIEW PARK REALTY LIMITED .....	Montréal .....	21 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-1522			
BEACONSFIELD BOATING CLUB .....	Beaconsfield .....	21 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-4099			
BEAUDIN LIMITEE .....	Montréal .....	22 08 1910	Initial, 1932 à 1947, 1962 à 1977 incl.
1554-1097			
BEAUSOLEIL LIMITED .....	Montréal .....	08 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1553-8093			
BELMONT REAL ESTATE COMPANY .....	Sherbrooke .....	04 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1588-6013			
BITULITHIC PAVING COMPANY LIMITED	Montréal .....	07 06 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-0474			
BLAIR, ROSS, INCORPORATED .....	Montréal .....	26 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1552-3566			
BLANCHE LAKE FISH AND GAME CLUB	Montréal .....	12 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1572-5070			
BOIS FRANC FISH AND GAME CLUB ...	Montréal .....	20 06 1012	Initial, 1932 à 1977 incl.
1572-2499			
BORDEAUX LIME & BUILDERS SUPPLY COMPANY LIMITED	Montréal .....	07 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-4500			

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
BORDEAUX REALTIES LIMITED ..... 1571-6236	Montréal .....	21 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
BOULEVARD ANNEX INCORPORATED .. 1554-8282	Montréal .....	03 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
BOULEVARD BILODEAU LIMITEE..... 1569-5778	Montréal .....	16 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
BREAKEYVILLE STORES CO. LTD. .... 1311-7015	Breakeyville .....	06 10 1911	Initial, 1957 à 1977 incl.
BUILDERS SUPPLIES LIMITED..... 1583-5515	Montréal .....	09 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CABINET DIRECTORY COMPANY, LIMITED 1583-3775	Montréal .....	29 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADA CAMEL COMPANY, LIMITED 1583-0615	Montréal .....	16 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADA INVESTMENT LIMITED ..... 1583-0177	Montréal .....	25 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADA REALTY COMPANY, LIMITED . 1583-4153	Montréal .....	18 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN ACADEMY OF MUSIC, OF MONTREAL, LIMITED 1583-0995	Montréal .....	10 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN CONCRETE PRODUCTS COMPANY 1583-4245	Montréal .....	21 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN EXPLOSIVES FISH AND GAME CLUB 1572-2440	Québec .....	24 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN PROMOTING COMPANY .... 1583-1613	Québec .....	01 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN PUBLISHING BUREAU, LIMITED 1583-1092	Montréal .....	10 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN RAILWAY CLUB, INCORPORATED 1583-2066	Montréal .....	11 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANAL FRONTAGE REALTY COMPANY . 1583-2132	Montréal .....	22 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANTON BOYER LAND & LUMBER COMPANY, LIMITED 1581-9964	Miquelon Siding .....	02 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CARBRAY, SON & COMPANY LIMITED . 1581-9725	Québec .....	13 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CARRIERE DE QUEBEC LIMITEE ..... 1582-9633	Québec .....	05 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CERCLE INCORPORE DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE ST-HENRI 1572-7449	Montréal .....	29 09 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
CERCLE DUVERNAY .....	Montréal .....	09 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CERCLE LAVIOLETTE DES TROIS-RIVIERES 1580-4354	Trois-Rivières .....	20 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
CERCLE ST EDMOND .....	Lac-du-Saumon .....	04 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHALEUR BAY HUNTING CLUB .....	Montréal .....	26 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHELSEA HOTEL COMPANY .....	Montréal .....	03 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION POUR LE BIEN-ETRE DES ENFANTS CHILD WELFARE ASSOCIATION 1572-7563	Montréal .....	11 12 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHORALE ST-CHARLES .....	Montréal .....	18 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHOUINARD-COLLIN LUMBER COMPANY LIMITED 1582-4568	St-Jérôme-de-Matane .....	31 05 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CIRCOLO ITALO-CANADESE VITTORIO EMANUELE III 1580-2598	Montréal .....	09 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CITIZENS' SECURITY COMPANY LIMITED 1583-4492	Montréal .....	07 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
SHERBROOKE CITY BAND .....	Sherbrooke .....	24 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CITY PROPERTIES, LIMITED .....	Montréal .....	15 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CITY SOUTH VIEW OF MONTREAL, LIMITED 1582-4550	Montréal .....	28 05 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB ATHLETIQUE DE PRICE .....	Price .....	15 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB BELLEVUE LIMITEE .....	Fraserville .....	15 08 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB CHAMPETRE CANADIEN, LIMITEE 1583-1878	Montréal-Est .....	23 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB CHAMPLAIN LIMITEE .....	La Tuque .....	04 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DE BOISJOLI .....	Montréal .....	29 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE LA FRONTIERE 1573-1136	Québec .....	14 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE LE CHAMPLAIN 1572-5096	Montréal .....	30 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DE LA CONCEPTION 1572-5088	Montréal .....	02 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DE CHASSE & DE PECHE DU LAC LAMOTHE LIMITEE 1582-7033	Montréal .....	18 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DE CHASSE & PECHE DE RAWDON 1572-2507	Rawdon .....	18 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DE COURSE DE PRINCEVILLE .... 1580-2309	Princeville .....	04 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DE COURSES DE ST-JEAN P.Q. .... 1580-2713	St-Jean .....	19 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DE HOCKEY QUEBEC .....	Québec .....	09 02 1927	Initial, 1932 à 1977 incl.
QUEBEC HOCKEY CLUB 1580-4289			
CLUB DU LAC ROUGE ST-ALPHONSE ... 1580-4081	Joliette .....	18 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DE L'ETOILE DE L'EST .....	Montréal .....	17 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-2671			
CLUB DE PECHE DU LAC PRATTE .....	Montréal .....	06 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1573-1102			
CLUB DE RAQUETTES FORESTIER .....	Montréal .....	10 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-4255			
CLUB DE RAQUETTEURS LE MONTAGNARD, LIMITEE 1583-1639	Cartierville .....	12 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DEMOCRATIQUE .....	Montréal .....	11 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-2648			
CLUB DES LAURENTIDES .....	Pointe-Gatineau .....	15 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-4453			
CLUB DES QUATRE ILES .....	Montréal .....	09 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1573-1128			
CLUB DU LAC DES ILETS .....	Malbaie .....	11 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1572-2416			
CLUB DU LAC DES SABLES .....	Malbaie .....	10 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1572-2432			
CLUB D'AUTOMOBILE DE QUEBEC .....	Québec .....	19 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-3273			

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CLUB HIPPIQUE ET D'AMUSEMENTS DE MATANE 1580-4529	Matane .....	26 06 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB LIBERAL DU LAC NOIR .....	Lac-Noir .....	02 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-3315			
CLUB MEILLEUR .....	Montréal .....	01 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-2630			
CLUB NOTRE-DAME DE ROBERVAL ....	Roberval .....	04 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1572-2549			
CLUB ROYAL BASEBALL DE SOREL ....	Sorel .....	02 10 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1572-7456			
CLUB SOCIAL & SPORTIF ST-HENRI ....	Montréal .....	02 09 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-4107			
CLUB ST-NICHOLAS .....	Montréal .....	21 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1572-5112			
COLUMBIA AMUSEMENT, LIMITED .....	Montréal .....	08 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-8329			
COLUMBIA CREAMERY COMPANY, LIMITED	Montréal .....	31 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1586-8631			
COMO LAKE SHORE INCORPOREE .....	Montréal .....	24 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-2165			
COMPAGNIE DE BETON DE ST-CHARLES, LIMITEE	St-Charles .....	24 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1549-1632			
COMPAGNIE DE FONDERIE DE MAGOG, LIMITEE	Magog .....	30 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1569-5885			
COMPAGNIE DE PRETS DE SHERBROOKE LIMITEE	Sherbrooke .....	01 05 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1570-4174			
COMPAGNIE DE PUBLICATION DU BULLETIN DE LA FERME	Québec .....	16 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-1654			
COMPAGNIE DES CULTIVATEURS DE ST-ELZEAR DE BEAUCE, LIMITEE	St-Elzéar-de-Beauce .....	17 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-3833			
COMPAGNIE DES DISTRACTIONS POPULAIRES DE FRASERVILLE, LIMITEE	Fraserville .....	22 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-4469			
COMPAGNIE D'AUTOBUS VICTORIAVILLE-ARTHABASKA	Victoriaville .....	04 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-4203			
COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE BEAUPORT-OUEST	Québec .....	22 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-3825			

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation			Rapports non produits
COMPAGNIE D'OPERA DE MONTREAL .. 1580-4115	Montréal .....	10	09	1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE ELECTRIQUE PLESSIS .....	Plessisville .....	30	12	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE ET FERME D'ANIMAUX À FOURRURES LIMITEE 1583-5358	Eastman .....	29	08	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE FRANCE & CANADA .....	Montréal .....	16	03	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE MANUFACTURIERE ST-JEROME DU LAC ST-JEAN 1583-3668	St-Jérôme (Lac-St-Jean) ....	18	11	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE MUSICALE RICHELIEU .... 1583-0599	Sorel .....	28	04	1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE NATIONALE DE CONSTRUCTION 1583-2173	Montréal .....	07	08	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE PHARMACEUTIQUE DE LA CROIX ROUGE, LIMITEE 1588-4422	Québec .....	08	11	1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE RAVAUX & ALAIN, LIMITEE 1569-0647	Québec .....	26	03	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE RESTAURANT NATIONAL . 1581-9931	Montréal .....	19	02	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CORPORATE REALTIES, LIMITED .....	Montréal .....	30	12	1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
COTE ST-LUC LAND IMPROVEMENT COMPANY LIMITED 1569-6065	Montréal .....	12	09	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
COURCHAINÉ, LAURENCE & CIE, LIMITEE 1583-4484	Maisonneuve (Montréal) ....	03	02	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CRANBOURNE EXPLORATION & MINING COMPANY, LIMITED 1582-6928	Thetford Mines .....	11	10	1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
CREDIT CANADA LIMITEE .....	Montréal .....	30	12	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CREDIT NATIONAL, LIMITEE .....	Montréal .....	12	02	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CROWN FURNITURE COMPANY, LIMITED 1554-8126	Québec .....	15	06	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
CROWN INVESTMENT COMPANY, LIMITED 1583-3643	Montréal .....	19	11	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation			Rapports non produits
ST-PIERRE LIMITED ..... 1583-2579	Rock Island .....	10	12	1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
CROWN REAL ESTATE COMPANY ..... 1547-9116	Montréal .....	20	02	1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
DANVILLE REALTY LIMITED ..... 1583-5374	Montréal .....	21	08	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
DENIS LAND COMPANY LIMITED ..... 1583-1043	Montréal .....	04	04	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
DENIS REALTY LIMITED ..... 1583-1035	Montréal .....	04	04	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
DESCOTEAUX & PEPIN LIMITEE ..... 1581-9972	Victoriaville .....	12	02	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOMINION BRICK COMPANY, LIMITED ..... 1583-4070	Ste-Thérèse-de-Blainville ...	19	09	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOMINION INVESTMENTS LIMITED ..... 1569-5935	Québec .....	27	02	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOMINION KNIGHTS OF COLUMBUS BUILDING ASSOCIATION INCORPORATED ..... 1582-7629	Montréal .....	19	04	1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOMINION PRESS LIMITED ..... 1553-7566	Montréal .....	12	01	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOMINION QUARRY LIMITED ..... 1582-7561	Québec .....	29	03	1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOMINION TAILORING COMPANY, LIMITED ..... 1582-8759	Montréal .....	29	10	1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
DONALDSON, LIMITED ..... 1583-0870	Montréal .....	25	04	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOYON & VEILLEUX, LIMITEE ..... 1582-8734	Beauceville .....	01	12	1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
DR ED. MORIN & CIE LIMITEE ..... 1553-1924	Québec .....	30	11	1911	Initial, 1934 à 1977 incl.
DRESSING LUMBER COMPANY ..... 1582-0111	Cedar-Hall (Matane) .....	19	01	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
DUBREUIL, LIMITEE ..... 1583-1167	Montréal .....	26	04	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
DUCHESS AMUSEMENT COMPANY, INCORPORATED ..... 1564-0741	Montréal .....	16	12	1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
DUPUIS & POIRIER, INCORPOREE ..... 1583-1662	Montréal .....	19	06	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
DUTCH TEA ROOMS LIMITED ..... 1583-2256	Montréal .....	08	08	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
D.K.E. ALUMNI ASSOCIATION OF LOWER CANADA 1572-6235	Montréal .....	10 05 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
EASTERN CANADA REALTY COMPANY, LIMITED 1583-4146	Montréal .....	13 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
EASTERN ELECTRIC MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1582-4535	Sherbrooke .....	12 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
EASTERN PAPER COMPANY LIMITED .. 1582-8551	St-Basile .....	11 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
EASTERN TOWNSHIPS REALTY COMPANY 1583-4013	Sherbrooke .....	03 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
EDMOND SAWYER, LIMITEE .....	Montréal .....	30 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
EHRlich MEDICAL INSTITUTE, INCORPORATED 1583-3734	Montréal .....	13 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
ELECTRO, LIMITEE .....	Sorel .....	05 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
EMILE LABELLE & LAROCQUE, LIMITEE 1569-6289	Montréal .....	08 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
EMPRESS BILLIARD CLUB .....	Montréal .....	19 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
ETTENBERG COMPANY LIMITED .....	Montréal .....	25 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
EUREKA FISH AND GAME CLUB .....	Chicoutimi .....	02 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
EUREKA PARLOR GAMES & TOYS, LIMITED 1583-4278	Montréal .....	21 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
FAIRVIEW LAND COMPANY, LIMITED .. 1583-1431	Montréal .....	02 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
FANFARE AMICALE DE CARTIERVILLE .. 1580-2747	Cartierville .....	10 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
FANFARE ST-AIME D'ASBESTOS .....	Asbestos .....	21 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
FEDERAL CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 1583-4765	Montréal .....	12 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
FETHERSTONHAUGH & SON LIMITED .. 1583-4724	Montréal .....	11 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
FIT-RITE TAILORING LIMITED .....	Montréal .....	28 09 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
FONCIERE VICTORIAVILLE, LIMITEE ... 1583-1175	Victoriaville .....	30 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
FRANCO-CANADIAN AMUSEMENT COMPANY, LIMITED 1583-1191	Montréal .....	06 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
FRISCO SODA WATER COMPANY ..... 1582-0269	Montréal .....	18 09 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
FRONTIER GRANITE COMPANY ..... 1582-4436	Stanhope .....	04 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
GATINEAU GRAPHITE MINING COMPANY 1582-6522	Hull .....	20 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
GAUDREAU & GAGNON, LIMITEE ..... 1583-3445	St-Gédéon .....	06 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
GENERAL CONTRACTING COMPANY, LIMITED 1583-0938	Montréal .....	05 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
GEO, TANGUAY LIMITEE ..... 1564-6706	Québec .....	06 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
GERALD LOMER LIMITED ..... 1583-0821	Montréal .....	25 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
GIGUERE ET LARIVIERE COMPAGNIE LIMITEE 1583-0219	Montréal .....	26 08 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
GOLD MEDAL FURNITURE MANUFACTURING COMPANY OF MONTREAL LIMITED 1570-3259	Montréal .....	22 02 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
GRAND'MERE PRINTING COMPANY ..... 1583-2496	Grand-Mère .....	13 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
GREENFIELD PARK CITIZENS ASSOCIATION 1580-2291	Greenfield Park .....	22 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
GUILBAULT FRERES & COMPAGNIE, ... INCORPOREE 1552-3582	Ste-Elisabeth .....	05 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
G. DELISLE, LIMITEE ..... 1582-0186	Chicoutimi .....	05 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
G. R. E. KENNEDY, LIMITED ..... 1582-6969	Sherbrooke .....	24 08 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
G.M. GELLER & COMPANY LIMITED ..... 1582-7603	Montréal .....	03 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
G.T.P. MANUFACTURING COMPANY ..... 1587-3904	Windsor Mills .....	10 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
HADRIAN FLOORING COMPANY OF CANADA, LIMITED 1583-3676	Montréal	18 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
HAMILTON & BLOUT, LIMITED 1582-8700	Montréal	27 09 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
HARLEM HEIGHTS LAND COMPANY INCORPORATED 1583-4633	Montréal	12 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
HARMONIE DE L'ANGE-GARDIEN 1580-3992	Saint-Lambert	06 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
HARRIS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED 1582-4360	Montréal	13 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
HARRIS & AVNER, LIMITED 1583-1183	Montréal	26 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
HEBREW BETH ISRAEL CONGREGATION OF MONTREAL 1580-4362	Montréal	14 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
HOME LAND LIMITED 1583-1514	Montréal	15 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
HOMESTEAD REALTIES LIMITED 1582-7009	Montréal	15 08 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
HOTELMEN'S CLUB OF MONTREAL 1580-4230	Montréal	16 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
HUDSON BOATING CLUB 1580-4024	Montréal	12 05 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
IDEAL CONCRETE PRODUCTS COMPANY LIMITED 1583-5424	St-Lambert	29 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
IMPERIAL PRESS, LIMITED 1582-4345	Montréal	04 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
INDIVIDUAL LADIES TAILORING COMPANY INCORPORATED 1583-5309	Montréal	16 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
INDUSTRIEL SECURITIES CORPORATION, INCORPORATED 1582-7538	Montréal	28 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
INSTITUT DU DR. LA FOREST, INCORPORE 1583-4567	Montréal	29 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
ISLE-AU-HERON DEVELOPMENT COMPANY, INCORPORATED 1582-7520	Montréal	11 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
ITALIAN AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION 1580-4214	Montréal	13 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
JULIEN TOUSSAINT & CIE LIMITEE .... 1569-5794	Montréal .....	11 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
J-A VINCENT, LIMITEE..... 1569-5919	Acton Vale .....	30 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
J. A. LAMY, INCORPOREE..... 1582-7504	Montréal .....	29 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.N. DUCHARME & FILS, LIMITEE..... 1583-3866	St-Eleuthère .....	17 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.P. DAVIS & COMPANY INCORPORATED 1582-0061	Montréal .....	31 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.P. DESJARDINS LIMITEE..... 1583-4518	Maisonneuve .....	07 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
KEDGEWICK GAME CLUB..... 1572-2457	Montréal .....	14 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
KENOGAMI SASH & DOOR FACTORY, LIMITED 1569-0654	Kénogami.....	25 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
KIAMIKA VALLEY LUMBER COMPANY . 1583-0466	Ottawa .....	09 06 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA BASSE-COUR DE VICTORIAVILLE LIMITEE 1569-0662	Victoriaville .....	10 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA BRASSERIE J.M. SPENARD, LIMITEE 1583-4658	Trois-Rivières .....	14 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA BUANDERIE DES FAMILLES, LIMITEE 1582-7215	Beauce .....	31 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA BUANDERIE MOFFET LIMITEE..... 1582-6977	Québec .....	15 08 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CAISSE HYPOTHECAIRE LIMITEE ... 1583-4138	Montréal .....	18 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CHICOUTIMI BRIQUE COMPAGNIE, . LIMITEE 1583-3437	St-Eugène-L'Islet .....	31 08 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CHORALE CATHOLIQUE DE ST-LAMBERT 1580-2580	St-Lambert .....	08 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CHORALE STE-CECILE..... 1580-4347	St-Jérôme.....	07 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE ARCHAMBAULT & VIAU, LIMITEE 1583-1597	Montréal .....	28 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE AVARD & NADEAU, LIMITEE 1583-0730	Beauce .....	11 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA COMPAGNIE BOUCHARD LIMITEE ... 1582-8635	Québec .....	07 09 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE BRASSERIE LAURENTIDE LIMITEE 1583-2363	Trois-Rivières .....	02 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE CANADIENNE DE MECANIQUE FORESTIERE, AGRICOLE ET INDUSTRIELLE, LIMITEE 1583-1258	Montréal .....	19 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE CANADIENNE DU SUCRE, LIMITEE 1583-0920	Epiphanie .....	29 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE CARRIER .....	Québec .....	25 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-8403			
LA COMPAGNIE CERAMO-VITRAIL .....	Montréal .....	13 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-4485			
LA COMPAGNIE CHIMIQUE ST-LAURENT, LIMITEE 1582-8692	St-Pacôme .....	27 09 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE CHIMIQUE ANGLO- CANADIENNE, LIMITEE 1583-3809	Thetford Mines .....	04 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE CINQ, DIX, ET QUINZE, LIMITEE 1582-7595	Québec .....	01 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE COMMERCIALE LIMITEE 1583-4302	Trois-Rivières .....	10 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE COMMERCIALE DE JONQUIÈRES 1582-0210	Jonquière .....	26 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE COMMERCIALE DE ST-ELIE DE CAXTON 1583-1282	St-Elie-de-Caxton .....	22 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE COUTURE .....	Couturval (Matapédia) .....	25 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-2603			
LA COMPAGNIE C.F. OLIVIER .....	Sherbrooke .....	14 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1571-6285			
LA COMPAGNIE DE BALAIS DE CHICOUTIMI 1583-0953	Rivière-du-Moulin .....	05 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE BRIQUES DE L'ISLET, LIMITEE 1582-7017	L'Islet .....	07 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE CHAISES DE DAVELUYVILLE, LIMITEE 1583-1233	Daveluyville .....	05 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA COMPAGNIE DE CHARBON INDEPENDANTE, LIMITEE 1583-4674	Québec .....	11 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE CHAUX DE ST-MARC, LIMITEE 1582-7181	St-Marc-des-Carières .....	07 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE CHAUX DE ST-AURICE LIMITEE 1582-7199	St-Maurice .....	07 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE CONSERVES D'HEBERTVILLE LIMITEE 1582-6910	Hébertville-Station .....	05 10 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DE DRUMMONDVILLE 1583-2348	Drummondville .....	03 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION IDEALE, LIMITEE 1582-7645	Québec .....	21 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE COURTAGE ET D'IMMEUBLES 1582-7546	Montréal .....	27 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENTS HYDRO-ELECTRIQUES DE LA TUQUE 1583-0086	Trois-Rivières .....	25 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE FARINES, GRAINS, PROVISIONS, LIMITEE 1582-8650	Fraserville .....	27 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE GARANTIE ET DE PLACEMENTS 1583-0748	Montréal .....	14 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE GRANIT DE MEGANTIC, LIMITEE 1569-6032	Mégantic .....	09 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE HARDES CHAMPLAIN, LIMITEE 1582-7637	St-Tite (Champlain) .....	07 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE L'ARENA, LIMITEE 1583-0961	Québec .....	06 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE L'HOTEL DUFRESNE DES TROIS-RIVIERES 1583-0623	Trois-Rivières .....	09 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE L'HOTEL SAINT ROCH LIMITEE 1581-9840	Québec .....	01 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE MEUBLES ST-AURICE, LIMITEE 1582-7330	La Tuque .....	26 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation			Rapports non produits
LA COMPAGNIE DE MEUBLES DE BLACK LAKE 1582-7074	Black Lake .....	14	07	1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE MEUBLES DE JONQUIERES, LIMITEE 1569-0696	Jonquière .....	27	07	1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE MEUBLES DE ROBERTSONVILLE, LIMITEE 1581-9816	Robertsonville .....	14	03	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE MOTEURS & D'AERONAUTIQUES VALOIS (INCORPOREE) 1583-0797	Montréal .....	04	05	1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DES PELERINAGES 1582-9682	Montréal .....	03	03	1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE PAVAGE ET DE CONSTRUCTION DE QUEBEC 1582-6811	Québec .....	24	08	1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE PLACEMENT OTTAWA & HULL, LIMITEE 1583-1886	Hull .....	31	05	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE PLACEMENTS DE SHERBROOKE 1583-3791	Sherbrooke .....	13	11	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE POOLS ET DE BILLARDS DU CANADA 1583-1860	Montréal .....	28	05	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE POUVOIR HYDRAULIQUE DU-LAC-AU-SAUMON, LIMITEE 1583-0144	Lac-au-Saumon .....	18	07	1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE PRETS IMMOBILIERS DE VICTORIAVILLE 1583-4039	Victoriaville .....	25	09	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE PRETS ET CONSTRUCTIONS, LIMITEE 1583-4450	Grand-Mère .....	06	02	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE PRETS ET PLACEMENTS DU LAC ST JEAN 1583-1365	Station-d'Hébertville .....	28	03	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE PROGRES DE ST-FLAVIEN, LIMITEE 1582-4402	St-Flavien (Lotbinière) .....	20	06	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION LE MINEUR 1583-0300	Thetford Mines .....	11	08	1910	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION L'ACTION POPULAIRE LIMITEE 1583-5572	Joliette .....	12 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE PUBLICITE QUEBEQUOISE 1582-8437	Québec .....	04 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE RAFFINERIE CANADIENNE LTEE. 1583-2140	Grand-Mère .....	25 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE SABLE UNION LIMITEE 1581-9808	Québec .....	22 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE SIROP D'ERABLE DE LA BEAUCE, LIMITEE 1547-5916	Beauce-Jonction .....	27 12 1911	Initial, 1932, 1936, 1937, 1942 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE TELEPHONE DE ST-OURS, LIMITEE 1582-8486	St-Ours .....	20 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE TRANSFERT, LIMITEE 1550-7791	Mont-Joli .....	14 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE TRAVAUX EN BETON DE MONTREAL, LIMITEE 1583-4732	Montréal .....	08 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE VETEMENTS DE FRASERVILLE 1582-8338	Fraserville .....	11 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DES CARRIERES DE BEAUPORT, LIMITEE 1582-4246	Beauport .....	22 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DES CULTIVATEURS, LIMITEE 1582-0079	Saint-Georges .....	02 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DES EAUX ELECTRIQUES DE ST-CYRILLE DE NORMANDIN, LAC ST-JEAN 1583-1241	St-Cyrille-de-Normandin ...	11 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DES GRANITES DE ROBERVAL 1583-1803	Roberval .....	15 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DES HABITATIONS SALUBRES DE QUEBEC, LIMITEE 1583-5390	Québec .....	27 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DES INDUSTRIES CANTIN 1583-0441	Warwick .....	16 05 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DES MARCHANDS DE BOIS DE QUEBEC 1583-3957	Québec .....	07 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA COMPAGNIE DES TERRAINS JULIEN, LIMITEE 1583-4229	Québec .....	26 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DES TERRAINS DE LAPRAIRIE LIMITEE 1583-5325	Montréal .....	19 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DES TERRAINS DE QUEBEC-NORD 1581-9923	Québec .....	19 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DES TERRES HAUTES DE LAPRAIRIE 1583-1449	Montréal .....	02 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DORVAL PONSOT .....	Québec .....	08 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DU CHATEAU SAGUENAY, LIMITEE 1581-9857	Chicoutimi .....	01 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DU CREDIT AGRICOLE 1583-0805	Québec .....	25 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DU PARC DORION .....	Montréal .....	14 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DU PARC LAURIER ... 1582-7652	Montréal .....	06 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DU PARC MERCIER ... 1582-7082	Montréal .....	21 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DU TELEPHONE BELLEY 1581-9949	Chicoutimi .....	07 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DU THEATRE NATIONAL 1583-0417	Québec .....	07 06 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'AMIANTE DE THETFORD-CENTRE 1582-6860	Québec .....	18 09 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'AQUEDUC DE SAINT-GREGOIRE, LIMITEE 1583-4179	St-Grégoire .....	11 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-COEUR DE MARIE, LIMITEE 1582-6548	St-Coeur-de-Marie .....	18 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-EPHREM 1583-0185	St-Joseph .....	03 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'AQUEDUC DE TROIS-PISTOLES 1582-8791	Notre-Dame-des-Neiges-de-Trois-Pistoles	17 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA COMPAGNIE D'ÉPICERIES SAINT-DENIS, LIMITEE 1583-4104	Montréal .....	18 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'ÉPICERIES, LIMITEE . 1583-0490	Montréal .....	23 05 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'EXPLORATION MINIERE DU SAGUENAY, LIMITEE 1582-4295	Thetford Mines .....	10 08 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES JACQUES-CARTIER, LIMITEE 1554-8928	St-Basile .....	08 11 1912	Initial, 1932, 1935, 1937 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES LAFONTAINE, LIMITEE 1583-1944	Montréal .....	04 06 1913	Initial, 1935 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES MEQUICK, LIMITEE 1583-2017	Québec .....	12 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE CAP-ROUGE, LIMITEE 1583-3536	Québec .....	09 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE CHAMBLY BASSIN 1582-4204	Montréal .....	12 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE ST-REMI 1583-0862	St-Rémi .....	05 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES ET D'ELEVATEUR CHAMPLAIN LIMITEE 1583-5614	Québec .....	19 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES LE FOYER 1583-0243	Montréal .....	24 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES UNION LIMITEE 1582-4451	Montréal .....	21 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE FRASERVILLE 1583-2371	Fraserville .....	25 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICITE 1583-4096	Trois-Rivières .....	18 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D. ROULEAU & FILS, LIMITEE 1583-1308	Saint-Tite (Champlain) .....	19 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE D'AMQUI 1552-9985	Amqui .....	29 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE LAMARTINE, LIMITEE 1583-4088	Québec .....	19 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DE DESCHAMBAULT 1583-0516	Deschambault .....	31 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DE LOUISEVILLE, LIMITEE 1569-5745	Louiseville .....	26 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DE L'ISLET 1582-7462	L'Islet .....	19 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DE ST LEONARD, LIMITEE 1582-4303	Trois-Rivières .....	26 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DE ST-GABRIEL DE BRANDON, LIMITEE 1583-1787	St-Gabriel-de-Brandon .....	12 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE E. JOBIN .....	Montréal .....	20 09 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE GENERALE DE BRIQUETERIE DE ST-ROCH-DE-RICHELIEU, LIMITEE 1569-0688	St-Roch-de-Richelieu Richelieu	03 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE FRIGORIFIQUE DU LAC ST-JEAN 1581-9881	Hébertville .....	21 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE GAUDREAU-LAC GAGNON CHICOUTIMI 1569-5877	Chicoutimi .....	13 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE GAULIN, LIMITEE .....	St-François, Montmagny ...	12 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE GENERALE D'IMMEUBLES, LIMITEE 1583-1647	Montréal .....	16 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE GENERALE D'IMPRIMERIE DE SOREL 1582-2851	Sorel .....	25 10 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE GENERALE DE PHONOGRAPHES & GRAPHOPHONES, LIMITEE 1583-1142	Montréal .....	19 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE GODBOUT .....	Massue .....	05 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE G. BLAIS LIMITEE .....	Sainte-Euphémie .....	11 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE HOUILLIERE ST-APOLLINAIRE, LIMITEE 1583-1381	Courcelles .....	04 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA COMPAGNIE HYDRAULIQUE DE ST-PAULIN, LIMITEE 1583-1076	St-Paulin .....	09 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE HYDRAULIQUE DU LAC ST-JEAN LIMITEE 1582-4394	Hébertville .....	05 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE HYDROLIQUE ELECTRIQUE DE LEVRARD LIMITEE 1583-5457	Gentilly .....	08 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE HYDRO-ELECTRIQUE DU COTEAU DU LAC, LIMITEE 1583-2116	Coteau-du-Lac .....	19 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE HYDRO-ELECTRIQUE D'ASTON 1583-1795	St-Hyacinthe .....	15 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE IDEALE D'EPARGNE LIMITEE 1583-4716	Grand-Mère .....	17 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE IMMOBILIERE BOISCLAIR, LIMITEE 1583-1555	Montréal .....	24 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE IMMOBILIERE MONTMARTRE, LIMITEE 1583-3544	Montréal .....	21 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE IMMOBILIERE YAMASKA 1583-1100	St-Hyacinthe .....	15 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BEAUCEVILLE 1583-4112	Beauceville .....	18 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE IMMOBILIERE LA CITE DE HULL, LIMITEE 1583-2058	Hull .....	11 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE IMMOBILIERE DE LA PROVIDENCE 1583-1852	St-Hyacinthe .....	22 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE IMMOBILIERE DE VERDUN 1581-9766	Verdun .....	22 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE IMMOBILIERE DE VICTORIAVILLE 1583-1753	Victoriaville .....	02 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE IMMOBILIERE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES, LIMITEE 1582-4378	Montréal .....	17 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-FELICIEN 1583-2041	St-Félicien .....	24 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE D'HEBERTVILLE 1583-3452	Hébertville .....	28 08 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE A. BERNARD 1569-0738	Fortierville .....	05 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE LAURIERVILLE, LIMITEE 1581-9998	Laurierville .....	22 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE LYSTER LIMITEE 1582-4188	Lyster .....	13 08 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE PORTNEUF, LIMITEE 1583-4476	Portneuf .....	04 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE, LIMITEE 1582-8585	St-Boniface .....	24 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE SAINT-NARCISSE 1569-5810	St-Narcisse .....	21 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-ALEXIS DES MONTS, LIMITEE 1583-1225	St-Alexis-des-Monts .....	05 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-DIDACE 1583-0771	St-Didace .....	21 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-SYLVERE, LIMITEE 1583-4187	St-Sylvère .....	11 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE THETFORD MINES LIMITEE 1582-0046	Thetford Mines .....	26 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE LIMITEE DE EAST-BROUGHTON 1583-0425	East Broughton .....	27 05 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE KING EDWARD BOULEVARD PARK, INCORPOREE 1583-4120	Montréal .....	21 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE LACROIX, LIMITEE .....	Montréal .....	30 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE LAFITEAU DE GINSENG CANADIEN, LIMITEE 1581-9824	St-Rémi .....	23 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA COMPAGNIE LARIVIERE, LIMITEE 1583-4526	Roxton Falls .....	30 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE LAVERGNE, LIMITEE .. 1583-2231	Weedon .....	06 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE LE CREDIT MASKOUTAIN 1582-7280	St-Hyacinthe .....	07 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE LOUIS GIRARD, LIMITEE 1569-6040	Petite-Rivière .....	10 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE L.J. BARIBEAU .....	Hébertville-Station .....	29 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE LA TUQUE, LIMITEE 1582-7371	La Tuque .....	06 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE SHAWINIGAN FALLS 1583-5333	Shawinigan Falls .....	21 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE ST-ELIE DE CAXTON 1582-7389	St-Elie-de-Caxton .....	10 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE D'HEBERTVILLE STATION 1583-3965	Hébertville-Station .....	07 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE BEAULAC 1583-0094	Beaulac .....	08 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE BIJOUTERIE RAVAUX, LIMITEE 1583-0458	Québec .....	04 05 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE ST-ADELPHÉ, LIMITEE 1582-8320	St-Adelphé .....	10 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE MINIERE CANADIENNE DU LAC ST-JEAN 1583-0169	Black Lake .....	18 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE MINIERE CANADA .....	Montréal .....	13 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE MINIERE DE WENDOVER 1583-3924	Notre-Dame-du-Bon-Conseil ..	11 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE MINIERE DE MICA BLANC YALE 1583-0268	Montréal .....	16 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE MINIERE DU LAC-AU-SABLE 1582-4311	St-Rémi-du-Lac-au-Sable .....	26 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA COMPAGNIE MODELE DES TERRAINS & PLACEMENTS 1581-9741	Montréal .....	10 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE NATIONALE D'IMMEUBLES, LIMITEE 1583-0060	Montréal .....	18 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE NATIONALE MANUFACTURIERE DE PIANOS 1583-0227	St-Jérôme .....	26 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE NEIGETTE .....	Sainte-Luce .....	30 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-4534			
LA COMPAGNIE OUELLETTE BEAULIEU, LIMITED 1583-5275	Longueuil .....	16 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE PAQUET & JACQUIER LIMITEE 1582-4543	Québec .....	14 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE PARC VICTORIA .....	Victoriaville .....	28 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1569-5950			
LA COMPAGNIE PARC VIGER .....	Montréal .....	27 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-7348			
LA COMPAGNIE PERREAULT-AUDY, LIMITEE 1583-0581	Montréal .....	18 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE PROGRESSIVE DE ST-LEON 1583-1480	St-Léon .....	15 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE PROVINCIALE D'AMUSEMENTS, LIMITEE 1582-7108	Salaberry-de-Valleyfield .....	05 08 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE P. CLICHE LIMITEE ... 1583-0318	Beauce-Jonction .....	03 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE P.P. GIGUERE, LIMITEE 1583-0839	Québec .....	16 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE ROY, LIMITEE .....	St-Ulric-de-la-Rivière-Blanche	19 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1565-9659			
LA COMPAGNIE ST-EDOUARD, LIMITEE 1583-1407	Montréal .....	14 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE S. BILODEAU LIMITEE . 1582-6902	Ste-Cécile-du-Bic .....	25 10 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE THEATRALE DE SOREL 1583-5473	Sorel .....	08 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE THEATRALE DE TROIS-RIVIERES, LIMITEE 1583-3502	Trois-Rivières .....	26 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA COMPAGNIE THIBAUT, LIMITEE ... 1582-6555	Victoriaville .....	18 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE VILANDRE LIMITEE ... 1582-7488	Wotton .....	14 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE VILLEMURE LIMITEE ... 1583-2330	St-Paulin .....	09 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE X BOURQUE, LIMITEE ... 1583-0342	Montréal .....	25 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CULTURE DE GINSENG ET AUTRES PLANTES MEDICINALES DES CANTONS DE L'EST, LIMITEE 1582-4287	Roxton Falls .....	24 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA FANFARE DE MAGOG .....	Magog .....	22 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA FONDERIE MONT-LAURIER LIMITEE 1583-5465	Mont-Laurier .....	09 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA FRANCE REPUBLICAINE .....	Montréal .....	28 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB SAINT-DENIS .....	Sherbrooke .....	09 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA LIGUE DE BASEBALL DE LA CITE DE MONTREAL 1580-4271	Montréal .....	28 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA MANUFACTURE DE CHAISES & JOUETS DE WOTTON, LIMITEE 1582-7314	Wotton .....	16 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA MANUFACTURE DE SCEAUX ET BOITES DE TROIS-RIVIERES LIMITEE 1569-6412	Trois-Rivières .....	24 09 1917	1932 à 1977 incl.
LA MUSICALE RICHELIEU .....	Sorel .....	02 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA PARFUMERIE MERCANTILE, LIMITEE 1583-0391	Montmagny .....	20 06 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA SOCIETE DE CONCERTS DE STE-SCHOLASTIQUE 1580-4008	Ste-Scholastique .....	19 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA SOCIETE DE PRETS DE MEGANTIC, LIMITEE 1565-6390	Mégantic .....	01 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA SOCIETE DE PUBLICATION LA LUMIERE, INCORPOREE 1583-2587	Montréal .....	10 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA SOCIETE DES POMPIERS VOLONTAIRES DE STE-AGATHE 1572-7506	Ste-Agathe .....	24 10 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA SOCIÉTÉ DU BOULEVARD PIE IX LIMITÉE 1583-1019	Montréal .....	10 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA SOCIÉTÉ D'ÉCLAIRAGE ET D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU SAGUENAY 1556-8033	Chicoutimi .....	16 04 1913	1948 à 1977 incl.
LA SOCIÉTÉ PATRIOTIQUE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-BASILE 1580-4404	St-Basile .....	21 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE BUCKINGHAM 1580-3067	Hull .....	10 06 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME- DE-GRACE DE HULL 1580-2549	Hull .....	04 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA SUBDIVISION, LIMITÉE .....	Montréal .....	21 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-4286			
LA TANNERIE COOPÉRATIVE DU NORD, LIMITÉE 1583-4757	Mont-Laurier .....	11 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA TRIBUNE PUBLISHING COMPANY, LIMITED 1583-0482	Sherbrooke .....	15 06 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LABOR SAVING OFFICE APPLIANCES COMPANY, LIMITED 1582-6605	Montréal .....	14 10 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LACHINE MOTOR WORKS, LIMITED .....	Lachine .....	20 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-7165			
LACHUTE LAND COMPANY .....	Lachute .....	19 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-0004			
LACOURSIÈRE & PEPIN, LIMITÉE .....	Princeville .....	29 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1569-5828			
LAFLEUR INDUSTRIELLE INCORPORÉE, 1583-2157	Ste-Agathe-des-Monts .....	30 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LAKE GAUMOND CLUB .....	Montréal .....	13 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1573-1078			
LAND SUBDIVISION LIMITED .....	Montréal .....	08 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-7025			
LAURENTIDE TELEPHONE COMPANY .....	Gatineau-Point .....	19 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-7322			
LAVAL BILLIARD AND ATHLETIC CLUB 1580-2622	Montréal .....	02 09 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LE BON MARCHÉ COMPAGNIE LIMITEE 1583-5382	St-Séverin-de-Proulxville . . . .	23 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE BOULEVARD DES DEUX-RIVIERES, LIMITEE 1553-7699	Montréal . . . . .	20 10 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CHOEUR DE LA CATHEDRALE DE SHERBROOKE 1580-4339	Sherbrooke . . . . .	13 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB ATHLETIC ST. GEORGES . . . . . 1580-4503	St-Georges (Beauce) . . . . .	10 06 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB ATHLETIQUE DE CHICOUTIMI INCORPORE 1582-7397	Chicoutimi . . . . .	10 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB ATHLETIQUE ST-PIERRE INCORPOREE 1583-2355	Montréal . . . . .	11 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB CHAMPETRE DE CARTIERVILLE, INCORPORE 1582-8718	Cartierville . . . . .	20 10 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB DE FRANCE, LIMITEE . . . . . 1583-3890	Montréal . . . . .	16 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB DE POULE ET DE BILLARD DES EMPLOYES DU CHEMIN DE FER DE FRASERVILLE 1572-6201	Fraserville . . . . .	12 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB DE ST-MICHEL DE VAUDREUIL 1580-3042	Vaudreuil . . . . .	18 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB DE YACHT DE SOREL, LIMITEE 1583-0284	Sorel . . . . .	19 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB DES CHEVALIERS DE COLOMB, INCORPORE 1582-8742	Sorel . . . . .	04 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB DES COURSES DE ST-GEORGES LIMITEE 1583-2199	St-Georges . . . . .	06 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB DES HOMMES D'AFFAIRES DE LA PARTIE NORD DE LA VILLE DE MONTREAL, LIMITEE 1581-9980	Montréal . . . . .	15 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB DES VOYAGEURS DE COMMERCE, LIMITEE 1569-6255	Montréal . . . . .	14 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB DU LAC LONG . . . . . 1580-4065	Chicoutimi . . . . .	02 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LE CLUB FRONTENAC DE L'ALLIANCE NATIONALE 1572-7654	Montréal .....	13 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB LIBERAL DE THETFORD MINES 1580-2382	Thetford Mines .....	11 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB DES MARCHANDS ET DES CONTRACTEURS DE ST-REMI D'AMHERST 1572-7472	Hull .....	29 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB MONTCALM .....	St-Maxime-de-Scott .....	24 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB MORIN, INCORPORE .....	Montréal .....	19 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB ROYAL .....	St-Hyacinthe .....	31 05 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB SOCIAL DE BORDEAUX .....	Montréal .....	16 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB ST-GEORGES .....	Québec .....	10 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB ST-LAURENT INCORPORE .....	Montréal .....	28 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CONSEIL CENTRAL NATIONAL DU TRAVAIL DU DISTRICT DE QUEBEC 1580-3034	Québec .....	07 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CREDIT HYPOTHECAIRE CANADIEN INCORPORE 1583-0235	Montréal .....	03 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CREDIT IMMOBILIER DE BOUCHERVILLE 1583-5408	Montréal .....	23 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CREDIT MONTREAL LIMITEE .....	Montréal .....	08 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CREDIT MONTREALAIS, LIMITEE .....	Montréal .....	05 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE LOUVRE DE PARIS LIMITEE .....	Montréal .....	17 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE MAGASIN D'EPARGNE, INCORPOREE 1583-0508	Montréal .....	23 05 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE MARCHE POPULAIRE, LIMITEE .....	Trois-Rivières .....	19 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE PARC JACQUES-CARTIER, LIMITE 1583-0367	Québec .....	24 06 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LE POELE NATIONAL, LIMITEE ..... 1582-7470	L'Islet .....	18 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE RENDEMENTS COMPOSES, LIMITEE 1583-1936	St-Rémi .....	29 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE PRET FONCIER, LIMITEE ..... 1583-1845	Montréal .....	22 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE PRET POPULAIRE (LIMITE) ..... 1582-8627	Québec .....	23 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE PROGRES DE L'EPIPHANIE, LIMITEE 1583-1829	Montréal .....	28 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE RENARD NOIR, LIMITEE ..... 1583-1910	Marieville .....	29 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE ROYAL ..... 1580-4123	Fraserville .....	09 09 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE SAUVAGE FISHING CLUB INCORPORATED 1582-9617	Montréal .....	25 02 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE SYNDICAT IMMOBILIER DE ST-ROCH LIMITEE 1583-2124	Québec .....	09 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB TRICOLERE DE MAISONNEUVE .. 1580-4305	Maisonneuve .....	03 02 1914	Initial, 1932 à 1977 incl.
LEGAULT, THOMPSON & CIE LIMITEE 1565-6408	Montréal .....	10 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LEPAGE, MENARD LIMITED ..... 1583-0813	Montréal .....	30 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LES BUCHERONS DU SAGUENAY INCORPORES 1583-0110	Chicoutimi .....	18 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LES JARDINS DE ST-ISIDORE, LIMITEE 1583-3593	Montréal .....	30 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
LES MANUFACTURIERS DE JONQUIERES LIMITEE 1582-7223	Jonquière .....	14 06 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
LES TERRAINS DU PLATEAU, LIMITEE 1583-1332	Windsor Mills .....	19 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LES USINES MECANIQUES GRANDVILLE, LIMITEE 1582-8684	Fraserville .....	17 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
LONGUEUIL EAST LAND COMPANY, LIMITED 1583-5499	Montréal .....	08 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LOWER CANADA REALTIES, LIMITED .. 1583-1068	Montréal .....	09 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
LYSTER WOOD BOX, TURNING, ENAMELING COMPANY, LIMITED 1569-6057	Lyster (Mégantic) .....	14 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ADMINISTRATION IMMOBILIERE, LIMITEE 1548-5782	Lachine .....	07 02 1912	1963 à 1977 incl.
L'AQUEDUC DE ST-PRIME, LIMITEE .... 1583-4591	St-Prime .....	08 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE DE JONQUIERE 1580-2374	Jonquière .....	03 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION ATHLETIQUE AMATEUR DE ST-ROMUALD 1580-2556	St-Romuald .....	11 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION ATHLETIQUE AMATEUR D'IBERVILLE 1572-6243	Iberville .....	23 05 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION ATHLETIQUE HOHELAGA INCORPOREE 1583-2074	Montréal .....	18 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION ATHLETIQUE LE NATIONAL DE QUÉBEC 1572-7407	Québec .....	14 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION DE HOCKEY DE MONTREAL 1572-7571	Montréal .....	02 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION DES COURSES DE QUEBEC, LIMITEE 1583-1084	Québec .....	10 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION DES INVENTEURS DU CANADA 1580-3349	Montréal .....	13 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS TAILLEURS DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, LIMITEE 1581-9782	Montréal .....	20 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION DRAMATIQUE & MUSICALE MOLIERE 1580-4180	Montréal .....	28 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION DU COUREUR DES BOIS, LIMITEE 1569-5711	Montréal .....	14 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION DU TELEPHONE D'ASBESTOS 1583-4708	Asbestos .....	12 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
L'ASSOCIATION D'AVANCEMENT DU FOYER CANADIEN 1572-7431	Montréal .....	22 09 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION LIBERALE DE ST-HYACINTHE 1572-7647	St-Hyacinthe .....	23 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION MUTUELLE DE BIENFAISANCE DES EMPLOYES DE LA MAISON J.O. GAREAU, LIMITEE 1580-2341	Montréal .....	31 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION NATIONALE CHAMPLAIN, LIMITEE 1582-0053	Québec .....	31 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'EPARGNE IMMOBILIERE, LIMITEE .... 1569-5737	Montréal .....	25 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'EPARGNE POPULAIRE, LIMITEE .....	Montréal .....	25 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'HARMONIE DE LAPRAIRIE .....	Laprairie .....	07 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'HARMONIE DE LONGUEUIL .....	Longueuil, Co. Chambly ....	30 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'HARMONIE DE SHERBROOKE .....	Sherbrooke .....	17 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'IMMOBILIERE D'OUTREMER LIMITEE 1553-9687	Montréal .....	08 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'IMPRIMERIE DES CANTONS DE L'EST, LIMITEE 1582-8460	Sherbrooke .....	19 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'IMPRIMERIE JACQUES CARTIER, LIMITEE 1583-1027	Québec .....	14 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'IMPRIMERIE LE SAINT-LAURENT LIMITEE 1570-4166	Rivière-du-Loup .....	14 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'INDUSTRIELLE DE BECANCOURT, LIMITEE 1583-3932	Bécancour .....	08 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'INFORMATION IMMOBILIERE, INCORPOREE 1583-1738	Montréal .....	09 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'INSTITUT BRUCHESI .....	Montréal .....	20 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'INSTITUT DU CANADA .....	Montréal .....	30 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
L'UNION DES CLUBS DE RAQUETTEURS DE MONTREAL THE MONTREAL SNOWSHOE CLUBS UNION 1580-3000	Montréal .....	15 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'UNION DRAMATIQUE DE QUEBEC .... 1580-4495	Québec .....	02 06 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'UNION JACQUES-CARTIER .....	Québec .....	06 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'UNION MUSICALE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 1580-2606	Ste-Agathe .....	13 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'UNION MUSICALE DE LEVIS .....	Lévis .....	28 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'UNION SOCIALE, LIMITEE .....	Papineauville .....	02 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
L. H. PETERS, LIMITED .....	Québec .....	18 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
MACKAY REALTY INCORPORATED .... 1582-4220	Montréal .....	26 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
MAHEU REALTY LIMITED .....	Montréal .....	08 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
MANITOU IRON MINING COMPANY .... 1583-3726	Montréal .....	14 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
MANOUAN PULP & PAPER LIMITED ... 1582-7454	Montréal .....	06 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
MANSFIELD FISHING AND GAME CLUB 1572-2481	Fort-Coulonge .....	16 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
MAPLE GROVE SUGAR COMPANY, LIMITED 1582-7173	Trois-Rivières .....	12 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
MARITIME LAND COMPANY LIMITED OF MONTREAL 1583-0896	Montréal .....	12 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
MCGILL HOTEL COMPANY .....	Montréal .....	27 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
MERCHANTS REALTY COMPANY, INCORPORATED 1583-3619	Montréal .....	29 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
METIS TENNIS CLUB .....	Petit-Métis .....	08 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
METROPOLE HOTEL, LIMITED .....	Montréal .....	24 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
MICHIGAN ASBESTOS & CHROME COMPANY 1582-8601	Québec .....	23 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
MODEL DRESS MANUFACTURING COMPANY 1583-3551	Bromptonville .....	04 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
MODERN GARAGE COMPANY .....	Montréal .....	27 10 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-6464			
MODERN WOODWORKING & CONSTRUCTION LIMITED 1583-4542	Montréal .....	08 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
MOLSON'S BEWERY LIMITED .....	Montréal .....	07 08 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-7116			
MONTREAL CABINET DIRECTORY COMPANY 1583-4260	Montréal .....	21 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL COMPANY .....	Montréal .....	04 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1570-4190			
MONTREAL GARAGE LIMITED .....	Montréal .....	23 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-8619			
MONTREAL HOME LAND INVESTMENT COMPANY 1583-5366	Montréal .....	25 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL HOUSE INCORPORATED ... 1583-0656	Montréal .....	09 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL JOVIAN CLUB .....	Montréal .....	05 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-2689			
MONTREAL MOULDING MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1569-5927	Montréal .....	23 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL NATURALIZED POLISH CLUB INCORPORATED 1583-0557	Montréal .....	31 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL PAPER COMPANY LIMITED 1551-2163	Portneuf .....	09 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL JUNK PEDLAR'S UNION ... 1580-3745	Montréal .....	31 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL PRESS & ADVERTISING CLUB COMPANY 1583-2181	Montréal .....	30 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL REAL ESTATE EXCHANGE, INCORPORATED 1583-4005	Montréal .....	07 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL SKI CLUB .....	Montréal .....	15 06 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-4040			

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
MONTREAL THEATRE AND REALTY CORPORATION 1583-1902	Montréal .....	21 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL WEST LAND COMPANY, LIMITED 1582-4493	Montréal .....	06 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL-QUEBEC REALTY COMPANY 1583-1415	Québec .....	27 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
MOTOR TRANSPORT, LIMITED .....	Montréal .....	29 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
MOUNT ROYAL AMUSEMENT COMPANY 1583-3817	Montréal .....	22 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
MOWHAWK FISH AND GAME CLUB .... 1572-2358	Montréal .....	26 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
M. CARRIERE, LIMITEE .....	Hull .....	18 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
M.J. STACK PAVING & CONTRACTING COMPANY LIMITED 1568-9383	Montréal .....	08 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
NATASHQUAN FISHERIES LIMITED .... 1583-1050	Montréal .....	07 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
NATIONAL INVESTMENT COMPANY .... 1582-8809	Montréal .....	04 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
NATIONAL LUMBER COMPANY, LIMITED 1583-1423	Papineauville .....	09 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
NATIONAL SHOE STOCK LIMITED .....	Québec .....	25 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
NATIONOSCOPE, LIMITEE .....	Montréal .....	06 09 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
NESTOR CLOTHING LIMITED .....	Québec .....	24 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
NEW QUEBEC REALTY COMPANY, LIMITED 1583-4047	Québec .....	20 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
NEW RICHMOND DRIVING ASSOCIATION 1572-7464	New Richmond .....	04 10 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
NEW-YORK STEAM LAUNDRY COMPANY 1583-1977	Fraserville .....	05 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
NORTH AMERICA CUSTOM HOUSE BROKERAGE & GENERAL ACCOUNTING COMPANY LIMITED 1582-0087	Montréal .....	06 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
NORTHERN CLOTHING COMPANY LIMITED 1583-2405	Grand-Mère .....	23 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
N.E. CLEMENT & CIE, LIMITEE .....	Trois-Rivières .....	12 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
OGILVY ENGINEERING COMPANY .....	Montréal .....	28 10 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
ONONTIO CLUB INCORPORATED .....	Montréal .....	08 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
ORIENTAL CLUB LIMITED .....	Montréal .....	08 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
PACIFIC HOTEL COMPANY .....	Montréal .....	05 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARADIS & BOISVERT INCORPORE .....	Montréal .....	11 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARC BALMORAL INCORPORE .....	Montréal .....	30 05 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARC DOLLARD ANNEXE, LIMITEE .....	Montréal .....	01 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARC DOLLARD EXTENSION INCORPORATED 1569-5802	Montréal .....	16 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARC DUPRAS, INCORPORE .....	Montréal .....	15 08 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARC LAFLECHE, LIMITEE .....	Montréal .....	28 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARC ROLLAND, LIMITEE .....	Montréal .....	09 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARC ST-JACQUES, INCORPORE .....	Mtl .....	09 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARC ST-LOUIS, LIMITEE .....	Québec .....	14 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARC ST-MALO LIMITEE .....	Québec .....	12 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARENTVILLE REALTY COMPANY, LIMITED 1583-1399	Québec .....	28 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARTICIA LAND COMPANY, LIMITED ..	Montréal .....	07 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
PEARCE LIMITED .....	Montréal .....	08 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
PHI DELTA THETA CLUB OF MONTREAL 1580-4263	Montréal .....	30 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
PIEDMONT LAND COMPANY ..... 1583-0789	Montréal .....	30 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
PLACEMENT IMMOBILIER, LIMITEE .... 1581-9717	Montréal .....	17 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
POINTE AUX TREMBLES ANNEX, INCORPORATED 1583-3874	Montréal .....	17 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
POINTE-AUX-TREMBLES LAND & DEVELOPING COMPANY, INCORPORATED 1582-4386	Montréal .....	17 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
POINTE-AUX-TREMBLES, LAND COMPANY 1583-5556	Montréal .....	10 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
POIRIER CHAIRS & CASKETS, LIMITED 1583-3783	Roxton Falls .....	25 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
POITRAS FRERES, LIMITEE .....	Joliette .....	15 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
POPULAR CONSTRUCTION INCORPORATED 1583-4237	St-Laurent .....	07 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
PRET COOPERATIF, LIMITEE .....	Mtl .....	30 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
PRET IMMOBILIER LIMITEE .....	Montréal .....	21 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
PRINCE HOTEL COMPANY LIMITED .... 1557-0278	Montréal .....	09 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
PRINCE OF WALES HOTEL LIMITED .... 1582-7249	Victoriaville .....	09 06 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
PRISONERS AID ASSOCIATION .....	Montréal .....	24 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
PROGRESSIVE INVESTMENT ASSOCIATION INCORPORATED 1583-0250	Montréal .....	08 09 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
PROGRESSIVE PROPERTY OF MONTREAL, LIMITED 1569-5851	Montréal .....	29 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
PUBLISHERS PRESS LIMITED .....	Montréal .....	13 06 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
P.O. VIAL LUMBER COMPANY LIMITED 1582-4519	Port-Daniel-Gaspé .....	04 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
QUEBEC BRIDGE & RAILWAY TERMINALS REALTY COMPANY 1583-4054	Québec .....	20 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THE QUEBEC COUNTY REALTY COMPANY 1551-9556	Québec .....	03 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
QUEBEC HEIGHTS LIMITED .....	Québec .....	14 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-3692			
QUEBEC LIVE STOCK IMPORTATION COMPANY 1582-7611	Québec .....	07 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
QUEBEC TRANSPORTATION CLUB .....	Québec .....	25 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-2473			
REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY, LIMITED 1582-7512	Montréal .....	28 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
REGENT REALTIES, LIMITED .....	Montréal .....	26 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-1324			
RESIDENTIAL SITES, LIMITED .....	Montréal .....	19 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-1290			
RIGAUD LAND COMPANY INCORPORATED 1583-1548	Montréal .....	24 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
RIVER SIGHTS LIMITED .....	Montréal .....	15 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-1274			
RIVERDALE PARK, LIMITED .....	Montréal .....	21 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1581-9790			
ROBINSON, RICHARDSON & CHAMBERS, LIMITED 1583-5549	Montréal .....	11 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
ROCMAC ROADS QUEBEC LIMITED .....	Montréal .....	22 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-4559			
ROSLYN PARK LIMITED .....	Montréal .....	11 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-4666			
ROXTON CONCRETE, LIMITED .....	Roxton Falls .....	10 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-1779			
ROY & DARVEAU, LIMITEE .....	Québec .....	14 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-4641			
RUSSIAN-ORIENTAL TRADING COMPANY 1583-1134	Montréal .....	17 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
R.H. MINER COMPANY, LIMITED .....	Montréal .....	14 12 1910	Initial, 1932 à 1940 incl. 1945 à 1977 incl.
1548-5659			
SAGUENAY COAL & LUMBER COMPANY 1583-4062	Kénogami .....	03 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
SALON LITTERAIRE ET MUSICAL .....	Iberville .....	01 10 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-4149			

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
SAPHO MANUFACTURING COMPANY, LIMITED 1582-7058	Montréal .....	20 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
SAULT-AU-RECOLLET LAND & POWER COMPANY INCORPORATED 1555-4223	Montréal .....	23 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
SECURITY CONSTRUCTION, LIMITED ... 1583-2082	Montréal .....	21 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
SHAWENEGAN PULP & PAPER COMPANY 1582-8395	Shawinigan Falls .....	30 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
SHERBROOKE CITY LANDS COMPANY INCORPORATED 1582-4170	Sherbrooke .....	05 08 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
SHERBROOKE FLEXIBLE STEEL LADDER COMPANY, LIMITED 1583-1159	Sherbrooke .....	23 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
SHIPSHAW POWER COMPANY LIMITED 1583-4690	Québec .....	20 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
SHIPTON CREAMERY LIMITED .....	Danville .....	14 10 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
SILVERZONE CHEMICAL COMPANY, LIMITED 1583-2025	Montréal .....	13 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
SIMARD LUMBER COMPANY, LIMITED . 1569-6297	Sayabec .....	22 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
SKITTAGETAN FISH & GAME CLUB .... 1573-1094	Montréal .....	02 08 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
SLEEPER & AKHURST LIMITED .....	Coaticook .....	22 08 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
SMART REALTY LIMITED .....	Montréal .....	05 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
SOCIETE ANONYME DES EDITIONS ILLUSTRÉES, LIMITEE 1583-4211	Montréal .....	10 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE WINDSOR MILLS 1580-3331	Windsor Mills .....	01 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE ST-JEAN 1580-3281	Saint-Jean .....	31 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
SOUTH SHORE REALTY COMPANY .....	Montréal .....	16 12 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
SOUTHERN COUNTIES REALTY COMPANY, INCORPORATED 1583-3999	Montréal .....	05 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
SPANISH ART LEATHER COMPANY ..... 1583-0334	Montréal .....	05 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
STADACONA LAND COMPANY, LIMITED 1564-6557	Québec .....	03 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
STANDARD LEATHER GOODS LIMITED 1582-0145	Montréal .....	23 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
STANDARD SAND AND GRAVEL COMPANY, LIMITED 1582-4428	Joliette .....	26 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
STARLAND THEATRES, INCORPORATED 1583-3981	Montréal .....	07 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
STE CATHERINE TANNING & MANUFACTURING COMPANY, LIMITED 1583-2397	Québec .....	23 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
STE-MONIQUE STATION FURNITURE COMPANY, LIMITED 1583-1373	Grand-St-Esprit (Ste-Monique-Station)	27 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST-DAVID'S SOCIETY OF MONTREAL ... 1580-3786	Montréal .....	12 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST-LAURENT QUARRY, LIMITED ..... 1553-8184	Cap-St-Martin (Montréal)	23 05 1913	1944 à 1977 incl.
ST-LAWRENCE POLITICAL ASSOCIATION INCORPORATED 1582-4154	Montréal .....	26 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST-PETER'S LUNCHEON CLUB ..... 1572-6219	Québec .....	30 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST-REMI KAOLIN COMPANY ..... 1582-7264	Montréal .....	14 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST-ROMUALD HARDWOOD FLOORING COMPANY, LIMITED 1583-0979	St-Romuald .....	13 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST. ANDREWS LAND COMPANY ..... 1582-8544	Montréal .....	23 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST. LOUIS OF CHAMBORD FISH & GAME CLUB 1572-2523	Chambord .....	06 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
SUMMERLEA LAND COMPANY ..... 1583-3973	Montréal .....	07 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
SUMMIT REALTY, LIMITED ..... 1549-8678	Montréal .....	16 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
SWEEPER-VAC LIMITED ..... 1583-1720	Montréal .....	28 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
S. H. & E. P. NAROVLSKY LIMITED 1582-8346	Montréal	18 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
S. & W. FORTIER LIMITEE 1569-5836	Sherbrooke	26 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
TERRA COTTA. LIMITEE 1583-1969	Québec	06 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ALBMORE CLUB 1580-4198	Montréal	05 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ANGLO CANADIAN ABATTOIR & COLD STORAGE COMPANY LIMITED 1583-1761	Québec	10 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
ARBEITER RING 1580-4370	Montréal	29 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ARNOLD RIVER GOLD PLACER, COMPANY, LIMITED 1583-0151	Montréal	18 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ART BRASS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED 1582-8429	Montréal	06 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ARTHABASKA CANNING COMPANY 1583-0359	Arthabaska	27 06 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ARTHABASKA MOTOR CAR CO. 1583-2264	Victoriaville	12 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ARTS CLUB 1572-6227	Montréal	01 05 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ARTS CLUB LIMITED 1583-4294	Montréal	16 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ARUNDEL TELEPHONE COMPANY 1583-0383	St-Jovite	25 06 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE BEDFORD LIGHT COMPANY LIMITED 1569-0639	Bedford	22 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE BLUE SEA LAKE CLUB 1572-2424	Montréal	14 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE BOARD OF TRADE FINANCIAL ASSOCIATION LIMITED 1583-4609	Montréal	21 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE BOURQUE FALLIS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED 1582-4410	Montréal	09 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE BRICK MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1582-4212	L'Islet-Station	15 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THE BRICK & TILE COMPANY OF CANADA, INCORPORATED 1582-4253	Montréal .....	26 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CANADA CADDO OIL COMPANY LIMITED 1583-0664	Montréal .....	09 05 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CANADA COPPER COMPANY LIMITED 1582-4147	Arthabaska .....	26 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CANADA LEATHER COMPANY .....	Verdun .....	08 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-0698			
THE CANADA LIFTING JACK COMPANY 1582-4261	Sherbrooke .....	24 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CANADIAN CAPITAL REALTY COMPANY 1582-4162	Hull .....	30 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CANADIAN FELDSPAR COMPANY 1582-7439	Montréal .....	06 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CANADIAN INVESTMENT AND FREEHOLD COMPANY 1582-0095	Montréal .....	23 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CANADIAN LUMBER & PULP COMPANY 1581-9865	Saint-Camille .....	01 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CANADIAN NEW INVENTION IMPROVEMENT & MANUFACTURING, LIMITED 1581-9873	Papineauville .....	07 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CANADIAN PREMIUM & IMPORTING COMPANY 1583-0193	Montréal .....	03 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CANADIAN RETAIL STORES COMPANY, LIMITED 1583-3940	Howick Station .....	30 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CANADIAN ROYAL CLUB .....	Montréal .....	04 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-3299			
THE CANADIAN UNION JEWELRY COMPANY LIMITED 1583-1498	St-Tite .....	15 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CASCADE GOLF CLUB .....	Petit-Métis .....	19 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
1572-7662			
CATHOLIC GIRLS CLUB .....	Montréal .....	05 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-4438			
THE CENTERFREEZE SANITARY ICE COMPANY, LIMITED 1581-9915	Montréal .....	19 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THE CENTRAL MUTUAL ASSOCIATION . 1572-7605	Montréal .....	09 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CHATEAU QUINTE, LIMITED .....	Ste-Marguerite .....	16 09 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CITADEL BRICK & PAVING BLOCK COMPANY, LIMITED 1556-0980	Québec .....	27 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CITIZENS CLUB .....	Waterloo .....	21 05 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CLUBMEN MANUFACTURING TOBACCO COMPANY LIMITED 1582-4238	Montréal .....	22 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE COATICOOK CONSERVATIVE CLUB 1572-7589	Coaticook .....	04 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CONNAUGHT INN COMPANY .....	North Hatley .....	26 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE COOKSHIRE FISH CLUB .....	Cookshire .....	02 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CORONA REALTY COMPANY .....	Montréal .....	10 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CRESCENT COPPER ORE COMPANY, LIMITED 1583-2421	Arthabaska .....	17 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE DANVILLE ASBESTOS AND GRANITE COMPANY, LIMITED 1582-8726	Danville .....	20 10 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE DORVAL INVESTMENT COMPANY . 1583-1951	Montréal .....	21 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE DRESS & FUR TRIMMING MANUFACTURING COMPANY 1582-6597	Montréal .....	28 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE DUSSAULT TOBACCO FACTORY COMPANY, LIMITED 1583-0540	Québec .....	30 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE EAGLE WHITEWEAR MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1583-0326	St-Hyacinthe .....	05 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE EASTERN CANADA GOLD FIELDS COMPANY, LIMITED 1582-7090	Montréal .....	27 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE EASTERN CANADA LOAN & INVESTMENT COMPANY, LIMITED 1583-1928	Québec .....	31 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THE EMBLEM MILLINERY COMPANY, LIMITED 1583-1704	Montréal .....	10 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE EMPIRE SECURITIES COMPANY ... 1583-3387	Montréal .....	18 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ENGINEERING DEVELOPMENT LIMITED 1582-7421	Montréal .....	10 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ETCHES NEWS COMPANY LIMITED 1583-2447	Montréal .....	17 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE FIREPROOF CRUSHED STONE COMPANY INCORPORATED 1583-3395	Montréal .....	10 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE FITZPATRICK REALTY CO. .... 1583-2090	Trois-Rivières .....	18 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE F.H. MCGUIGAN COMPANY, LIMITED 1582-4527	Montréal .....	14 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GAGNON LUMBER COMPANY LIMITED 1588-5023	St-Georges (Beauce) .....	05 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GARTHBY COPPER MINING COMPANY 1582-6472	Garthby .....	13 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GASPE STEAMSHIP COMPANY LIMITED 1583-5416	Québec .....	29 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GATINEAU SPAR MILLING COMPANY, LIMITED 1582-6530	Hull .....	23 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GERMAN CLUB HARMONIA .... 1580-4511	Montréal .....	19 06 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GILES LAKE FISH AND GAME CLUB 1572-5104	Montréal .....	18 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GLODE COMPANY, LIMITED .....	Québec .....	10 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GRAND HOTEL COMPANY, LIMITED 1582-7405	Montréal .....	13 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GRAND'MERE REALTY COMPANY, LIMITED 1583-4575	Grand-Mère .....	31 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GRAND'MERE SHIRT MANUFACTURING COMPANY, LIMITED 1552-3954	Grand-Mère .....	01 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THE GREATER MONTREAL REALTY COMPANY, LIMITED 1548-7390	Montréal	21 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GRENVILLE LUMBER COMPANY LIMITED 1554-1329	Montréal	11 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE HAIR GOODS LIMITED 1583-2546	Montréal	13 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE HAVEGO FISHING AND GUN CLUB 1572-5237	Montréal	30 09 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE HERCULE SHOE COMPANY 1568-9334	Montréal	10 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE HESPER LITERARY CLUB 1580-2663	Montréal	09 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE HOME PROVIDENT ASSOCIATION LIMITED 1583-1126	Montréal	17 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE HOWICK PAVING COMPANY LIMITED 1583-5317	Howick Station (Beauharnois)	16 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE HUB CLOTHING COMPANY, LIMITED 1582-8783	Montréal	28 10 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE HULL DRIVING CLUB INCORPORATED 1582-6886	Hull	18 09 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE HULL & OTTAWA GARAGE COMPANY INCORPORATED 1582-4337	Hull	26 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE IDEAL SODA WATER COMPANY, LIMITED 1551-8863	Montréal	04 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE INDEPENDENT HEBREW MUTUAL AID ASSOCIATION OF MONTREAL 1572-7522	Montréal	27 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE INDEPENDENT SHOE COMPANY, INCORPORATED 1583-3403	Montréal	09 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE INDEPENDENT PANTS MAKERS UNION 1580-3737	Montréal	01 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE INDUSTRIAL LAND SYNDICATE, LIMITED 1583-2918	Montréal	28 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE INTERNATIONAL FULLY & MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1583-2504	Montréal	11 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THE INTERNATIONAL TIME RECORDING COMPANY OF CANADA, LIMITED 1583-1340	Montréal .....	25 03 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE JEWISH WORLD PUBLISHING COMPANY 1582-6779	Montréal .....	17 08 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE KNAPP COMPANY, LIMITED .....	Montréal .....	16 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1554-9827			
THE KNIGHTS OF THE ROUND TABLE ..	Montréal .....	05 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1580-4446			
THE LAC CHARLEBOIS HOTEL COMPANY INCORPORATED 1583-2611	Montréal .....	09 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE LAKE MEGANTIC IRON MINING COMPANY 1583-2512	Lac-Mégantic .....	13 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE LAKE MEGANTIC REALTY COMPANY (INC) 1582-6852	Lac-Mégantic .....	05 09 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE LAKE OF THE TWO-MOUNTAINS YACHT CLUB 1580-2531	Isle Cadieux, Vaudreuil .....	25 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE LAKEWOOD REALTY COMPANY ... 1583-0433	Hull .....	07 06 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE LAURENTIAN BOB SLEIGH CLUB .. 1580-4222	Terrebonne .....	14 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE LAUZON DRY DOCK LAND COMPANY, LIMITED 1583-4252	Lauzon .....	21 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE LENNOXVILLE LIGHT & POWER COMPANY LIMITED 1582-7587	Lennoxville .....	11 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE LEVIS DRY DOCK REALTY COMPANY, LIMITED 1583-4195	Québec .....	07 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE LIESSE LAND COMPANY, LIMITED 1583-1464	Montréal .....	14 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE LION PRESS, LIMITED .....	Montréal .....	16 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
1553-6733			
THE LONGUEUIL GARDENS COMPANY, LIMITED 1555-6350	Montréal .....	23 06 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE LOUISE LUMBER COMPANY .....	Mégantic .....	16 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
1583-2561			
THE MACK REALTY COMPANY .....	Montréal .....	19 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
1582-8452			

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THE MACPHERSON COMPANY LIMITED 1582-6514	Québec .....	15 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MAJESTIC HOTEL COMPANY, LIMITED 1582-7231	Montréal .....	08 06 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MATHESON AUTOMOBILE COMPANY OF CANADA, LIMITED 1583-3684	Montréal .....	18 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MECHANICS SUPPLY COMPANY, LIMITED 1555-0601	Québec .....	21 12 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MERCHANTS CLUB INCORPORATED 1583-3742	Montréal .....	18 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MINERALS INVESTMENT COMPANY LIMITED 1582-0137	Montréal .....	19 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MONTREAL BED & MATTRESS FACTORY, LIMITED 1583-3767	Montréal .....	29 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MONTREAL CITY HOCKEY LEAGUE 1572-7597	Montréal .....	09 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MONTREAL FRUIT BUYERS PROTECTIVE ASSOCIATION 1580-2358	Montréal .....	09 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MONTREAL INVESTMENT & REALTY COMPANY, LIMITED 1581-9956	Montréal .....	24 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MONTREAL ISLAND INVESTMENT COMPANY 1553-1874	Montréal .....	09 02 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MONTREAL JEWISH MILK DEALERS' ASSOCIATION 1572-7696	Montréal .....	25 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL LANDS, LIMITED .....	Montréal .....	16 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MONTREAL MOOSE CLUB, INCORPORATED 1583-1696	Montréal .....	20 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MONTREAL SHOEMAKER'S PROTECTIVE ASSOCIATION 1580-4172	Montréal .....	15 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MONTREAL VEHICULAR TRAFFIC COMPANY 1582-7124	Montréal .....	12 09 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THE MOUNT ROYAL GARAGE COMPANY LIMITED 1583-3429	Montréal	06 09 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MOUNT-ROYAL KENNEL CLUB 1580-2705	Montréal	15 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MURRAY BAY POULTRY & VEGETABLE COMPANY 1583-0680	La Malbaie	03 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NATIONAL CARTAGE AND SUPPLY COMPANY LIMITED 1552-2923	Québec	03 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NATIONAL CLUB OF MONTREAL, LIMITED 1583-0854	Montréal	15 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NATIONAL KNITTING COMPANY, LIMITED 1582-8411	Beauce-Jonction	03 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NATIONAL LOAN & REALTY COMPANY, LIMITED 1582-4279	Montréal	24 07 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NATIONAL SUMMER RESORT LAND COMPANY OF CANADA, LIMITED 1551-8673	Québec	25 04 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NEW LIVERPOOL REAL ESTATE COMPANY LIMITED 1583-4740	Québec	11 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NEW LONDON HOUSE COMPANY LIMITED 1583-2389	Montréal	24 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NORTH HATLEY MANUFACTURING COMPANY 1583-2439	North Hatley	10 02 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NORTH WESTERN EMPLOYMENT AGENCY 1564-7191	Montréal	02 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NORTHERN QUEBEC GOLDFIELDS & EXPLORATION COMPANY, LIMITED (NO PERSONAL LIABILITY) 1569-5786	Trois-Rivières (St-Maurice)	25 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NOVELTY DRESS COMPANY, LIMITED 1572-3851	Montréal	23 08 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NOYAH TOWN HALL ASSOCIATION 1580-4313	Noyan	11 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE W. M. AITKEN & CO 1569-0803	Montréal	26 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THE OLYMPIC CLUB ..... 1572-7530	Montréal .....	20 12 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE OUAREAU COUNTRY CLUB, INCORPORATED 1583-5283	Montréal .....	19 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE OYSTER MINERAL WATER COMPANY, LIMITED 1582-8312	Québec .....	11 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE OVERALL MANUFACTURING COMPANY 1582-6456	Hébertville .....	25 10 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE PARISIAN COMPANY, LIMITED .... 1582-6795	Québec .....	18 08 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE PEERLESS AMUSEMENT COMPANY LIMITED 1583-5291	Montréal .....	15 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE PENINSULAR COMPANY, LIMITED 1569-0746	Matane .....	24 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE POLO & COUNTRY CLUB LIMITED 1582-7306	Cartierville .....	16 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE POULIN CIRCULAR VAT. CO. .... 1582-6803	La Patrie .....	22 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE QUEBEC GENERAL AGENT LIMITED 1582-7660	Québec .....	13 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE QUEBEC JOCKEY CLUB LIMITED .. 1583-0201	Montréal .....	29 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE QUEBEC SPORTING ASSOCIATION . 1583-0888	Québec .....	17 04 1913	
THE QUEEN SKIRT & CLOAK COMPANY INCORPORATED 1583-5507	Montréal .....	08 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE REALTY LOAN & INVESTING COMPANY OF CANADA, LIMITED 1581-9907	Montréal .....	14 03 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE RENA FOOTWEAR COMPANY, LIMITED 1582-7272	Montréal .....	30 06 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE RICHELIEU BOATING CLUB ..... 1580-4073	Richelieu .....	03 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE RICHELIEU LAND & INVESTMENT COMPANY, LIMITED 1582-0129	Montréal .....	27 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ROBERVAL PAPER COMPANY ..... 1582-7132	Roberval .....	10 08 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THE NATIONAL BOND COMPANY, INCORPORATED 1554-7136	Montréal .....	29 12 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE SASH, DOOR & CONSTRUCTION COMPANY 1569-5752	Trois-Rivières .....	10 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE SHERBROOKE RACING ASSOCIATION 1580-4032	Sherbrooke .....	13 06 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE SILVER LAKE FISHING & GAME CLUB, LIMITED 1583-3635	Mégantic .....	29 11 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE SQUARE TAILORING COMPANY ... 1583-0706	Montréal .....	08 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE STANDARD CEMENT COMPANY, LIMITED 1582-0178	Black Lake .....	18 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE STANDARD GLASS COMPANY .....	Montréal .....	22 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE STANLEY SOCIAL & ATHLETIC CLUB 1580-4321	Montréal .....	10 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ST-GEORGE LAND COMPANY .....	Montréal .....	02 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ST-LAWRENCE HUNT .....	Montréal .....	01 10 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ST-LAWRENCE SAND GRAVEL DREDGING 1582-7041	Sorel .....	08 07 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ST-MAURICE REALTY COMPANY ... 1583-2108	Trois-Rivières .....	19 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE S.J. DUNNING COMPANY, LIMITED 1583-3908	Montréal .....	11 10 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE TERREBONNE GARDENS LAND COMPANY 1583-1811	Montréal .....	28 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE THETFORD MANUFACTURING COMPANY 1583-0292	Thetford Mines .....	13 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE THREE RIVERS ATHLETIC ASSOCIATION LIMITED 1582-6571	Trois-Rivières .....	05 12 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE THREE RIVERS FERRY COMPANY . 1582-7298	Trois-Rivières .....	18 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE TOUZIN SAND COMPANY, LIMITED 1581-9899	Montréal .....	08 05 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
TRAVELLERS CLUB ..... 1580-4396	Montréal .....	12 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE UNIQUE THEATRE & FILM EXCHANGE COMPANY LIMITED 1583-0276	Québec .....	24 08 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE UNITED HEBREW MUTUAL ASSOCIATION 1580-4248	Montréal .....	02 01 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE UNIVERSITY MAGAZINE, LIMITED 1583-1712	Montréal .....	26 06 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE VICTOR LUMBER COMPANY LIMITED 1583-5523	St-Victor-de-Tring .....	10 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE VICTORVILLE CHAIR MANUFACTURING COMPANY 1582-0160	Victoriaville .....	23 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE WARWICK CLOTHING COMPANY .. 1582-0038	Warwick .....	23 01 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE WESTBURY ELECTRIC LIGHT & POWER COMPANY 1556-4503	Cookshire .....	19 08 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE WILLIAM RUTHERFORD & SONS COMPANY 1583-0524	Montréal .....	02 04 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE WILSON MINING COMPANY .....	Sherbrooke .....	28 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE WOTTON MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1582-7496	Wotton .....	14 03 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE W.F. MYERS DIAMOND SAW, TOOTH & TOOL COMPANY 1583-4583	Montréal .....	23 01 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THEATRICAL CLUB, INCORPORATED ... 1583-3486	Montréal .....	16 12 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THERESIAN SAND & GRAVEL COMPANY 1583-1746	Montréal .....	02 07 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
THETFORD LAND COMPANY .....	Thetford Mines .....	23 08 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
THETFORD MINES CLUB .....	Thetford Mines .....	12 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
THIBODEAU'S GAS & OIL COMPANY ... 1582-7447	Trois-Rivières .....	13 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
THOS. DEERY COMPANY .....	Montréal .....	18 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation			Rapports non produits
TOURVILLE REALTY COMPANY LIMITED 1556-2481	Québec .....	06	02	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
TOWNSHIPS LAND COMPANY, LIMITED 1583-3510		09	12	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
TRANSPORTATION REALTY LIMITED ... 1583-4617		12	01	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
TUNNEL LAND COMPANY .....	Québec .....	31	07	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
TWIN CITY DEVELOPMENT COMPANY OF MONTREAL 1582-0152	Montréal .....	15	01	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
T. MATTE OILED CLOTHING COMPANY, LIMITED 1583-4625	Québec .....	14	02	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
UNION REALTY, LIMITED .....	Victoriaville .....	11	10	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
USINES GENERALES DE CHARS ET DE MACHINERIES, LIMITEE 1569-5901	Montmagny .....	22	10	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
UTILITIES LIMITED .....	Montréal .....	18	09	1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
VALLEYFIELD GLOVE COMPANY .....	Salaberry-de-Valleyfield .....	20	02	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
VICTORIA LODGE NO 16 OF THE INDEPENDANT ORDER OF ODDFELLOWS 1572-7548	Coaticook .....	18	12	1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
VICTORIANVILLE JEWELRY COMPANY ... 1583-1837	Victoriaville .....	19	05	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
VIEWBANK REALTIES, LIMITED .....	Montréal .....	22	05	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
VILLE POINTE-AUX-TREMBLES ANNEXE, LIMITEE 1583-2009	Montréal .....	07	06	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
VIOLETTE LUMBER COMPANY, LIMITED 1583-1894	St-Angèle (Rimouski) .....	23	05	1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
VITE FOUNTAIN PEN COMPANY LIMITED 1583-0375	Montréal .....	24	06	1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
VOLKS ZEITUNG PUBLISHING ASSOCIATION INCORPORATED 1581-9758	Montréal .....	10	04	1912	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
WANDERERS HOCKEY CLUB LIMITED .. 1582-8577	Montréal .....	11 11 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
WESTMOUNT LAND SYNDICATE, LIMITED 1583-1472	Montréal .....	15 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
WICKHAM FURNITURE COMPANY, LIMITED 1583-1118	West Wickham .....	16 04 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
WILLIAM B. ROE & COMPANY, LIMITED 1583-1589		28 02 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
WILLIAM COMPANY LIMITED .....	Montréal .....	07 04 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
WINDFALL FISH AND GAME CLUB .....	Québec .....	16 12 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
WINDSOR HOTEL COMPANY, LIMITED .. 1582-4477	Montréal .....	14 06 1912	Initial, 1932 à 1977 incl.
WOODLAND BOATING CLUB INCORPORATED 1583-0136	Châteauguay .....	25 07 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
YACHTING CLUB DU CANADA .....	Montréal .....	20 05 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.
YOUNG MEN'S HEBREW ASSOCIATION .. OF MONTREAL 1580-3760	Montréal .....	21 03 1910	Initial, 1932 à 1977 incl.
YOUNG ROUMANIANS ASSOCIATION .. OF MONTREAL 1580-2366	Montréal .....	15 09 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
Z. BERTHIAUME & CIE, LIMITEE .....	Montréal .....	14 05 1913	Initial, 1932 à 1977 incl.
53IEME DETACHEMENT DE L'ALLIANCE DE JEUNESSE POLONAISE EN AMERIQUE 1572-7514	Montréal .....	18 11 1911	Initial, 1932 à 1977 incl.

## Associations coopératives — Loi des

## LES SERRES CO-OP DE L'ESTRIE

*(Loi des associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LES SERRES CO-OP DE L'ESTRIE », dont le siège social est situé à Granby, Québec, dans le district électoral de Shefford.

*Le sous-ministre associé des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*

70946-o

YVES TÉTREAU.

## Avis divers

L'ASSOCIATION DE L'ÂGE D'OR  
DE LA PAROISSE DE  
ST-REMI DE METIS INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 18 octobre 1977, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de « L'ASSOCIATION DE L'ÂGE D'OR DE LA PAROISSE DE ST-REMI DE METIS INC. », les membres actuels de « L'ASSOCIATION DE L'ÂGE D'OR DE LA PAROISSE DE ST-REMI DE METIS INC. », déjà constituée en corporation le ou vers le 29 octobre 1974, en vertu de la Loi des clubs de récréation (S.R.Q., 1964, c. 298)

Le siège social de la nouvelle corporation est la Municipalité de Price, district judiciaire de Rimouski.

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-o

1360-1901

## Municipalité de Caplan

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 4 avril 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 1977-1 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

*Le secrétaire-trésorier,*

ARGÉE GARANT.

70931-o

Ville de Carleton  
(Comté de Bonaventure)

En vertu de l'article 2 du projet de loi numéro 47, sanctionné le 23 décembre 1976, la municipalité de la ville de Carleton par le Règlement numéro 119-77 de son conseil, adopté le 5 décembre 1977, a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et la perception de ce droit a été déléguée à la municipalité de la ville de Carleton.

*Le secrétaire-trésorier,*

ANDRÉ ALLARD.

70911-o

## CLUB XM CHATEAU INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 25e jour de novembre 1977, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de « CLUB XM CHATEAU INC. », les membres actuels de « CLUB XM CHATEAU », déjà constituée en corporation le ou vers le 6 avril 1977, en vertu de la Loi des clubs de récréation (S.R.Q., 1964, c. 298).

Le siège social de la nouvelle corporation est à Châteauguay, district judiciaire de Beauharnois.

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-o

1478-2460

### LA CRECHE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE QUEBEC

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a déclaré la corporation « LA CRECHE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE QUEBEC », constituée en corporation par lettres patentes émises, le 24 avril 1970, en vertu de l'article 14 de la Loi concernant l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, 5-6 Elizabeth II, chapitre 157, dissoute en vertu de l'article 14 précité, cette dissolution devant prendre effet à compter du soixantième jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN,

70909-o

1304-5968

### LES DISTRIBUTIONS R.A.P. INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé, le 5 décembre 1977, les lettres patentes émises le 7 novembre 1977.

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-o

1508-4163

### Ville de Gaspé

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 31 octobre 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 138-77 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

*Le greffier,*

RAYMOND SAMUEL.

70912-o

### Cité de Farnham

Avis public est, par les présentes, donné que la cité de Farnham, par son conseil, soumettra au lieutenant-gouverneur en conseil, conformément aux dispositions de l'article 2 de la Loi des cités et villes (S.R.Q., 1964, c. 193) une requête aux fins d'obtenir des lettres patentes remplaçant les articles 3, 13, 14, 15, 16, 17, 20 b, c, d, 21 a, c, d, 22 (b- à partir de la 3e b jusqu'à c), c, e, f, g, 23, 25, 26 (paragraphes 473 a et 473 b), 31, 32, 33 et 38 du chapitre 93 des Lois de 1956 - 1957 par celles correspon-

dantes de la Loi des cités et villes; retranchant les articles 27 et 39 du chapitre 93 des Lois de 1956 - 1957 et modifiant les articles 2 et 4 du chapitre 93 des Lois de 1956 - 1957 pour modifier la désignation de la Cité de Farnham en Ville de Farnham, tout en conservant les limites et désignation actuelles de son territoire.

Les dispositions à être remplacées concernant les définitions, la composition du Conseil municipal et des diverses commissions municipales, la liste des électeurs, les élections des membres du conseil, la protection de la personne et de la propriété, la santé et la salubrité publiques, les voies et places publiques, les travaux permanents, les nuisances publiques, la promotion industrielle, l'imposition des taxes, licences et permis, les emprunts et pouvoirs spéciaux.

Les dispositions à être retranchées concernant le rôle d'évaluation et l'expropriation.

Farnham, ce 21 décembre 1977.

*Le secrétaire-trésorier,*

J.-B. LUNEAU.

70961-o

### P paroisse de L'Épiphanie

(Comté de L'Assomption)

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance spéciale tenue le 16 décembre 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 37-77, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

*Le secrétaire-trésorier,*

GERMAINE PAYETTE.

70932-o

### LITHO PLATE SERVICE INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 6 décembre 1977 les lettres patentes émises le 13 janvier 1960.

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-o

1118-9107

### LOISIRS ST-THEODORE D'ACTON INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 3e jour de novembre 1977, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de « LOISIRS ST-THEODORE D'ACTON INC. », les membres actuels de « COMITE DES LOISIRS DE ST THEODORE D'ACTON ENRG. », déjà constituée en corporation le ou vers le 19 juillet 1948, en vertu de la Loi des clubs de récréation (S.R.Q., 1964, c. 298).

Le siège social de la nouvelle corporation est Saint-Théodore d'Acton, district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-o 1572-8686

### NORTH END FOOD SERVICES INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé, le 7 décembre 1977, les lettres patentes émises le 10 novembre 1970.

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-o 1204-4806

### La paroisse de Saint-Blaise de Barville

Avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi des fabriques (1965, 1re session, c. 76), que Monseigneur Gaston Hains, évêque catholique romain d'Amos, a, par décret daté du 6 mai 1977, supprimé la paroisse de Saint-Blaise de Barville du diocèse d'Amos.

*L'évêque catholique romain d'Amos,*

GASTON HAINS.

70962-o 1539-5288

### La paroisse de Saint-Jacques-le-Majeur de Barraute

Avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi des fabriques (1965, 1re session, c. 76), que Monseigneur Gaston Hains, évêque catholique romain d'Amos, a, par décret daté du 6 mai 1977, changé les limites de la paroisse de Saint-Jacques-le-Majeur de Barraute du diocèse d'Amos.

*L'évêque catholique romain d'Amos,*

GASTON HAINS.

70963-o 1539-5262

### La paroisse de Saint-Martin de Montréal

Avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi des fabriques (1965, 1re session, c. 76), que son Excellence monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a par un décret daté du 26 octobre 1977, modifié les limites de la paroisse Saint-Martin de l'archidiocèse de Montréal.

*L'archevêque catholique romain de Montréal,*

PAUL GRÉGOIRE.

70964-o 1508-5202

### La paroisse de Saint-Maxime de Montréal

Avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi des fabriques (1965, 1re session, c. 76), que son Excellence monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a par un décret daté du 26 octobre 1977, modifié les limites de la paroisse Saint-Maxime de l'archidiocèse de Montréal.

*L'archevêque catholique romain de Montréal,*

PAUL GRÉGOIRE.

70965-o 1508-5202

### La paroisse de Saint-Norbert de Montréal

Avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi des fabriques (1965, 1re session, c. 76) que son Excellence monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a par un décret daté du 26 octobre 1977, modifié les limites de la paroisse Saint-Norbert de l'archidiocèse de Montréal.

*L'archevêque catholique romain de Montréal,*

PAUL GRÉGOIRE.

70966-o 1508-5210

### La paroisse de Saint-Pie X de Montréal

Avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi des fabriques (1965, 1re session, c. 76) que son Excellence monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a par un décret daté du 26 octobre 1977, modifié les limites de la paroisse Saint-Pie X de l'archidiocèse de Montréal.

*L'archevêque catholique romain de Montréal,*

PAUL GRÉGOIRE.

70967-o 1508-5228

**LES PLACEMENTS LECAVALIER LIMITEE**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 29 novembre 1977 les lettres patentes supplémentaires émises le 15 septembre 1977.

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-0

1142-6202

**PLOMBERIE LACHENAIE INC.**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 5 décembre 1977 les lettres patentes émises le 19 mars 1976.

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-0

1502-6388

**Succession Arthur Boissonnault**

Avis est par les présentes donné que monsieur Doris Boissonnault, employé du gouvernement fédéral, domicilié à Caplan, comté de Bonaventure a été nommé tuteur de ses frère et sœur mineurs Réjean et Agathe Boissonnault en vertu d'un jugement de la Cour supérieure, district de Bonaventure, rendu le 24 octobre 1977, sous le numéro 105-14-000090-77, a accepté sous bénéfice d'inventaire reçu devant Me Gilles Tremblay, notaire, le 27 octobre 1977 et enregistré au bureau de la première division d'enregistrement de Bonaventure (New Carlisle) le 7 novembre 1977, sous le numéro 34561.

*Le procureur autorisé,*

GILLES TREMBLAY, notaire.

70913-0

**Succession Dame Lucienne Noël Morin**

Avis est par les présentes donné que, par acte reçu devant Me Jean-Pierre Poirier, notaire, pratiquant au 1019, boulevard Saint-Cyrille ouest en la ville de Québec, en date du 20 décembre 1977 et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Québec en date du 22 décembre 1977 sous le numéro 898,628, mademoiselle Christine Morin de même que monsieur Achille Morin, ès-qualité de tuteur à sa fille Carole Morin, ont accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Dame Lucienne Noël Morin, domiciliée en son vivant au 233, rue de la Reine, app. 4, à Québec.

Donné à Québec, ce vingt-deux décembre mil neuf cent soixante-dix-sept.

70969-0

JEAN-PIERRE POIRIER, notaire.

**Succession Serge Olivier**

Avis est par les présentes donné que Dame Irène Doyon, épouse de monsieur Georges Olivier, ès qualité de tutrice aux enfants mineurs Fabrice, Marjolaine, Fabienne et Nathalie Olivier, respectivement héritiers pour un dixième (1/10) indivis de monsieur Serge Olivier, en son vivant journalier, domicilié en la Ville de Coaticook, où il est décédé le vingt et un mai mil neuf cent soixante-dix-sept (1977), a accepté la succession dudit Serge Olivier, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant le notaire Henri Gérin, le 14 décembre 1977, et enregistré à Coaticook sous le numéro 53658.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire soussigné, et peut être consulté à ses bureaux situés au 169 de la rue Child, en la ville de Coaticook.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.

Donné à Coaticook, ce vingt décembre mil neuf cent soixante-dix-sept (1977).

70914-0

HENRI GÉRIN, notaire.

**SYNAGOGUE UNIE DE L'AMERIQUE  
UNITED SYNAGOGUE OF AMERICA**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses, (1971, c. 75), il a accordé des lettres patentes, en date du 9e jour de mai 1977, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, M. Emanuel Epstein, industriel, 5120, avenue Earncliffe, M. William Abrams, acheteur, 3555, côte des Neiges, app. 1905, tous les deux de Montréal, et M. Abraham J. Stober, directeur commercial, 5709, avenue Davies, Côte-Saint-Luc.

Le montant auquel sont limités les revenus annuels provenant des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de \$100,000.

Le siège social de la corporation est au 5709, avenue Davies, Côte-Saint-Luc, district judiciaire de Montréal.

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-0

1477-4319

**L'UNION LIBANAISE MONDIALE  
BRANCHE DE QUEBEC INC.**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 19 octobre 1977, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de

« L'UNION LIBANAISE MONDIALE — BRANCHE DE QUEBEC INC. », les membres actuels de « L'UNION LIBANAISE CULTURELLE MONDIALE, BRANCHE DE QUEBEC INC. », déjà constituée en corporation le ou vers le 20 octobre 1975, en vertu de la Loi des clubs de récréation (S.R.Q., 1964, c. 298).

Le siège social de la nouvelle corporation est 960, avenue Holland, Québec, district judiciaire de Québec.

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

1520-8499

70909-0

### Ville de Warwick

Avis public est, par les présentes donné que la ville de Warwick entend se prévaloir des dispositions de l'article 430 de la Loi des cités et villes tel que ci-après reproduit, pour le lot ci-après mentionnés:

*Rue Ménard:*

Lot 50 du cadastre révisé du Canton de Warwick, tel que déposé par le ministère de la Couronne le 29 avril 1885.

Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix (10) ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi du cadastre (chapitre 320);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la Gazette officielle du Québec et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois (3) mois et d'au plus quatre (4) mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la Gazette officielle du Québec.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix (10) dernières années précédentes. (S.R.Q., 1964, C. 193, a. 430)

Le plan et la description technique de la rue pour laquelle la ville de Warwick se prévaut du présent article, sont déposés au bureau du secrétaire-trésorier ainsi qu'au bureau d'enregistrement d'Arthabaska.

Il est également certifié par les présentes que la ville de Warwick a accompli les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 430 de la Loi des cités et villes.

Donné à Warwick, ce 21e jour de décembre 1977.

*Le secrétaire-trésorier,*

JACQUES HAMEL.

70933-2-2-0

## Changement de nom — Loi du — Accordés

### Marie Denise Carole Benoit

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4216-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Marie Denise Carole Charbonneau en celui de Marie Denise Carole Benoit.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*

RENÉ DUSSAULT.

70929-0

### Marie Rose Marcelle Brassard

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4217-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Marie Rose Alberta Moissette Brassard en celui de Marie Rose Marcelle Brassard.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*

RENÉ DUSSAULT.

70929-0

**Diane Jennifer Mary Charette**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4218-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Diane Jennifer Mary Costigan en celui de Diane Jennifer Mary Charette.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*

RENÉ DUSSAULT.

70929-o

**Léo Choinière**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4219-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Joseph Aldéi Léonard Demers en celui de Léo Choinière.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*

RENÉ DUSSAULT.

70929-o

**Joseph Arthur Michel Roger Fecteau**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4220-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Joseph Arthur Roger Michel Tremblay en celui de Joseph Arthur Michel Roger Fecteau.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*

RENÉ DUSSAULT.

70929-o

**André Kader Hayek**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4221-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Abdul Kader Hayk en celui de André Kader Hayek.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*

RENÉ DUSSAULT.

70929-o

**Zygmunt Stanislaw Lask**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4222-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Zygmunt Stanislaw Laszczynski en celui de Zygmunt Stanislaw Lask.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*

RENÉ DUSSAULT.

70929-o

**Jean Jacques Macdonald**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4223-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Joseph Jacques Alarie en celui de Jean Jacques Macdonald.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*

RENÉ DUSSAULT.

70929-o

**David Barry Mainville**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4224-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de David Barry Peters en celui de David Barry Mainville.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*

RENÉ DUSSAULT.

70929-o

**Norman Modlin**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4225-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Nathan Modlinsky en celui de Norman Modlin.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*

RENÉ DUSSAULT.

70929-o

**Joseph Jean Marie François Quélin**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4226-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Joseph Jean Marie François Yaccarini en celui de Joseph Jean Marie François Quélin.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*

RENÉ DUSSAULT.

70929-o

**Hersch Rabinovitch**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4227-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Herscu Rabinovici en celui de Hersch Rabinovitch.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*

RENÉ DUSSAULT.

70929-o

**Sami Raphaël**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4228-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Samy Abdel Sayed Roufaïel en celui de Sami Raphaël.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*  
RENÉ DUSSAULT.

70929-0

**Serge Gérard Thomas**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4231-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Serge Gérard Betchakdjian en celui de Serge Gérard Thomas.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*  
RENÉ DUSSAULT.

70929-0

**Ralph Sher**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4229-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Ralph Shertinsky en celui de Ralph Sher.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*  
RENÉ DUSSAULT.

70929-0

**Carole Tremblay**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4232-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Marie Adéline en celui de Carole Tremblay.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*  
RENÉ DUSSAULT.

70929-0

**Gérard Thomas**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 4230-77 du 7 décembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Gérard Betchakdjian en celui de Gérard Thomas.

Québec, le 19 décembre 1977.

*Le sous-ministre de la Justice,*  
RENÉ DUSSAULT.

70929-0

**Changement de nom — Loi du — Demandes****Frédéric Charles Bösch**

Avis est par les présentes donné que Monsieur Frédéric Charles Bösch, retiré, demeurant au numéro 4310 Beaconsfield, app. 5, Notre-Dame-de-Grâce, Qué., s'adressera au lieutenant gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Monsieur Frédérick Charles Bush.

*Le procureur du requérant,*  
ME SUZANNE LAMARRE, notaire.

70935-2-2-0

**Joseph Roméo Yvon Ronald Delisle**

Avis est donné que Joseph Roméo Yvon Ronald Delisle, domicilié au 951 rue Richard, municipalité de Verdun, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son prénom en celui de Isabelle. »

*Les procureurs du requérant,*  
GAGNÉ, GAGNÉ & NAULT.

70859-1-2-0

**Alice Désilets**

Avis est par les présentes donné que Mlle Alice Désilets résidant à 422 rue Notre-Dame est, à Victoriaville, a présenté une requête au ministre de la Justice en vertu de la Loi du changement de nom dans le but de faire changer son nom en celui de Alice Paris avec toutes les conséquences légales résultant de tel changement.

Arthabaska, le 20 décembre 1977.

*Les procureurs de la requérante,*  
MOISAN, BELLAVANCE, AUBERT,  
LEMELIN, LABBÉ, POIRIER.

70936-2-2-0

**Rémarc Fournier**

Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 5 de la Loi du changement de nom (1965, 1re session, c. 77) que monsieur Rémarc Fournier, professeur, domicilié au 41 de la rue Montmagny, en la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, province de Québec, s'adressera au ministre

de la Justice afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Ray-Marc Fournier. Ledit Rémarc Fournier est la seule personne dont le nom pourra être changé à la suite de la requête.

Longueuil, le 14 décembre 1977.

*Le procureur du requérant,*  
MICHEL BIENVENUE, notaire.

70860-1-2-0

#### Réjean Larivière

Avis est par les présentes donné que Réjean Larivière dit Deshaies, gérant, domicilié et résidant au 33 de la 8<sup>e</sup> Rue ouest à Amos, district d'Abitibi, présentera une requête au ministre de la Justice afin d'obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil lui permettant de changer son nom de Réjean Larivière dit Deshaies en celui de Réjean Deshaies.

Ledit changement concernera aussi son épouse Lorraine Larivière dit Deshaies et ses enfants Renée, Francis, Richard et Philippe Larivière dit Deshaies.

Amos, le 16 décembre 1977.

*Les Procureurs du requérant,*  
BIGUÉ, FRIGON.

70865-1-2-0

#### Paul Massue

Avis est donné que Paul Massue, auteur-compositeur, résidant au 75 des Haut-Bois, app. 210, Sainte-Julie, district de Verchères, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Paul Dorange.

*Les procureurs de requérant,*  
70922-2-2-0 FINKELSTEIN, FOURNELLE & BERKU.

#### Joseph André Gérard Gaétan McGuire

Avis est donné par les présentes que Joseph André Gérard Gaétan McGuire, étudiant, domicilié et résidant au 333, Molière, app. 3, Laval-des-Rapides, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph André Gérard Gaétan Rioux.

Laval, 30 novembre 1977.

*Les procureurs du requérant,*  
MES SAINT-AUBIN, LONDÉI,  
CHARBONNEAU & LACROIX.

70861-1-2-0

#### Marie Odile Mercier

Prenez avis que madame Marie Odile Mercier, domiciliée au 20 rue Déziel, Lévis, district de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Mariette Mercier.

*La requérante,*

MARIETTE MERCIER MORIN.

70862-1-2-0

#### Léodard Mimeault

Avis est par les présentes donné que monsieur Léodard Mimeault, homme d'affaires, résidant et domicilié au 1106 rue Orly, à Mont-Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de Léodard Mimeault à celui de Paul Leduc.

Montréal, ce 9 décembre 1977.

*Les procureurs du requérant,*  
MES TAILLEFER, TAILLEFER  
& PIGEON.

70923-2-2-0

#### Joseph André Jean Guy François René Paré

Avis est donné, par les présentes, que monsieur Joseph André Jean Guy François René Paré, journalier, demeurant et résidant au 5335, rue Bernier, à Saint-Hubert, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son prénom en celui de Daniel.

*Les procureurs du requérant,*  
LAMARRE, JUTRAS, LAVIOLETTE  
& TREMBLAY, avocats.

70866-1-2-0

#### Antoine Hanna Youssef Yacoub

Prenez avis que M. Antoine Hanna Youssef Yacoub, domicilié et demeurant au 2200, côte Vertu à ville Saint-Laurent, province de Québec, district de Montréal, présentera au lieutenant-gouverneur en conseil, une requête en changement de nom demandant que son nom soit changé en celui de Antoine Hanna Youssef.

*Le procureur du requérant,*  
DIANE MARTIN, notaire.

70924-2-2-0

**Edouard Young**

Avis est par la présente donné que Edouard Young, résidant et domicilié au 6265, Agathe, à Brossard, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Edouard Maheu.

Aucune personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Edouard Young.

*Les procureurs du requérant,*

BROSSARD, CARPENTIER

& CHAMBERLAND.

70952-2-2-o

**Compagnies — Loi des****Demandes d'abandon de charte****AUTOMATIC VULCANIZERS OF CANADA, LTD.**

Avis est par les présentes donné que AUTOMATIC VULCANIZERS OF CANADA, LTD., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la cité de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 15e jour de décembre 1977.

70915-o

*Le secrétaire,*  
NORA COBLENCÉ.

**CLUB H.E.R.O.I.C. INC.**

Prenez avis que la compagnie « CLUB H.E.R.O.I.C. INC. » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Saint-Jérôme, ce 5 décembre 1977.

70916-o

*Le procureur de la compagnie,*  
RENÉ BOISMENU.

**CORPORATION POUR LA PLANIFICATION DE L'AVENUE GREENE**

Avis est par les présentes donné que CORPORATION POUR LA PLANIFICATION DE L'AVENUE GREENE, corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 15e jour de décembre 1977.

70917-o

*Le président,*  
JOANN ISSENMAN.

**DIANA INC.**

Avis est par les présentes donné que « DIANA INC. », corporation incorporée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Québec, district de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 23 décembre 1977

70948-o

*Les procureurs de la compagnie,*  
BEAUVAIS, BOUCHARD,  
TRUCHON & AUBUT.

**GERARD DUBOIS INC.**

Avis est donné que la compagnie GERARD DUBOIS INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Montréal, au numéro 7533 de la rue Béique, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Verdun, ce 6e jour de décembre 1977.

70918-o

*Le procureur de la compagnie,*  
PIERRE DUCHESNE, notaire.

**LES ENTREPRISES THOMAS INC.**

Prenez avis que la compagnie LES ENTREPRISES THOMAS INC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

70949-o

*Le secrétaire,*  
JACQUES THOMAS.

**EXQUISITE MAID MFG. LTD.**

Prenez avis que la compagnie EXQUISITE MAID MFG. LTD. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 13 décembre 1977.

*Les procureurs de la compagnie,*

SHRIAR, POLAK,

70919-0

COOPERSTONE & SHENKER.

**HAMEL & DORE INC.**

Prenez avis que la compagnie « HAMEL & DORE INC. » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Signé à Québec, ce 20 décembre 1977.

*Les procureurs de la requérante,*

DEMERS, CORRIVEAU, CROFT,

70920-0

AUGER ET MARTIN, *notaires.*

**MERGEN DISCOUNT STORES INC.  
LES MAGASINS D'ESCOMPTE MERGEN INC.**

Prenez avis que la compagnie « MERGEN DISCOUNT STORES INC. — LES MAGASINS D'ESCOMPTE MERGEN INC. » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

70921-0

*Le procureur de la requérante,*

YVES GAGNÉ, *notaire.*

**PAIN SIMARD LTEE**

Avis est par les présentes donné que « PAIN SIMARD LTEE », corporation incorporée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Québec, district de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte. Québec, ce 23 décembre 1977.

*Les procureurs de la compagnie,*

BEAUVAIS, BOUCHARD,

70950-0

TRUCHON & AUBUT.

**H.G. & G.C. PARSONS  
COMPANY LIMITED**

Prenez avis que la compagnie H.G. & G.C. PARSONS COMPANY LIMITED demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, Québec, ce 19e jour de décembre 1977.

*Les procureurs de la compagnie,*

70934-0 LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ, *avocats.*

**RANDILL CONSTRUCTION CO. LTD.**

Avis est par les présentes donné que RANDILL CONSTRUCTION CO. LTD., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Daté à Montréal, ce 21 décembre 1977.

*Le procureur de la requérante,*

70951-0

MILTON L. KLEIN, C.R.

**Compagnies étrangères — Loi des — Permis****CONROY, INC.**

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « CONROY, INC. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est Me Stanley H. Hartt, avocat, 1155 ouest, boulevard Dorchester, bureau 3900, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi au numéro 1155 ouest, boulevard Dorchester, bureau 3900, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

70909-0

1364-4182

**DARIUS GOLD MINES INC.**

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « DARIUS GOLD MINES INC. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est CT Corporation System (Canada), Ltd., 220 est, Grande-Allée, Québec.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 220 est, Grande-Allée, Québec, district judiciaire de Québec.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

70909-o

1507-9510

**YELLOW DIRECTORY OF CANADA LTD.**

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « YELLOW DIRECTORY OF CANADA LTD. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est Me Michel Longpré, avocat, 2, place Québec, bureau 602, Québec.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 2, place Québec, bureau 602, Québec, district judiciaire de Québec.

*Le sous-ministre des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

70909-o

1478-2874

**Curatelle publique — Loi de la****Succession Annette Coderre**

Succession de Coderre, Annette, en son vivant de 1821 rue Jeanne-d'Arc, Montréal, Québec, décédée le 7 août 1977.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse,  
Case postale 51,  
Montréal, Québec,  
H4Z 1J6

70968-o

**Succession Raymond Lavigne**

Succession de Lavigne, Raymond, en son vivant de 10415 Waverly, Montréal, Québec, décédé le 24 avril 1977.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse,  
Case postale 51,  
Montréal, Québec, H4Z 1J6

70977-o

**Demande(s) à la législature****LES SOEURS SERVANTES DU  
SAINT-COEUR DE MARIE**

Avis est, par les présentes, donné que la corporation « LES SOEURS SERVANTES DU SAINT-COEUR DE MARIE » s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa prochaine session pour obtenir la passation d'une loi lui permettant de modifier sa charte pour élargir la qualité de membres et préciser certains pouvoirs de la supérieure générale.

Montréal, le 15 décembre 1977.

*Les procureurs de la requérante,*  
MONETTE, CLERK, MICHAUD,  
BARAKETT ET LEVESQUE.

70852-1-4-o

**DRUMDOECAN LIMITED**

Avis est donné par les présentes que M. John A. A. Swift dépose au secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de révoquer la dissolution de la charte de « DRUMDOECAN LIMITED ».

Montréal, ce 8 décembre 1977.

*Les procureurs de la requérante,*  
COLBY, RIOUX, DEMERS,  
SWIFT & SMILEY.

70819-52-4-o

## Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

### Assurances — Loi sur les

#### Avis d'annulation de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, c. 70) le Surintendant des assurances donne avis que les certificats d'agents d'assurance des personnes dont les noms suivent sont annulés à compter du 19 décembre 1977.

Nom	Dossier	Catégorie de certificat
M. Roberto Bernas 2178, Northcliffe Montréal, Qué.	4329	assurance sur la vie
M. Guy Desrosiers 17630 ouest, Gouin Pierrefonds, Qué.	8688	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Jean-Guy Roy 2790, Noël-Caze Sainte-Rose, Laval, Qué.	20552	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Pierre Grondin 1154, Royale, app. 2 Trois-Rivières, Qué.	28595	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Mme Marie Champagne 11052, rue Gingras Montréal, Qué.	26739	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Trinh Chinh Dinh 1800, Bercy, app. 1718 D Montréal, Qué.	26183	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. F. Gérard Chamberland 1774, 1790 avenue Bardy Québec 3, Qué.	6630	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Ralph Caputo 6312, rue Hurteau Montréal, Qué.	6254	assurance sur la vie
M. Luc Boisvert 13, avenue Dallaire Victoriaville, Qué.	4940	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Jocelyn Beaupré 286, 11e Avenue Desbiens, (Lac-St-Jean), Qué.	3657	assurance sur la vie

Nom	Dossier	Catégorie de certificat
M. Michel Chausse 160, Saint-Joseph Saint-Jérôme, Qué.	30366	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Mme Marie-Christine Laliberté 7771, Papineau, app. 4 Montréal, Qué.	29506	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Théodore Terry Siamas 336, Couperin, app. 5 Laval, Qué.	29756	assurance sur la vie
M. Robert Joly 1745, Brookdale Dorval, Qué.	12911	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Mlle Mireille Ethier 1124, rue Murray Québec, Qué.	9712	assurance de domma- ges assurance sur la vie
M. Alexander Everett P.O. Box 8, 186 Sutton Place Beaconsfield, Qué.	2625	assurance sur la vie

70909-o  
Le Surintendant des assurances,  
JACQUES M. ROY.

#### Avis d'annulation de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, c. 70) le Surintendant des assurances donne avis que les certificats d'agents d'assurance des personnes dont les noms suivent sont annulés à compter du 21 décembre 1977.

Nom	Dossier	Catégorie de certificat
M. Gilles Montigny 76, 4e Rang St-Grégoire-le-Grand, Iberville, Qué.	30873	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Mme Patricia Turcotte Bisson C.P. 1163 rue Fleury St-Joseph-de-Beauce, Qué.	25400	assurance sur la vie

<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>	<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>
Mme Lise Robichaud 15, 14e Avenue Drummondville, Qué.	31097	assurance contre la maladie ou les acci- dents	M. André Levert 9025 avenue de Louresse Ville d'Anjou, Qué.	15621	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Vianney Deschenes Rue de l'Eglise Cacouna, Qué.	30073	assurance contre la maladie ou les acci- dents	M. André Smith 207 Pierre-Laporte Buckingham, Qué.	27320	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Luc Collard 126 Nicole, R.R. 5 Granby, Qué.	31014	assurance sur la vie	M. Claude Bénard 6275, 8e Avenue app. 2, Rosemont, Qué.	29732	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Daniel Bisson 2900 Mesy, app. 42 Sherbrooke, Qué.	31065	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Réjean Caron 8141 Mirepoix St-Léonard, Qué.	30076	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Gilles Bessette 760 Victor-Hugo, app. 3, Brossard, Qué.	27994	assurance sur la vie	Mlle Madeleine St-Hilaire C.P. 131, St-Léon- de-Standon, Qué.	30892	assurance contre la maladie ou les acci- dents
M. Yvon Pelletier 303 Blanche- d'Aberville St-Jean-Port-Joli, Qué.	25737	assurance contre la maladie ou les acci- dents	M. Jacques Rollin 1452 rue Moreau LaSalle, Qué.	30844	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Paul Goldstein 380 Cortleigh boul. Toronto, Ontario	11493	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Guy Petitclerc 6845, 29e Avenue app. 4, Rosemont, Qué.	31093	assurance contre la maladie ou les acci- dents
M. Serge Lefebvre 411 Gouin Joliette, Qué.	15160	assurance contre la maladie ou les acci- dents	M. Benoit Morin 2090 l'Ermitage Val-David, Qué.	30705	assurance sur la vie
M. Jules Henri Ratto 150 Irvine St-Lambert, Qué.	19714	assurance de domma- ges	Mme Jacqueline Leclerc 8841 rue George Anjou, Montréal, Qué.	29249	assurance contre la maladie ou les acci- dents

*Le Surintendant des assurances,*  
JACQUES M. ROY

#### **Avis d'annulation de certificats d'agents d'assurance**

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, c. 70) le Surintendant des assurances donne avis que les certificats d'agents d'assurance des personnes dont les noms suivent sont annulés à compter du 22 décembre 1977.

<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>	<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>
Mlle Nicole Brodeur 500 place d'Armes app. 2010 Montréal, Qué.	29140	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Yvan Denis 6765 rue Molson Montréal, Qué.	29352	assurance contre la maladie ou les acci- dents
			M. Michel Deblois Lac-Échemin, Rang 10 Lac-Échemin, Qué.	28391	assurance contre la maladie ou les acci- dents
			M. Alain Couture 260 St-Frédéric Drummondville, Qué.	31373	assurance contre la maladie ou les acci- dents

<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>	<b>Avis d'annulation de certificat d'expert en sinistres</b>	
M. Jacques Charette 1411 place des Erables Charny, Qué.	29757	assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, c. 70) le Surintendant des assurances donne avis que le certificat d'expert en sinistres de la personne dont le nom suit est annulé à compter du 22 décembre 1977.	
M. Pierre Chamberland 1714 avenue des Bois-Francis Charny, Qué.	30702	assurance contre la maladie ou les acci- dents	M. Marcel Pelletier 145 des Sapins Val-D'Or, Qué.	18472 Général, 2e classe
M. Michel Carrier 3450, 4e Avenue app. 3, Québec, Qué.	30736	assurance contre la maladie ou les acci- dents	70909-0	<i>Le surintendant des assurances,</i> JACQUES M. ROY

*Le surintendant des assurances,*  
JACQUES M. ROY

## Ministère du Revenu

En vertu de l'article 789 (2) de la Loi sur les impôts, le ministre peut publier sans délai un avis d'annulation dans le cas d'une radiation en conformité avec les prescriptions des articles 787 a) et 788 de ladite loi.

Cette annulation entre en vigueur à la date de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

<i>Nom</i>	<i>Numéro d'enregistrement</i>	<i>Sorte d'organisme</i>	<i>Nom</i>	<i>Numéro d'enregistrement</i>	<i>Sorte d'organisme</i>
Ligue de la Jeunesse Féminine Inc. 3328, avenue Troie Suite 802 Montréal (Québec) H3V 1B1	0320416-09-08	Oeuvre de charité	The Salvation Army Maisonneuve Corps 200 ouest, rue Notre-Dame Montréal (Québec) H3J 1M8	0170761-40-08	Oeuvre de charité
Junior Achievement of Greater Montreal Inc. 187 est, rue Sainte- Catherine Montréal (Québec) H2X 1K8		Organisme	Procure des Missions des Pères Jésuites 580 est Grande-Allée Suite 300 Québec (Québec) G1R 2K2	0290783-46-06	Oeuvre de charité
St-Mary's Church 1869 est, rue Sherbrooke Montréal (Québec)	0027367-30-08	Oeuvre de charité	Antiochian Orthodox Christian Archdiocese of New York and all North America in Canada 358 Mountain Road Englewood, New Jersey 07631 U.S.A.	0403238-39-08	Oeuvre de charité

<i>Nom</i>	<i>Numéro d'enregistrement</i>	<i>Sorte d'organisme</i>	<i>Nom</i>	<i>Numéro d'enregistrement</i>	<i>Sorte d'organisme</i>
Foyer St-Henri Inc. 3180, rue Ellendale Montréal, Qué.	0203265-01-08	Oeuvre de charité	Cohen & Son Fuels Limited Employees Charity Trust 10501 est, rue Sherbrooke Montréal, Qué. H1V 3M4	0335349-75-08	Fiducie de charité
Foyer de Lotbinière Inc. 280, rue Principale Lotbinière, Qué. G0S 1S0	0334441-01-06	Oeuvre de charité			

Le 15 décembre 1977.  
70930-o

## Ministère des Terres et Forêts — Cadastre

### Paroisse de l'Ancienne-Lorette

Cadastre: paroisse de l'Ancienne-Lorette; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de l'Ancienne-Lorette.

Avis est par la présente donné que le lot 252-14 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 29 novembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

### Paroisse de l'Ancienne-Lorette

Cadastre: paroisse de l'Ancienne-Lorette; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Québec.

Avis est par la présente donné que le lot 20-25 et une partie des lots 20-21, 20-23 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil, (comme en date du 13 octobre 1977).

Québec, le 18 novembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

### Paroisse de l'Ancienne-Lorette

Cadastre: paroisse de l'Ancienne-Lorette; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de l'Ancienne-Lorette.

Avis est par la présente donné que les lots 243-63 à 243-71 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 7 décembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

### Canton de Babel

Cadastre: canton de Babel; division d'enregistrement: Saguenay; municipalité: ville de Port-Cartier.

Avis est par la présente donné que le lot G-715 du bloc G est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 5 décembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

### Paroisse de Baie-Saint-Paul

Cadastre: paroisse de Baie-Saint-Paul; division d'enregistrement: Charlevoix No-2; municipalité: ville de Baie-Saint-Paul.

Avis est par la présente donné que les lots 1910 à 1922 sont ajoutés en vertu des articles 2174, 2174a du Code civil et de l'article 7 de la Loi du cadastre (S.R.Q., 1964, c. 320), et les lots 859, 872, 880 à 886 et une partie des lots 851, 852, 853, 856, 857, 873, 877, 878, 887, 888, 888-5, 888-11 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 28 novembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

### Paroisse de Beauport

Cadastre: paroisse de Beauport; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Beauport.

Avis est par la présente donné que la partie restante du lot 753-41 est annulée en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 5 décembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

**Paroisse de Beauport**

Cadastre: paroisse de Beauport; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Beauport.

Avis est par la présente donné que le lot 690-50-2-1 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 30 novembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

**Village de Lauzon, partie Est**

Cadastre: village de Lauzon, partie Est; division d'enregistrement: Lévis; municipalité: cité de Lauzon, quartier Fréchette.

Avis est par la présente donné qu'une partie du lot 206-225-2 est annulée en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 24 novembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

**Canton de Lussier**

Cadastre: canton de Lussier; division d'enregistrement: Montcalm; municipalité: Saint-Donat.

Avis est par la présente donné qu'une partie du lot 28-2-1 du rang II est annulée en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 25 novembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

**Paroisse de Pointe-aux-Trembles**

Cadastre: paroisse de Pointe-aux-Trembles; division d'enregistrement: Montréal; municipalité: cité de La Pointe-aux-Trembles.

Avis est par la présente donné que les lots 206-968, 206-969, 206-986, 206-987, 206-993, 206-1088, 206-1089, 206-1104, 206-1095, 206-1096, 206-1227 à 206-1233, 206-1237 à 206-1248, 206-1250 à 206-1265 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 28 novembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

**Ville de Rouyn**

Cadastre: ville de Rouyn; division d'enregistrement: Rouyn-Noranda; municipalité: cité de Rouyn.

Avis est par la présente donné que les lots 232 à 235 du bloc minier 41, 780 à 786 du bloc minier 8 sont ajoutés et les lots 1980 à 1984, 1997 et une partie du lot 1985 du lot

229, une partie des lots 225, 229 du bloc minier 41, les lots 283-1, 283-3, 283-41, 283-1-A à 283-1-I, une partie des lots 282, 283 du bloc minier 8 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 27 octobre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

**Paroisse de Sainte-Angèle**

Cadastre: paroisse de Sainte-Angèle; division d'enregistrement: Rouville; municipalité: paroisse de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Avis est par la présente donné que le lot 131-7 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 8 décembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

**Paroisse de Saint-Colomban**

Cadastre: paroisse de Saint-Colomban; division d'enregistrement: Deux-Montagnes; municipalité: paroisse de Saint-Colomban.

Avis est par la présente donné que la partie restante du lot 189-6 est annulée en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 23 novembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

**Paroisse de Sainte-Famille**

Cadastre: paroisse de Sainte-Famille; division d'enregistrement: Ile d'Orléans; municipalité: paroisse de Sainte-Famille I.O.

Avis est par la présente donné que le lot 150-3 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 29 novembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

**Paroisse de Saint-Georges (révisé)**

Cadastre: paroisse de Saint-Georges (révisé); division d'enregistrement: Beauce; municipalité: ville de Saint-Georges-Ouest.

Avis est par la présente donné que le lot 68-115 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 30 novembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

**Paroisse de Saint-Hilaire**

Cadastre: paroisse de Saint-Hilaire; division d'enregistrement: Rouville; municipalité: ville d'Otterburn Park.

Avis est par la présente donné que le lot 106-59 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.  
 Québec, le 25 novembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
 BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

**Ville de Terrebonne**

Cadastre: ville de Terrebonne; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: ville de Terrebonne.

Avis est par la présente donné que la partie restante des lots 406-704, 406-707 sont annulées en vertu de l'article 2174a du Code civil.  
 Québec, le 23 novembre 1977.

*Pour le sous-ministre,*  
 BENOIT GRIMARD, A.-G.

70925-o

**Soumissions — Demandes de**

**Commission scolaire régionale  
 Blainville-Deux-Montagnes**  
 (Siège social: ville de  
 Saint-Eustache, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Roch Aubé, directeur général, Centre administratif, 350 boulevard Sauvé, édifice place Sauvé, Saint-Eustache, Québec J7R 4K2, jusqu'à 7.30 heures du soir à son bureau ou à la polyvalente Sainte-Thérèse, 401 boulevard du Domaine, Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, Québec, pour l'achat de \$4,979,000 d'obligations de la commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes datées du 27 février 1978 et remboursables en séries du 27 février 1979 au 27 février 1998 inclusivement avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 27 août et 27 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 février 1978.

Tableau d'amortissement — \$4,979,000 — 20 ans

Année	Capital
27 février 1979	\$146,000
27 février 1980	159,000
27 février 1981	173,000
27 février 1982	188,000
27 février 1983	204,000
27 février 1984	222,000
27 février 1985	241,000
27 février 1986	149,000
27 février 1987	164,000

Année	Capital
27 février 1988	180,000
27 février 1989	198,000
27 février 1990	218,000
27 février 1991	239,000
27 février 1992	263,000
27 février 1993	290,000
27 février 1994	319,000
27 février 1995	350,000
27 février 1996	386,000
27 février 1997	424,000
27 février 1998	466,000

La commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicomis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

- 1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.
- 2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.
- 3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.
- 4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$466,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des

amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 27 février 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$466,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 27 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 février 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 28/03/67 — \$609,000 — renouvellement d'emprunt; 21/12/76 — \$4,370,000 — 2e tranche pour la construction d'une école polyvalente à Saint-Eustache.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 7.30 heures du soir à la polyvalente Sainte-Thérèse, 401 boulevard du Domaine, Sainte-Thérèse comté de Terrebonne, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

*Le directeur général,*  
ROCH AUBÉ.

Centre administratif,  
350, boulevard Sauvé,  
Edifice Place Sauvé, Saint-Eustache,  
Comté de Terrebonne, Québec  
Téléphone: 473-4694, code: 514 70972-0

**Commission scolaire régionale  
de la Chaudière**

(Siège social: Ville de Saint-Georges)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions

pour obligations » seront reçues par le soussigné, Pierre Légaré, directeur général, Centre administratif, 270, boulevard Lacroix, ville de Saint-Georges, comté de Beauce, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mercredi 1er février 1978, pour l'achat de \$495,000 d'obligations de la Commission scolaire régionale de la Chaudière, datées du 27 février 1978 et remboursables en séries du 27 février 1979 au 27 février 1988 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 27 août et 27 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 février 1978.

Tableau d'amortissement — \$495,000 — 10 ans

Année	Capital
27 février 1979	\$31,000
27 février 1980	34,000
27 février 1981	38,000
27 février 1982	41,000
27 février 1983	45,000
27 février 1984	50,000
27 février 1985	55,000
27 février 1986	61,000
27 février 1987	67,000
27 février 1988	73,000

La Commission scolaire régionale de la Chaudière, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation, d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicomis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la Loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La Commission scolaire régionale de la Chaudière s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 février 1978, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 08-09-76 au montant de \$495,000 pour dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mercredi 1er février 1978 au Centre administratif, 270, boulevard Lacroix, ville de Saint-Georges, comté de Beauce, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Georges, comté de Beauce, ce 21 décembre 1977.

*Le directeur général,*  
PIERRE LÉGARÉ.

Centre administratif,  
270, boulevard Lacroix  
Ville de Saint-Georges,  
Comté de Beauce, Québec, G5Y 1L3  
Téléphone: 228,5541, code 418 70926-0

### Commission scolaire régionale du Grand-Portage

(Siège social: cité de Rivière-  
du-Loup, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Marc Bélanger, directeur général, au Centre administratif, 464 A, Lafontaine, case postale 460, Rivière-du-Loup, Québec G5R 3C2, jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi, le lundi 30 janvier 1978 et, par après, jusqu'à 8.00 heures du soir le même jour à l'école Roy, 55, rue du Rocher, Rivière-du-Loup, Québec, pour l'achat de \$3,516,500 d'obligations de la commission scolaire régionale du Grand-Portage datées du 27 février 1978 et remboursables en séries du 27 février 1979 au 27 février 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 27 août et 27 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 février 1978.

Tableau d'amortissement — \$3,516,500 — 20 ans

27 février 1979	\$ 59,000
27 février 1980	65,500
27 février 1981	71,500
27 février 1982	79,500
27 février 1983	87,500
27 février 1984	96,500
27 février 1985	107,000
27 février 1986	118,000
27 février 1987	131,000
27 février 1988	144,000
27 février 1989	157,000
27 février 1990	173,000
27 février 1991	192,000
27 février 1992	211,000
27 février 1993	233,000
27 février 1994	258,000
27 février 1995	285,000
27 février 1996	315,000
27 février 1997	348,000
27 février 1998	385,000

La commission scolaire régionale du Grand-Portage se prévalant de l'article de la Loi modifiant la loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommiss, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série I à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$385,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 27 février 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations aux prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$385,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 27 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale du Grand-Portage s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 février 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 19 septembre 1966 — renouvellement d'emprunt — \$16,500; et du 25 octobre 1976 — 2e tranche pour la construction d'une école polyvalente à Rivière-du-Loup — \$3,500,000.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 30 janvier 1978 à l'école Roy, 55, rue du Rocher, Rivière-du-Loup, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La commission scolaire régionale du Grand-Portage, cité de Rivière-du-Loup, ce 21 décembre 1977.

*Le directeur général,*  
MARC BÉLANGER.

Centre administratif,  
464 A, Lafontaine,  
case postale 460,  
Rivière-du-Loup, Québec G5R 3C2 70973-0

**Ville de Mont-Laurier**  
(Comté de Laurentides-Labelle)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par la soussignée, Christiane Lauzon, greffier, Hôtel de ville, 450, rue Mercier, Mont-Laurier, comté de Laurentides-Labelle, Québec,

jusqu'à 8.00 heures du soir, le mardi 31 janvier 1978, pour l'achat de \$1,500,000 d'obligations de la ville de Mont-Laurier datées du 27 février 1978 et remboursables en série du 27 février 1979 au 27 février 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 27 août et 27 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 février 1978.

Tableau d'amortissement — \$1,500,000 — 20 ans

Année	Capital
27 février 1979	\$ 61,000
27 février 1980	66,000
27 février 1981	71,000
27 février 1982	77,000
27 février 1983	78,000
27 février 1984	50,000
27 février 1985	56,000
27 février 1986	61,000
27 février 1987	69,000
27 février 1988	77,000
27 février 1989	53,000
27 février 1990	58,000
27 février 1991	64,000
27 février 1992	70,000
27 février 1993	75,000
27 février 1994	84,000
27 février 1995	91,000
27 février 1996	103,000
27 février 1997	112,000
27 février 1998	124,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$124,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels

entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 27 février 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$124,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 27 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Mont-Laurier s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 février 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 257 — \$105,000 — renouvellement d'emprunt; 564 — \$90,000 — aqueduc, égouts; 569 — \$189,700 — aqueduc, égouts, voirie; 571 — \$657,400 — aqueduc, égouts; 584 — \$72,000 — aqueduc, égouts, voirie; 585 — \$45,100 — bâtisses, terrains; 587 — \$100,000 — aqueduc, égouts, voirie; 590 — \$40,800 — aqueduc, égouts; 608 — \$200,000 — fonds de roulement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mardi 31 janvier 1978, à l'Hôtel de ville, 450, rue Mercier, Mont-Laurier, comté de Laurentides-Labelle, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Mont-Laurier, comté de Laurentides-Labelle, ce 4 janvier 1978.

*Le greffier,*

CHRISTIANE LAUZON.

Hôtel de ville,

450, rue Mercier, Mont-Laurier,

comté de Laurentides-Labelle, Québec, J9L 2W1

Téléphone: 623-1221, code 819 70981-0

**Ville de Saint-Hubert**

(Comté de Taillon)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Bernard Houle, greffier à l'Hôtel de ville, 7500, chemin Chambly, ville de Saint-Hubert, comté de Taillon, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 30 janvier 1978, à l'Hôtel de ville ou à la salle du Conseil, 3350, Grande-Allée, ville de Saint-Hubert, comté de Taillon, Québec, pour l'achat de \$2,187,000 d'obligations de la ville de Saint-Hubert datées du 27 février 1978 et remboursables en série du 27 février 1979 au 27 février 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 27 août et 27 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 février 1978.

Tableau d'amortissement — \$2,187,000 — 20 ans

Année	Capital
27 février 1979	\$ 49,000
27 février 1980	53,000
27 février 1981	58,000
27 février 1982	64,000
27 février 1983	70,000
27 février 1984	78,000
27 février 1985	85,000
27 février 1986	93,000
27 février 1987	103,000
27 février 1988	113,000
27 février 1989	122,000
27 février 1990	131,000
27 février 1991	140,000
27 février 1992	149,000
27 février 1993	158,000
27 février 1994	167,000
27 février 1995	176,000
27 février 1996	185,000
27 février 1997	194,000
27 février 1998	203,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$222,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 27 février 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$222,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 27 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Saint-Hubert s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 février 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 86 — \$225,000 — renouvellement d'emprunt; SH-30 — \$30,000 — aqueduc, égouts; SH-45 — \$35,000 — aqueduc, égouts; SH-79 — \$28,900 — aqueduc, égouts; SH-96 — \$15,000 — achat de terrains; SH-101 — \$297,000 — aqueduc, égouts, voirie, etc.; SH-102 — \$151,000 — aqueduc, égouts, voirie, etc.; SH-103 (Sh-119) — \$106,000 — aqueduc, égouts, voirie, etc.; SH-114 — \$269,200 — aqueduc, égouts, voirie, etc.; SH-115 — \$253,900 — protection contre incendie et voirie; SH-122 — \$170,000 — voirie; SH-123 — \$99,000 — bâtisses, terrains; SH-124 — \$186,000 — éclairage; SH-131 — \$60,000 — frais de refinancement; SH-142 — \$196,000 — achat d'équipement; SH-143 — \$65,000 — réclamation de contribuables suite à des inondations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 30 janvier 1978, à la salle du Conseil, 3350, Grande-Allée, Saint-Hubert, comté de Taillon, Québec.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Hubert, comté de Taillon, ce 20 décembre 1977.

*Le greffier,*  
BERNARD HOULE.

Hôtel de ville,  
7500, chemin Chambly,  
Ville de Saint-Hubert,  
Comté de Taillon, Québec, J3Y 3S6  
Téléphone: 676-7744, code 514 70927-0

## Syndicats professionnels — Loi des

### SYNDICAT DE L'UPA DE BEAUCE-SUD

*(Loi des syndicats professionnels)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 8 novembre 1977, il a autorisé le changement de nom de « LE SYNDICAT DE L'U.C.C. DE ST-HONORE DE SHENLEY, BEAUCE », dont la constitution a été autorisée le 9 août 1955, avec siège social situé à Saint-Honoré-

de-Shenley, district judiciaire de Saint-Martin, en ce celui de « SYNDICAT DE L'UPA DE BEAUCE-SUD », en vertu de la Loi des syndicats professionnels, Statuts refondus, 1964, chapitre 146.

*Le sous-ministre des Consommateurs,*  
*Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

70928-0

1325-1723

## Vente(s) par shérifs

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

### Arthabaska

#### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District d'Arthabaska  
No 415-05-000327-77

**CAISSE POPULAIRE D'ARTHABASKA**, corporation légalement constituée ayant son siège social à Arthabaska, district d'Arthabaska, demanderesse, vs DENIS BOUCHER, 5 rue Plaisance, Arthabaska et RENE CARIGNAN, 114, avenue des Chênes, Victoriaville, défendeurs.

« 1. Un terrain situé sur le côté sud-est de la rue Laurier, ci-devant rue de l'Église, dans la ville d'Arthabaska, contenant cent seize pieds (116') de front, sur la rue Laurier, sur quatre arpents de profondeur, plus ou moins, c'est-à-dire, contenant toute la profondeur qu'il y a depuis la rue jusqu'au numéro soixante-deux du même cadastre, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le village d'Arthabaskaville, sous les numéros soixante-dix-huit-deux (78-2) et soixante-dix-huit-A-deux (78-A-2), tel que porté au plan de Lefrançois, déposé au département des Terres de la Couronne, le 12 octobre 1894, annexé aux livres de renvoi officiel; la largeur dudit terrain est de cent seize pieds (116'), sur toute la profondeur.

« 2. Un autre terrain, connu et désigné audit cadastre pour le village d'Arthabaskaville, sous les numéros soixante-dix-huit-un (78-1) et soixante-dix-huit-A-un (78-A-1), de forme triangulaire, prenant d'un bout au nord-ouest à l'immeuble de Gérard Boisjoli ou ayant-droit, de l'autre bout au sud-est à la Commission scolaire de la ville d'Arthabaska où il est terminé en

pointe, du côté nord-est au terrain ci-dessus décrit, et du côté sud-ouest à la Commission scolaire de la Ville d'Arthabaska. A distraire dans la partie nord-ouest dudit numéro soixante-dix-huit-A-un, une lisière d'environ onze pieds (11') de la ligne entre le terrain présentement loué et celui de Gérard Boisjoli devant passer sur une roche grise qui s'y trouvait, tel que ledit terrain a été borné suivant procès-verbal de bornage par M. Jean-Marie Lair, arp.-géo., le 29 juin 1964 et enregistré à Arthabaska, le 21 août 1974, sous le numéro 141447.

Le tout avec bâtisses dessus érigées et principalement celle servant d'hôtel et connue sous le nom de Château Laurier, ainsi que les meubles dudit hôtel, circonstances et dépendances, et vendu en bloc.

La mise à prix est fixée à \$10,725 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, Palais de justice, 800 boulevard Bois-Francis, Arthabaska, province de Québec, le SEIZIEME jour de FEVRIER 1978, à UNE heure de l'après-midi.

*Le shérif adjoint,*  
J.G. BOISSONNAULT.

Bureau du shérif,  
Cour supérieure,  
Arthabaska, le 23 décembre 1977. 70974-o

### Chicoutimi

#### *Fieri Facias*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Chicoutimi  
No 150-05-000490-77  
Shérif 551-77

**LA COMPAGNIE DE FENETRES DU SAGUENAY** ayant une place d'affaires au 1292, boul. Saint-Paul, Chicoutimi, district de Chicoutimi, demanderesse, vs CLEMENT TREMBLAY, domicilié au 148, rue des Jésuites, Chicoutimi, district de Chicoutimi, défendeur.

Un terrain ou emplacement formé du lot numéro quatre-A-deux quarante-six (lot no: 4-A-246), dans le huitième rang Sud-Ouest Chemin Sydenham au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et sujet aux servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes qui peuvent l'affecter.

Avec réserve en faveur de la cité de Chicoutimi, d'un droit de passage perpétuel pour services publics du téléphone, d'éclairage et système d'alarme, pour l'érection de poteaux et la pose de câbles ».

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au Shérif suivant l'article 688-A C.P.C. au moment de l'adjudication soit en argent ou par chèque visé, est fixé à \$5,447.50, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi au Palais de justice de Chicoutimi, le VINGT-DEUXIEME jour de FEVRIER 1978 à DIX heures de la matinée.

*Le shérif,*

JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif,

Cour supérieure,

Chicoutimi, le 19 décembre 1977.

70937-0

## Hauterive

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Québec  
No 200-02-009176-76

**SERVICE DE PNEUS CTR LTEE**, demandeur, vs **JUDES FORTIN INC.**, défendeur, **LE REGISTREUR** de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

La demanderesse désire faire saisir et vendre les immeubles suivants:

1. Un lopin de terre de forme irrégulière, faisant partie de la subdivision vingt et un du lot quarante-six (46-21) du cadastre officiel pour le canton Bergeronnes, rang 1, division d'enregistrement de Saguenay et désigné comme suit:

Cette partie du lot mesure au nord-ouest six cent vingt-cinq pieds et douze centièmes (625.12') entre C-G, borné par la partie du lot 46-21, au nord-est, entre G-F, quatre cents pieds et deux centièmes (400.2'), borné par une partie du lot 45b-9, au sud-est, entre E-F, six cent vingt-trois pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (623.84'), borné par une partie du lot 46-21, au sud-ouest, entre E-D, deux cent soixante-dix-huit pieds et quatre-vingt-six centièmes (278.86'), entre D-C, cent vingt et un pieds et trois dixièmes (121.3') borné par une partie du lot 46-21, une réserve de trente pieds (30') pour un chemin et contenant une superficie de deux cent quarante-neuf mille sept cent six pieds carrés, mesures anglaises (249,706 pi. ca.).

Les dimensions sont en mesures anglaises et le tout est montré sur le plan préparé par Gualbert Tremblay, arpenteur-géomètre, le 23 janvier 1975, sous le numéro 1827 de ses minutes.

2. Une deuxième partie de terrain faisant partie de la

subdivision neuf du lot quarante-cinq B (Ptie 45B-9) au cadastre officiel pour le canton Bergeronnes, rang 1 et directement situé au nord-est de la partie première décrite et délimitée sur le plan par le périmètre G H I F au nord-ouest entre G-H, cent soixante-quatorze pieds et quatre-vingt-huit centièmes (174.88') borné par le lot 45-b-9; au nord-est, entre H-I quatre cents pieds (400') borné par le lot 45b-9; au sud-est entre I-F cent soixante-seize pieds et seize centièmes (176.16') borné par le lot 45b-9; au sud-ouest, entre F-G, quatre cents pieds et deux centièmes (400.2') borné par une partie du lot 46-21 et contenant une superficie de soixante-dix-milles deux cent huit pieds carrés (70,208 pi. ca.), mesures anglaises.

Les dimensions indiquées sont en mesures anglaises et le tout tel que démontré sur le plan ci-haut cité.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes indiquées et s'y rattachant.

La mise à prix est fixée à \$4,000, que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la première division d'enregistrement de Saguenay, au Palais de justice de Baie-Comeau, le MARDI, QUATORZIEME jour du mois de FEVRIER 1978, à ONZE heures de la matinée.

*Le shérif,*

JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du Shérif,

Baie-Comeau, ce 14 janvier 1978.

70982-0

## Hull

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Hull  
 No 550-05-001583-77

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à 500 est, Grande-Allée, en les cité et district de Québec demanderesse vs GILLES GAUTHIER et LINE LORTIE-GAUTHIER tous deux domiciliés à 19, place Hercule, Anger, Qué. défendeurs conjoints et solidaires.

« Toute cette propriété connue et désignée comme étant le lot numéro cent six de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-trois trois (23-3-106) rang un, au cadastre officiel du Canton de Buckingham, division d'enregistrement de Papineau, Qué. avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances ou en voie de construction et sujet ledit immeuble à toutes les servitudes actives ou passives pouvant l'affecter. »

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Hull  
 No 550-50-000784-77

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à 500 est, Grande-Allée, en les cité et district de Québec demanderesse vs RICHARD LETANG, domicilié à 61 rue Chiasson, Gatineau, & LOUISE BOUCHARD-LETANG, domiciliée à 476, Viger, Gatineau, défendeurs conjoints et solidaires.

« Toute cette propriété connue et désignée comme étant le lot numéro un de la subdivision officielle du lot numéro cinq cent huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze « A » (11A-508-1) au cadastre officiel du premier rang (R.1) du canton de Templeton.

Avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 61, de la rue Chiasson, à Gatineau, province de Québec. Le mur nord de la propriété ci-devant décrite est mitoyen. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688a C.P.C. est de deux mille quatre cent soixante-quinze dollars (\$2,475.00), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de neuf mille neuf cents dollars (\$9,900.00) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, rue Duquette, Papineauville, Qué. le TROISIEME jour de MARS 1978, à DIX heures de l'avant-midi.

*Le shérif adjoint,*  
 JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif,  
 Cour supérieure,  
 Hull, le 22 décembre 1977.

70938-o

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688a C.P.C. est de trois mille cinq cent six dollars et vingt-cinq centimes (\$3,506.25), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de quatorze mille vingt-cinq dollars (\$14,025.00) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, Edifice Tessier, 191 rue Principale, Hull, Qué. le DEUXIEME jour de MARS 1978, à DIX heures de l'avant-midi.

*Le shérif adjoint,*  
 JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif,  
 Cour supérieure,  
 Hull, le 22 décembre 1977.

70940-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Hull  
 No 550-05-001150-77

**L**A LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à 500 est, Grande-Allée, en les cité et district de Québec demanderesse vs CAROL MONGEON, domicilié à 57, rue Chiasson, Gatineau, (Templeton), Qué., défendeur.

« Toute cette propriété connue et désignée comme étant le lot sept de la subdivision officielle du lot cinq cent sept de la subdivision officielle du lot originaire onze « A » (11A-507-7) suivant les plan et livre de renvoi officiels pour le rang un, du canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec. Avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 57 de la rue Chiasson, à Gatineau, province de Québec.

Sujet à toutes les servitudes actives ou passives pouvant affecter ledit immeuble. »

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Hull  
 No 550-05-000264-77

**T**HE MARITIME ASSURANCE COMPANY, corporation légalement constituée ayant son siège social en la ville de Halifax et un établissement dans les ville et district de Montréal, demanderesse, vs LANGFORD D. MacLEOD CONSTRUCTION LIMITED, corporation légalement constituée ayant un établissement à Aylmer, district de Hull (Québec) et NANCLIFFE LIMITED, corporation légalement constituée ayant un établissement à Aylmer, district de Hull (Québec), défenderesses et PAUL DESCHENEAUX, c.a., des ville et district de Montréal en qualité de syndic de faillite desdites défenderesses, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot trois de la subdivision officielle du lot six de la subdivision officielle du lot originaire deux mille cent quatre-vingt-deux (2182-6-3), conformément aux plan et livre de renvoi officiels du village d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec, ayant une superficie de quatre-vingt-seize mille sept cent quatre-vingt-quatorze pieds carrés (96,794 pi<sup>2</sup>), plus ou moins.

Ceci comprend les bâtiments y érigés et devant y être érigés, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 50, rue Cormier, Aylmer, Lucerne, province de

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688a C.P.C. est de trois mille quatre cent soixante-huit dollars et soixante-quinze centins (\$3,468.75), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de treize mille huit cent soixante-quinze dollars (\$13,875.00) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, Edifice Tessier, 191 rue Principale, Hull, Qué. le DEUXIEME jour de MARS 1978, à UNE heure TRENTE minutes de l'après-midi.

*Le shérif adjoint,*  
 JEAN-GUY ROCHON,

Bureau du shérif,  
 Cour supérieure,  
 Hull, le 22 décembre 1977.

70939-0

Québec. Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes, à la charge ou au profit de cette propriété, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part de l'emprunteur. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688a C.P.C. est de trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent trente-sept dollars et cinquante centins (\$399,737.50), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de un million cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent cinquante dollars (\$1,598,950) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266 rue Notre-Dame, Maniwaki, Qué. le PREMIER jour de MARS 1978, à DIX heures TRENTE minute de la matinée.

*Le shérif adjoint,*  
 JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif,  
 Cour supérieure,  
 Hull, le 21 décembre 1977.

70975-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Hull  
 No 550-05-000263-77

**MORGUARD TRUST COMPANY**, corporation légalement constituée ayant son siège social en la ville de Toronto, province d'Ontario, et un établissement en les ville et district de Montréal, demanderesse, vs **LANGFORD D. MACLEOD CONSTRUCTION LIMITED**, corporation légalement constituée, ayant un établissement à Aylmer, district de Hull (Québec), et **NANCLIFFE LIMITED**, corporation légalement constituée, ayant un établissement à Aylmer, district de Hull (Québec), défenderesses, et **PAUL DESCHENEAUX**, c.a., des ville et district de Montréal, en sa qualité de syndic de faillite desdites défenderesses, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot un de la subdivision officielle du lot six de la subdivision officielle du lot originaire deux mille cent quatre-vingt-deux (2182-6-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec, contenant en superficie quatre-vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-quatre pieds carrés (89,584 pi<sup>2</sup>) plus ou moins.

Y compris tous les bâtiments dessus construits et devant y être construits, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 60, rue Cormier, Aylmer, province de Québec.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes, à la charge ou au profit de cette propriété. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688a C.P.C. est de trois cent quatre-vingt-dix-huit mille cinquante dollars (\$398,050), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de un million cinq cent quatre vingt-douze mille deux cents dollars (\$1,592,200) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266 rue Notre-Dame, Maniwaki, Québec, le **PREMIER** jour de **MARS** 1978, à **UNE** heure **TRENTE** minutes de l'après-midi.

*Le shérif adjoint,*  
**JEAN-GUY ROCHON.**

Bureau du shérif,  
 Cour supérieure,  
 Hull, le 21 décembre 1977. 70976-0

**Montréal***Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Montréal  
 No 500-05-006233-777

**LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE**, une compagnie dûment incorporée ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, vs **JIMMY MARCIANO**, domiciliée à Fabreville, cité de Laval, district de Montréal, défendeur.

« Le lot quarante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent vingt neuf (229-43) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose. »

La mise à prix est fixée à \$7,667.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155 boulevard Je-me-Souviens, Laval, Québec, le **SEIZIEME** jour de **FEVRIER** 1978, à **QUATORZE** heures.

*Le shérif adjoint,*  
**PAUL ST-MARTIN.**

Bureau du shérif,  
 Cour supérieure,  
 Montréal, le 13 décembre 1977. 70953-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-011997-770

LA BANQUE DE LA NOUVELLE ECOSSE, un corps politique et corporatif dûment constitué selon la loi et ayant sa principale place d'affaires pour la province de Québec, au 437 ouest, rue Saint-Jacques, dans les cité et district de Montréal, et ayant une succursale à Boucherville, Québec, district de Montréal, demanderesse, vs RAYMOND FERLAND, de la ville de Saint-Hilaire, province de Québec, résidant au 498, rue Fortier, défendeur.

« Un emplacement situé dans les limites de la paroisse Saint-Mathieu-de-Beloil, connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro trois cent vingt-quatre (partie 324), mesurant en front à sa ligne nord-ouest, deux cent douze pieds et neuf dixièmes de pied (212.9') à l'arrière au sud-est, deux cent huit pieds et quatre dixièmes de pied (208.4'). Au nord-est, cinq cent vingt-cinq pieds et huit dixièmes de pieds (525.8') suivant ligne brisée étant la ligne de division entre les lots 324 et 319.

Ce terrain est borné vers le nord-ouest par le chemin de service (Pt 324) vers le nord-est par une partie du lot 319, propriété de MAURICE MALO ou représentants, vers le sud-est et le sud-ouest par d'autres parties du lot 324, appartenant à M. Aquilas Malo ou représentants contenant en superficie cent dix mille quatre cent deux pieds carrés (110,402 pi<sup>2</sup>). Toutes les mesures ci-dessus données sont anglaises et plus ou moins. Avec bâtisses y dessus érigées. »

La mise à prix est fixée à \$925 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Verchères, 613 Marie-Victorin, Verchères, Québec, le VINGT-DEUXIEME jour de FEVRIER 1978, à ONZE heures de la matinée.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,

Cour supérieure,

Montréal, le 17 novembre 1977.

70954-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-010591-772

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social et principal établissement au 276 ouest, rue Saint-Jacques, dans la ville et le district de Montréal, demanderesse, vs ROLANDE AVON, résidant au 7045 est, rue Sherbrooke, appartement 21, dans la ville et le district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laval, 155, Je-me-souviens, (Sainte-Rose) LAVAL, district de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur la rue Pierre-Beaubien en la ville de Laval, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, comme étant le lot numéro vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-sept A (487A-24).

Avec bâtisse dessus érigée et portant le numéro 1756 de ladite rue Pierre-Beaubien en la ville de Laval.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes pouvant affecter ledit immeuble, sans réserve ni exception. »

La mise à prix est fixée à \$6,880 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155 boulevard Je-Me-Souviens, Laval, Québec, le SEIZIEME jour de FEVRIER 1978, à ONZE heures de la matinée.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,

Cour supérieure,

Montréal, le 24 novembre 1977.

70955-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Montréal  
 No 05-005933-773

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 266 ouest, rue Saint-Jacques à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, vs REJEAN PERREAULT, résidant et domicilié au 4945 Walkley, Montréal, district judiciaire de Montréal, défendeur et LE REGISTREUR DE MONTREAL, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur l'avenue Walkley, en la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent quatre-vingt-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante-deux (152-694) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-trois pieds (23') de largeur sur une profondeur de cent dix-neuf pieds (119') mesure anglaise et plus ou moins.

Avec une maison y érigée portant les numéros civiques 4945 et 4947 de l'avenue Walkley, les murs nord-ouest et sud-est sont mitoyens avec les propriétés avoisinantes et avec les garages y érigées; sujet ledit emplacement à la

servitude de vue créée aux termes de l'acte de servitude enregistré à Montréal, sous le numéro 78271 et également sujet ledit emplacement à un droit de passage tel que créé aux termes de l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 1360666.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du débiteur, avec toutes servitudes et droits quelconques se rattachant audit emplacement ».

La mise à prix est fixée à \$5,812.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de justice de Montréal 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le QUINZIEME jour de FEVRIER 1978 à ONZE heures de la matinée.

*Le shérif adjoint,*  
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,  
 Cour supérieure,  
 Montréal, le 21 décembre 1977. 70956-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour supérieure — District de Montréal  
 No 500-05-006751-778

CAISSE POPULAIRE ST-LOUIS DE GONZAGUE, société régie par la Loi des Caisses d'Épargne et de Crédit, ayant son siège social au 2293 est, rue Rachel, à Montréal, dit district, demanderesse, vs GEORGES PAQUIN, domicilié et résidant au 1810, 16e Avenue, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, CADILLAC ENTREPRISES LTEE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 1810, 16e Avenue, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, défendeurs.

« Un immeuble situé à Montréal, ayant front à la rue Maisonneuve, comprenant un lot de terre désigné sous le numéro trois cent quatre-vingt (380) au cadastre officiel du Quartier Sainte-Marie, avec les constructions.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve et avec toutes les servitudes pouvant exister contre ledit lot. »

La mise à prix est fixée à \$14,262.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, Chambre 10.56, le DIX-SEPTIEME jour de FEVRIER 1978, à DIX heures de la matinée.

*Le shérif adjoint,*  
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,  
 Cour supérieure,  
 Montréal, le 23 novembre 1977. 70957-0

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
 Cour provinciale — District de Montréal  
 No 500-02-012806-761

PIETRO MUCCI, faisant affaires seul à Montréal, sous les nom et raison sociale de ENTREPRISE DE PLANCHER PINK ROSE INC., demandeur, vs SAN-

DRA POTTEL BELOFF, épouse séparée de biens de Irving Beloff faisant affaires seule sous les nom et raison sociale de BELOFF HOME IMPROVEMENT REG'S

et demeurant au 1096, Mill Hill Place, Chomedey, Laval, district de Montréal, défenderesse.

« Un emplacement ayant front sur Mill Hill Place à Chomedey, Laval et composé: 1. Du lot numéro cinq cent quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-treize (73-541) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin; 2. Du numéro de lot six cent soixante et onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quatorze (94-671) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin; avec un immeuble dessus construit portant le numéro civique 1096 Mill Hill Place et actuellement en la possession de Dame

Sandra Pottel Beloff, domiciliée et résidant au 1096, Mill Hill Place, Chomedey, Laval. »

La mise à prix est fixée à \$7,672.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, Laval, Québec, le SEIZIEME jour de FEVRIER 1978, à QUINZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,  
Cour supérieure,  
Montréal, le 23 novembre 1977. 70958-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-007855-73

ARCADE PILOTE, domicilié et résidant au 10505, boulevard d'Auteuil, à Montréal, dit district, demandeur, vs JEAN-PAUL LORTIE, domicilié et résidant au 4147, Mentana, à Montréal, dit district, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Montréal, des cité et district de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur la rue Rachel, en la ville de Montréal, (coin Mentana), connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit (No 8-50) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, mesurant vingt-quatre pieds de largeur par cent pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment une maison portant les numéros civiques 950 et 952 de la rue Rachel et 4147, 4149, 4151, 4153 et 4163 de la rue Mentana à Montréal.

Ainsi que le tout se trouve actuellement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à \$7,500 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, Chambre 10.56, le DIX-SEPTIEME jour de FEVRIER 1978, à ONZE heures de la matinée.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,  
Cour supérieure,  
Montréal, le 24 novembre 1977. 70959-o

*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec  
Cour provinciale — District de Montréal  
No 500-02-019414-767

STAN WESOLOWSKY, autrefois faisant affaires sous les nom et raison sociale de CERCLE ROUGE au 4885 Jean-Talon, cité et district de Montréal, demandeur, vs PAUL BONSPIEL, résidant au 8342 place Chanceaux, Anjou, district de Montréal, défendeur.

« Un emplacement situé dans la cité de Saint-Léonard de Port-Maurice, mesurant quarante-huit pieds de large par quatre-vingt-huit pieds de profondeur et composé

comme suit: a) la resubdivision numéro deux de la resubdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent quatre-vingt-treize du lot original numéro quatre cent trente (430-593-1-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet mesurant trois pieds de large par quatre-vingt-huit pieds de profondeur; b) la resubdivision numéro deux de la subdivision cinq cent quatre-vingt-treize du lot original quatre

cent trente (430-593-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant dix-neuf pieds de largeur par quatre-vingt-huit pieds de profondeur; c) la subdivision cinq cent quatre-vingt-quatorze du lot original quatre cent trente (430-594) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet mesurant vingt-six pieds de largeur par quatre-vingt-huit pieds de profondeur; le tout mesures anglaises plus ou moins, avec bâtisses y érigées; »

La mise à prix est fixée à \$13,550 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, Chambre 10.56, le QUINZIEME jour de FEVRIER 1978, à QUATORZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,  
Cour supérieure,

Montréal, le 15 décembre 1977.

70960-0

## Rimouski

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Rimouski

No 100-05-000416-77-3.

**BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT**, ayant une place d'affaires en la cité de Rimouski, au numéro 320 est, rue Saint-Germain, demanderesse, vs **BERNARD BANVILLE**, (Salon Bar de la Colline), de l'endroit appelé Price, comté de Matane, district de Rimouski, défendeur, et **LE REGISTRATEUR** de Matane, mis en cause.

a) Un terrain situé au Village de Price mesurant, mesure anglaise, cent cinquante pieds de front par cent soixante-dix pieds de profondeur, borné au nord-est par l'ancienne rue de la Gare (91-1) au sud-est par le lot 92-4 et par une autre partie du lot 92-3 ci-après décrite, au sud-ouest par une autre partie du lot 92-3 (René Paul) et au nord-ouest par une autre partie du lot 92-3 (René Paul) et maintenant propriété de Noël Banville), désigné comme étant une partie du lot trois de la subdivision du lot originaire quatre-vingt-douze (P. 92-3) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, fief Pachot, village de Price;

b) Un terrain situé au même endroit, mesurant, mesure anglaise, seize pieds des côtés nord-ouest et sud-est, et cent pieds des côtés nord-est et sud-ouest, borné au nord-est par le lot 92-4, au sud-est par le lot 92-5 (M. Simard) et au sud-ouest par une partie du lot 92-3 (René Paul) et au nord-ouest par une autre partie du lot 92-3 (ci-devant décrite appartenant à Noël Banville), désigné comme étant une partie du lot trois de la subdivision du lot originaire quatre-vingt-douze (P. 92-3) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, fief Pachot, village de Price;

c) Un autre terrain situé au même endroit, mesurant, mesure anglaise, quatre-vingt-douze pieds du côté nord-ouest, deux cent trente et un pieds au sud-ouest, et

deux cent quarante-trois pieds du côté est, le long du nouveau chemin, borné au sud-ouest par le lot 91-1 (ancienne rue de la Gare), au nord-ouest par une autre partie du lot 91-3 (Oscar Fournier, maintenant propriété de Noël Banville) et à l'est par la route Principale, désigné comme étant une partie du lot trois de la subdivision du lot originaire quatre-vingt-onze (P. 91-3) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, fief Pachot, village de Price.

d) Un terrain situé à Price, mesurant, mesure anglaise, seize pieds et cinq dixièmes au nord-est, cent soixante-dix pieds au nord-ouest et au sud-est, quinze pieds au sud-ouest, borné au nord-est par le lot 91-1 (ancienne rue de la Gare), la limite sud-est dudit terrain étant à cent cinquante pieds de la limite nord-ouest du lot 92-4, au nord-ouest par partie du lot 92-3, propriété de René Paul, au sud-est par une autre partie du lot 92-3, propriété de Noël Banville, et au sud-ouest par une autre partie du lot 92-3, propriété de René Paul, désigné comme étant partie du lot trois de la subdivision du lot originaire quatre-vingt-douze (92-3) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, fief Pachot, village de Price.

e) Un terrain ou emplacement situé au village de Price, mesurant, mesure anglaise, cent quinze pieds du côté nord, quatre-vingt-douze pieds du côté sud et cinquante pieds des côtés est et ouest, soit d'une superficie approximative de cinq mille deux cents pieds carrés (5,200 pi<sup>2</sup>) borné au sud à Noël Banville, au nord à J. Oscar Fournier, à l'est à la route Nationale (nouvelle) et à l'ouest à l'ancienne route, désigné comme étant partie du lot numéro trois de la subdivision du lot quatre-vingt-onze (P. 91-3) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, fief Pachot, village de Price;

f) Les droits de propriété que l'emprunteur peut avoir en l'immeuble ci-après décrit:

Un terrain ou emplacement situé dans le village de Price mesurant, mesure anglaise, en ses côtés nord-est et sud-ouest, environ cent soixante-dix pieds et cinq dixièmes, en ses côtés sud-est et nord-ouest, trente-neuf pieds, borné au nord-est et au sud-ouest par partie du lot 91-3 appartenant à Bernard Banville, au sud-est et au nord-ouest par partie dudit lot 91-1 connu et désigné comme étant partie du lot numéro un de la subdivision du lot originaire quatre-vingt-onze (P. 91-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, fief Pachot, village de Price, circonstances et dépendances, soit l'emplacement de l'ancienne rue de la Gare;

Sujet, ledit immeuble, à toutes servitudes appropriées pour la pose, la réparation et le maintien des conduites d'aqueduc et d'égoûts de la corporation municipale du village de Price, de même qu'à toutes autres servitudes d'utilités publiques.

Avec toutes les bâtisses et améliorations dessus érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble et comprenant la machinerie, l'équipement,

l'ameublement, l'outillage, les agencements, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui sont ou deviendront la propriété de l'emprunteur, et installés ou à être installés dans lesdites bâtisses ou sur ledit immeuble, et qui sont ou deviendront immeubles par nature ou par destination.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.

La mise à prix est fixée à \$9,550 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Matane, Palais de justice, ville de Matane, province de Québec, le VINGT ET UNIÈME jour de FEVRIER 1978, à ONZE heures de la matinée.

*Le shérif,*

G. BOULANGER.

Bureau du shérif,  
Cour supérieure,

Rimouski, le 19 décembre 1977.

70941-0

*Fieri Facias de Bonis et de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Rimouski

No 100-02-000341-77-0

**BOULEVARD CHEVROLET INC.**, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 375 boulevard Jessop, dans les cité et district de Rimouski, demanderesse, vs JEAN-CLAUDE BERNIER, résidant et domicilié au 415 rue Gagnon, dans les cité et district de Rimouski, défendeur.

Le lot cent quatre-vingt-six, soixante et un, quatre (186-61-4) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, borné au nord-ouest par le lot 186-6 (rue Gagnon) au nord-est par le lot 186-61-3, au sud-est par les lots 186-60-2 et 186-60-1, au sud-ouest par le lot 186-61-5, mesurant soixante-deux pieds de front par cent pieds de profondeur, contenant en superficie six mille pieds carrés, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à \$3,600 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rimouski, au 320 est, rue Saint-Germain, cité de Rimouski, province de Québec, le VINGT-QUATRIÈME jour de FEVRIER 1978, à DEUX heures de l'après-midi.

*Le shérif,*

G. BOULANGER.

Bureau du shérif,  
Cour supérieure,

Rimouski, le 22 décembre 1977.

70942-0

## Saint-Maurice

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-Maurice

No 410-05-000262-77

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demanderesse vs **ROSAIRE DROLET**, ès-qualité de syndic à la faillite de Laurier St-Pierre, faisant affaires sous la raison sociale de « Mauricie Sécurité Enrg. », 103, 5e Rue, Shawinigan, défendeur.

Les lots numéros vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un de la subdivision du lot originaire numéro six cent sept (607-27, 28, 29, 30 et 31) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, sauf et à distraire des susdites subdivisions, les parties vendues à Laurier St-Pierre, suivant les actes de vente reçus devant le notaire soussigné, les quinze février et quatre mars mil neuf cent soixante-huit (1968) et enregistré successivement à la division d'enregistrement de Shawinigan, sous les numéros 12,736 et 12,820, le tout sans bâtisse;

Un emplacement situé à Saint-Gérard-des-Laurentides, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro vingt-deux de la subdivision du lot originaire numéro six cent sept (607-P.22) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, mesurant en front le long de la nouvelle emprise du chemin public, conduisant à Saint-Gérard-des-Laurentides, suivant plan préparé par Pierre Lessard, arpenteur-géomètre, le premier mai mil neuf cent soixante-six, soixante-huit pieds (68') en arrière vers le sud-ouest, soixante-neuf pieds et un dixième de pied (69.1'), d'un côté vers le sud-est cinquante-six pieds (56') et de l'autre côté vers le nord-ouest, quarante-deux pieds (42'), mesure anglaise et plus ou moins, borné comme suit: en front par le résidu de la susdite subdivision, vers le sud-ouest par partie des lots 607-P.28 et P.29, vers le sud-est par une partie du lot 607-P.23 vers le nord-ouest par le lot 607-P.21 du susdit cadastre; sans bâtisse;

Un emplacement situé à Saint-Gérard-des-Laurentides, connu et désigné comme étant partie du lot numéro vingt et un de la subdivision du lot originaire numéro six cent sept (607-P.21) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, mesurant en front le long de la future emprise du chemin public, suivant le plan préparé par Pierre Lessard, arpenteur-géomètre, le premier mai mil neuf cent soixante-six (1966), cent deux pieds (102') en arrière vers le sud-ouest cent cinq pieds et trois dixièmes de pied (105.3'), d'un côté vers le sud-est quarante-deux (42') et de l'autre du chemin public suivant plan préparé par Pierre Lessard, le

premier mai mil neuf cent soixante-six (1966), soixante-huit pieds (68') en arrière vers le sud-ouest, soixante-neuf pieds et neuf dixièmes de pied (69.9'), d'un côté vers le sud-est soixante-sept pieds (67'), et de l'autre côté vers le nord-ouest cinquante-neuf pieds (59'), mesure anglaise et plus ou moins, borné comme suit: en front par le résidu de la susdite subdivision, vers le sud-ouest par 607-P.31. et P.30, vers le sud-est par le lot 607-P.25, et vers le nord-est par le lot 607-P.23 du susdit cadastre, sans bâtisse;

Un emplacement situé à Saint-Gérard-des-Laurentides connu et désigné comme étant une partie du lot numéro vingt-trois de la subdivision du lot originaire numéro six cent sept (607-P.23) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, mesurant en front le long de la nouvelle emprise du chemin public, suivant plan préparé par Pierre Lessard, arpenteur-géomètre, le premier mai mil neuf cent soixante-six (1966), soixante-huit pieds (68') en arrière vers le sud-ouest soixante-neuf pieds et neuf dixièmes de pied (69.9'); d'un côté vers le sud-est cinquante-neuf pieds (59') et de l'autre côté vers le nord-ouest cinquante-six pieds (56') mesure anglaise et plus ou moins, borné comme suit: en front par le résidu de la susdite subdivision, vers le sud-ouest par 607-P.30 et P.29, vers le sud-est par le lot 607-P.24, vers le nord-ouest par le lot 607-P.22 du susdit cadastre, sans bâtisse;

Un emplacement situé à Saint-Gérard-des-Laurentides, connu et désigné comme étant une partie des lots numéros trente et un, trente, vingt-neuf de la subdivision du lot originaire numéro six cent sept (607-P.31, P.30, P.29) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, mesurant deux cent neuf pieds et huit dixièmes de pied (209.8') vers le nord-est, cinq pieds (5') vers le sud, dix-neuf pieds (19') vers le nord-ouest dudit emplacement qui se trouve parallèle à la nouvelle emprise sud-ouest du chemin public menant à Saint-Gérard-des-Laurentides et de ladite emprise, mesure la distance qu'il y a entre le côté sud et le côté nord-ouest dudit emplacement, le tout plus ou moins et mesure anglaise, borné comme suit: vers le nord-est par les lots 607-25, 24 et 23, vers le nord-ouest par une partie du lot 607-29 et vers le sud-ouest par le résidu des lots 607-31, 30 et 29 du susdit cadastre, vers le sud par le lot 607-32 sans bâtisse; la ligne nord-ouest dudit emplacement est le prolongement direct de la ligne de division des lots 607-23 et 607-22 du susdit cadastre; côté vers le nord-ouest, trente-quatre pieds (34'), mesure anglaise et plus ou moins; borné comme suit: en front par le résidu de la

susdite subdivision, vers le sud-ouest par les lots 607-P.27 et 607-P.28 du susdit cadastre vers le sud-est par le lot 607-P.22 et vers le nord-ouest par une rue (607-P.20) sans bâtisse;

Un emplacement situé à Saint-Gérard-des-Laurentides, connu et désigné comme étant une partie des lots numéros vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf de la subdivision numéro du lot originaire numéro six cent sept (607-P.27, P.28 et P.29) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, mesurant cent soixante-quatorze pieds et cinq dixièmes de pied (174.5') vers le nord-est, dix-neuf pieds (19') vers le sud-est, quarante et un pieds (41') vers le nord-ouest, alors que la ligne sud-ouest dudit emplacement qui se trouve parallèle à la nouvelle emprise sud-ouest du chemin public menant à Saint-Gérard-des-Laurentides et qui se trouve situé à environ soixante-quinze pieds de la dite emprise, mesure la distance qu'il y a entre le côté sud-est et le côté nord-ouest dudit emplacement, le tout plus ou moins et mesure anglaise, borné comme suit: vers le nord-est par les lots 607-21 et 22, vers le nord-ouest par le lot 607-P.20 (rue), vers le sud-est par le lot 607-27, 28 et 29 du susdit cadastre, sans bâtisse; la ligne sud-est dudit emplacement est le prolongement direct de la ligne de division des lots 607-23 et 607-22 du susdit cadastre;

Un emplacement situé à Saint-Gérard-des-Laurentides, connu et désigné, comme étant une partie du lot numéro vingt-cinq de la subdivision du lot numéro six cent sept (607-P.25) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, mesurant en front le long de la nouvelle emprise du chemin public, conduisant à Saint-Gérard-des-Laurentides, suivant plan

préparé par Pierre Lessard pour le premier mai mil neuf cent soixante-six (1966), soixante-huit pieds (68'), en arrière vers le sud-ouest, soixante-neuf pieds et neuf dixièmes de pied (69.9'), d'un côté vers le sud-est soixante-dix pieds (70') et de l'autre côté vers le nord-ouest borné comme suit: en front par le résidu de la susdite subdivision, vers le sud-est par le lot 607-P.26, vers le sud-ouest par le lot 607-31 et vers le nord-ouest par le lot 607-P.24; sans bâtisse;

Un emplacement situé à Saint-Gérard-des-Laurentides connu et désigné comme étant une partie du lot numéro vingt-quatre de la subdivision du lot originaire numéro six cent sept (607-P.24) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, mesurant en front le long de la nouvelle emprise

Sauf et à distraire des subdivisions vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq du lot originaire numéro six cent sept (Les parties cédées à la Voirie provinciale suivant acte enregistré à Shawinigan sous le numéro 14,673).

La mise à prix est fixée à \$1,160 que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement de Shawinigan, Palais de justice de Shawinigan, province de Québec, le VINGT ET UNIÈME jour de FEVRIER 1978, à DIX heures et TRENTE de la matinée.

*Le shérif adjoint,*  
SIMON LALIBERTÉ.

Bureau du shérif,

Cour supérieure,

Shawinigan, le 15 décembre 1977.

70943-0

## Terrebonne

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Terrebonne

No 700-02-002878-776

**LES MIROIRS ST-ANTOINE**, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à 1153 boulevard Saint-Antoine, Saint-Antoine, district de Terrebonne, partie demanderesse, vs JEAN GUILBEAULT JR. et MICHELE TREMBLAY GUILBEAULT, tous deux faisant affaires sous le nom de Menuiserie Guilbeault, au 2414 route 158, Sainte-Sophie, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement situé à Sainte-Sophie, dans le comté de Prévost, connu et désigné comme étant composé des lots suivants, à savoir:

1. Le lot numéro treize de la subdivision du lot originaire numéro cent dix-huit (Ptie 118-13) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, division d'enregistrement de Terrebonne;

2. Le lot numéro quatorze de la subdivision du lot originaire cent dix-huit (Ptie 118-14) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, division d'enregistrement de Terrebonne;

3. Le lot numéro quinze de la subdivision du lot originaire cent dix-huit (Ptie 118-15) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, division d'enregistrement de Terrebonne;

4. Une partie du lot numéro cent dix-huit aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, division d'enregistrement de Terrebonne, partant d'un point situé à la jonction des lots numéro cent dix-huit tîret seize (118-16) et cent dix-huit tîret quinze (118-15) et de là, dans une direction nord-est en longeant la limite nord-est des lots cent dix-huit tîret quinze (118-15), cent dix-huit tîret quatorze (118-14), cent dix-huit tîret treize (118-13) et cent dix-huit tîret douze (118-12) sur une distance de cent quatre-vingt-huit pieds (188 pi.) de là dans une direction est, une distance de cent quarante pieds (140 pi.) jusqu'au terrain appartenant au C.N.R. (ancien chemin de fer) de là dans une direction sud-sud-ouest une distance de deux cents pieds (200 pi.) de là dans une direction ouest, une distance de cent dix pieds (110 pi.) jusqu'à la ligne sud-est du lot cent dix-huit tîret seize (118-16) de là, dans une direction, une distance de douze pieds (12 pi.) et de là, dans une direction ouest, une distance de trente pieds (30 pi.) jusqu'au point de départ.

Borné à l'ouest et au nord-ouest par les lots cent dix-huit tîret seize (118-16), cent dix-huit tîret quinze (118-15), cent dix-huit tîret quatorze (118-14), cent dix-huit tîret treize (118-13) et cent dix-huit tîret douze (118-12) au nord-est, par une partie du lot cent dix-huit à

l'est, sud-est par la propriété appartenant au C.N.R. au sud-ouest par une partie du lot cent dix-huit et par le lot cent dix-huit tîret seize (118-16);

Ayant une superficie d'environ vingt-sept mille six cent quarante pieds (27,640 pi.).

Ce lot fera l'objet, sous peu, d'une subdivision et sera connu comme étant le lot cent dix-huit tîret trente (118-30) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, division d'enregistrement de Terrebonne;

La mise à prix est fixée à \$1,225, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jérôme, situé 85 ouest, rue De Martigny, Chambre 1.03, Saint-Jérôme, province de Québec, le QUINZIEME jour de FEVRIER 1978, à DIX heures de la matinée.

*Le shérif adjoint,*

GABRIELLE FOURNELLE.

Bureau du shérif,  
Cour provinciale,

Saint-Jérôme, le 16 décembre 1977.

70945-o

## Trois-Rivières

### *Fieri Facias de Terris*

Canada — province de Québec

Cour supérieure — District de Trois-Rivières

No 400-05-000 433-77

**T**RUST GENERAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1350, rue Royale, Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, demandeur, vs PAUL PILON, domicilié et résidant au 131, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine district de Trois-Rivières, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 151, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, mis en cause.

« La subdivision officielle numéro deux mille cinq cent du lot originare numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-2500) du cadastre officiel révisé pour une partie de la cité du Cap-de-la-Madeleine, avec maison dessus construite, portant les numéros civiques 129 et 131 de la rue Notre-Dame en ladite cité du Cap-de-la-Madeleine, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à \$2,482.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, à Ste-Geneviève-de-Batiscan, 151, rue Principale, Ste-Geneviève-de-Batiscan, comté de Champlain, province de Québec, le VINGT-DEUXIEME jour du mois de FEVRIER 1978, à DEUX heures de l'après-midi.

*Le shérif adjoint,*

FERNANDE TURGEON.

Bureau du shérif,  
Cour supérieure,

Trois-Rivières, le 22 décembre 1977.

70944-o

## Vente(s) pour taxes

### Municipalité du comté de Chicoutimi

Avis est, par les présentes donné par le soussigné J. René Turcotte, secrétaire-trésorier du conseil de comté de Chicoutimi, que les propriétés ci-après mentionnées, seront vendues à l'enchère publique, dans la grande salle de l'Hôtel de ville à Chicoutimi, JEUDI, le NEUVIEME jour de MARS 1978, à DIX heures de la matinée, pour les taxes municipales, scolaires et autres, dues aux corporations ci-après désignées, sur les différents terrains et bâtisses, à moins que celles-ci aient été payées avec les frais encourus, ce avant la vente.

#### La commission scolaire d'Arvida

Propriété de Réjean Fillion, 218 rue Berthier, Arvida.

Un terrain formé du 4034 cité d'Arvida. Avec Bâtisses (218 Berthier).

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$1,205.22; frais: 0; total: 1,205.22.

Propriété de Gérard Beaulieu, 294, rue Gilbert, Arvida.

Un terrain formé du lot 24-368 cité d'Arvida, 5335 pieds en superficie.

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$450.54; frais: 0; total: \$450.54.

Propriété de Maurice H-Tremblay, 658 rue Dubuisson, Arvida.

Un terrain formé du lot 11-186 cité d'Arvida. Avec Bâtisses (658 du Buisson).

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$1,150.72; frais: 0 total: \$1,150.72.

#### La commission scolaire de Chicoutimi (Secteur cité de Chicoutimi)

Propriété de Immeubles G.R.C. Enrg. 671 boul. St-Ignace, Chicoutimi Dont le compte est 01-01-02-23-0-00

1. Un terrain comprenant la partie nord du lot P 1G-50 de la partie ouest du lot P 1G-49 Rg 15 S.O.C.S. canton Chicoutimi, mesurant 60' de front sur le boul. St-Ignace sur la profondeur en mesurant dans la ligne ouest partant de la limite nord actuel du boul. St-Ignace, de 102'; borné au sud au boul. St-Ignace, à l'ouest au lot 1G 51, au nord à la rivière Saguenay et à l'est au résidu dudit lot 1G-49.

2. Une lisière de terrain adjacent du côté nord-ouest au terrain qui appartient déjà à J.-A. Vachon, formant partie du lot P 1G-49 Rg 15 S.O.C.S. canton Chicoutimi, mesurant environ 6' de largeur du côté ouest au sud-est sur toute la profondeur qu'il y a du boul. St-Ignace à la rivière Saguenay; borné au nord-est à la rivière Saguenay, au nord-ouest à Gérard Morin ou représentants, au sud-ouest par le boul. St-Ignace et au sud-est à J.A. Vachon

Taxes municipales: \$2563.52; taxes scolaires: \$2277.92; frais: \$17.50; total: \$4858.94

Propriété de M. Gaston Lamontagne, 440, côte Fortin, Chicoutimi, dont le compte est 01-02-09-26-0-00

Le lot no 5B-190 Rg 14 S.O.C.S. canton Chicoutimi

Taxes municipales: \$10.86; taxes scolaires: \$16.23; frais: \$17.50; total: \$44.59.

Propriété de M. Gaston Lamontagne, 440, côte Fortin, Chicoutimi dont le compte est 01-02-09-28-0-00

Le lot no 5B-188 Rg 14 S.O.C.S. canton Chicoutimi

Taxes municipales: \$51.99; taxes scolaires: \$59.02; frais: \$17.50; total: \$128.51.

Propriété de M. Gaston Lamontagne, 440, côte Fortin, Chicoutimi, dont le compte est 01-02-09-31-0-00

Les lots nos 5B-202-1, 5B 202-2 et 5B 203-2 Rang 14 S.O.C.S. canton Chicoutimi. Sauf à distraire les terrains vendus par actes enregistrés nos 292571, 288128.

Taxes municipales: \$128.24; taxes scolaires: \$18.58; frais: \$17.50; total: \$164.32.

Propriété de M. Gaston Lamontagne, 440, côte Fortin, Chicoutimi, dont le compte est 01-02-09-32-0-00

1. Le lot no 5B-201 Rg 14 S.O.C.S. canton Chicoutimi

2. Un terrain formant partie du lot 5B-204 Rg 14 S.O.C.S. canton Chicoutimi; borné au nord à la partie 5B-204 ci-dessus décrite, cette borne étant le prolongement vers l'est de la ligne de division des lots 5B-200 et 5B-201, à l'est et au sud-est à la partie du lot 5B ci-après décrite au sud-ouest au lot 5B-203-2 et au nord-ouest au lot 5B-201 ci-dessus mentionné.

3. Un terrain formant partie du lot P 5B Rg. 14 S.O.C.S. canton Chicoutimi, mesurant 20' de largeur du côté Nord, 81.46' du côté sud-est, 17.64' du côté sud-ouest; borné au nord à la partie du lot 5B ci-dessus décrite, cette borne nord étant le prolongement vers l'est de la ligne de division des lots 5B-200 et 5B-201, au sud-est, au résidu du lot 5B, au sud-ouest au lot 5B-202-2 et au nord ouest à la partie du lot 5B-204 ci-dessus décrite.

Taxes municipales: \$133.31; taxes scolaires: \$46.59; frais: \$17.50; total: \$197.40.

Propriété de M. Gaston Lamontagne, 440, côte Fortin, Chicoutimi dont le compte est 01-02-09-33-0-00

1. Le lot no 5B-200 Rg 14 S.O.C.S. canton Chicoutimi

2. Un terrain formant partie du lot B 5B-204 Rg 14 S.O.C.S. canton Chicoutimi; borné au nord à la partie du lot 5B-204 ci-dessus décrite, à l'est à la partie du lot 5B ci-après décrite, au sud à une autre partie du lot 5B-204, cette borne étant le prolongement vers l'est de la borne sud du lot 5B-200 et à l'ouest au lot 5B-200.

3. Un terrain formant partie du lot P 5B Rg. 14 S.O.C.S. canton Chicoutimi, mesurant 20.83' du côté nord, 77.39' du côté est, 20' du côté sud; borné au nord à la partie du lot 5B ci-dessus décrite, cette borne étant le prolongement vers l'est de la ligne séparant les lots 5B-199 et 5B-200, à l'est au résidu du lot 5B, au sud à la partie du lot 5B ci-après décrite, cette borne sud étant le prolongement vers l'est de la ligne séparative des lots 5B-200 et 5B-201.

Taxes municipales: \$137.75; taxes scolaires: \$50.21; frais: \$17.50; total: \$205.46.

Propriété de M. Henri Gaudreault, 452, Ste-Marthe, Chicoutimi, dont le compte est 01-11-06-15-0-00

Un terrain formant partie du lot P 713 ville de Chicoutimi; borné au nord à Joseph Mc-Clean, au sud au pan nord de la bâtisse appartenant au vendeur, à l'est à l'avenue Ste-Marthe, à l'ouest à Simon Dubé.

Taxes municipales: \$773.96; taxes scolaires: \$568.82; frais: \$17.50; total: \$1360.28.

Propriété de M. Gaston Lamontagne, 440, côte Fortin, Chicoutimi, dont le compte est 01-11-07-15-0-00

Un terrain formant partie du lot 793-2, ville de Chicoutimi. Avec en plus tous les droits que la venderesse peut avoir sur le lot 793-1 ville de Chicoutimi.

Taxes municipales: \$1580.77; taxes scolaires: \$1143.43; frais: \$17.50; total: \$2471.70.

Propriété de M. Gaston Lamontagne, 440, côte Fortin, Chicoutimi, dont le compte est 01-12-03-15-0-00

Un terrain formé du lot 1179-48 et d'une partie du lot P 1179-47-A ville de Chicoutimi, ladite partie étant bornée au nord-est au résidu dudit lot, propriété de M. Paul-Emile Tremblay ou représentants, au sud-est au Rg. St-Paul, au sud-ouest au lot 1179-48 et au nord-ouest au lot 1179-75, la borne nord-est ci-dessus mentionnée se trouvant distante de 6" de la ligne de division entre les lots 1179-47A et 1179-47.

Taxes municipales: \$1205.00; taxes scolaires: \$884; frais: \$17.50; total: \$2107.05.

Propriété de M. Gaston Lamontagne, 440, côte Fortin, Chicoutimi dont le compte est 01-12-07-12-0-00

1. Un terrain formant partie du lot P890-14A ville de Chicoutimi, mesurant 40' de largeur du sud-est au nord-ouest sur une profondeur de 85' du nord-est au sud-ouest, borné au nord-est à la rue St-Henri, au sud-ouest à Joseph Gauthier ou représentants joignant d'un côté au nord-ouest au terrain de Mme Thomas Tremblay et de l'autre côté au sud-est au terrain ci-après décrit.

2. Un terrain formant partie des lots 890-12, P890-13 et P890-14A, ville de Chicoutimi, mesurant 40' de largeur du sud-est au nord-ouest et 85' de profondeur du nord-est au sud-ouest; borné au nord-est à la rue St-Henri, au sud-ouest au terrain de Joseph Gauthier ou

représentants, joignant d'un côté au nord-ouest au terrain ci-dessus décrit et au sud-est à Joseph Gauthier ou représentants.

Taxes municipales: \$433.26; taxes scolaires: \$287.54; frais: \$17.50; total: \$738.30.

Propriété de M. Marcel Perron, 242, Davis, Arvida, dont le compte est 01-91-01-10-0-00

Le lot no 3A-26 rang 15 S.O.C.S. canton Chicoutimi  
Taxes municipales: \$35.78; taxes scolaires: \$31.92; frais: \$17.50; total: \$85.20.

Propriété de M. Yvan Boivin, 125 St-Laurent, Chicoutimi-Nord et de M. Rock Lavoie 1219 Ravel, Chicoutimi dont le compte est 02-01-08-09-0-00

Un terrain formant partie du lot P 233 ville de Chicoutimi, mesurant environ 24' de largeur de l'est à l'ouest, sur environ 138' de profondeur du nord au sud; borné au nord à l'aréna de Chicoutimi ou représentants, au sud à la rue Racine, à l'est à l'avenue Morin, à l'ouest à Paul Riverin ou représentants.

Taxes municipales: \$4932.01; taxes scolaires: \$2549.83; frais: \$17.50; total: \$7499.34.

Propriété de Gaston Lamontagne, 440, côte Fortin, Chicoutimi dont le compte est 02-02-02-05-0-00

1. Un terrain formant partie du lot P351 ville de Chicoutimi, mesurant 43' de largeur de l'est à l'ouest sur 70' de profondeur du nord au sud; borné au nord à la rue Cartier, à l'est à Joseph Blackburn ou représentants, au sud par le terrain ci-après décrit, à l'ouest à Ulysse Larouche ou représentants.

2. Un terrain formant partie du lot P 351-2 ville de Chicoutimi, mesurant environ 42' du sud au nord, sur environ 40' de l'est à l'ouest; borné au nord au terrain sous-décrit, à l'est à Wilfrid et Alfred Gauthier, au sud encore à Wilfrid et Alfred Gauthier, à l'ouest à Jean Angers, suivant une ligne parallèle au côté est du lot 351-3 et distante vers l'est de \$40.6' de cette ligne.

Taxes municipales: \$1862.44; taxes scolaires: \$1859.58; frais: \$17.50; total: \$3739.52.

Propriété de Mme Odina Tremblay (Cécile Fortin) 568, chemin St-Thomas, Chicoutimi dont le compte est 03-11-12-13-0-00

Un terrain formant partie des lots P 74A-2-11 et P 74A-2-12-Rg 1 S.O.C.S. canton Chicoutimi, mesurant 50' du nord-ouest au sud-est sur 100' de profondeur du sud-ouest au nord-est; borné au nord-ouest à Fernand Poitras, au nord-est au chemin public, au sud-est au résidu du lot 74A-2-12, et au sud-ouest à la partie du lot 74A-2

Taxes municipales: \$321.82; taxes scolaires: \$273.18; frais: \$17.50; total: \$612.50.

Propriété de M. Emile Corneau, 606, des Franciscaine, Chicoutimi dont le compte est 03-14-01-09-0-00

1. Un terrain formant partie du lot P68-93Rg 1 N.E.C.S. canton Chicoutimi, mesurant 35' de largeur du nord-est au sud-ouest, sur 100' de profondeur du sud-est

au nord-ouest; borné au sud-ouest au lot 68-94, au sud-est au lot 68-86 (rue), au nord-est au résidu dudit lot 68-93 et au nord-ouest au lot 68-1.

2. Le lot no 68-94-N.E.C.S. canton Chicoutimi.

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$1134.82; frais: \$17.50; total: \$1152.32.

(Secteur paroisse de Chicoutimi)

Propriété de M. Armand Couture, rue St-Ephrem, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 06-14-01-19-0

Un terrain formant partie du lot P18 Rg 7 S.O.C.S. canton Chicoutimi, borné à l'ouest au boul. Talbot, au sud-est aux terres du Rg 6, au sud-ouest au lot 19 et au nord-est au lot 17 B.

Sauf à distraire:

Un terrain formant partie dudit lot 18, d'une largeur de 100' du nord-est au sud-ouest sur 200' de profondeur de l'ouest au sud-est; borné à l'ouest au boul. Talbot, au sud-est au résidu dudit lot 18, au nord-est au lot 17B et au sud-ouest au résidu dudit lot 18.

2. Le terrain donné à Jean-Marie Levesque enrg. no 99790

3. Le terrain vendu à Mme Bernadette Duperré Levesque enrg. no 110215

4. Le terrain vendu à Mme Bernadette Duperré Levesque enrg. no 109370

5. Le terrain vendu par acte enrg. no 256014

Taxes municipales: \$12,084.50; taxes scolaires: 14799.53; frais: \$17.50; total: 26901.53.

Propriété de M. Christian Tremblay, 27, Frontenac, Kénogami, Jonquière, dont le compte est 07-13-05-89-0-00

Le lot no 14-109 Rg 9 S.O.C.S. canton Chicoutimi.

Taxes municipales: \$0.64; taxes scolaires: \$7.30; frais: \$17.50; total: \$25.44.

La commission scolaire Les Deux Rives  
(Secteur Kénogami)

Propriété de M. Benoit Tremblay, 3 J.O. Franser, Kénogami, dont le compte est 24-03-03-15-0-00

Le lot no 29-127 rg 1 canton Jonquière.

Taxes municipales: \$386.19; taxes scolaires: \$610.38; frais: \$132.10; total: \$1128.67.

Propriété de M. André Fortin, 68 Frontenac, Kénogami, dont le compte est 25-01-02-08-0-00

La juste demie ouest du lot P22A-206 Rg 3 canton Jonquière; bornée en front au sud à la rue Frontenac, au nord à la limite cadastrale dudit lot, à l'ouest à la limite cadastrale du même lot, à l'est à la juste demie est de ce même dit lot.

Taxes municipales: \$245.94; taxes scolaires: \$349.14; frais: \$114.37; total: \$709.45.

Propriété de M. Joachim Boucher, 200, Nelson, Kénogami dont le compte est 27-02-04-09-0-00

Les lots 24-242 et 24-295 rg 3 canton Jonquière

Taxes municipales: \$389.58; taxes scolaires: \$613.09; frais: \$207.74; total: \$1210.41.

(Secteur de St-Ambroise)

Propriété de M. Ghislain Lapointe, 238 St-Jules, Jonquière, dont le compte est 05-91-01-16-1-00

1) Un terrain de figure irrégulière, formant partie du lot P. 32B rg 5 canton Bourget, mesurant 57' le long du lac Vert et 50' environ de largeur à la profondeur qui est de 50' du sud au nord; borné au sud au lac Vert, au nord à J. Ernest Tremblay, du côté à l'est à Antoine Giroux, à l'ouest à Raymond Lessard.

2) Un terrain formant partie du lot P32B rg 5 canton Bourget, mesurant environ 21' au nord, au sud 50' et à l'ouest et à l'est 150'; borné au nord, à un chemin, à l'est au terrain de M. Laviolette, au sud à Jean-Marie Rousseau, à l'ouest à Raymond Renaud.

Taxes municipales: \$46.61; taxes scolaires: \$61.16; frais: \$33.03; total: \$140.80.

Propriété de M. Etienne Desbiens, 80 St-Hubert, dont le compte est 05-91-01-33-0-00

Un terrain formant partie du lot P32 B rg 5 canton Bourget, mesurant 50' de largeur de l'est à l'ouest, sur 150' de profondeur du sud au nord; borné au nord au lac Vert, et des trois autres côtés, soit vers l'est, le sud et l'ouest, à Arthur Gaudreault ou représentants.

Taxes municipales: \$62.39; taxes scolaires: \$126.08; frais: \$42.82; total: \$231.29.

Propriété de M. Lucien Levesque, rg Ouest, St-Ambroise, dont le compte est 05-91-03-23-0-00 (Cette propriété appartient à M. Paul Gilbert, 421 Hotel Dieu Chicoutimi.)

Un terrain formant partie du lot P.17 rg Ouest, canton Bourget, mesurant 147' de largeur du nord au sud sur toute la profondeur qu'il peut y avoir de l'est à l'ouest entre le rg Ouest et la rivière des Aulnaies; borné à l'ouest au rg Ouest, au nord au lot 18, à l'est à la rivière des Aulnaies et au sud au résidu dudit lot.

Taxes municipales: \$159.11; taxes scolaires: \$131.55; frais: \$68.48; total: \$359.14.

Propriété de M. Georges Gauthier rg 9 St-Ambroise dont le compte est 06-91-02-26-1-00

Le lot no 15 rang 9 canton Bourget.

Sauf à distraire l'emplacement de Jean-Eudes Beland Enrg. no 233399.

Taxes municipales: \$12.60; taxes scolaires: \$67.12; frais: \$37.20; total: \$116.92.

Propriété de M. Georges Gauthier rg 9 St-Ambroise dont le compte est 06-91-02-28-0-00

Le lot no 16 rang 9 canton Bourget.

Taxes municipales: \$67.20; taxes scolaires: \$360.50; frais: \$124.46; total: \$552.16.

Propriété de M. Georges Gauthier rg 9 St-Ambroise dont le compte est 06-91-07-45-1-00

La demie ouest du lot P.18 rg C canton Bourget; bornée au nord aux terres du Rg. 9, à l'est par la demie est dudit lot 18, au sud par le lot 17 et à l'ouest au chemin public.

Taxes municipales: \$10.50; taxes scolaires: \$55.98; frais: \$34.14; total: \$100.62

Propriété de M. Cyrille Tremblay, rg des Chutes, St-Ambroise dont le compte est 06-91-06-29-0-00

Un terrain formant partie du lot P 33A rg 5 canton Bourget, mesurant 122' de largeur par 160' de profondeur; borné au nord au lac Labonté, au sud et à l'est au résidu dudit lot 33A, à l'ouest au lot 34.

Taxes municipales: \$53.04; taxes scolaires: \$186.57; frais: \$74.46; total: \$314.07.

(Secteur de Bégin)

Propriété de M. Roland Gauthier, 30, de la Victoire, Chicoutimi-Nord dont le compte est 01-91-01-66-0-00

Un terrain formant partie du lot P. 3 rg 1 Canton Bégin, mesurant 100' de largeur du nord au sud, sur 150' de profondeur de l'est à l'ouest; borné à l'ouest à la rivière à l'Ours, au nord à André Gaudreault, à l'ouest à Joseph Ulysse Bouchard, au sud à Jean-Marie Gaudreault.

Taxes municipales: \$57.80; taxes scolaires: \$62.59; frais: 44.20; total: \$164.59.

(Secteur Jonquière-Nord)

Propriété de M. Léon-Maurice Beaulieu, 140, Calais, Arvida dont le compte est 35-91-01-64-0-00 (Appartient maintenant à M. Raymond Levesque de Jonquière)

Un lopin de terre formant partie du lot no P.5 rg 1 canton Kénogami mesurant 75' de largeur de l'est à l'ouest, sur 110' de profondeur du sud au nord; borné au nord à Alcoa Power, à l'est à pied du rocher qui s'y trouve, au sud à un chemin privé, à l'ouest à Louis Joseph et Raymond Gilbert ou représentants.

Taxes municipales: \$64.19; taxes scolaires: \$51.60; frais: \$30.19; total: \$145.98.

Propriété de M. Fernand Pageau, 426 montée Duperré, Jonquière, dont le compte est 35-91-02-13-0-00

1) Un terrain formant partie du lot P.27 rg 1 canton Kénogami, mesurant 150' du nord au sud, côté est, 85' côté sud et 79' côté nord; borné au sud à la route, au nord et à l'est à Adrien Desbiens ou représentants, au nord-ouest à un chemin privé.

2) Un terrain formant partie du lot P.27 rg 1 canton Kénogami, mesurant 50' de largeur de l'est à l'ouest, sur 150' de profondeur du sud au nord; borné au nord au terrain ci-après décrit, au sud à la route régionale, à l'emplacement ci-dessus décrit, et à l'est par le résidu dudit lot propriété de Adrien Desbiens.

3) Un terrain formant partie du lot P.27 rg 1 canton Kénogami, mesurant 18' de profondeur du sud au nord, sur une largeur de 100' de l'est à l'ouest; borné au sud au terrain en 1er lieu décrit, et de tous les autres côtés à Adrien Desbiens ou représentants.

Taxes municipales: \$38.03; taxes scolaires: \$51.60; frais: \$28.37; total: \$118.00.

(Secteur de Shipshaw)

Propriété de M. Laurier Fillion 122, St-Jérôme, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 04-91-91-05-4-00

Un terrain de figure irrégulière, formant partie du lot P.18 rg 3 canton Simard, borné à l'ouest, nord et est par le lac Long, au sud par une ligne parallèle à la route régionale et située à 318', au nord, du coin nord-est du terrain de Mme Léo Bergeron.

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$2.12; frais: \$17.70; total: \$19.82.

Propriété de M. Jacques Gagné, 4130 St-Léonard Shipshaw, dont le compte est 15-91-91-40-5-00

Un terrain formant partie du lot P. 31 rg A canton Simard, mesurant 50' de largeur de l'est à l'ouest, sur 100' de profondeur du sud au nord; borné à l'est à Ghislain Boily, au nord et à l'ouest au résidu dudit lot dont il forme partie, au sud au chemin public.

Taxes municipales: \$622.56; taxes scolaires: \$247.54; frais: \$124.77; total: \$994.87.

Propriété de Mme Vincent Duchesne (Renée Gagné) 3991 rte Coulombe, Shipshaw, dont le compte est 12-91-91-10-0-00

Un terrain formant partie du lot P. 35 rg 4 canton Simard, de figure triangulaire; borné vers le sud au lot 34, à l'ouest au résidu dudit lot 35 et à l'est à la rivière Shipshaw.

Sauf à distraire la partie vendue au ministère de la Voirie.

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$259.63; frais: \$104.14; total: \$363.77.

Propriété de Mme Delima Chapdeleine, 4130 St-Léonard, Shipshaw, dont le compte est 15-91-91-40-6-00 (Appartient maintenant à Jacques Gagné, 1430 St-Léonard, Shipshaw, en vertu de l'acte enr. no 253206).

Un terrain formant partie du lot P.31 rg A canton Simard, mesurant 50' de largeur de l'est à l'ouest, sur une profondeur de 100' du sud au nord; borné au nord et à l'ouest à Adonalda Savard, à l'est au présent acquéreur Jacques Gagné, au sud par le chemin public.

Taxes municipales: \$4.64; taxes scolaires: \$12.72; frais: \$21.22; total: \$38.58.

Propriété de Jean-Guy Tremblay, 815 Powell, Arvida, dont le compte est 17-01-01-22-0-00

Le lot no 27-9 rang A canton Simard.

Taxes municipales: \$15.52; taxes scolaires: \$8.26; frais: \$20.00; total: \$43.78.

Propriété de M. Jean-Marie Giguère, 3364, Savard, Shipshaw, dont le compte est 17-01-01-25-0-00

Le lot no 27-6 rang A canton Simard

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$8.26; frais: \$18.76; total: \$27.02.

La commission scolaire Baie des Ha-Ha  
Ville de La Baie  
(Secteur Bagotville Paroisse)

Larry Gray, 469 Cartathia Winnipeg.

Un terrain mesurant 200' de largeur par toute la profondeur qu'il y a entre le chemin du Cap en front et l'autre chemin public à la profondeur, formant partie du lot P.303 paroisse St-Alphonse; borné à l'est au chemin du Cap, à l'ouest au chemin débouchant sur la rue St-Pierre, au sud à Laurent Simard ou représentants et au nord à Stévens Gagné ou représentants.

Taxes municipales: \$119.68; taxes scolaires: \$72.17; frais: \$21.44; total: \$213.29.

Albéric Levesque, 1600 rang St-Anicet

1. Un terrain mesurant 100' de largeur par 132' de profondeur, formant partie du lot P. 535 paroisse St-Alphonse; borné au sud, au boul. Talbot, au nord, à la balance de ce lot appartenant au vendeur, à l'ouest à Chs Dahl, à l'est encore au terrain restant la propriété du vendeur.

2. Un terrain mesurant 34' de largeur par 132' de profondeur, formant partie du lot P. 535 paroisse St-Alphonse; borné au sud, à la route Régionale, au nord, au terrain ci-après décrit, à l'est à la balance de ce lot restant au vendeur, à l'ouest au terrain de l'acquéreur.

3. Un terrain mesurant 91' de largeur par 134' de profondeur, formant partie du lot P. 535 paroisse de St-Alphonse; borné en front où il mesure 91' vers l'ouest, au terrain du vendeur et partie à Marcel Bergeron, à l'est encore au terrain du vendeur, au sud, où il mesure 134', partie au terrain de l'acquéreur et partie au terrain ci-dessus décrit, au nord au terrain du vendeur.

4. Le lot no 390 paroisse de St-Alphonse.

Sauf à distraire les terrains vendus par actes dûments enregistrés.

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$1240.40; frais: \$92.52; total: \$1332.92.

Normand Laviguer, Centre récréatif B.F.C. St-Jean-d'Iberville

Le lot 393-18 paroisse St-Alphonse

Taxes municipales: \$22.85; taxes scolaires: \$30.01; frais: \$19.45; total: \$72.31.

Lise Babin, 611, 3e Rue, Port-Alfred

Un terrain mesurant 75' de largeur sur 100' de profondeur, formant partie du lot P. 50 paroisse St-Alphonse; borné en front à la rivière Saguenay en profondeur, à Léo Maltais ou représentants, au sud, au résidu du terrain de M. Dufour et au nord à Albert Lapointe. La demie indivise de ce que ci-dessus décrit.

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$37.98; frais: \$18.95; total: \$56.93.

(Secteur Ville Bagotville)

Mme Léon Bergeron, (Marguerite Morin), 172, Desbiens  
Le lot no 340-12 village de Bagotville

Taxes municipales: \$743.87; taxes scolaires: \$407.69; frais: \$27.42; total: \$1178.98.

(Secteur de Port-Alfred)

Immeubles R E T Ltée, 1020 boul. Tadoussac, Chicoutimi

Les lots nos 109-22 et 110-73 paroisse St-Alexis-de-Grande-Baie.

Taxes municipales: \$816.87; taxes scolaires: \$648.46; frais: \$42.88; total: \$1508.21.

(Secteur Grande-Baie Paroisse)

Leonel Bouchard, 12250, rang St-Bruno, Grande-Baie

Un terrain formant partie du lot P 368 paroisse St-Alexis-de-Grande-Baie, mesurant 300' de largeur en front, par une profondeur d'environ 300' dans un côté et 150' dans l'autre côté, borné en front au chemin public, en profondeur, au résidu dudit lot restant au vendeur, d'un côté, où il mesure 300' au sud 367', de l'autre côté, où il mesure 150' au terrain de l'acquéreur.

2) Un terrain formant partie du lot P. 368 paroisse St-Alexis-de-Grande-Baie, mesurant 100' de largeur par 150' de profondeur; borné en, au nord-ouest, au chemin public et profondeur ainsi que deux côtés à la balance de ce lot restant au vendeur la ligne de côté sud-est de ce terrain se trouvant situé à une distance d'environ 300' de la ligne du lot 367.

Taxes municipales: \$186.37; taxes scolaires: \$113.09; frais: \$23.38; total: \$322.84.

Claude Bouchard 32000 rg St-Louis-Grande-Baie

Un terrain formant partie du lot P. 147 paroisse St-Alexis-de-Grande-Baie, mesurant 75' de largeur en front, 100' de largeur en arrière, par 100' de profondeur; borné en front au rang St-Louis, d'un côté à Victor Côté ou représentants, en arrière et de l'autre côté, au résidu dudit lot restant la propriété du vendeur.

Taxes municipales: \$518.42, taxes scolaires: \$293.76; frais: \$17.00; total: \$829.18.

(Secteur de canton Otis)

Jacques Gaudreault, 578 Côté

Un terrain formant partie du lot P. 45 canton Otis, mesurant 66' de largeur du sud au nord sur la profondeur ci-après déterminé; borné à l'est au lac Rond à sa décharge, au sud au résidu du terrain de Mme Edouard Tremblay, à l'ouest à un chemin privé, au nord à Robert Belley.

2) Un terrain de figure triangulaire, mesurant 24.6' de largeur du nord au sud, sur 80' de profondeur dans sa ligne sud, de l'est à l'ouest; borné à l'ouest au lac Rond, au nord au terrain du vendeur, à l'est à un chemin privé, au sud à Robert Belley.

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$30.33; frais: \$19.10; total: \$49.43.

Philippe André Roy, 700 Des Frères Québec.

Un terrain formant partie du lot P. 44 rang 6 canton Otis, mesurant 150' de largeur en front au lac Delisle et 75' de largeur en profondeur, par toute la profondeur qu'il peut y avoir au lac Delisle au chemin public; borné en front au lac Delisle, en profondeur au chemin public, d'un côté au lot 43-2 et de l'autre côté au reste dudit lot.

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$67.59; frais: \$21.67; total: \$89.26.

(Secteur Anse St-Jean)

Yves Lamontagne, 72 Gauthier, Valin, Chicoutimi-Nord

Un terrain formant partie du lot P.17C rg 1 canton St-Jean, borné au nord-ouest au chemin public, au sud-est, à la riv. St-Jean, au sud-ouest au pont, au nord-est au lot 16.

2) Un terrain formant partie du lot P.16 rg 1 canton St-Jean, borné au nord-ouest au chemin public; au sud-est à la rivière St-Jean, au sud-ouest, au terrain décrit en 1er lieu, au nord-est à Edgar Fortin ou représentants.

Taxes municipales: \$23.58; taxes scolaires: \$33.06; frais: \$19.31; total: \$75.95.

(Secteur Rivière Eternité)

Benoit Vézina Rte 16 rivière Eternité

Le lot no 27 Rg B canton Hébert

Sauf à distraire le terrain vendu par acte Enr. no 155080 ainsi que le terrain réservé par Nil Simard de 300' par 300'.

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$247.76; frais: \$17.00; total: \$264.76.

Georges Eugène Houde, Rte 16 rivière Eternité:

Les lots nos 25 et 26 rg A canton Hébert

Sauf à distraire le terrain vendu par acte enr. no. 155381.

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$137.11; frais: \$19.47; total: \$156.58.

Jacquelin Gagnon, 1284, 6e Avenue Port-Alfred

Un chalet en bois rond situé sur le bord du lac Trouvé, dans le territoire du Club de chasse et pêche Gilbert portant le no 5-342 du gouvernement dans les limites de la municipalité de Rivière-Eternité.

Taxes municipales: 0; taxes scolaires: \$26.27; frais: \$18.80; total: \$45.07.

(Secteur Petit-Saguenay)

Louis Ferland, 115 Dumas Petit-Saguenay

Un terrain de 100' de largeur sur 100' de profondeur, formant partie du lot P.1-1 rg 1 Est canton Dumas Petit-Saguenay; borné au sud à la route Régionale, au nord au reste dudit lot appartenant au vendeur, d'un côté au terrain qui sera vendu à Joseph Boudreault.

Taxes municipales: \$22.40; taxes scolaires: \$126.75; frais: \$19.26; total: \$168.41.

Dumas Fishing Club, Dumas

Une bande de terrain comprise entre la rivière Petit-Saguenay, en direction est, et le chemin public en direction ouest, sur toute la largeur du lot, faisant partie du lot P. 5 rang 1 ouest canton Dumas; bornée en front en direction est, par la rivière Petit-Saguenay, à l'arrière en direction ouest par le chemin public; d'un côté en direction nord par le lot cadastral 4 du même rang 1 ouest du cadastre susdit, et de l'autre côté en direction sud, par le lot 6 du rang 1 ouest du même cadastre.

Sauf à distraire le terrain vendu par acte enr. no 215177

Taxes municipales: \$11.77; taxes scolaires: \$23.15; frais: \$18.74; total: \$53.66.

(Secteur T.N.O.)

Michel de La Sablonnière, 32, Montcalm, Kénogami

Un chalet en bois rond situé sur le côté sud de la rivière du Moulin formant partie du territoire de chasse et pêche Charlevoix Inc. et portant le no 5-271 du gouvernement dans les territoires non organisés du comté de Chicoutimi

Taxes municipales: \$45.32; taxes scolaires: \$41.02; frais: \$19.39; total: \$105.73.

La corporation municipale de  
la paroisse de Laterrière

Propriété de M. Jacques Desmeules, 157, rg de l'Eglise, Laterrière, dont le compte est 23-91-01-38-0-00

Le lot 5B-1 rg 4 canton Laterrière. Avec bâtisses.

Taxes municipales: \$421.61; taxes scolaires: \$20.61; frais: 0; total: \$442.22.

La corporation municipale de  
St-David-de-Falardeau

Harvey, Louis-Henri, 1011, Duchesneau, Ste-Foy, Québec

Un emplacement connu et désigné faisant partie du lot 27 A situé dans le rang 3 Est, du cadastre officiel du canton Falardeau ayant une superficie de 20,000 pieds carrés, le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes municipales: \$134.81; taxes scolaires: 0; frais: 0; total: \$134.81.

Tremblay, Jean-Yves, 62 rang 2, St-David-de-Falardeau

Un emplacement connu et désigné faisant partie du lot 9, situé dans le rang 2 Est, au cadastre officiel du canton Falardeau ayant une superficie de 7,500 pieds carrés le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes municipales: \$441.23; taxes scolaires: \$21.42; frais: 0; total: \$462.65.

Tremblay, Raymond, 63, boul. Martel, St-David-de-Falardeau

Un emplacement connu et désigné faisant partie du lot 21 A du rang 3 Est, du cadastre officiel du canton Falardeau, ayant une superficie de .183 a.c. le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes municipales: \$359.68; taxes scolaires: \$104.43; frais: 0; total: \$464.11.

La corporation municipale  
du comté de Chicoutimi  
(Secteur de St-Cyriac)

Propriété de Mme Léon Boudreault (Marguerite Girard), 300 de l'Avignon, Jonquière, dont les comptes sont 03-91-02-12-0-00 et 03-91-02-12-1-00

1) Un terrain formant partie du lot P.1 rg Nord, canton Jonquière, mesurant 100' de largeur de l'est à l'ouest sur toute la profondeur qu'il peut y avoir entre le lac Kénogami au sud et un chemin privé au nord; borné au sud, au lac Kénogami, au nord par le dit chemin privé, et des deux autres côtés au résidu dudit lot dont il forme partie. Le tout avec bâtisses.

2) Un terrain formant partie du lot P.1 rg Nord, canton Jonquière, mesurant 183' de largeur environ de l'est à l'ouest en façade et 211' de largeur de l'est à l'ouest en arrière; borné au sud au lac Kénogami, au nord par le chemin privé qui s'y trouve, à l'ouest par le terrain

ci-dessus décrit et à l'est au résidu dudit lot 1, propriété de Gérard-Raymond Tremblay. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes municipales: \$319.58; taxes scolaires: 0; frais: \$20.00; total: \$339.58.

Propriété de Restaurant L'Eperlan (1975) Inc., Jonquière, dont les comptes sont 02-91-03-18-0-00 et 02-91-03-18-1-00

Les lots nos 60-4, 60-5, 61-27, 61-28, 61-31, 61-32, 61-33, et 61-34 rang Nord chemin Kénogami sud-est, canton Kénogami. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Taxes municipales: \$1,204.63; taxes scolaires: 0; frais: \$20.00; total: \$1,224.63.

Saint-Fulgence-de-Chicoutimi, le 30 décembre 1977.

*Le secrétaire-trésorier,*

J. RENÉ TURCOTTE.

70979-14-2-o

### Ville de Lac Brome

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Lac Brome, qu'en vertu d'une résolution du Conseil municipal en date du 12 décembre 1977, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère dans la salle de la caserne des pompiers, chemin Mont Echo, le MARDI, TRENTE ET UNIÈME jour de JANVIER 1978, à DIX heures de la matinée, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, ainsi que des intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement en monnaie légale.

La Commission municipale de Québec a, le 20 octobre 1977, autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

### Cadastre du canton de Brome

No du rôle	Noms des propriétaires	No de cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
343-1	Dunn, Norma	P936	\$1,384.37	\$ 212.28	\$1,596.65
Une partie du lot 936, mesurant 150 pieds du côté nord-ouest; 100 pieds du côté nord-est; 55.8 pieds du côté sud-est; 137.4 pieds du côté sud-ouest, le tout ayant une superficie de 10,290 pieds carrés. Bornée au nord-ouest par la rue St-Jude; au nord-est, sud-est et sud par des autres parties du lot 936.					
1702	Grow, Marguerite	P816	136.85	97.04	233.89
Une partie du lot 816 d'une forme irrégulière ayant une superficie d'environ 14 acres. Bornée au nord par le chemin Mill; au sud par le lot 814; à l'est et à l'ouest par d'autres parties du lot 816.					
3298	Lemaire, Collette (D'Amour)	32-12	1,572.37	741.33	2,313.70
345-5	Simpson, Charlie	P936	34.47	12.10	46.57
Une partie du lot 936 bornée à l'est par une partie du même lot appartenant à M. Crack; au sud par une autre partie appartenant à M. Draper; à l'ouest par une autre partie appartenant à M. Stewart, et au nord par une autre partie ayant comme description une rue privée.					

No du rôle	Noms des propriétaires	No de cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
2258-5	Williams, Terrance	P936	\$ 82.96	\$ 57.54	\$ 140.50
Une partie du lot 936, ayant une superficie de 10,890 pieds carrés, plus ou moins. Bornée au nord par la rue Montagne; à l'est par le lot 936-350; au sud (110 pieds), et à l'ouest (90 pieds) par d'autres parties du lot 936.					
2954	Jamello Holdings Inc.	1191-10 P1189	3,985.64	97.33	4,082.97
Tout le lot 1189 à l'exception d'une triangle appartenant à T.J. Doucet ou ses représentants, le long de la rue Victoria se terminant à un certain point au coin nord-ouest du lot 1191-1.					

Donné à Lac Brome, Québec, ce 14e jour de décembre 1977.

70853-1-2-0

*Le greffier,*  
STANLEY QUILLIAMS.

### Municipalité du comté de Lévis

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Roger Noël, secrétaire-trésorier de la corporation municipale du comté de Lévis, que les immeubles ci-dessous mentionnés seront vendus selon les dispositions du Code municipal et de la Loi de l'éducation, en la cité de St-Romuald-d'Etchemin, au lieu ordinaire où le conseil municipal du comté de Lévis tient ses séances en la salle d'audience de l'Hôtel de ville de St-Romuald, le JEUDI NEUVIEME jour de mars 1978, à DIX heures de l'avant-midi, pour les taxes municipales, scolaires et autres charges équivalentes pour les divers immeubles ci-après désignés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

#### Commission scolaire Pointe Lévy Immeuble sis à Lévis

Nom	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais	Total
Succ. Rose-Marie Audet	84-2	\$ 25.51	\$ 63.02	\$ 14.04	\$ 102.57

#### Municipalité de Pintendre

Mme Bishop, Eric	168-16, 169-17	52.22	14.73	66.95
Blanchet, Gilles	169-8, 168-8	13.26	12.78	26.04
Boulangier, J. Robert	210-105	38.55	11.55	50.10
Boutin, Mario	258-1	208.62	19.93	228.55
Castonguay, Ronald	262 P	14.90	12.37	27.27

Terrain mesurant 110' x 90' borné au nord ouest et à l'est au vendeur à l'ouest à la rue Mgr Bourget et au sud-est à Léonard Corriveau.

Cloutier, Jean-Yves	297 P, 298 P, 299 P	336.82	31.46	368.28
297P, de figure triangulaire, mesurant 344' au nord-ouest 250' au sud-ouest et 436' au sud-est, borné au nord ouest par le lot 261, au sud-est par un chemin public et au sud-ouest par une partie du lot 298; 298P et 299P terrain borné au nord par le chemin public, au sud par Marcel Labrie à l'est par la route Mgr Bourget et à l'ouest par le lot 300.				

Nom	Lots	Taxes		Frais	Total
		municipales	scolaires		
Dallaire, André	174-6-13	\$ 13.26		\$ 10.28	\$ 23.54
Doré, Raymond, Fortin C.P.	149 P, 148 P, 149 P, 149-4 P, 148 P 149 P	163.02		22.27	185.29
Terrain borné au nord à la limite de Lévis, au sud par l'avenue des Couture à l'est à Jean-Marie Couture et à l'ouest à Mlle Marthe Côté.					
Dumont, Michel	210-14	572.29		38.23	610.52
Gosselin, Clément et Paquet, Mlle Dorothée	163-2	92.28		14.23	106.51
Hébert, André	375 P	13.77		12.31	26.08
Terrain borné au nord à Roland Bernier à l'est à la venderesse au sud à 3e Rue et à l'ouest à Roger Turgeon.					
Houle, Marcel	164-5	312.24		25.23	337.47
Jacques, Jean-Claude	174-45	13.51		10.30	23.81
Lachance, Fernand	174-20	137.34		16.49	153.83
Lachance, Walter	317 P	159.60		19.60	179.20
Terrain mesurant 117' × 107' × 200' × 185' borné au sud au chemin public au nord et à l'est à Gérard Dumont et à l'ouest à Mme Adélaré Dumont.					
Laforest, Jacques	159-1, 158-1, 262 P, 262-2 ... 262 P. terrain 50' × 100' borné de tous côtés par autres parties de 262.	148.22		22.53	170.75
Lagueux, Gérard Mme	260 P	150.50		18.65	169.15
Lamontagne, Marcel	174-23, 174-22-1	16.69		10.97	27.66
Lavigne, Mlle Huguette	262 P	18.19		12.54	30.73
Terrain borné au nord au vendeur au sud à Jean-Guy Corriveau et Maurice Cantin au nord est au vendeur et au sud-ouest à la rue Mgr Bourget.					
Lévesque, Jean-Guy	210-101	510.38		35.14	545.52
Morin, Roger	211 P	13.77		12.31	26.08
Terrain de 100' × 100' mesures anglaises borné au sud-est à la route Atkinson, au sud-ouest par le lot 212 au nord ouest et au nord est à la partie restante du lot deux cent onze, propriété du vendeur.					
Ouzilleau, Jean	205-7, 202-B-5	265.77		23.91	289.68
Rouleau, Marcel	317 P et 372 P	208.31		22.53	230.84
Borné au nord par la 3e Avenue au sud par l'avenue des Sables à l'est par André Blouin et à l'ouest par Gérard Dumont.					
St-Hilaire, Gaston	239 P	127.06		17.97	145.03
Terrain situé à Carrier Jonction, de figure irrégulière mesurant 1,000 pieds dans sa ligne nord 1,300 pieds dans sa ligne est 769 dans sa ligne sud et 735 pieds à l'ouest.					
Vaillancourt, Richard	174-6-15	15.66		10.40	26.06
Boucherie Carrier Inc.	207-12	777.62		48.50	826.12
Baron, André	P 262	132.01		20.22	152.23
Terrain 75' × 75' au n.o. 262P chemin, n.e. et s.e. P 262 et s.o. 262P chemin privé projeté.					

## Municipalité de St-Rédempteur

Bernard, Emmanuel	452-82	757.92		47.51	805.43
Carbonneau, Marie-Ange	454-23	286.37		23.94	310.31
Carrier, Lucien	2-14	2.27	9.74	12.01	
Gidoïn, Elie	9 P	25.45	10.89	36.34	
Labbé, Michel	453-66	624.21		40.93	665.04
Lemieux, Léo	1-118, 2-B-33	772.75	48.80	821.55	
Ouellet, Richard	450-44	189.38	19.09	208.47	
Tremblay, Alain	1-127, 2-B-25	7.09		9.97	17.06

<i>Nom</i>	<i>Lots</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Frais</i>	<i>Total</i>
Municipalité de Breakeyville					
Carrier, Yvon	334 P	\$ 137.30		\$ 18.49	\$ 155.79
Terrain borné au nord à Wilfrid Goulet au sud à la rue Ste-Hélène à l'est à Sylvain Maillé et à l'ouest à Lucien Bélanger.					
Rhéaume, Denis	558-56	135.58		18.40	153.98
Municipalité de St-Lambert					
Andreys, Jacques	30-8	3.60		9.80	13.40
Andreys, Jacques	30-9, 30-10	7.20		9.98	17.18
Arguin, Bruno	329 P	2.00		11.72	13.72
Terrain borné au nord au chemin public, au sud au lot 328, à l'est Y. Lefrançois et à l'ouest à D. Mailloux.					
Beaupré, André	340 P	14.50		12.35	26.85
Terrain borné au nord à la rue au sud à C. Bouchard, à l'est à R. Brousseau et à l'ouest à M. Parent.					
Bédard, Jacques	335 P	6.03		11.92	17.95
Terrain borné au nord à P. Coupil, au sud, La Québécoise, à l'est, C. Robitaille et à l'ouest à la rue.					
Bégin, Serge	334 P	5.60		11.90	17.50
Terrain borné au nord est à Daniel Ramsey au s.-e. à P333 au s.-o. Fernand Boutin et au n.-o. à la rue des Plaines.					
Béland, Roch	339 P	37.70		13.51	51.21
Terrain borné au nord, à O. Morissette, à l'est, à rte St-André, à l'ouest, rue des Pois et au sud, à Y. Chamberland.					
Brousseau, Denis	334 P	4.68		11.86	16.54
Borné au nord, rue des Plaines, à l'est, à des Epinettes, au sud, Bois Joly et à l'ouest, à L. Robitaille.					
Brousseau, Ronald	334 P	3.20		11.78	14.98
Borné au n.e., à P.334, au s.o., à Montreuil, J.P., au s.e., rue des Plaines et n.o., lot 335P.					
Brousseau, Roger	339-1, 338-3, 340 P	108.77		18.06	126.83
340P borné au nord, rue Bette, à l'est, Archambault et à l'ouest, C. Bouchard et au sud, au ruisseau.					
Bernard, Edmond	245 P, 246 P	12.00		12.72	24.72
Borné au nord, à J.A. Richard, à l'ouest, à la rte 171, au sud et à l'est, au lot 403.					
Cantin, Denis	333 P	1.87		11.71	13.58
Borné au nord, à Fernand Boutin, à l'est, à A. Pelletier, au sud, à la rue Sapin et à l'ouest, à G. Cadorette.					
Cantin, Mme Jeanne	437-14	12.99		10.27	23.26
Daigle, Jean-Guy	333 P	3.60		11.80	15.40
Borné au nord, rue des Pins, à l'est, R. Berthiaume, au sud, à Lavertu et à l'ouest, à P. Roy.					
Dumont, Adrien	247 P	3.60		11.80	15.40
Borné au nord est lot 247P au sud-ouest, au Chemin, au s.e., 247-1 et nord-ouest, 247P.					
Dumont, Alphonse	247 P	3.53		11.80	15.33
Borné au n.e., P 247, s.o., au chemin et s.e. et n.o., lot 247P.					
Fontinato, Suzanne	12-3	18.80		10.56	29.36
Gagné, Rosaire	337 P	2.40		11.74	14.14
Borné au nord, à A. Fecteau, à l'est, à R. Goulet au sud à la rue des Choux et à l'ouest à P. Lavoie.					
Gamache, Alain	326 P	3.88		11.82	15.70
Borné nord rue Boutin sud R. Robidoux à l'est et à l'ouest à P. 326.					

<i>Nom</i>	<i>Lots</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Frais</i>	<i>Total</i>
Gobeil, Georges	17-3	\$ 90.00		\$ 14.12	\$ 104.12
Lachance, Benoit	248 P	6.80		11.96	18.76
Borné au nord à la rue à l'est P.403 au sud à P249 et à l'ouest à P.248.					
Landry, Pierre	337 P	2.40		11.74	14.14
Borné au nord A. Fecteau au sud rue des Choux à l'est J. Boutin à l'ouest G. Labonté.					
Landry, Rino	339-3, 338-4	62.29		13.23	75.52
Lavertu, Joseph	42Ns.	15.20		12.33	27.53
Borné au n.o., 42-6, n.e., chemin public, s.e., P43 et S.O., à la rivière.					
Lavoie, Jean-Pierre	337 P	8.95		12.07	21.02
Borné au nord, à A. Fecteau. au sud, rue des Choux, à l'est, R. Gagné, à l'ouest, A. Lavoie.					
Leclerc, Mme Lucie	29-54	5.77		9.91	15.68
Lecompte, Fernand	449 P	2.40		1.74	14.14
Borné au n.e., au vendeur, s.o., rang St-Aimé, au s.e., chemin privé et au n.o., à Conrad Côté.					
Mercier, André	335 P	2.00		11.72	13.72
Borné au nord, La Québécoise, au sud, F. Boutin, à l'est F. Boutin et à l'ouest, C. Boulay.					
Paquet, Marcel	29-132, 29-131	19.86		11.11	30.97
Plourde, Maurice	326 P	2.40		11.74	14.14
Borné au nord 327P, au sud, rue Boutin, à l'est, M. Hébert et à l'ouest, à M. Gilbert.					
Poulin, Michel	333 P	4.78		11.86	16.64
Borné au nord, rue des Pins, à l'est, à M. Leclerc, au sud, rue des Cyprès et O.R. Normand.					
Laine, Georges-Henri	326 P	27.76		13.00	40.76
Borné au nord rue Boutin, sud, rue Labonté, à l'est, P326, à l'ouest, chemin 4e rang.					
Ricard, Alain	99 P	605.92		41.91	647.83
Borné au nord, à G. Robitaille, à l'est, Giguère, au sud, à Labonté et à l'ouest à au chemin.					
Roy, Honoré	94, 94 A	10.40		12.64	23.04
Borné au nord, au sud et à l'ouest, au lot P93 et à l'est, au chemin public.					
Tremblay, Alain	335 P	14.50		12.35	26.85
Borné au nord, La Québécoise, à l'est, A. Tremblay, au sud, à F. Boutin et à l'ouest, à H. Drolet.					
Tremblay, Cyrille	334 P	2.80		11.64	14.56
Borné au n.e., T. Dusseaul, au s.e., rue des Plaines, s.o., I. Caron et n.o., M. Gagnon.					
Trudel, Jean-Marie	338 P	31.30		13.19	44.49
Borné au nord Y. Blouin, à l'est, Y. Blouin, au sud, rue Radis et à l'ouest, A. Deslauriers.					

Commission scolaire Chaudière Etchemin  
Immeubles sis à Breakeyville

Laterreur, Gilles	328 P	433.17		33.28	466.45
Borné au nord, rue Industrielle, à l'ouest, rue St-Augustin, au sud, Madame Marie-Paul-Langlois et à l'est, Marc Lavertu.					
Fournier, Bibeau, Nicole	P 345	302.76	510.24	52.27	865.27
Borné au nord, à Lionel Couture, au sud, rue St-François à l'est, Benoit Couture et à l'ouest, rue St-Paul.					

## Immeuble sis à St-Jean-Chrysostome

Nom	Lots	Taxes		Frais	Total
		municipales	scolaires		
Lemire, Réal	154-17-2	\$ 41.34	\$	\$ 11.68	\$ 53.02

## Immeuble sis à St-Lambert

Godet, Roch	158-2-1, 158-2-2	770.39		48.62	819.01
-------------	------------------	--------	--	-------	--------

## Municipalité de Bernières

Blais, Roger	P 510	10.77	47.94	17.61	76.32
--------------	-------	-------	-------	-------	-------

Borné au nord-ouest, à la cime du cap, au nord-est, par la rue et Réal Blais au sud-est, par la rue et le vendeur, à une distance de 147 pieds anglais du terrain d'André Desrochers mesurée le long de la rue Chouinard et à une distance de 129 pieds anglais du terrain d'André Desrochers, mesurés le long du lot 511 et au sud-ouest, par le lot 511.

## Municipalité de St-Etienne

Trottier, Michel	191-6, 161-20	23.14		13.27	36.41
Lemay, Mlle Diane	106-19	6.00		10.92	16.92
Huppé, Mme Lina	193-1-1	41.33		13.69	55.02
Houde, Raynald	86-62	7.42		10.99	18.41
Gauthier, Jean	86-28	9.60		11.10	20.70
Gagné, Mme Ernest	169 P	214.45		22.34	236.79

Borné au nord, par les lots 169-2 et 169-3, au sud, à la rue Principale à l'est, au P 169, propriété de Gérard Dubé, à l'ouest, au P169, propriété de Mme Carmen Bélard.

Dumont, Marc	201 P	65.53		14.90	80.43
--------------	-------	-------	--	-------	-------

Borné au sud, au chemin Ste-Anne ouest, au nord, à la rivière Beauvive, à l'est, au lot P201 Mme Lucille Beaudoin à l'ouest P201 Jacques de Varennes.

Dufour, Laurent	P 226	32.99		13.27	46.26
-----------------	-------	-------	--	-------	-------

Borné au nord au chemin public, au sud au trait carré du rang about St-Thomas à l'est, au lot 225 et à l'ouest, au lot 224.

Dubé, Gérald	86-40	152.30		18.74	171.04
Dubé, Raynald	176-54, 176-55	22.00		12.22	34.22
Demers, Jean-Claude	102 et 103	79.99		18.12	98.11
Demers, Mme Dolorès	169-10 P 169-11	413.64		32.80	446.44
Demers, Mme Dolorès	164-A	528.92		36.95	565.87

Donné à Bernières, ce 4e jour de janvier 1978.

Le secrétaire-trésorier,  
ROGER NOËL.

### Municipalité du comté de Montmorency, division numéro 1

Avis est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que les immeubles mentionnés sur les listes qui accompagnent cet avis, seront vendus à l'enchère publique au lieu où le conseil de comté de Montmorency, division numéro 1, tient ses sessions, au 8032 avenue Royale Château-Richer, comté de Montmorency, le JEUDI NEUVIEME jour de MARS mil neuf cent sixante dix-huit, à DIX heures du matin, pour taxes municipales et scolaires et les frais encourus, à défaut du paiement des charges auxquelles ils sont affectés avant le neuvième jour de mars 1978.

Commission scolaire côte de Beaupré  
(Municipalité de Boischatel, Ange-Gardien, St-Joachim, St-Ferréol-les-Neiges, et St-Tite-des-Caps.)

Nom du propriétaire	Adresse	Lots nos	Cadastré	Canton	Taxes	Taxes	Total
					municipales	scolaires	
Duchesne, Yves . . . . .	500, 16e Rue, app. 7 St-Fidèle, Québec, 3.	321-124	Ange-Gardien	(Boischatel)		\$ 81.07	\$ 81.07
Dupont, Marcel . . . . .	165, Montmorency Boischatel, (Qué.)	333-85 et 333-86	Ange-Gardien	(Boischatel)		531.68	531.68
Drapeau, Fernand . . . . .	185, St-Jacques, Ste-Thérèse-de-Lisieux.	423-P.	Ange-Gardien	(Ange-Gardien)		21.91	21.91
Un terrain borné à l'est à Alph. Grenier, et à l'ouest à Eugène Dubreuil, ayant une superficie d'un arpent par quinze (15) arpents de profondeur.							
Garneau, Eudore et Garneau, Rosario	109, rue Bertrand Ste-Thérèse-de-Lisieux.	370 et 371	Ange-Gardien	(Ange-Gardien)		51.18	51.18
Haince, Philémon et al. .	185, St-Honoré, Ste-Thérèse-de-Lisieux.	436.P.	Ange-Gardien	(Ange-Gardien)		22.56	22.56
Un terrain borné au sud par le deuxième rang au nord au ruisseau qui traverse ladite terre, au nord-est à Gabien Binet et au sud-ouest à Isidore Latrille.							
Jobin, Maurice . . . . .	323, avenue St-Michel, Ste-Thérèse-de-Lisieux.	449.P.	Ange-Gardien	(Ange-Gardien)		16.35	16.35
Un terrain borné au nord par le quatrième rang et à l'est à Pierre Dufresne, au sud à environ quinze arpents où se trouve la raveline et à l'ouest à la terre de F.X. Maheux représenté par Gérard Thomassin. L'étendue de ce terrain est d'un arpent et demi de largeur par quinze (15) arpents de profond.							
Les Exploitations Duval A/S Grégoire Bellavance	71, rue St-Pierre (Qué.) . . . .	408.P. 431, 432	Ange-Gardien	(Ange-Gardien)		136.74	136.74
408 P. ½ nord-est de quatre cent huit. (408) 431 (½ sud-ouest) (½ nord-est) Un terrain borné au sud aux terres de Michel Bouchard, Isidore et Séraphin Garneau, au nord, au quatrième rang et au nord-est, au lot quatre cent trente (430). 432 (½ sud-ouest) (½ nord-est) Un terrain borné au sud au ruisseau à l'est au lot quatre cent trente et un, à l'ouest à l'art Bilodeau et à Jos D. Bouchard.							
Rodrigue, Mme Joseph .	1261, Ste-Thérèse, Ste-Thérèse-de-Lisieux.	433	Ange-Gardien	(Ange-Gardien)		5.27	5.27

Rancourt, Nicole . . . . . 3450, Mgr Gauthier, app. 2 72.P. St-Joachim (St-Joachim) 30.18 30.18  
Giffard, P.Q.

Un terrain borné au nord par une autre partie du lot soixante-douze (72) appartenant à Jean-Paul Lessard, à l'est par une partie du lot soixante-douze (72) appartenant à l'acquéreur, au sud et à l'ouest par un chemin de quinze pieds (15) de largeur, appartenant à l'acquéreur, et étant également une partie du lot soixante-douze (72) dudit cadastre. La superficie est de 132 pieds de large au sud, 90 pieds côté ouest, 120 pieds côté nord, et 127 pieds côté est.

Camping Plage St-Tite . 2255, des Tours, 94-1-2-3-4, St-Tite-des-Caps 749.57 749.57  
A/S Hervé Lafrenière Charlesbourg, (Qué.) 95-1-2-3, 97-1-2-3, 98-1-2-3.P. 99-1-2-3.P. 100-1-P.

(98-3-P.) A distraire le terrain de Gérard Tremblay qui a une superficie de 100 pieds nord-ouest, sud-est, et cent quinze pieds nord-est-sud-ouest.  
(99-3-P.) A distraire le terrain de Roch Crépeault qui a une superficie de cent pieds sud-est et 115 pieds sud-ouest, nord-est.  
(100-1-P.) A distraire le terrain de Paul-Emile Bluteau qui a une superficie de 100 pieds de largeur et 100 pieds de profondeur.

Duchesne, Adrien . . . . . 772, boul. 138, 197.P. St-Tite-des-Caps 11.64 11.64  
St-Tite-des-Caps, (Qué.)

La superficie est de 100 pieds de front, et 100 pieds de profondeur. Ce terrain est borné au sud au chemin Royal et de tous les autres côtés au résidu dudit lot 197 du donateur (M. et Mme Arthur Duchesne), à distraire une partie du terrain exproprié par le ministère des Transports environ 1697 pi. ca.

Noël, Gilles, et 2700, boul. Laurier, 123.P. St-Tite-des-Caps 26.19 26.19  
Levesque, Robert ch. 407, Québec 10, (Qué.) 124.P.

Ce terrain mesure 125 pieds en front sur la route 15, sur une profondeur de 140 pieds dans la ligne nord-est et 90 pieds au sud-ouest, m.a. La ligne nord-est, est 100 pieds de la ligne P.H. Audet sans bâtisse, et un emplacement des lots 123 ptie et 124 ptie mesurant 102 pieds en front sur la route 15 qui le borne au nord sur 193 pieds dans sa ligne nord-est, et 176 pieds dans la ligne sud-ouest, m.a. Mention faite que la ligne sud-ouest de ce terrain passe à 10 pieds de la maison. Ce terrain adjacent pour une partie à celui désigné ci-haut et à l'ouest, borné de tous les côtés au résidu de la terre de F. Boivin et au nord à la route 15. À distraire une expropriation du ministère des Transports de 5274 pi. ca.

Municipalité de St-Ferréol-les-Neiges

Nom du propriétaire	Adresse	Lots nos	Cadastre	Taxes	Taxes	Total
				municipales	scolaires	
Inter-Ex Inc., a/s Roger Bégin	2551 chemin St-Louis, Sillery, Québec, (Qué.)	649. N.S.	St-Ferréol	\$ 531.74	\$ 835.69	\$1,367.43
Terrain sans bâtisse. Bornes: au nord-ouest, partie restante du lot 649; au nord-est, par le lot 529; au sud-est, par les lots 531, 537, 538 et 545; au sud-ouest, par le lot 547; 875' sur côté nord-ouest, 1870' sur côté nord-est; 2650' sur côté sud-ouest. Superficie 1,829,250 pi. ca.						
Boulay, Willy	89, rue Demers, Québec 8	284. P.	St-Ferréol	100.16	94.84	195.00
Mesurant cent pieds de largeur par cent pieds de profondeur, m.a., borné vers le sud et l'est par des rues privées, vers le nord et l'ouest au résidu du lot 284 du vendeur. Sans bâtisse.						
Brown, Anthony	28, Pepers Crecent, Kickland	404-10 et et 407-6	St-Ferréol	1,351.80	32.85	1,384.65
Demers, Georges L.	Place Québec, 150, boul. St-Cyrille, Québec.	544-4 (½ indivise)	St-Ferréol	283.64	19.94	303.58
Demers, Georges	Place Québec, 150, boul. St-Cyrille, Québec.	649-171	St-Ferréol	919.90	411.55	1,331.45
Gauthier, Germaine	250, Grande-Allée, app. 1002	493-53-1.	St-Ferréol	224.76	13.66	238.42

<i>Nom du propriétaire</i>	<i>Adresse</i>	<i>Lots nos</i>	<i>Cadastre</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Total</i>
Gauthier, Germaine .....	250, Grande-Allée, app. 1002 Québec, (Qué.)	491-40-2	St-Ferréol	\$ 642.52	\$ 20.16	\$ 662.68
Gauthier, Germaine .....	250, Grande-Allée, app. 1002 Québec, (Qué.)	493-53-4	St-Ferréol	642.03	30.73	672.76
Gestion Sillery Inc. ....	1017, Montmigny, Sillery, (Qué.)	493-26	St-Ferréol	637.21	125.51	762.72
Gestion Sillery Inc. ....	1017, Montmigny, Sillery, (Qué.)	493-25	St-Ferréol	368.43	174.80	543.23
Hurens, Mme Daniel .....	131 nord, St-Jean, Ste-Thérèse-de-Lisieux, (Qué.)	28.P.	St-Ferréol	9.25	18.11	27.35
Mesurant 60' de largeur dans une direction est-ouest, sur toute la profondeur depuis la rivière Mont-St-Etienne, bras Sud, sud au nord, au chemin au sud, étant borné au nord et au sud tel que susdit, à l'est par un chemin privé d'environ quinze pieds, et à l'ouest au reste du terrain faisant partie même lot et appartenant à Standard Lumber Company.						
Lavoie, Ludger .....	11147, Royale, Beaupré, (Qué.)	262.P.	St-Ferréol	11.24	8.63	19.87
Mesurant 185 pieds de front, le long du chemin, par 95' pieds de profondeur, le tout plus ou moins. Borné au sud au chemin du rang St-Antoine, au nord au résidu de la terre du vendeur, à l'ouest par le lot 261 appartenant à veuve Joseph Fortier et à l'est à l'emplacement de Paul Charron ou représentants. Sans bâtisse.						
Legendre, Jean-Marc .....	6905, Isaac-Bédard, app. 27, Charlesbourg, (Qué.)	238-1	St-Ferréol	19.82	9.53	29.35
Turcotte, Albertine .....	3495 carré Rochon, Ste-Foy, (Qué.)	475.P.	St-Ferréol	33.66		33.66
Mesurant 135 pieds de sa ligne sud, mesure le long du ruisseau, mesurant cent trente pieds dans sa ligne nord-est, le long du chemin du vendeur, (dont la largeur est de 60 pieds) mesurant 120 pieds dans sa ligne nord-ouest; borné vers l'ouest au lot 476 du vendeur, de tous les autres côtés au résidu du lot 475 du vendeur; au sud au ruisseau qui la sépare du résidu du lot 475 du vendeur. Sans bâtisse.						

Donné à Château-Richer, ce 6e jour de janvier 1978.

70978-14-2-o

*Le secrétaire-trésorier*  
DENIS GIRARD.

**Commission Scolaire Taillon**  
2505 Coderre, Saint-Hubert

Avis est par la présente donné, que le Comité exécutif de la Commission Scolaire Taillon par une résolution en date du 14 décembre 1977 a ordonné au soussigné conformément au chapitre 235 de la Loi de l'instruction publique, de vendre les immeubles ci-après désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dus à la Commission Scolaire Taillon, avec intérêts et frais et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus par encan public dans la salle de la Commission Scolaire Taillon située à 2505 rue Coderre, le 9 mars 1978, à dix heures de l'avant-midi.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels les taxes scolaires de l'année 1977-1978 et des années antérieures auront été payées avant le moment de la vente.

Permission a été accordée par la Commission Municipale de Québec en date du 26 octobre 1977 pour autoriser une énumération abrégée des numéros cadastraux.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement.

Noms	Folios	Cadastrés	Subdivisions	Taxes			Totaux
				scolaires	Protestantes	Municipales	
Les Entreprises Rock Limitée	1101203	6	17	\$ 43.95	\$ 1.19	\$6,044.76	\$6,089.90
Les Entreprises Rock Limitée	1101302	6	18	43.95	1.19	150.39	195.53
Les Entreprises Rock Limitée	1101401	6	19	43.95	1.19	150.31	195.45
Les Entreprises Rock Limitée	1101708	6	22	43.95	1.19	162.58	207.72
Les Entreprises Rock Limitée	1102508	6	30	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1102607	6	31	43.95	1.19	162.52	207.66
Les Entreprises Rock Limitée	1102706	6	32	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1102805	6	33	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1102904	6	34	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1103001	6	35	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1103100	6	36	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1103209	6	37	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1103308	6	38	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1103407	6	39	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1103506	6	40	43.95	1.19	162.52	207.66
Les Entreprises Rock Limitée	1103605	6	41	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1103704	6	42	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1103803	6	43	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1103902	6	44	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1104009	6	45	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1104108	6	46	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1104207	6	47	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1104306	6	48	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1104405	6	49	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1104504	6	50	48.38	1.19	162.52	212.09
Les Entreprises Rock Limitée	1104702	6	52	43.95	1.41	Nil	45.36
Les Entreprises Rock Limitée	1104801	6	53	43.95	1.19	162.52	207.66
Les Entreprises Rock Limitée	1104900	6	54	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1105006	6	55	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1105105	6	56	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1105204	6	57	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1105303	6	58	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1105709	6	62	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1105808	6	63	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1106004	6	65	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	110603	6	66	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1106202	6	67	43.95	1.19	149.00	194.14
Les Entreprises Rock Limitée	1106301	6	68	43.95	1.19	149.00	194.14
Les Entreprises Rock Limitée	1106400	6	69	43.95	1.19	149.00	194.14
Les Entreprises Rock Limitée	1106509	6	70	43.95	1.19	149.00	194.14
Les Entreprises Rock Limitée	1106608	6	71	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1106707	6	72	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1106806	6	73	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée	1106905	6	74	43.95	1.19	162.52	207.66

Noms	Folios	Cadastrés	Subdivisions	Taxes			Totaux
				scolaires	Protestantes	Municipales	
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1107002	6	75	\$ 48.38	\$ 1.41	\$ 185.66	\$ 235.45
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1107101	6	76	48.38	1.41	185.66	235.45
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1107200	6	77	43.95	1.19	162.52	207.66
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1107309	6	78	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1107408	6	79	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1107507	6	80	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1107606	6	81	43.95	1.19	162.52	207.66
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1107705	6	82	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1107804	6	83	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1107903	6	84	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1108000	6	85	43.95	1.19	162.52	207.66
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1108109	6	86	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1108208	6	87	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1108307	6	88	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1108406	6	89	43.95	1.19	162.52	207.66
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1108505	6	90	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1108604	6	91	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1108703	6	92	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1108802	6	93	43.95	1.19	162.52	207.66
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1108901	6	94	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1109008	6	95	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1109107	6	96	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1109206	6	97	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1109305	6	98	43.95	1.19	150.00	195.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1109404	6	99	48.38	1.41	185.89	235.68
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1109701	6	102	48.38	1.41	174.93	224.72
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1141506	7	23	52.80	1.66	Nil	54.46
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1142702	7	35	39.80	0.95	134.48	175.23
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1142801	7	36	39.80	0.95	133.92	174.67
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1142900	7	37	39.80	0.95	133.92	174.67
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1143601	7	44	52.80	1.66	Nil	54.46
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1143700	7	45	48.38	1.41	178.54	228.33
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1143908	7	47	48.38	1.41	173.12	222.91
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1144005	7	48	43.95	1.19	152.43	197.57
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1144104	7	49	43.95	1.19	152.56	197.70
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1144203	7	50	44.66	1.19	152.66	198.51
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	126820	9	526	300.24	6.64	Nil	306.88
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	126830	9	527	353.19	9.48	Nil	362.67
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	126840	9	528	534.28	19.19	Nil	553.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	126040	9	424	58.30	1.94	223.69	283.93
Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	1134006	6	NS	2,896.96	168.52	Nil	3,065.48

Bornée au nord-est par le cadastre no 5; au sud-ouest par les limites de la ville de Longueuil; à l'est par le cadastre no 6-1 (boul. Roberval); à l'ouest par les limites de la ville de Longueuil.

Au nord-est par le Cadastre no 5; au sud-ouest par le Cadastre no 6-52 à 75; à l'est, par le Cadastre no 6-3 (rue); à l'ouest, par le Cadastre no 6-1 (Boul. Roberval).

Au nord-est par le Cadastre no 5; au sud-ouest par le Cadastre no 6-76 à 99; à l'est par le cadastre no 6-100P; à l'ouest par le cadastre no 6-3 (rue).

Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	130020	9P	31.45	Nil	Nil	31.45
--	--------	----	-------	-----	-----	-------

Borné au nord-est, par le cadastre no 9-294P (rue); à l'est, par le cadastre no 9-P; au sud-ouest, par le cadastre no 9P; à l'ouest, par le cadastre no 9P.

Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	130030	9P	31.45	Nil	Nil	31.45
--	--------	----	-------	-----	-----	-------

Borné au nord-est, par le cadastre no 9-294 (rue); à l'est, par le cadastre no 9P; au sud-ouest, par le cadastre no 9P; à l'ouest, par le cadastre no 9P.

Les Entreprises Rock Limitée . . . . .	136400	10P	5,463.47	341.32	Nil	5,804.79
--	--------	-----	----------	--------	-----	----------

Borné au nord-est, par le cadastre no 9P, le cadastre no 9-28 et le no 9-29 ville de Longueuil; au sud-ouest, par la ville de Longueuil; à l'est, par le cadastre no 1C-62 (Bld Roberval); à l'ouest, par les limites de la ville de Longueuil.

Noms	Folios	Cadastres	Subdivisions	Taxes			Totaux
				scolaires	Protestantes	Municipales	
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133072	11	52	\$ 47.35	\$ 2.11	\$ 81.56	\$ 131.02
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133073	11	53	47.35	2.11	74.87	124.33
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133080	11	54	47.35	2.11	71.74	121.20
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133081	11	55	47.35	2.11	71.32	120.78
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133090	11	62	47.35	2.11	82.37	131.83
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133091	11	63	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133092	11	64	51.98	2.33	85.41	139.72
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133093	11	65	47.35	2.11	78.20	127.66
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133100	11	66	47.35	2.11	78.61	128.07
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133101	11	67	47.35	2.11	78.61	128.07
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133102	11	68,10-177	47.35	2.11	78.62	128.08
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133103	11	69,10-178	47.35	2.11	78.62	128.08
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133110	11	70,10-179	47.35	2.11	78.62	128.08
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133111	11	71,10-180	47.35	2.11	78.62	128.08
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133112	11	72,10-181	47.35	2.11	78.62	128.08
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133113	11	73,10-182	51.98	2.33	85.52	139.83
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133120	11	74	47.35	2.11	82.45	131.91
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133121	11	75	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133122	11	76	47.35	2.11	79.53	128.99
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133123	11	77	47.35	2.11	79.43	128.89
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133130	11	78	47.35	2.11	79.97	129.43
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133131	11	79	47.35	2.11	79.97	129.43
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133132	11	80	47.35	2.11	79.97	129.43
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133133	11	81	47.35	2.11	79.97	129.43
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133140	11	82	47.35	2.11	79.97	129.43
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133141	11	83	47.35	2.11	79.97	129.43
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133142	11	84	47.35	2.11	79.97	129.43
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133143	11	85	47.35	2.11	79.97	129.43
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133150	11	86	47.35	2.11	79.97	129.43
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133151	11	87	47.35	2.11	73.21	122.67
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133152	11	88	47.35	2.11	73.21	122.67
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133153	11	89	47.35	2.11	80.01	129.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133160	11	90	47.35	2.11	76.83	126.29
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133161	11	91	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133162	11	92	51.98	2.33	87.12	141.43
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133163	11	93	51.98	2.33	81.47	135.78
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133170	11	94	51.98	2.33	81.47	135.78
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133171	11	95	51.98	2.33	84.22	138.53
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133172	11	96	51.98	2.33	85.13	139.44
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133173	11	97	51.98	2.33	85.13	139.44
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133183	11	101	47.35	2.11	72.84	122.30
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133190	11	102	47.35	2.11	80.73	130.19
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133191	11	103	47.35	2.11	80.72	130.18
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133192	11	104	56.20	2.57	Nil	58.77
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133193	11	105	65.15	3.05	Nil	68.20
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133201	11	107	51.98	2.33	85.17	139.48
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133202	11	108	47.35	2.11	72.17	121.63
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133203	11	109	47.35	2.11	72.17	121.63
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133210	11	110	47.35	2.11	78.78	128.24
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133211	11	111	47.35	2.11	78.78	128.24
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133212	11	112	47.35	2.11	78.78	128.24
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133213	11	113	47.35	2.11	78.78	128.24
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133220	11	114	47.35	2.11	78.78	128.24
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133221	11	115	47.35	2.11	72.17	121.63
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133222	11	116	47.35	2.11	72.17	121.63
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133223	11	117	47.35	2.11	72.17	121.63
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133230	11	118	47.35	2.11	76.40	125.86
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133231	11	119	51.98	2.33	86.05	140.36
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133232	11	120	43.14	1.86	68.14	113.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133233	11	121	43.14	1.86	68.14	113.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133240	11	122	43.14	1.86	68.14	113.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133241	11	123	43.14	1.86	68.14	113.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133242	11	124	43.14	1.86	68.14	113.14
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133243	11	125	43.14	1.86	68.14	113.14

Noms	Folios	Cadastres	Subdivisions	Taxes			Totaux	
				scolaires	Protestantes	Municipales		
Les Entreprises Rock Limitée ....	133250		11	126	\$ 43.14	\$ 1.86	\$ 68.14	\$ 113.14
Les Entreprises Rock Limitée ....	133251		11	127	51.98	2.33	83.95	138.26
Les Entreprises Rock Limitée ....	133252		11	128	47.35	2.11	80.53	129.99
Les Entreprises Rock Limitée ....	133253		11	129	47.35	2.11	70.43	119.89
Les Entreprises Rock Limitée ....	133260		11	130	47.35	2.11	70.43	119.89
Les Entreprises Rock Limitée ....	133261		11	131	47.35	2.11	70.43	119.89
Les Entreprises Rock Limitée ....	133262		11	132	47.35	2.11	70.43	119.89
Les Entreprises Rock Limitée ....	133263		11	133	47.35	2.11	70.43	119.89
Les Entreprises Rock Limitée ....	133270		11	134	47.35	2.11	70.43	119.89
Les Entreprises Rock Limitée ....	133271		11	135	47.35	2.11	82.36	131.82
Les Entreprises Rock Limitée ....	133272		11	136	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133273		11	137	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133280		11	138	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133281		11	139	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133282		11	140	47.35	2.11	80.65	130.11
Les Entreprises Rock Limitée ....	133283		11	141	47.35	2.11	70.12	119.58
Les Entreprises Rock Limitée ....	133290		11	142	47.35	2.11	78.60	128.06
Les Entreprises Rock Limitée ....	133291		11	143	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133292		11	144	51.98	2.33	76.72	131.03
Les Entreprises Rock Limitée ....	133293		11	145	65.15	3.05	Nil	68.20
Les Entreprises Rock Limitée ....	133300		11	146	51.98	2.33	81.04	135.35
Les Entreprises Rock Limitée ....	133301		11	147	47.35	2.11	74.96	124.42
Les Entreprises Rock Limitée ....	133302		11	148	51.98	2.11	78.75	132.84
Les Entreprises Rock Limitée ....	133303		11	149	51.98	2.11	78.75	132.84
Les Entreprises Rock Limitée ....	133310		11	150	51.98	2.11	78.75	132.84
Les Entreprises Rock Limitée ....	133311		11	151	51.98	2.11	73.69	127.78
Les Entreprises Rock Limitée ....	133312		11	152	51.98	2.11	74.67	128.76
Les Entreprises Rock Limitée ....	133320		11	154	51.98	2.33	0.20	54.51
Les Entreprises Rock Limitée ....	133323		11	157	51.98	2.33	59.83	114.14
Les Entreprises Rock Limitée ....	133330		11	158	51.98	2.33	84.40	138.71
Les Entreprises Rock Limitée ....	133331		11	159	51.98	2.33	84.40	138.71
Les Entreprises Rock Limitée ....	133332		11	160	51.98	2.33	84.40	138.71
Les Entreprises Rock Limitée ....	133333		11	161	51.98	2.33	85.41	139.72
Les Entreprises Rock Limitée ....	133340		11	162	47.35	2.11	82.85	132.31
Les Entreprises Rock Limitée ....	133342		11	164	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133343		11	165	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133350		11	166	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133351		11	167	47.35	2.11	77.56	127.02
Les Entreprises Rock Limitée ....	133353		11	169	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133360		11	170	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133361		11	171	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133362		11	172	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133363		11	173	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133370		11	174	47.35	2.11	70.81	120.27
Les Entreprises Rock Limitée ....	133371		11	175	51.98	2.33	90.19	144.50
Les Entreprises Rock Limitée ....	133372		11	176	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133373		11	177	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133380		11	178	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133381		11	179	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133382		11	180	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133383		11	181	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133390		11	182	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133391		11	183	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133392		11	184	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133393		11	185	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133401		11	187	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133402		11	188	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133403		11	189	47.35	2.11	72.82	122.28
Les Entreprises Rock Limitée ....	133410		11	190	47.35	2.11	79.52	128.98
Les Entreprises Rock Limitée ....	133411		11	191	47.35	2.11	79.52	128.98
Les Entreprises Rock Limitée ....	133412		11	192	47.35	2.11	79.52	128.98
Les Entreprises Rock Limitée ....	133413		11	193	47.35	2.11	79.52	128.98
Les Entreprises Rock Limitée ....	133420		11	194	47.35	2.11	79.52	128.98
Les Entreprises Rock Limitée ....	133421		11	195	47.35	2.11	79.52	128.98

Noms	Folios	Cadastres	Subdivisions	Taxes			Totaux
				scolaires	Protestantes	Municipales	
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133422	11	196	\$ 47.35	\$ 2.11	\$ 79.52	\$ 128.98
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133423	11	197	47.35	2.11	79.52	128.98
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133430	11	198	51.98	2.33	82.86	137.17
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133431	11	199	47.35	2.33	99.33	149.01
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133432	11	200	47.35	2.33	95.06	144.74
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133433	11	201	47.35	2.33	86.82	136.50
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133440	11	202	47.35	2.11	77.79	127.25
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133441	11	203	47.35	2.11	76.12	125.58
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133442	11	204	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133443	11	205	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133450	11	206	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133451	11	207	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133452	11	208	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133453	11	209	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133460	11	210	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133461	11	211	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133462	11	212	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133463	11	213	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133470	11	214	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133471	11	215	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133472	11	216	43.14	1.86	69.21	114.21
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133473	11	217	43.14	1.86	69.37	114.37
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133480	11	218	69.66	3.29	Nil	72.95
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133481	11	219	60.62	2.82	Nil	63.44
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133482	11	220	47.35	2.11	77.56	127.02
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133483	11	221	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133490	11	222	47.35	2.11	77.56	127.02
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133491	11	223	47.35	2.11	77.56	127.02
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133492	11	224	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133493	11	225	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133500	11	226	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133502	11	228	47.35	2.11	79.23	128.69
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133503	11	229	47.35	2.11	70.04	119.50
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133510	11	230	47.35	2.11	80.50	129.96
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133511	11	231	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133512	11	232	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133513	11	233	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133520	11	234	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133521	11	235	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133522	11	236	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133523	11	237	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133530	11	238	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133531	11	239	47.35	2.11	77.56	127.02
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133533	11	241	47.35	2.11	70.91	120.37
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133540	11	242	56.39	2.57	Nil	58.96
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133541	11	243	56.39	2.57	Nil	58.96
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133542	11	244	56.39	2.57	Nil	58.96
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133543	11	245	47.35	2.11	75.91	125.37
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133550	11	246	51.98	2.33	86.86	141.17
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133551	11	247	47.35	2.11	75.66	125.12
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133552	11	248	47.35	2.11	72.93	122.39
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133553	11	249	47.35	2.11	71.48	120.94
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133560	11	250	51.98	2.33	86.97	141.28
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133561	11	251	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133562	11	252	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133563	11	253	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133570	11	254	51.98	2.33	104.39	158.70
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133571	11	255	47.35	2.11	72.35	121.81
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133572	11	256	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133573	11	257	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133580	11	258	47.35	2.11	77.56	127.02
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133581	11	259	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133582	11	260	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée . . . .	133583	11	261	47.35	2.11	71.01	120.47

Noms	Folios	Cadastres	Subdivisions	Taxes			Totaux
				colaires	Protestantes	Municipales	
Les Entreprises Rock Limitée ....	133590	11	262	\$ 47.35	\$ 2.11	\$ 71.01	\$ 120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133591	11	263	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133592	11	264	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133593	11	265	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133600	11	266	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133601	11	267	51.98	2.33	90.15	144.46
Les Entreprises Rock Limitée ....	133602	11	268	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133603	11	269	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133610	11	270	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133611	11	271	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133612	11	272	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133613	11	273	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133620	11	274	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133621	11	275	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133622	11	276	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133623	11	277	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133630	11	278	51.98	2.33	90.05	144.36
Les Entreprises Rock Limitée ....	133631	11	279	51.98	2.33	91.44	145.75
Les Entreprises Rock Limitée ....	133632	11	280	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133633	11	281	47.35	2.11	71.01	120.47
Les Entreprises Rock Limitée ....	133640	11	282	47.35	2.08	71.01	120.44
Les Entreprises Rock Limitée ....	133641	11	283	47.35	2.08	71.01	120.44
Les Entreprises Rock Limitée ....	133642	11	284	47.35	2.08	71.01	120.44
Les Entreprises Rock Limitée ....	133643	11	285	47.35	2.08	71.01	120.44
Les Entreprises Rock Limitée ....	133650	11	286	47.35	2.08	71.01	120.44
Les Entreprises Rock Limitée ....	133651	11	287	47.35	2.07	71.01	120.43
Les Entreprises Rock Limitée ....	133652	11	288	47.35	2.07	71.01	120.43
Les Entreprises Rock Limitée ....	133653	11	289	47.35	2.07	71.01	120.43
Les Entreprises Rock Limitée ....	133660	11	290	51.98	2.30	92.18	146.46
Les Entreprises Rock Limitée ....	133661	11	293	43.14	1.83	69.21	114.18
Les Entreprises Rock Limitée ....	133662	11	294	43.14	1.83	69.21	114.18
Les Entreprises Rock Limitée ....	133663	11	295	43.14	1.83	69.21	114.18
Les Entreprises Rock Limitée ....	133670	11	296	43.14	1.83	69.21	114.18
Les Entreprises Rock Limitée ....	133671	11	297	43.14	1.83	69.21	114.18
Les Entreprises Rock Limitée ....	133672	11	298	43.14	1.83	69.21	114.18
Les Entreprises Rock Limitée ....	133680	11	300	43.14	1.83	69.21	114.18
Les Entreprises Rock Limitée ....	133681	11	301	43.14	1.83	69.21	114.18
Les Entreprises Rock Limitée ....	133682	11	302	43.14	1.83	69.26	114.23
Les Entreprises Rock Limitée ....	133683	11	303	56.39	2.54	Nil	58.93
Les Entreprises Rock Limitée ....	133690	11	304	51.98	2.30	88.05	142.33
Les Entreprises Rock Limitée ....	133691	11	305	47.35	2.07	69.69	119.11
Les Entreprises Rock Limitée ....	133692	11	306	47.35	2.07	69.69	119.11
Les Entreprises Rock Limitée ....	133693	11	307	47.35	2.30	227.69	281.97
Les Entreprises Rock Limitée ....	133700	11	308	56.39	2.54	226.29	285.22
Les Entreprises Rock Limitée ....	133701	11	309	47.35	2.07	192.11	241.53
Les Entreprises Rock Limitée ....	133702	11	310	47.35	2.07	176.75	226.17
Les Entreprises Rock Limitée ....	133703	11	311	47.35	2.07	176.75	226.17
Les Entreprises Rock Limitée ....	133710	11	312	47.35	2.07	176.75	226.17
Les Entreprises Rock Limitée ....	133711	11	313	47.35	2.07	192.11	241.53
Les Entreprises Rock Limitée ....	133712	11	314	47.35	2.07	192.11	241.53
Les Entreprises Rock Limitée ....	133713	11	315	47.35	2.07	176.75	226.17
Les Entreprises Rock Limitée ....	133720	11	316	47.35	2.07	192.11	241.53
Les Entreprises Rock Limitée ....	133721	11	317	61.25	2.79	Nil	64.04
Albrecht, Pierre a/s Jules Dupré In Trust	122670	9	101	60.62	Nil	75.20	135.82
Allison, Samuel a/s Jules Dupré In Trust	123120	9	146	68.22	Nil	92.41	160.63
Allison, Samuel a/s Jules Dupré In Trust	123170	9	151	60.62	0.75	77.11	138.48
Arens, Alloys & Al a/s Dupré In Trust	122790	9	113	100.16	Nil	Nil	100.16
Baur, Frans a/s Jules Dupré In Trust	122040	9	137	50.91	Nil	Nil	50.91

Noms	Folios	Cadastres	Subdivisions	Taxes			Totaux	
				scolaires	Protestantes	Municipales		
Baur, Frans a/s Jules Dupré In Trust	122930		9	127	\$ 50.91	\$ 0.60	\$ Nil	\$ 51.51
Baur, Frans a/s Jules Dupré In Trust	122940		9	128	50.91	0.60	Nil	51.51
Baur, Frans a/s Jules Dupré In Trust	123220		9	156	51.57	Nil	68.46	120.03
Bechir, Dame Denyse a/s Jules Dupré In Trust	122480		9	82	60.62	Nil	71.01	131.63
Bechir, Dame Denyse a/s Jules Dupré In Trust	123090		9	143	60.62	Nil	79.41	140.03
Bechir, Dame Denyse a/s Jules Dupré In Trust	123100		9	144	60.62	Nil	79.41	140.03
Bechir, Dame Denyse a/s Jules Dupré In Trust	123110		9	145	60.62	Nil	79.53	140.15
Bodeux, Joseph a/s Jules Dupré In Trust	122390		9	72	68.22	Nil	82.20	150.42
Boillat, Joseph a/s Jules Dupré In Trust	124270		9	261	51.57	Nil	64.5	116.08
Bour, Franz a/s Jules Dupré In Trust	123070		9	141	60.62	Nil	75.81	136.43
Brunet, Jacques a/s Jules Dupré In Trust	122580		9	92	60.62	Nil	152.87	213.49
Burdet, Roger & Al. a/s Jules Dupré In Trust	124340		9	268	60.62	Nil	70.57	131.19
Deschêne, Joseph a/s Jules Dupré In Trust	122820		9	116	51.57	Nil	66.38	117.95
Deschêne, Joseph a/s Jules Dupré In Trust	122830		9	117	51.57	Nil	66.38	117.95
Deschêne, Joseph a/s Jules Dupré In Trust	122840		9	118	51.57	Nil	66.38	117.95
Delaloye, Charly a/s Jules Dupré In Trust	123320		9	166	60.62	Nil	71.01	131.63
Delaloye, Charly a/s Jules Dupré In Trust	123330		9	167	60.62	0.75	71.01	132.38
Delaloye, Charly a/s Jules Dupré In Trust	123360		9	170	60.62	Nil	71.01	131.63
Delaloye, Charly a/s Jules Dupré In Trust	123370		9	171	49.92	Nil	71.01	120.93
Dubois, René a/s Jules Dupré In Trust	124210		9	255	60.62	Nil	74.29	134.91
Freches, Nikolaus a/s Jules Dupré In Trust	122730		9	107	51.57	Nil	61.15	112.72
Hueber, Joseph a/s Jules Dupré In Trust	123020		9	136	51.57	Nil	68.23	119.80
Hueber, Joseph a/s Jules Dupré In Trust	123030		9	137	51.57	Nil	68.23	119.80
Imer, Arnold a/s Jules Dupré In Trust	123240		9	158	51.57	Nil	66.38	117.95
Krumm, Roland a/s Jules Dupré In Trust	124260		9	260	51.57	Nil	67.42	118.99
Lambert, Georges a/s Jules Dupré In Trust	121930		9	26	78.73	Nil	Nil	78.73
Michel, Alfred a/s Jules Dupré In Trust	123230		9	157	51.57	Nil	66.38	117.95
Paley, Dame Madeleine a/s Jules Dupré In Trust	123010		9	135	51.57	Nil	68.23	119.80
Reumont, Jean & Al. a/s Jules Dupré In Trust	122400		9	73	60.62	Nil	152.87	213.49
Reumont, Jean & Al. a/s Jules Dupré In Trust	122410		9	74	60.62	Nil	152.87	213.49
Rogen Moser, Grimm a/s Jules Dupré In Trust	123140		9	148	73.82	Nil	Nil	73.82
Simon, André & Al. a/s Jules Dupré In Trust	122160		9	49	60.62	Nil	71.01	131.63

Noms	Folios	Cadastres	Subdivisions	Taxes			Totaux
				scolaires	Protestantes	Municipales	
Simon, André & Al. a/s Jules Dupré In Trust	124250	9	259	\$ 51.52	\$ Nil	\$ 68.40	\$ 119.97
Streckeisen, Willy a/s Jules Dupré In Trust	123260	9	160	105.86	Nil	Nil	105.86
Theunis, Alphonse & Al. a/s Jules Dupré In Trust	124150	9	249	60.62	Nil	75.20	135.82
Theunis, Alphonse & Al. a/s Jules Dupré In Trust	124160	9	250	60.62	Nil	79.72	140.34
Uhlmann, Jean a/s Jules Dupré In Trust	124360	9	270	60.62	Nil	70.86	131.48
Valazza, Claudio & Al. a/s Jules Dupré In Trust	124490	9	283	51.57	Nil	66.38	117.95
Valazza, Claudio & Al. a/s Jules Dupré In Trust	124500	9	284	51.57	Nil	66.38	117.95
Valazza, Claudio & Al. a/s Jules Dupré In Trust	124510	9	285	51.57	Nil	66.38	117.95
Valazza, Claudio & Al. a/s Jules Dupré In Trust	124520	9	286	51.57	Nil	66.38	117.95
Van Vaeremberch, Renart & Al. a/s Jules Dupré In Trust	124390	9	273	51.57	Nil	61.15	112.72
Van Vaeremberch, Renart & Al. a/s Jules Dupré In Trust	124400	9	274	51.57	Nil	61.15	112.72
Weber, Michel a/s Jules Dupré In Trust	124300	9	264	51.57	Nil	64.64	116.21
Vorpe, Emile & Al. a/s Jules Dupré In Trust	123180	9	152	78.74	Nil	Nil	78.74
Luder, Max & Luder Suter, Dora a/s Jules Dupré In Trust	125730	9	393	34.57	14.14	61.15	109.86
Luder, Max & Luder Suter, Dora a/s Jules Dupré In Trust	125740	9	394	34.57	14.14	61.15	109.86
Luder, Max & Luder Suter, Dora a/s Jules Dupré In Trust	125750	9	395	34.57	14.14	61.15	109.86
Lavorel, André a/s Jules Dupré In Trust	126220	9	442	50.91	0.60	62.84	114.35
Lavorel, André a/s Jules Dupré In Trust	126290	9	449	68.68	0.91	85.44	155.03
Lavorel, André a/s Jules Dupré In Trust	126230	9	443	59.80	0.75	74.28	134.83
Lavorel, André a/s Jules Dupré In Trust	126240	9	444	59.80	0.75	77.83	138.38
Lavorel, André a/s Jules Dupré In Trust	126250	9	445	50.91	0.60	61.90	113.41
Lavorel, André a/s Jules Dupré In Trust	126260	9	446	50.91	0.60	68.21	119.72
Lavorel, André a/s Jules Dupré In Trust	126270	9	447	59.80	0.75	70.04	130.59
Lavorel, André a/s Jules Dupré In Trust	126280	9	448	59.80	0.77	85.75	146.32
Nghiem, Toanngghia a/s Jules Dupré In Trust	124570	9	310	59.80	0.75	189.86	250.41
Nghiem, Toanngghia a/s Jules Dupré In Trust	124760	9	329	59.80	0.75	79.22	139.77
Nghiem, Toanngghia a/s Jules Dupré In Trust	124770	9	330	50.91	0.60	67.07	118.58
Nghiem, Toanngghia a/s Jules Dupré In Trust	124800	9	333	50.91	0.60	67.12	118.63
Nghiem, Toanngghia a/s Jules Dupré In Trust	124810	9	334	50.91	0.60	67.13	118.64
Nghiem, Toanngghia a/s Jules Dupré In Trust	124840	9	337	59.80	0.75	65.16	125.71
Nghiem, Toanngghia a/s Jules Dupré In Trust	124850	9	338	59.80	0.75	74.96	135.51
Nghiem, Toanngghia a/s Jules Dupré In Trust	124890	9	342	59.80	0.75	73.47	134.02

Nom	Folio	Cadastre	Subdivision	Taxes			Totaux
				scolaires	protestante	municipales	
Nghiem, Toanngghia a/s Jules Dupré In Trust	124900		9 343	\$ 59.80	\$ 0.75	\$ 73.47	\$ 134.02
Nghiem, Toanngghia a/s Jules Dupré In Trust	124910		9 344	68.68	0.91	90.26	159.85
Nghiem, Toanngghia a/s Jules Dupré In Trust	124920		9 345	50.91	0.60	62.02	113.53
Jacomelli, Rinaldo a/s Jules Dupré In Trust	125560		9 386	60.62	Nil	70.28	130.90
Mars, Jacques a/s Jules Dupré In Trust	125810		9 401	68.22	Nil	76.00	144.22
Mars, Jacques a/s Jules Dupré In Trust	125820		9 402	51.57	Nil	61.15	112.72
Mars, Jacques a/s Jules Dupré In Trust	125830		9 403	60.62	Nil	122.19	182.81
Mars, Jacques a/s Jules Dupré In Trust	125840		9 404	51.57	Nil	64.83	116.40
Mars, Jacques a/s Jules Dupré In Trust	125850		9 405	51.57	Nil	64.83	116.40
Mars, Jacques a/s Jules Dupré In Trust	125860		9 406	51.57	Nil	64.83	116.40
Mars, Jacques a/s Jules Dupré In Trust	125870		9 407	51.57	Nil	64.83	116.40
Mars, Jacques a/s Jules Dupré In Trust	125880		9 408	51.57	Nil	73.12	124.69
Mars, Jacques a/s Jules Dupré In Trust	125900		9 410	51.57	Nil	72.15	123.72
Mars, Jacques a/s Jules Dupré In Trust	125910		9 411	60.62	Nil	76.07	136.69
Favre, Etienne & Al. a/s Jules Dupré In Trust	124970		9 350	34.57	14.14	69.69	118.40
Zozol Denimal, Dame Jacqueline a/s Jules Dupré In Trust	125180		9 371	86.35	Nil	Nil	86.35
Zozol Denimal, Dame Jacqueline a/s Jules Dupré In Trust	125190		9 372	50.91	Nil	62.06	112.97
Zozol Denimal, Dame Jacqueline a/s Jules Dupré In Trust	125530		9 373	50.91	Nil	1.11	52.02
Zozol Denimal, Dame Jacqueline a/s Jules Dupré In Trust	125540		9 374	50.91	Nil	61.15	112.06
Zozol Denimal, Dame Jacqueline a/s Jules Dupré In Trust	125550		9 375	50.91	Nil	61.15	112.06
Zozol Denimal, Dame Jacqueline a/s Jules Dupré In Trust	125560		9 376	50.91	Nil	61.15	112.06
Zozol Denimal, Dame Jacqueline a/s Jules Dupré In Trust	125580		9 378	77.51	Nil	Nil	77.51
Zozol Denimal, Dame Jacqueline a/s Jules Dupré In Trust	125590		9 379	59.80	Nil	77.56	137.36
Zozol Denimal, Dame Jacqueline a/s Jules Dupré In Trust	125600		9 380	59.80	Nil	71.94	131.74
Zozol Denimal, Dame Jacqueline a/s Jules Dupré In Trust	125610		9 381	59.80	Nil	71.94	131.74
Zozol Denimal, Dame Jacqueline a/s Jules Dupré In Trust	125620		9 382	59.80	Nil	71.94	131.74
Artist Circle Limited	7138803	179 NS		\$3,778.62	\$1,078.06	Nil	\$4,856.68

Une partie du Lot no 179 se décrivant comme suit:

« Partie du lot no 179, de forme irrégulière et bornée en front au sud-ouest, dans sa ligne H-G par le chemin de la Côte Noire (ptie 179) et mesurant 384.10 pieds.

Au nord-ouest, dans sa ligne G-K par une partie du lot no 178 et mesurant 7,002.11 pieds.

Au nord-est, dans sa ligne K-J par le boulevard Maricourt (ptie 179) et mesurant 382.6 pieds.

Et au sud-est, dans ses lignes J-I et I-H par le résidu du lot no 179 et mesurant 5,515 pieds dans sa ligne J-I et 1,536.1 pieds dans sa ligne I-H; contenant en superficie 2,713,120 pieds carrés. »

A distraire cependant la partie expropriée par le ministère des Transports aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Chambly sous le numéro 414849.

Noms	Folios	Cadastres	Subdivisions	Taxes			Totaux
				colaires	Protestantes	Municipales	
Artist Circle Ltd. ....	7072507	178 NS.		\$3,875.65	\$1,017.77	\$ Néant	\$4,893.42
Parties du lot no 178 se décrivant comme suit:							
A) « Partie du lot no 728, de forme triangulaire, bornée en front à l'ouest vers le sud-ouest, dans sa ligne B-A par une autre partie du lot no 178 (chemin de la Côte Noire) et mesurant 64.6 pieds.							
Au nord-ouest, dans sa ligne A-C par une partie du lot originaire no 177 mesurant 291.9 pieds.							
Et au sud-est, dans sa ligne C-B par une autre partie du lot no 178 expropriée pour la construction d'un chemin de service (route de contournement de la Rive-Sud), mesurant 301.9 pieds, et contenant en superficie 9,433 pieds carrés. »							
B) « Une autre partie du même lot no 178, de forme irrégulière et bornée en front au sud-ouest, dans ses lignes G-F, F-E et E-D par le chemin de la Côte Noire (ptie 178) et mesurant 1.7 pied dans sa ligne G-F; 300.9 pieds dans sa ligne F-E et 22 pieds dans sa ligne E-D.							
Au nord-ouest, dans ses lignes D-P et P-O par une partie du lot no 178-1 (propriété de l'Hydro-Québec) et mesurant 675.15 pieds dans sa ligne D-P et 5,389.1 pieds dans sa ligne P-O.							
Au nord dans sa ligne O-N, au nord-ouest dans sa ligne N-M par une autre partie du lot no 178 (propriété du ministère de la Voirie de la province de Québec, route de contournement de la Rive-Sud) et mesurant 139.4 pieds dans sa ligne O-N, 227.4 pieds dans sa ligne N-M et 590.4 pieds dans sa ligne M-L.							
Au nord-est, dans sa ligne L-K par le boulevard Maricourt (ptie 178) et mesurant 382.7 pieds.							
Et au sud-est, dans sa ligne K-G par une autre partie du lot no 179, mesurant 7,002.11 pieds et contenant en superficie 3,144,426 pieds carrés ».							
A distraire cependant la partie expropriée par le ministère des Transports aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement du Comté de Chambly sous le no 414849.							
Les Immeubles Tonnerre Inc. ....	193000	46P		2,540.96	184.81	Nil	2,725.77
Bornée au sud-ouest, par le chemin Chambly; au nord-est, par le cadastre no 105P. (St-Bruno); à l'est, par le cadastre no 46-3 et le 46-P; à l'ouest, par le résidu du Lot no 46.							
Behringer Stefan .....	123760	9	210	51.57	Néant	205.05	256.62
Behringer Stefan .....	123770	9	211	51.57	Néant	205.05	256.62
Biard, Bernard .....	126210	9	441	68.68	0.91	Néant	69.59
Boghemans, Pierre .....	124380	9	272	95.43	1.35	Néant	96.78
Boghemans, Pierre .....	124410	9	275	50.91	0.60	61.15	112.66
Boghemans, Pierre .....	124420	9	276	50.91	0.60	61.15	112.66
Boghemans, Pierre .....	124430	9	277	50.91	0.60	63.18	114.69
Boghemans, Pierre .....	124440	9	278	95.43	1.35	Néant	96.78
Boghemans, Pierre .....	124450	9	279	68.68	0.91	Néant	69.59
Boghemans, Pierre .....	124460	9	280	50.91	0.60	66.38	117.89
Boghemans, Pierre .....	124470	9	281	50.91	0.60	66.38	117.89
Boghemans, Pierre .....	124480	9	282	50.91	0.60	66.38	117.89
Bronniman Fritz .....	122900	9	124	51.57	Néant	205.74	257.31
Bronniman Fritz .....	123270	9	161	114.82	Néant	Néant	114.82
Carlo Divetta & Suyer Nib .....	125030	9	356	50.91	0.60	Néant	51.51
Carlo Divetta & Suyer Nib .....	125040	9	357	50.91	0.60	Néant	51.51
Chris, Nicolau .....	241900	9	101	78.52	Néant	133.68	212.20
Claessens, Jean .....	126850	9	529	366.92	Néant	Néant	366.92
Claessens, Jean .....	126860	9	530	272.06	Néant	Néant	272.06
Claessens, Jean .....	126870	9	531	243.60	Néant	Néant	243.60
Claessens, Jean .....	126880	9	532	243.60	Néant	Néant	243.60
Claessens, Jean .....	126890	9	533	272.06	Néant	Néant	272.06
Claessens, Jean .....	126900	9	534	355.17	Néant	Néant	355.17
Construction Mirol Inc. ....	491030	118	173, 174	73.68	12.86	Nil	86.54
Construction Mirol Inc. ....	491050	118	177, 178	73.68	12.86	Nil	86.54
Construction Mirol Inc. ....	491060	118	179, 180, 181	72.72	2.21	Nil	74.93
Construction Mirol Inc. ....	491070	118	182, 183, 184	28.88	2.21	Nil	31.09
Deboy, Mr. Sere Custaff .....	126120	9	432	77.51	1.05	Nil	78.56
Doublet, Bernard .....	121880	9	21	105.43	1.35	Nil	106.78
Doublet, Bernard .....	121950	9	28	121.08	1.82	Nil	122.90
Franz, M. Amriin .....	125010	9	354	50.91	0.60	61.15	112.66
Niquille, Dame Madeleine .....	126050	9	425	50.91	Nil	Nil	50.91
Prize Construction .....	640718	165	587, 588	424.82	61.63	Nil	486.45
Roten, Alex .....	122780	9	112	59.80	0.75	Nil	60.55
Roten, Alex .....	122800	9	114	68.68	0.91	Nil	69.59
Roten, Alex .....	122880	9	122	59.80	0.75	Nil	60.55
Thulie, Jacques .....	126800	9	524	326.63	Nil	Nil	326.63
Thulie, Jacques .....	126810	9	525	272.06	Nil	Nil	272.06
Vlahos John & Al .....	242880	65	212	119.65	1.77	113.10	234.52

Noms	Folios	Cadastrés	Subdivisions	Taxes			Totaux
				scolaires	protestante	municipales	
Vlahos John & Al .....	242900	65	213	\$ 130.23	\$ 1.99	\$ 124.23	\$ 256.45
Vlahos John & Al .....	242920	65	214	130.23	1.99	124.23	256.45
Vlahos John & Al .....	241940	65	215	127.16	1.99	116.57	245.72
Vlahos John & Al .....	242960	65	216	127.16	1.99	116.56	245.71
Vlahos John & Al .....	242980	65	217	130.23	1.99	124.23	256.45
Vlahos John & Al .....	243000	65	218	156.01	2.87	Nil	158.88
Von Roten Marcel .....	121850	9	18	108.61	Nil	Nil	108.61
Von Roten Marcel .....	121870	9	20	108.61	Nil	Nil	108.61
Von Roten Marcel .....	121980	9	31	50.91	Nil	Nil	50.91
Von Roten Marcel .....	121990	9	32	50.91	Nil	Nil	50.91
Roussopoulos & Vassilios .....	241890	65	100	78.52	Nil	68.75	147.27
Roussopoulos & Vassilios .....	244920	65	316	113.89	Nil	236.98	350.87
Roussopoulos & Vassilios .....	244540	65	297	129.51	Nil	236.98	366.49
Intermundo Investment Limited ..	413640	101	94	39.14	5.57	62.86	107.57
Intermundo Investment Limited ..	413660	101	96	39.14	5.57	62.86	107.57
Intermundo Investment Limited ..	413750	101	105	39.14	5.58	62.86	107.58
Intermundo Investment Limited ..	413760	101	106	39.14	5.58	62.86	107.58
Intermundo Investment Limited ..	413770	101	107	39.14	5.58	62.86	107.58
Intermundo Investment Limited ..	413780	101	108	39.14	5.58	62.86	107.58
Intermundo Investment Limited ..	413790	101	109	39.14	5.58	62.86	107.58
Intermundo Investment Limited ..	414540	101	184	47.69	5.57	62.86	116.12
Intermundo Investment Limited ..	414550	101	185	47.69	7.23	79.27	134.19
Intermundo Investment Limited ..	413050	101	35	41.69	1.76	63.63	107.08
Intermundo Investment Limited ..	413060	101	36	42.98	1.83	63.69	108.50
Intermundo Investment Limited ..	413070	101	37	42.98	1.83	63.79	108.60
Intermundo Investment Limited ..	413080	101	38	42.98	1.83	63.79	108.60
Intermundo Investment Limited ..	413090	101	39	42.98	1.83	63.85	108.66
Intermundo Investment Limited ..	413100	101	40	42.98	1.83	63.89	108.70
Intermundo Investment Limited ..	413110	101	41	42.98	1.83	63.95	108.76
Intermundo Investment Limited ..	413130	101	43	42.98	1.83	64.07	108.88
Intermundo Investment Limited ..	413140	101	44	42.98	1.83	64.09	108.90
Intermundo Investment Limited ..	413190	101	49	46.63	2.15	71.12	119.90
Intermundo Investment Limited ..	413200	101	50	46.63	2.15	71.12	119.90
Intermundo Investment Limited ..	413210	101	51	46.63	1.83	64.21	112.67
Intermundo Investment Limited ..	413220	101	52	42.98	1.83	64.21	109.02
Intermundo Investment Limited ..	413360	101	66	42.98	1.83	108.60	153.41
Intermundo Investment Limited ..	413370	101	67	42.98	1.83	106.83	151.64
Intermundo Investment Limited ..	413380	101	68	42.98	1.83	106.83	151.64
Intermundo Investment Limited ..	413400	101	70	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413410	101	71	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413420	101	72	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413430	101	73	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413440	101	74	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413450	101	75	52.00	2.43	83.12	137.55
Intermundo Investment Limited ..	413460	101	76	50.53	2.36	79.27	132.16
Intermundo Investment Limited ..	413470	101	77	42.98	1.71	62.86	107.55
Intermundo Investment Limited ..	413480	101	78	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413490	101	79	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413500	101	80	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413510	101	81	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413520	101	82	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413530	101	83	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413540	101	84	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413550	101	85	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413560	101	86	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413570	101	87	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413580	101	88	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413590	101	89	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413620	101	92	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413630	101	93	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	413960	101	126	42.98	1.83	64.31	109.12
Intermundo Investment Limited ..	413970	101	127	42.98	1.83	64.53	109.34
Intermundo Investment Limited ..	413980	101	128	42.98	1.83	64.78	109.59

Noms	Folios	Cadastrés	Subdivisions	Taxes			Totaux
				scolaires	Protestantes	Municipales	
Intermundo Investment Limited ..	414070	101	137	\$ 47.06	\$ 2.32	\$ 97.12	\$ 146.50
Intermundo Investment Limited ..	414370	101	167	42.98	2.13	97.89	143.00
Intermundo Investment Limited ..	414580	101	188	45.30	2.08	64.73	112.11
Intermundo Investment Limited ..	414810	101	211	46.00	2.12	71.63	119.75
Intermundo Investment Limited ..	414820	101	212	46.00	2.12	71.66	119.78
Intermundo Investment Limited ..	414830	101	213	44.36	2.12	71.71	118.19
Intermundo Investment Limited ..	414840	101	214	48.21	1.98	66.29	116.48
Intermundo Investment Limited ..	414850	101	215	53.50	2.62	88.99	145.11
Intermundo Investment Limited ..	414950	101	225	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	414960	101	226	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	414970	101	227	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	414980	101	228	42.98	1.83	62.86	107.67
Intermundo Investment Limited ..	414990	101	229	50.66	2.36	79.27	132.29
Intermundo Investment Limited ..	413390	101	69	42.47	1.83	106.83	151.13

Tous les lots ci-dessus décrits font partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hubert, sauf dans les cas contrairement indiqués.

Tous les lots sont sujets aux servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes ainsi qu'à toutes homologations inhérentes auxdits immeubles.

Toutes les mesures ci-dessus nommées sont en mesures anglaises et plus ou moins, sauf dans les cas contrairement indiqués.

Donné sous mon seing, à Saint-Hubert, ce vingt-deuxième jour du mois de décembre, mil neuf cent soixante dix-sept.

*Le Directeur général,*  
NORMAND PESANT.

70980-14-2-o

### Municipalité du comté de Terrebonne

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, André Tassé, secrétaire-trésorier, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, (selon la loi) au lieu où le conseil tient ses séances, au Palais de justice de Saint-Jérôme, JEUDI le NEUVIÈME jour de MARS 1978, à DIX heures de la matinée, pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées, avec les frais encourus, avant la vente.

#### La municipalité de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Noms	Lots	Taxes		Total
		municipales	scolaires	
Taillefer, Pierre .....	P. 102 .....	\$ 571.56	\$ 272.79	\$ 844.35
La partie du lot connu et désigné sous le numéro cent deux (P. 102), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, ayant front sur la côte Terrebonne (route 29-P.O. 102). Mesurant 41' dans sa ligne sud en front, 150' dans sa ligne est, 105.9' dans sa ligne nord arrière et 127.5' dans sa ligne ouest et contenant une superficie totale de 9,762 pieds carrés. Borné comme suit: au nord par le lot 101, à l'est par la partie est du lot 102, au sud par la côte Terrebonne (route 29) et à l'ouest par le lot 101.				
Les Constructions L. Thibeault et Fils .....	120-77 .....	1,146.07	28.22	1,174.29
Vanlanker, Bruno .....	120-329 .....	388.00	224.71	612.71
Bou langer, Serge .....	130-6 .....	953.94	549.83	1,503.77
Vou kirakis, Jean .....	129-57-2 .....	492.98	379.86	872.84
Riou x, Michel .....	P. 129 .....	11.31	25.84	37.15

La partie du lot connu et désigné sous le numéro cent vingt-neuf (P. 129), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, mesurant 100' de largeur en front nord-ouest de même qu'en arrière au sud-est par 52' de profondeur dans son côté sud-ouest et 55' de profondeur dans son côté nord-est pour une superficie totale de 5,350 pieds carrés. Borné comme suit: en front au nord-ouest par la rue Birch, au sud-ouest par M. David Sterling ou représentants (P. 129), en arrière au sud-est par P. 129 appartenant à Mme John D. Ross ou représentants, au nord-est par P. 129 appartenant à M. Roger Brosseau.

Noms	Lots	Taxes		Total
		municipales	scolaires	
Poulin, Albert	133-3	\$ 53.64	\$ .16	\$ 53.80
Poulin, Albert	133-40	526.09	23.20	549.29
Poulin, Albert	133-41	100.30	.33	100.63
Poulin, Albert	133-42	2.17	.98	3.15
Raymond, Claude	264-53, 265-46	281.47	472.89	754.36
Benoit, Claude	P. 271	495.80	279.46	775.26
La partie du lot connu et désigné sous le numéro deux cent soixante et onze (P. 271), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, étant composé comme suit:				
a) Un terrain vague mesurant 90' de largeur sur la rue Lamothe par 81' de profondeur. Borné comme suit: à l'ouest par la rue Lamothe, au nord par P. 271 appartenant à M. Benoit, à l'est et au sud par P. 271 appartenant à M. Gonzaque Lamothe.				
b) Un terrain mesurant 90' de largeur sur une profondeur de 81'. Borné comme suit: en front à l'ouest par la rue Lamothe, au sud par d'autres P. 271 dudit cadastre appartenant à M. Gonzaque Lamothe, à l'est par l'emplacement de Jean-Paul Luchapelle et au nord par l'emplacement de M. Alfred Demers. Avec camp d'été dessus érigé.				
Matton, Jean-Guy	282-4, 285-4	135.25	20.39	155.64
Fortier, Fernand	283-33	258.36	26.41	284.77
Ste-Thérèse Aviation	P. 340	22.28	34.89	57.17
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent quarante (P. 340), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, mesurant 217.43' dans sa ligne sud-ouest, 147.22' dans sa ligne nord-ouest, 40.75' dans sa ligne nord-est, 200' dans sa ligne est et 24.13 dans sa ligne sud et contenant une superficie de 21,487 pieds carrés. Borné comme suit: au sud-ouest par P. 347, qui est borné au sud-ouest par M. Gagnon à 201.4', au nord-ouest et au nord-est par P. 340 non subdivisée appartenant à Ste-Thérèse Aviation, à l'est par le lot 340-15 appartenant à Ste-Thérèse Aviation et au sud par le lot 340-13 (rue Marie Josée).				
Dandenault, Fernand	314-5	34.12	3.26	37.38
Dandenault, Fernand	314-6	29.45	2.85	32.30
Lauzon, Wilfrid	P. 346	240.70	45.67	286.37
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent quarante-six (P. 346), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, mesurant un demi arpent de longueur sur toute la largeur. Borné comme suit: au nord par Benoit Ethier, au sud par Louis Luchapelle, à l'est par Adolphe Desjardins et à l'ouest par la Montée Gagnon.				
Ste-Thérèse Aviation	P. 347	73.47	121.05	194.52
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent quarante-sept (P. 347), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, mesurant dans sa ligne sud-ouest 201.4', dans sa ligne nord-ouest 508.18', dans sa ligne nord-est 217.43', dans sa ligne sud 15.82', dans sa ligne sud-est 291.79', dans une autre ligne sud-est 32.51', dans une autre ligne sud-ouest 100' et dans une autre ligne sud-est 150' et contenant une superficie totale de 104,175 pieds carrés. Borné comme suit: au sud-ouest par la Montée Gagnon, au nord-ouest par P. 347 appartenant à Ste-Thérèse Aviation, au nord-est par P. 340, au sud par 347-30 (rue Marie-Josée), au sud-est par 347-30 (rue Marie-Josée), au sud-ouest et au sud-est par P. 347 appartenant à Gilles Beauregard.				
Desilets, Jean-Paul	380-12	99.21	122.57	221.78
Lesage, Christian	407-8	389.81	3.85	393.66
Filion, Yvan	P. 450	30.47	7.18	37.65
Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, dans le rang du Cordon, connu et désigné comme étant une partie du lot de terre portant le numéro officiel quatre cent cinquante (P. 450), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, mesurant cinquante pieds de largeur et s'étendant avec cette largeur sur une profondeur de 100' le long de la ligne de division entre les lots 450 et 452 de la dite paroisse de Terrebonne et renfermé dans les bornes suivantes: en front, au sud, par l'emplacement de M. Joseph Langlais, à l'ouest et au nord, par le résidu dudit lot 450 restant au vendeur et à l'est par le lot 452 appartenant à Benoit Bastien.				
St-Jacques, Charles	456-56	109.27	76.91	186.18
Dormay, Béatrice	P. 462	73.37	82.42	155.79
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent soixante-deux (P. 462), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, situé dans la concession du nord du cordon en la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne. Mesurant 200' de largeur en front sur la rue Baribeault par une profondeur de 70'. Borné comme suit: en avant vers l'ouest par la rue Baribeault, en arrière vers l'est par le lot 463, d'un côté vers le nord par P. 462 appartenant à Gaston Baribeault et de l'autre côté vers le sud par P. 462 appartenant à Rodolphe Rabouin et Léo Boisvert ou représentants.				
Gary, Yvan a/s J.G. Veilleux	533-69	62.00	55.55	117.55
Crédibec Inc.	533-85	5.76	6.26	12.02
Les Résidences Familiales St-Louis	534-30	42.01	82.51	124.52
Les Résidences Familiales St-Louis	534-54	23.33	31.72	55.05
Les Résidences Familiales St-Louis	534-58	25.74	48.40	74.14
Les Résidences Familiales St-Louis	534-59	25.74	48.40	74.14
Barbeau, Roland	537-85	710.50	213.10	923.60
Les Résidences Familiales St-Louis	537-211	904.21	54.66	958.87

Noms	Lots	Taxes		Total
		municipales	scolaires	
Sansfaçon, Gilles	537-212	\$ 544.21	\$ 40.93	\$ 585.14
Sansfaçon, Gilles	537-25	1,041.81	312.84	1,354.65
Yaruchevsky, Jos	P. 544, P. 545	23.08	31.36	54.44

Les parties des lots connus et désignés sous les numéros cinq cent quarante-quatre et cinq cent quarante-cinq (P. 544 et P. 545), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, mesurant 250 pieds de longueur sur le côté du chemin de la Grande-Ligne et 168' du côté est pour se terminer par une pointe du côté ouest, et 276' du côté de Alphonse Lauzon fils d'Adrien. Borné d'un bout par Anatole Lauzon et d'autre bout au chemin de la Grande Ligne à environ 100 pieds du pont Pincourt, d'un côté au chemin de la Grande Ligne et d'autre côté à Alphonse Lauzon fils d'Adrien.

Calabrese, Angelo	549-4	468.46	262.34	730.80
Succ. Dominique Calabrese	P. 549, P. 550	375.72	811.57	1,187.29

1. La partie du lot connu et désigné sous le numéro cinq cent quarante-neuf (P. 549), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, partant de la rivière Ste-Marie et aboutissant au chemin de la route La Plaine. Contenant une superficie de 133 arpents et 25 perches environ.

2. La partie du lot connu et désigné sous le numéro cinq cent cinquante (P. 550), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, ayant 3 arpents de largeur sur toute la profondeur comprise entre la rivière Sainte-Marie d'un bout au sud et le chemin de la route La Plaine qui la borne à l'autre bout au nord, touchant d'un côté à l'est du lot 549 ci-haut mentionné, à l'ouest au résidu du lot 550 appartenant à Léopold Larivière. A distraire un emplacement appartenant à Odiana Trudel du lot 550 et situé au nord-est.

Michaud, Jean-Guy	550-2-1	6.00	13.19	19.19
Arès, Fernand	96-19		928.37	928.37
Franco Jacques in Trust a/s Maheu, Noiseux & Ass.	129-71		435.53	435.53
Franco Jacques in Trust	131-74		464.21	464.21
Franco Jacques in Trust	131-108		444.02	444.02
Franco Jacques in Trust	131-109		221.81	221.81
Franco Jacques in Trust	131-126		62.70	62.70
Franco Jacques in Trust	131-161		222.19	222.19
Franco Jacques in Trust	133-61		455.64	455.64
Les Rés. Fam. St-Louis	534-35		88.46	88.46
Les Rés. Fam. St-Louis	534-38		88.46	88.46
Les Rés. Fam. St-Louis	534-49		45.80	45.80
Tortorici, Agostino	537-106		66.62	66.62

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

#### La municipalité du village de Bois-des-Filion

Noms	Lots	Taxes			Total
		municipales	scolaires c.	scolaires p.	
Tessier, Mme Lucienne	11-53	\$1,016.86	\$ 457.98	\$	\$1,474.84
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 20 de la 58e Avenue. Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Gagnon, Mme Idola	11-108	886.52	282.40		1,168.92
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 27 de la 57e Avenue. Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Lorrabel Inc.	11-533-2	8,088.62	286.73	43.32	8,418.67
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Lavoie, Jean-Claude	9-63, 9-P. 64	1,276.52			1,276.52
La partie du lot connu et désigné sous le numéro soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf (9-P. 64), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, borné au nord par le lot 9-63, au sud par le lot 9-P. 64, à l'ouest par la 51e Avenue nord et à l'est par la 50e Avenue. Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 85 de la 51e Avenue.					
Entreprises Roger Pilon	11e 923	802.90	294.09	74.50	1,171.49
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					

Noms	Lots	Taxes	Taxes	Taxes	Total
		municipales	scolaires c.	scolaires p.	
Cousineau, André	9-11	164.47	247.84		412.31
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Cousineau, André	9-9, 9-10	1,369.31	526.21		1,895.52
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 1 de la 50e Avenue. Ces lots font partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Gervais, Maurice	3-31	537.79			537.79
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 21 de la 47e Avenue. Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Robert, Michel	3-46	1,077.92			1,077.92
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 20 de la 46e Avenue. Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Robert, Michel	3-45	199.56			199.56
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Lorrabel Inc.	8-223	969.92	462.60	8.12	1,440.64
Ce lot fait partie du cadastre de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Gordon, Régean	2-68	2,255.00	571.68		2,826.68
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 14 de la 45e Avenue. Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Gordon, Régean	2-67	285.25	56.15		341.40
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Roussel, Emile	2-46	92.27			92.27
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Leroux, Pierre	2-P. 104 2-P. 105	1,250.56	209.57		1,460.13
Les parties des lots connus et désignés sous les numéros cent quatre et cent cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux (2-P. 104, 2-P. 105), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornés au nord par les lots 2-P. 104 et 2-P. 105, à l'est par une partie du lot 2 (Ste-Thérèse), à l'ouest par la rue 45e Avenue (2-99), au sud par la rue Perron (2-106). Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 1 de la 45e Avenue.					
David, Michel et Mireille	1-92, 1-P. 93	1,032.65	80.50		1,113.15
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre-vingt-treize de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (1-P. 93), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, borné au nord par le lot 1-92, au sud par une partie du lot 1-93, à l'est par le lot 1-121, à l'ouest par la rue 42e Avenue (1-84).					
Asselin, Roger	1-21, 1-133	742.97		304.12	1,047.09
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 18 de la 41e Avenue. Ces lots font partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Anchor Investment	P. 1	1,195.79	381.70	78.21	1,655.70
La partie du lot connu et désigné sous le numéro un (P. 1), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant 124.8' sur une longueur de 600', borné au nord par le lot 1-181, au sud par le lot 1-206 et le lot P. 1, à l'ouest par les limites de Bois-des-Filion, à l'est par les lots 1-144 à 1-155.					
Therrien, Marc	11-333	1,444.07	307.96		1,752.03
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 425 de la rue Jean-Claude. Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Therrien, Marc	11-332 11-P. 333	493.75	51.97		545.72
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique numéro 1 de la 38e Avenue.					
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent trente-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11-P. 333), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, borné au nord par le lot 11-332, au sud par le lot 11-333, à l'ouest par la 38e Avenue, à l'est par les lots 11-P. 332 et 11-P. 334.					

Noms	Lots	Taxes	Taxes	Taxes	Total
		municipales	scolaires c.	scolaires p.	
Gascon, Régean	11-255, 11-256 . 11-257, 11-262- P. 13, 11-162- P. 14, 11-262- P. 15	718.82	96.42		815.24
Les lots connus et désignés sous les numéros 11-262-P. 13, 11-162-P. 14 et 11-262-P. 15, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, bornés au nord par le lot 11-262-P. 12, au sud par le lot 11-262-P. 16, à l'est par les lots 11-275, 11-276, 11-277 et à l'ouest par les lots 11-254, 11-255, 11-256. Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 7 de la 38e Avenue.					
Gascon, Régean	11-252, 11-253, 11-254, 11-262- 10, 11-262-12, 11-262-P. 11	228.00	41.71		269.71
La partie du lot connu et désigné sous le numéro 11-262-11 (11-262-P. 11), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, borné au nord par le lot 11-262-P. 10, au sud par le lot 11-262-P. 12, à l'est par le lot 11-273, à l'ouest par le lot 11-253.					
Sabino, Louis	11-212	96.04	102.62		198.66
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.					
Ranger, Gilbert	14-122, 14-123	103.51	25.07		128.58
Ces lots font partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.					
Côté, Léo	14-48, 14-49	647.92	91.17		739.09
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 18 de la 36e Avenue. Ces lots font partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.					
Shaar, Maurice	14-185, 14-186	141.98	25.58		167.56
Ces lots font partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.					
Girard, Jeannine	14-425, 14-329	1,223.83	318.32		1,542.15
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 47 de la 35e Avenue. Ces lots font partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.					
Gagné, Joseph	14-335, 14-336 . 14-P. 334	947.88	169.34		1,117.22
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent trente-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatorze (14-P. 334), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, borné au nord par le lot 14-335, au sud par le lot 14-P. 334 (2), à l'est par le lot 18-293, à l'ouest par la rue 35e Avenue (14-290). Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 55 de la 35e Avenue.					
Gagné, Joseph	14-337, 14-338 14-P. 330	147.02	13.11		160.13
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent trente de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatorze (14-P. 330), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, borné au nord par le lot 14-331, à l'est par le lot 18-292, à l'ouest par la 35e Avenue (14-290) et au sud par le lot 14-425.					
Baldassare, Carlo	14-297, 14-298 . 14-299, 14-300	415.03	101.14		516.17
Ces lots font partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.					
Baldassare, Carlo	14-301, 14-302 . 14-P. 303	58.79	34.84		93.63
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatorze (14-P. 303), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, borné au nord par une partie du lot 14-303, au sud par le lot 14-302, à l'est par la 35e Avenue (14-290).					
Aubin, Robert et Carole	18-55	68.05	11.24		79.29
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.					
Desforges, Yvette Loranges	18-123	135.84			135.84
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.					

Noms	Lots	Taxes		Total
		municipales	scolaires c. scolaires p.	
Gervais, Rosaire	19-96	\$ 878.18	\$ 447.05	\$ 1,325.23
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 72 de la 31e Avenue. Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.				
Mathieu, Agathe Papineau	18-242-1	778.41	218.03	996.44
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 388 de la rue Marcel-Bourdeau. Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.				
Rivest, Paul	18-251	1,258.91	410.13	1,669.04
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 386 de la rue Marcel-Bourdeau. Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.				
Leprehon, Claude	20-4	526.73	175.18	701.91
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 36 de la 28e Avenue. Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.				
Trust Général du Canada	23-P. 58	329.62	278.22	6.67
La partie du lot connu et désigné sous le numéro cinquante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-trois (23-P. 58), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, borné au nord par le chemin public (route 344), au sud par le lot 23-61, à l'est par le lot 23-59, à l'ouest par une partie du lot 23-58.				
Ouellet, Réal	28-1, 28-P. 2	145.09	44.84	189.93
La partie du lot connu et désigné sous le numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-huit (28-P. 2), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, borné au nord par une partie du lot 28-P. 2, au sud par le lot 28-1, à l'est par la rue 24e Avenue (28-4), à l'ouest par le lot 26-20. Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 27 de la 25e Avenue.				
Lépine, Gérard	29-19	302.84		302.84
Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 43 de la 24e Avenue. Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.				
Lépine, Gérard	29-18	309.40		309.40
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.				
Lévesque, Lionel	P. 27, 27-9 27-P. 10	157.77	45.43	203.20
Les lots connus et désignés sous les numéros P. 27 et 27-P. 10, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, borné au nord par une partie du lot 27, à l'ouest par le lot 27-11, à l'est par les limites de Bois-des-Filion.				
Anchor Investment	P. 1	210.43	67.06	78.12
La partie du lot connu et désigné sous le numéro un (P. 1), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, borné au nord par l'autoroute 640, au sud par le chemin Chapleau (route 344), à l'ouest par ville de Lorraine, à l'est par la Montée Gagnon.				
Les Apôtres de l'Amour infini	1-188	122.17		122.17
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.				
Les Apôtres de l'Amour infini	1-187	122.17		122.17
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.				
Les Apôtres de l'Amour infini	1-186	122.17		122.17
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.				
Anchor Investment	P. 1	3,934.56	97.38	49.29
La partie du lot connu et désigné sous le numéro un (P. 1), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse, borné au nord par la rue Adrien Ethier et le lot 1-181, au sud par le lot 1-206, à l'est par les lots 1-144 à 1-155 et à l'ouest par la ville de Lorraine.				
Gagné, Jean-Claude	4-1	216.45	20.00	236.45
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.				

Noms	Lots	Taxes	Taxes	Taxes	Total
		municipales	scolaires c.	scolaires p.	
Gagné, Jean-Claude	4-2	\$1,183.41	\$ 181.94	\$	\$1,365.35
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.					
Anchor Investment	P. 5	790.83	1,570.82	91.39	2,453.04
La partie du lot connu et désigné sous le numéro cinq (P. 5), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, borné au sud par l'autoroute 640, à l'est par le lot 12, à l'ouest par le lot P. 4, au nord par les lots P. 5, P. 12, P. 13.					
Bockler Investment	P. 12, P. 13	8,481.20		53.16	8,534.36
Les parties des lots connus et désignés sous les numéros douze et treize (P. 12, P. 13), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, bornés au nord par la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, au sud par les lots P. 5, P. 12, P. 13, P. 14, à l'est par le lot P. 4 de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.					
Lacroix, Ronald	19-150	118.59	44.10	2.24	164.93
Ce lot fait partie du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.					

## La municipalité scolaire de Sainte-Thérèse

Noms	Lots	Taxes	Taxes	Total	
		scolaires c.	scolaires p.		
Desjardins, Jean-Guy	84-4	365.71		365.71	
Charbonneau, W. Réal	220-322	242.59		242.59	
Montbuild Ltd.	551-76	14.72		14.72	
Lafrenière Camille a/s Lafrenière Blanche	219-P. 70	293.58		293.58	
Un emplacement situé à Sainte-Thérèse, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro soixante-dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent dix-neuf (219-P. 70) au cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, sauf et à distraire la partie dudit lot 219-70 vendue à la ville de Sainte-Thérèse par acte passé devant Me Georges-Etienne Filiatrault, notaire, le 6 avril 1965 et enregistré à Terrebonne sous le numéro 300201.					
Degrandpré, Armand	219-362	484.10		484.10	
Benmar Dev. Corp	554-623	963.76	38.12	1,001.88	
Renaud, Robert	551-281-1, 550-87-1	62.76		62.76	
Renaud, Robert	551-176	90.03		90.03	
Cohen, Peter	553-577	691.27		691.27	
Larmour, Carol Forget	553-723	313.12		313.12	
Malor, Raymond	535-113	939.13		939.13	
Deguire, Roger	545-9, P. 545	271.30		271.30	
Un emplacement situé à Blainville, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-cinq (P. 545), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant trente-sept pieds et cinq dixièmes (37.5') dans sa ligne sud-est, soixante et onze pieds et vingt-cinq centièmes (71.25') dans sa ligne sud-ouest, quatre-vingt pieds et quatre-vingt-sept centièmes (80.87') dans sa ligne nord-ouest, et quatre-vingt-trois pieds et quarante et un centièmes (83.41') dans sa ligne nord-est; bornée en front, au sud-est, par la 36e Avenue ouest (lot 545-9); en arrière, au nord-ouest, par une partie dudit lot 545; au sud-ouest, par le lot 545-28 et au nord-est par une autre partie dudit lot 545.					
Dumas, Claude	727-115	430.75		430.75	
Benmar Dev. Co.	728-228	19.49		19.49	
Herco Investments Inc.	P. 735, 735-1, 735-2	794.68	9.31	803.99	
Un emplacement situé à Blainville, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro sept cent trente-cinq (P. 735), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant quatre-vingt-dix-sept pieds (9.7) de largeur dans sa ligne nord-est, cent six pieds (106') de largeur en arrière, sur quatre mille cent vingt pieds et cinq dixièmes (4,120.5') de profondeur dans sa ligne nord-ouest, d'une superficie de quatre cent quatre mille sept cent soixante-quinze pieds carrés (404,775 pi. ca.); bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 735, appartenant à Paul Fournier ou représentants; au sud-ouest par les terres de Sainte-Marianne; au sud-est, par les lots 734 et 733, et au nord-ouest, par une partie du lot 736 appartenant à F. Passet ou représentants et par une partie du lot 736 appartenant à Herco Investments Inc. ou représentants, sauf et à distraire un emplacement vendu à C. Guilbaud aux termes de l'acte enregistré au bureau de la division de Terrebonne sous le numéro 270558, lequel emplacement est maintenant connu sous les numéros un et deux de la subdivision du lot originaire numéro sept cent trente-cinq (735-1, 735-2) dudit cadastre.					
Bélec, Denis	743-54	451.18		451.18	
Courville, Claude	742-221	49.00		49.00	
John, Robert	753-11, 752-30	259.63		259.63	
Larochelle, Jacqueline Ferguson	764-2-4	555.68	555.68		

Noms	Lots	Taxes		Total
		scolaires c.	scolaires p.	
Desrosiers, Maurice	769-4	1,086.67		1,086.67
Langevin, Henri	770-16	236.31		236.31
Huard, Jacques Syndic	769-171	66.03		66.03
Paquette, André	772-36	472.10		472.10
Desjardins, Claude	P. 770	278.51		278.51
<p>Un emplacement situé à Blainville, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro sept cent soixante-dix (P. 770), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant cent pieds (100') de largeur sur quatre-vingt-dix pieds (90') de profondeur; bornée au sud, par le chemin Notre-Dame; au nord par une partie dudit lot 770 appartenant à Abe Miller ou représentants; à l'est, par une partie dudit lot 770 appartenant à Antonio Furtado ou représentants; à l'ouest, par une partie dudit lot 770 appartenant à Lucille Lécuyer ou représentants.</p>				
Dubois, Conrad	529-381	397.72		397.72
Racette, Jacques	797-81, 797-P. 80	475.66		475.66
<p>Un emplacement situé à Blainville, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre-vingt de la subdivision du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-dix-sept (797-P. 80), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant dix pieds (10') de largeur sur cent pieds (100') de profondeur; bornée en front, au sud-est, par le lot 797-23; en arrière, au nord-ouest, par une partie du lot 797; au nord-est par le lot 797-81 et au sud-ouest par le lot 797-22.</p>				
Cordeiro, Joao	794-60	161.77		161.77
Fortin, René	P. 787	208.38		208.38
<p>Un emplacement situé à Blainville, connue et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-sept (P. 787), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville; mesurant soixante-dix-huit pieds (78') de largeur en front et soixante-cinq pieds (65') de largeur en arrière, sur quatre-vingt-treize pieds et quarante centièmes (93.40') de profondeur dans sa ligne sud-ouest; bornée, en front, au sud-est, par la 74e avenue; en arrière au nord-ouest, par une partie dudit lot 787 appartenant à Royalvale Nurseries Ltd. ou représentants; au sud-ouest, par une partie dudit lot 787 appartenant à Gilles Bélanger ou représentants; et au nord-est, par un fossé; la ligne sud-ouest dudit emplacement est située à cinq cent soixante-quatre pieds et cinquante-cinq centièmes (564.55') de l'emprise sud-est de la route 117.</p>				
Lavallée, André	776-108	220.84		220.84
Alary, Roger	776-P. 100	101.60		101.60
<p>Un immeuble situé à Blainville, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent de la subdivision du lot originaire numéro sept cent soixante-seize (776-P. 100) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant 120' dans sa ligne nord-ouest, sur 146' de profondeur; bornée au sud-est par la 101e Avenue (776-137); au sud-ouest, par une partie dudit lot 776-100 appartenant à Yvonne Leduc ou représentants; au nord-ouest, par le lot 775 et au nord-est par une autre partie dudit lot 776-100, appartenant à Thomas Telheiro ou représentants; la ligne nord-est dudit immeuble est parallèle à la ligne sud-ouest du lot 776-101 et à 50' de distance de cette dite ligne.</p>				
Filion, Jean-Guy	P. 265, P. 265	69.68		69.68
<p>1. Un emplacement situé à Blainville, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-cinq (P. 265), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant cent quatorze pieds (114') dans ses lignes sud-est et nord-ouest cinquante pieds (50') dans sa ligne sud-ouest et trente-sept pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes (37.97') dans sa ligne nord-est; bornée au nord-ouest par une autre partie dudit lot 265 appartenant à Jean-Guy Filion; au sud-est, par une autre partie dudit lot 265 appartenant à Oscar Filion ou représentants; au nord-est, par une partie du lot 28 (ou subdivisions) et au sud-ouest par une partie du lot 265 (rue Oscar Filion).</p> <p>2. Un emplacement situé à Blainville, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-cinq (P. 265) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant cent quatorze pieds (114') de largeur sur cent pieds (100') de profondeur; bornée au nord par le chemin du Bas Sainte-Thérèse; au sud par une autre partie dudit lot 265 appartenant à Oscar Filion ou représentants; à l'est, par le lot 28, et à l'ouest par une autre partie dudit lot 265 appartenant à Oscar Filion ou représentants.</p>				
Montreuil, Claude	79-57, 79-58	229.29		229.29
Montreuil, Claude	79-59, 79-60	196.24		196.24
Chabot, Jean	P. 82	248.52		248.52
<p>Un emplacement situé à Boisbriand, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-deux (P. 82), au cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant cinquante pieds (50') de largeur par cent pieds (100') de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée, au nord par le chemin de la Grande Côte, au Sud et à l'ouest par d'autres parties du lot 82, et à l'est par une rue (P. 82). Le tout selon acte enregistré à Terrebonne sous le numéro 421312.</p>				
Piscines Val-Mar Ltée	88-292, 89-10	965.72		965.72
Touchette & Rochon Inc.	88-314	70.90	3.45	74.35
Touchette & Rochon Inc.	88-315	77.35	3.90	81.25
Touchette & Rochon Inc.	88-316	36.30	1.39	37.69
Touchette & Rochon Inc.	88-317	35.82	1.40	37.22
Touchette & Rochon Inc.	88-318	35.82	1.40	37.22

Noms	Lots	Taxes		Total
		scolaires c.	scolaires p.	
Touchette & Rochon Inc.	88-319	35.41	1.40	36.81
Touchette & Rochon Inc.	88-320	35.41	1.40	36.81
Touchette & Rochon Inc.	88-321	35.41	1.40	36.81
Touchette & Rochon Inc.	88-322	60.19	2.72	62.91
Touchette & Rochon Inc.	88-323	60.19	2.72	62.91
Touchette & Rochon Inc.	88-324	35.41	1.40	36.81
Touchette & Rochon Inc.	88-325	35.41	1.40	36.81
Touchette & Rochon Inc.	88-326	35.41	1.40	36.81
Touchette & Rochon Inc.	88-327	35.41	1.40	36.81
Touchette & Rochon Inc.	88-328	35.41	1.40	36.81
Touchette & Rochon Inc.	88-329	35.41	1.40	36.81
Touchette & Rochon Inc.	88-330	60.19	2.72	62.91
Touchette & Rochon Inc.	88-347	67.72	3.16	70.88
Touchette & Rochon Inc.	88-348	35.41	1.40	36.81
Touchette & Rochon Inc.	88-349	35.41	1.40	36.81
Hill Walter M.	91-48	321.45		321.45
Ducharme, Réjean	91-65	565.40		565.40
Richard, Jacques	91-70	614.97		614.97
Poirier, Claude	95-549	475.02		475.02
Malta Realities Inc. & Domaine Westmere Inc.	P. 96, P. 952, P. 96	489.00	13.64	502.64

1. Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (P. 96) au cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant cent quarante-cinq pieds et cinquante-trois centièmes (145.53') dans une première ligne sud-ouest, trois cent pieds (300') dans une première ligne nord-ouest, cent quarante-huit pieds (148') dans une seconde ligne sud-ouest, deux cent quarante-sept pieds (247') dans une seconde ligne nord-ouest, cent vingt-quatre pieds et vingt-deux centièmes (124.22') dans sa ligne est le long d'une courbe dont le rayon est de cent vingt et un pieds et cent cinquante-quatre millièmes (121.154'), cent vingt-sept pieds et quatre centièmes (127.04') dans une première ligne sud-est le long d'une courbe dont le rayon est de deux cent quatre-vingts pieds et trois cent neuf millièmes (280.309') et quatre cent cinquante pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (450.99') dans une seconde ligne sud-est. Et bornée au sud-ouest par une partie du lot 98 et par le lot 96-2, au nord-ouest par le lot 96-2 et par la partie du lot 952 ci-après décrite, et au sud-est et à l'est par une partie du lot 96 étant un chemin de service appartenant au Ministère des Transports. Ayant une superficie de 57,507 pieds carrés.

2. Une partie du lot originaire numéro neuf cent cinquante-deux (P. 952) au cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant deux cent quarante-sept pieds et un centième (247.01') dans sa ligne sud-est, soixante-dix pieds et trois centièmes (70.03') dans sa ligne sud-ouest, deux cent huit pieds et quatre centièmes (208.4') dans sa ligne nord-ouest et trente-six pieds et trente-huit centièmes (36.38') dans sa ligne nord-est le long d'une courbe dont le rayon est de cent vingt et un pieds et cent cinquante-quatre centièmes (121.54'). Et bornée au sud-est par la partie du lot 96 ci-dessus décrite, au sud-ouest par le lot 952-9, au nord et au nord-est par la partie du lot 952 appartenant au ministère des Transports, et au nord-ouest par la partie du lot 96 ci-après décrite. Ayant une superficie de 15,166 pieds carrés.

3. Une autre partie du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (P. 96) au cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant deux cent huit pieds et quatre centièmes (208.04') dans sa ligne sud-est, cent soixante-seize pieds et trente-neuf centièmes (176.39') dans sa ligne sud-ouest, cent vingt pieds et quatre-vingt-seize centièmes (120.96') dans sa ligne nord le long d'une ligne courbe dont le rayon est de cinq cent quatre-vingt-dix-huit pieds et six cent dix-huit millièmes (598.618') et cent cinq pieds et quarante-neuf centièmes (105.49') dans sa ligne nord-est le long d'une ligne courbe dont le rayon est de deux cent quatre-vingts pieds et trois cent neuf millièmes (280.309'). Et bornée au sud-est par la partie du lot 952 ci-dessus décrite, au sud-ouest par le lot 96-1 et au nord et au nord-ouest par une partie du lot 96 appartenant au ministère des Transports. Ayant une superficie de 19,690 pieds carrés.

Clothes, Nicolas	96-21	\$ 39.97	\$	\$ 39.97
Girard, Ginette Laporte	101-212	705.73		705.73
Les Entr. G.N.C. Inc.	156-20	540.31	17.45	557.76
Les Entr. G.N.C. Inc.	156-22	94.23	1.63	95.86
Les Entr. G.N.C. Inc.	156-25	547.63	17.62	565.25
Les Entr. G.N.C. Inc.	156-27	562.03	18.01	580.04
Les Entr. G.N.C. Inc.	156-28	614.22	19.85	634.07
Les Entr. G.N.C. Inc.	156-31	564.35	18.35	582.70
Les Entr. G.N.C. Inc.	156-32	519.74	16.96	536.70
Les Entr. G.N.C. Inc.	156-97	77.45	58.26	135.71
Les Entr. G.N.C. Inc.	156-98	76.80	58.26	135.06
Les Entr. G.N.C. Inc.	156-99-1	79.14	2.01	81.15
Sandev. Properties Ltd.	157-208, 158-174	40.79		40.79
Sandev. Properties Ltd.	157-267, 158-213	40.79	.66	41.45
Sandev. Properties Ltd.	157-268, 158-214	40.79	.66	41.45
Sandev. Properties Ltd.	157-269, 158-215	40.79	.66	41.45
Sandev. Properties Ltd.	157-310	40.44	.66	41.10

Noms	Lots	Taxes		Total
		scolaires c.	scolaires p.	
Sandev. Properties Ltd.	157-311, 158-253	40.79	.66	41.45
Sandev. Properties Ltd.	157-312, 158-252	40.44	.66	41.10
Sandev. Properties Ltd.	157-313, 158-251	40.44	.66	41.10
Sandev. Properties Ltd.	158-173	42.68	.85	43.53
Sandev. Properties Ltd.	158-220	37.37	.70	38.07
Yates, Donald G. Jr.	162-40	13.38		13.38
Roy, Jean-Claude	162-82	507.69		507.69
Lavoie, Roland	162-106	26.83		26.83
Les Invest. Stelynn Ltée	162-122	495.85	20.29	516.14
Les Invest. Stelynn Ltée	162-123	487.97	19.97	507.94
Adam Greenspoon Realities Inc.	P. 125	834.96	78.77	913.73

Un emplacement situé à Boisbriand, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent vingt-cinq (P. 125) au cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant un arpent de largeur par quinze arpent de profondeur, et bornée, au sud par la rivière des Mille-Iles, à l'est par le lot 124, à l'ouest et au nord par le résidu du lot 125 appartenant à Ariste Locas et *al.* ou représentants. Le tout selon l'acte enregistré à Terrebonne sous le numéro 481293.

Labelle, Laurier	175-142	35.25		35.25
Labelle, Laurier	175-143	34.53		34.53
Labelle, Laurier	175-144	31.24		31.24
Labelle, Laurier	175-145	31.24		31.24

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Hamel, Marc	40-P. 1	328.49		328.49
-------------	---------	--------	--	--------

Un emplacement situé à Sainte-Anne-des-Plaines, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro un de la subdivision du lot originaire numéro quarante (40-P. 1) au cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, mesurant cent soixante-deux pieds (162') de largeur par trois cent soixante-sept pieds (367') de profondeur, et bornée, à l'ouest par la montée Gagnon, à l'est par une partie du lot 46, au sud par le lot 40-1-1 et au nord par le lot 40-1-2.

Calvé, Armand	196-1	179.18		179.18
---------------	-------	--------	--	--------

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines.

#### La municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines

Imbeault, Robin	307-51	36.56		36.56
Immeubles Onctec Ltée	444-16	8.62	2.75	11.37
Vezaine, Daniel	444-17	6.32	5.55	11.87
Immeubles Onctec Ltée	444-21	8.62	2.75	11.37
Wery, Jean-Pierre	444-26	6.32	38.88	45.20
Garneau, Marc	444-28	8.62	2.75	11.37
Bart, Calise	444-29	5.00	1.89	6.89
Immeubles Onctec Ltée	444-34	6.85	5.41	12.26
Immeubles Onctec Ltée	444-36	5.00	5.44	10.44
Immeubles Onctec Ltée	444-37	8.62		8.62

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines.

#### La municipalité de Sainte-Sophie

Desbiens, Camil	P. 51	15.88	22.04	37.92
-----------------	-------	-------	-------	-------

La partie du lot connu et désigné sous le numéro cinquante et un (P. 51), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant environ 130 pieds au sud-ouest, 120 pieds au nord-ouest, 110 pieds au nord-est, 121 pieds au sud-est, le point d'intersection entre les lignes nord-ouest et sud-ouest étant situé à environ 261 pieds de la ligne de division entre les lots 50 et 51 et à environ 675 pieds du chemin public; borné au sud-ouest par partie du lot 51 appartenant à Henri Bertrand ou représentants, au nord-ouest par autre partie du lot 51 et des autres côtés par d'autres parties du lot 51. Ayant une superficie d'environ 14,400 pi. ca., mesure anglaise, avec droit de passage. Immeuble tel que désigné à l'acte enregistré sous le numéro 481846.

Noms	Lots	Taxes		Total
		scolaires c.	scolaires p.	
Bois, Paul	P. 54	\$ 16.10	\$ 22.81	\$ 38.91
<p>La partie du lot connu et désigné sous le numéro cinquante-quatre (P. 54), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, de forme irrégulière, mesurant environ 130 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 110 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est; le point d'intersection entre les lignes nord-est et sud-est étant situé sur la ligne de division entre les lots 54 et 55, à environ 584 pieds de la rivière aux Castors; borné au nord-est par le lot 55, au sud-ouest par autre partie du lot 54 (droit de passage) et des autres côtés par d'autres parties du lot 54. Ayant une superficie d'environ 14,300 pi. ca., mesure anglaise et plus ou moins. Tels que décrits à l'acte enregistré sous le numéro 484034.</p>				
Bégin, Jean-Paul	P. 202	409.82	266.83	676.65
<p>La partie du lot connu et désigné sous le numéro deux cent deux (P. 202), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant le long du chemin privé, dans la ligne nord, 160 pieds dans la ligne est et 140 pieds dans la ligne ouest, le tout mesure anglaise et plus ou moins; borné vers le nord, par un chemin privé, vers l'est, par le lot 203 et vers l'ouest par partie du lot dont détaché, appartenant à M. Philippe Lamarche ou représentants. Le coin nord-est étant situé à 110 pieds du chemin public. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 440150.</p>				
Bourassa, Fernand	205-48-1	20.77	25.72	46.49
<p>Le lot connu et désigné sous le numéro 205-48-1, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, sauf et à distraire une partie du lot no 1 et de resubdivision officielle du no 48 de la subdivision officielle du lot originaire no 205. Mesurant 50 pieds de largeur sur une profondeur de 91 pieds dans ses lignes nord-ouest et de 114 pieds dans sa ligne sud-est, borné vers le sud-ouest par le résidu dudit lot numéro 205-48-1, vers le nord et nord-est, par la rivière l'Achigan, vers le nord-ouest par le lot 205-47 du même cadastre et vers le sud-est, par le lot 205-48-5 ci-dessus décrit. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 400951.</p>				
Hamilton, Stanley	P. 277	19.01		19.01
<p>Aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Sophie, une partie du lot deux cent soixante-dix-sept (ptie 277) mesurant 100 pieds de largeur de l'est à l'ouest, sur une profondeur de 100 pieds, mesure anglaise et plus ou moins; bornée au nord par un chemin privé; au sud et à l'ouest par des parties du même lot no 277 et de l'autre côté, à l'est, par le terrain appartenant à M. Jean Lallier. Avec droit de passage. Immeubles tels qu'ils sont désignés à l'acte enregistré sous le numéro 288705.</p>				
Déry, Serge	P. 277	166.92	239.98	406.90
<p>Partie du lot numéro deux cent soixante-dix-sept (ptie 277) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Sophie, mesurant 50 pieds de largeur sur une profondeur de 100 pieds, bornée en front, à l'est, par un chemin privé connu comme étant le droit de passage no un; à l'arrière, à l'ouest, par le terrain appartenant à Arthur Racine; d'un côté, au nord, par une partie du même lot no 277 et de l'autre côté, au sud, par une partie dudit lot 277. Immeubles tels qu'ils sont désignés à l'acte enregistré sous le numéro 265321.</p>				
Steigerwalt, Herman	P. 296	91.53		91.53
<p>Le lot numéro deux cent quatre-vingt-seize (ptie 296) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Sophie, mesurant 100 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est et 368 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest, borné en front au sud-ouest par une autre partie du même lot originaire constituant une rue projetée, connue sous le nom de boulevard Montcalm; à l'arrière, au nord-est et des deux côtés, au nord-ouest et au sud-est, par d'autres parties non subdivisées du même lot originaire. La ligne sud-ouest au front de cet emplacement est une ligne parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 296 et 298, située à une distance de 50 pieds de cette dernière, et le coin est dudit emplacement est situé à une distance de 1,224 pieds de la ligne nord du chemin public, mesurée le long du prolongement, en direction sud-est, de la ligne nord-est de cet emplacement. Immeubles tels qu'ils sont désignés à l'acte enregistré sous le numéro 275821.</p>				
Sigouin, Luc & Hill, Norman N.	P. 296	24.76	11.19	35.95
<p>Partie du lot deux cent quatre-vingt-seize (ptie 296) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Sophie, mesurant 100 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, et 368 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, contenant en superficie 36,800 pieds carrés, et bornée au sud-ouest par une autre partie du même lot constituant une rue projetée, connue sous le nom d'avenue Montana; au sud-est par d'autres parties du même lot. La ligne sud-ouest de cet emplacement est une ligne parallèle à la ligne de division entre les lots 296 et 298, située à une distance de 300 pieds de cette dernière, et le coin sud du même emplacement est situé à une distance de 4,929 pieds de la ligne nord du chemin public, mesurée le long du prolongement, en direction sud-est, de la ligne sud-ouest de cet emplacement, mesure anglaise. Immeubles tels qu'ils sont désignés à l'acte enregistré sous le numéro 293837.</p>				

Noms	Lots	Taxes		Total
		scolaires c.	scolaires p.	
Steigerwalt, Herman	P. 296	\$ 39.39	\$	\$ 39.39
Partie du lot deux cent quatre-vingt-seize (ptie 296) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Sophie, bornée en front au sud-ouest par une autre partie du même lot constituant une rue projetée mesurant cinquante pieds de largeur, connue sous le nom d'avenue Fontana; à l'arrière au nord-est par une autre partie du même lot, au nord-ouest par une autre partie du même lot et au sud-est par une autre partie du même lot; mesurant 1,104 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est. La ligne sud-ouest est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 296 et 298, située à une distance de 300 pieds de cette dernière, et le prolongement de la ligne nord-ouest de cet emplacement en direction sud-ouest traverse cette ligne de division à un point situé à 1,520 pieds de son extrémité nord-ouest. Immeubles tels qu'ils sont désignés à l'acte enregistré sous le numéro 368357.				
Rank Holding Corp. & St-Vincent, Michel	P. 298	231.68	286.25	517.93
Partie du lot deux cent quatre-vingt-dix-huit (ptie 298) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Sophie, bornée en front au nord-est par une autre partie du même lot constituant une rue projetée mesurant cent huit pieds de largeur, connue sous le nom de boulevard Montcalm; à l'arrière au sud-ouest par d'autres parties du même lot; au nord-ouest par une autre partie du même lot; au sud-est par une autre partie de ce même lot; mesurant 736 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est. La ligne nord-est de cet emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 296 et 298, située à une distance de 58 pieds de cette dernière, et le prolongement de la ligne nord-ouest de cet emplacement en direction nord-est traverse cette ligne de division à un point situé à 4,560 pieds de son extrémité nord-est. Immeubles tels qu'ils sont désignés à l'acte enregistré sous le numéro 368357.				
Rank Holding Corp. & St-Vincent, Michel	P. 298, P. 299 P. 319, P. 320	164.97	192.47	357.44
Parties des lots deux cent quatre-vingt-dix-huit, deux cent quatre-vingt-dix-neuf, trois cent dix-neuf, trois cent vingt (P. 298, P. 299, P. 319, P. 320) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie. Lesdits immeubles étant décrits comme suit aux termes du titre d'acquisition de Rank Holding Corp. dont copie fut enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 387148.				
Les lots numéros deux cent quatre-vingt-dix-huit, deux cent quatre-vingt-dix-neuf, trois cent dix-neuf et trois cent vingt (P. 298, P. 299, P. 319, P. 320) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Sophie, comté de Terrebonne; à distraire de ces lots les parties qui ont été vendues aux termes de titres dûment enregistrés. Immeubles tels qu'ils sont désignés à l'acte enregistré sous le numéro 519023.				
Wyke, Edward D.	P. 299	35.20		35.20
Partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-dix-neuf aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Sophie, mesurant 130 pieds dans une de ses lignes nord-ouest, 220 pieds dans une autre de ses lignes nord-ouest, 118 pieds dans sa ligne nord-est et 322 pieds dans sa ligne sud-est; bornée au sud, à l'est et dans une de ses lignes nord-ouest par d'autres parties du même lot; dans une autre de ses lignes nord-est par une autre partie du même lot, décrite au paragraphe suivant;				
Wyke, Edward D.	P. 299, P. 298	58.06		58.06
Partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 299) audit plan officiel, mesurant 118 pieds dans sa ligne sud-ouest, 255 pieds dans sa ligne nord-ouest, 138 pieds dans sa ligne nord-est et 256 pieds dans sa ligne sud-est; bornée au sud-est par une autre partie du même lot, au sud-ouest par la partie du même lot décrite au paragraphe précédent, au nord-ouest par la rue projetée ci-dessus mentionnée et au nord-est par la partie du lot numéro 298, décrite au paragraphe suivant.				
Partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-dix-huit (ptie 298) audit plan officiel, mesurant 21 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est; 140 pieds de largeur dans sa ligne nord-est et 138 pieds de largeur dans sa ligne sud-ouest, et bornée en front au nord-est par une autre partie dudit lot 298 constituant une rue projetée connue sous le nom d'avenue Granville, à l'arrière au sud-ouest par la partie du lot numéro 299 décrite au paragraphe précédent, d'un côté jusqu'à l'autre côté au nord-ouest par une autre partie du même lot numéro 298 faisant partie de la rue projetée ci-dessus mentionnée. La ligne sud-est de ces trois parties de lot constitue une ligne droite continue presque parallèle au chemin public; l'extrémité sud-ouest de cette ligne traverse la ligne de division entre les lots numéros 299-300 à un point situé à une distance de 640 pieds de la ligne nord de ce chemin public et la ligne de division entre les lots numéros 298 et 299 à un point situé à une distance de 646 pieds de la ligne nord de ce même chemin public. Immeubles tels qu'ils sont désignés à l'acte enregistré sous le numéro 296833.				
Wikar, Anthony & Huro Inc.	P. 299	16.12	55.08	71.20
Le lot numéro deux cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 299) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Sophie, mesurant 100 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, et 184 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest; borné en front au nord-est par une autre partie du même lot constituant une rue projetée connue sous le nom de boulevard Montcalm, à l'arrière au sud-ouest et des deux côtés au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties du même lot. La ligne nord-est en front de cet emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 296 et 298, située à une distance de 58 pieds de cette dernière, et le coin sud de cet emplacement est situé à une distance de 5,640 pieds de la ligne nord du chemin public, mesurée le long du prolongement, en direction sud-est, de la ligne sud-ouest de cet emplacement. Immeubles tels qu'ils sont désignés à l'acte enregistré sous le numéro 296816.				

Noms	Lots	Taxes	Taxes	Total
		scolaires c.	scolaires p.	
Ahlstrand, V.R.	P. 299	\$ 12.53	\$	\$ 12.53
Partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-dix-neuf (ptie 299) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Sophie, et bornée en front au sud-ouest par une autre partie dudit lot constituant une rue projetée mesurant 50 pieds de largeur, connue sous le nom de « West-View-Drive », à l'arrière au nord-est par une autre partie du même lot, d'un côté au nord-ouest par une autre partie du même lot, au sud-est par une autre partie du même lot; mesurant 368 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest; 100 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est. La ligne sud-ouest est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 299 et 300, située à une distance de 150 pieds de cette dernière, et le prolongement en direction nord-est de la ligne nord-ouest de cet emplacement et traverse la ligne de division entre les lots numéros 298-299 à un point situé à une distance de 4,819 pieds de l'extrémité sud-est de cette ligne de division. Immeubles tels qu'ils sont désignés à l'acte enregistré sous le numéro 365355.				
Rioux, Lauréat	318-51	12.90	4.10	17.00
Rank Holding Corp. & St-Vincent, Michel	P. 319	231.23	302.11	533.34
Une partie du lot originaire numéro trois cent dix-neuf (Ptie 319) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, bornée au sud-ouest par une autre partie du même lot formant une rue projetée désignée sous le nom de Westmount Drive, à l'arrière au nord-est par une partie des lots numéros 314 et 315, et des deux côtés, au nord-ouest et au sud-est, par d'autres parties dudit lot; mesurant 368' de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100' de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est. La ligne sud-est de cet emplacement croise la ligne de division entre les lots numéros 314 et 319 à angle droit à un point situé à 360 pieds de distance de l'extrémité sud-est de cette ligne de division. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 394832.				
Steigerwalt, Herman	P. 319	17.35		17.35
Une partie du lot originaire numéro trois cent dix-neuf (ptie 319) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, bornée au sud-ouest par une autre partie du même lot formant une rue projetée désignée sous le nom de chemin Westcrest, au nord-est par une autre partie du même lot, au nord-ouest par une autre partie du même lot, et au sud-est par une autre partie du même lot formant une autre rue projetée; mesurant 781' dans sa ligne sud-ouest, 710' dans sa ligne nord-est, 100' dans sa ligne nord-ouest et 120' dans sa ligne sud-est. La ligne sud-est est parallèle à la limite sud-est du lot numéro 319 et distante de 155' de celle-ci, la ligne sud-ouest de cet emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 319 et 320 et distante de 237' de cette ligne et le prolongement de la ligne nord-ouest de cet emplacement en direction nord-est sur une distance de 256' croise la limite nord-est du lot numéro 319 à angle droit à un point situé à 742' de l'extrémité sud-est de cette limite. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 394835.				
Flynn, Donald P.	P. 320	95.18		95.18
Une partie du lot originaire numéro trois cent vingt (ptie 320) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, bornée au nord-est par une autre partie du même lot formant une rue projetée désignée sous le nom de Beverly Drive, au sud-ouest par une autre rue projetée (ptie 320) désignée sous le nom d'avenue Decelles, d'un côté au nord-ouest par une autre partie du même lot, au sud-est par une autre rue projetée désignée sous le nom d'avenue Pine; mesurant 368' de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 200' de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est. La ligne nord-est est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 320 et 319 et éloignée de 74' de cette ligne et le prolongement de la ligne sud-ouest de cet emplacement en direction sud-est sur une distance de 320' croise la ligne de division des lots numéros 320 et 321 à un point situé à 3,056' de l'extrémité sud-est de cette ligne de division.				
Une partie du lot numéro trois cent vingt (ptie 320) au plan officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, bornée au nord-est par une autre partie du même lot formant une rue projetée désignée sous le nom de Beverly Drive, au sud-ouest par une autre partie du même lot formant une autre rue projetée désignée sous le nom d'avenue Pine, et au sud-est par une autre partie du même lot; mesurant 172' de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest. La ligne nord-est est parallèle à la ligne de division des lots numéros 320 et 319 et éloignée de 74' de cette ligne et le prolongement de la ligne sud-est dudit emplacement en direction sud-ouest sur une distance de 320' croise la ligne de division des lots numéros 320 et 321 à un point situé à 1,504' de l'extrémité sud-est de cette ligne de division. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 374156.				
Cobert, Eugene O.	P. 328, P. 329, P. 330, P. 331, P. 332, P. 332, P. 333, P. 362	2,040.42		2,040.42
Les lots numéros trois cent vingt-huit, trois cent vingt-neuf, trois cent trente, trois cent trente et un, trois cent trente-deux et trois cent trente-trois (pties 328, 329, 330, 331, 332 et 333) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 247954.				
Le lot numéro trois cent soixante-deux (ptie 362) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, d'une contenance de 80 arpents. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 247954.				
Proulx, Yoland	345-1	19.08	11.63	30.71
Bertrand, Jean-Claude	P. 354	198.51	130.76	329.27
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent cinquante-quatre (P. 354) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie. Mesurant 108.6' de largeur du côté est et 118' de largeur en façade du côté ouest par 165' de profondeur du côté nord et 101' de profondeur du côté sud. Borné à l'ouest par un chemin public au nord par le lot no 353 et des autres côtés par M. Edouard Beaudry ou représentants. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 398609.				

Noms	Lots	Taxes		Total
		scolaires c.	scolaires p.	
Midlick, Michael & Bourassa, Fernand	P. 364	\$ 85.19	\$ 73.87	\$ 159.06
Un emplacement situé dans la paroisse de Sainte-Sophie, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro trois cent soixante-quatre (ptie 364) mesurant un arpent de largeur sur vingt arpents de profondeur, et borné comme suit: en front en direction sud par le résidu du lot numéro trois cent soixante-quatre, d'un côté à l'ouest par le lot numéro trois cent soixante-trois, de l'autre côté à l'est par le résidu du lot numéro trois cent soixante-quatre. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 306101.				
Leblond, Fernand	P. 367	38.97	24.41	63.38
Partie du lot originaire trois cent soixante-sept (P. 367) mesurant 80' de largeur par 100' de profondeur et borné au nord par la subdivision non officielle 367-474, à l'est par la ligne qui termine la terre 367 et à l'ouest par une rue projetée étant la subdivision non officielle 367-137. Le coin sud-est est situé à 987.5' de la ligne de démarcation entre les lots originaires 367 et 368 et le même coin sud-est est situé à une distance de 325' en longeant la ligne de division jusqu'à la rue connue étant le lot 368-20. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 399840.				
Bernier, Charles	P. 367	38.97	26.90	65.87
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent soixante-sept (P. 367), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 80' de largeur par 100' de profondeur et borné au nord par la ligne de démarcation numéro 367-323, au sud par une rue projetée, à l'est par partie du lot 367 et à l'ouest par une partie du lot originaire 367. Le coin sud-est situé à 595' de la ligne de démarcation entre les lots originaires 367 et 368 et est à 420' longeant la ligne de démarcation du lot 367-323. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 390027.				
Senecal, Robert & Laliberté, Gilles	P. 367	26.06	15.48	41.54
Partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent soixante-sept (P. 367) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50' de largeur sur une profondeur de 100' et borné au nord par la subdivision non officielle numéro 367-512, au sud par une rue projetée, à l'est par une rue projetée à l'ouest par la subdivision non-officielle numéro 367-518 le tout audit cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 457896.				
Viau, Robert	P. 367	79.30	74.98	154.28
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent soixante-sept (P. 367) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50' de largeur par 100' de profondeur et borné à l'ouest par la subdivision non officielle 367-485 au sud par la subdivision non officielle 367-177 à l'est par la rue 367-92 et au nord par la subdivision non-officielle 367-338. Le coin sud-est dudit emplacement est situé à 40' de la ligne de division entre les lots 367 et 368 et le même coin sud-est est situé à 1375' du chemin public. Mesure anglaise plus ou moins. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 400828.				
Mansour, Robert	P. 367	148.63	100.70	249.33
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent soixante-sept (P. 367) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 80' de largeur sur 100 de profondeur, borné au nord par une rue projetée à l'ouest par une autre rue projetée, au sud par une rue 367-66 et à l'est par le lot 367-88. Le coin sud-est étant situé à une distance de 750' de la ligne de division entre les lots originaires 367 et 368 en longeant la rue 367-66. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 406853.				
Miron, Claude	376-2	94.21	21.76	115.97
Picard, Denis	P. 368	15.69	18.79	34.48
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent soixante-huit (P. 368) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50' de largeur par 100' de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins borné au nord-ouest par partie du lot non subdivisé 368-285 au nord-est par partie du lot non subdivisé 368-304 au sud-est par un chemin et au sud-ouest par le résidu du lot non subdivisé 368-305, dont le coin sud-est est sis à 2,495' du chemin public et à 175' des lignes de division des lots originaires 368 et 369. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 467377.				
Thibodeau, Réal	367-16	99.76	9.21	108.97
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-26, 368-14	212.22	65.07	277.29
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-27, 368-13	120.41	6.31	126.72
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-49	335.00	12.63	347.63
Clearview Estate Inc. & Michel St-Vincent	367-50	87.06	22.98	110.04
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-52	231.27	6.25	237.52
St-Pierre, Guy	367-55	298.82	40.39	339.21
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-58	246.67	9.57	256.24
Lake Clearview Dev. Corp.	367-59	94.78	24.24	119.02
Marsolais, Raymond	367-69	87.36	8.59	95.95
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-78	142.23	12.18	154.41
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-106	23.90	16.04	39.94

Noms	Lots	Taxes		Total
		scolaires c.	scolaires p.	
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-108	\$ 30.78	\$ 26.91	\$ 57.69
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-109	29.21	25.59	54.80
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-112	36.91	20.14	57.05
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-113	33.93	29.52	63.45
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-114	29.91	26.91	56.82
Clearview Estate Inc.	367-119	36.69	36.86	73.55
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-115	35.60	30.80	66.40
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-123	40.00	36.86	76.86
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-125	29.46	9.57	39.03
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-126	35.51	30.80	66.31
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-128	28.76	9.57	38.33
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-129	33.73	26.91	60.64
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-132	36.08	9.57	45.65
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-133	32.35	28.20	60.55
Clearview Estate Inc.	367-136	42.33	25.75	68.08
Clearview Estate Inc.	367-137	40.23	34.56	74.79
Clearview Estate Inc.	367-138	37.03	29.68	66.71
Clearview Estate Inc.	367-139	43.38	37.16	80.54
Clearview Estate Inc.	367-140	33.98	29.36	63.34
Clearview Estate Inc.	367-141	32.39	28.05	60.44
Clearview Estate Inc.	367-142	35.51	30.62	66.13
St-Vincent, Michel & Clearview Estate Inc.	367-144	31.43	9.57	41.00
St-Vincent, Michel & Clearview Estate Inc.	367-145	35.51	30.80	66.31
St-Vincent, Michel & Clearview Estate Inc.	367-148	32.64	9.57	42.21
St-Vincent, Michel & Clearview Estate Inc.	367-149	33.93	29.52	63.45
Dubé, Jean-Marc	367-150	38.97	11.65	50.62
St-Vincent, Michel	367-153	36.64	6.26	42.90
St-Vincent, Michel	367-155	35.02	6.26	41.28
St-Vincent, Michel	367-157	36.64	6.26	42.90
St-Vincent, Michel	367-165	48.23	6.26	54.49
St-Vincent, Michel	367-169	38.23	6.26	44.49
St-Vincent, Michel	367-174	223.87	6.26	230.13
Clearview Estate Inc.	367-176	166.48	6.24	172.72
St-Vincent, Michel & Clearview Dev. Corp.	367-180	46.89	9.57	56.46
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-184	36.75	6.26	43.01
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-186	30.20	9.57	39.77
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-187	30.78	26.91	57.69
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-191	44.94	6.26	51.20
Clearview Estate Inc. & St-Vincent, Michel	367-193	39.97	6.26	46.23
St-Vincent, Michel & Clearview Estate Inc.	367-203	345.65	6.26	351.91
Dourthe, Bernard Jean & Clearview Estate Inc.	367-204	113.95	27.04	140.99
Auger, Guy & Auger, Armand	P. 369	23.16	27.31	50.47

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent soixante-neuf (P. 369), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50' de largeur par 100' de profondeur et borné au nord-est, au sud-ouest et au nord-ouest par le résidu du lot 369 et à son sud-est par un chemin; en partant du coin sud-est ledit emplacement est à 240' de la ligne de démarcation des lots 369 et 370 et à 420' du chemin public. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 479172.

Cyr, Roger & Filion, Yvan	P. 369	464.49	46.60	511.09
---------------------------	--------	--------	-------	--------

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent soixante-neuf (P. 369), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50' de largeur sur 100' de profondeur borné au nord par la subdivision non officielle 369-438, au sud par une rue (369-19), à l'est par une rue projetée et à l'ouest par la subdivision non officielle (369-463). Le coin sud-est dudit emplacement est situé à 650' de la ligne de division des lots 369 et 370 et le même coin sud-est est à 3,550' du chemin public, cette distance étant calculée en suivant ladite ligne de division 369 et 370. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 400222.

Bezeau, Edith	P. 369	122.05	17.72	139.77
---------------	--------	--------	-------	--------

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent soixante-neuf (P. 369), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50' de largeur sur 100' de profondeur et borné au nord par la subdivision non officielle 369-454 sud, au sud par la subdivision non officielle 369-459 nord, à l'est par la subdivision non officielle 369-443 nord et à l'ouest par une rue projetée. Le tout au cadastre de la paroisse de Sainte-Sophie. Le coin sud-est est situé à une distance de 720' de la ligne de division entre les lots originaires 369 et 370 et le même coin sud-est est situé à une distance de 500' de la rue 369-19 en suivant ladite ligne de division entre les lots originaires 369-370. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 400610.

Noms	Lots	Taxes		Total
		scolaires c.	scolaires p.	
Girard, Dominique	368-44	\$1,192.99	\$194.58	\$1,387.57
Larose, Pierre	368-67	364.81	111.31	476.12
Clearview Estate Inc.	368-68	106.72	97.36	204.08
Chartrand, Jean-Claude	P. 369	213.52	48.45	261.97

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent soixante-neuf (P. 369), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 50' de largeur sur 100' de profondeur et borné au nord-est par la subdivision non officielle 369-355; au sud-est par partie de la subdivision non officielle 369-367, au sud-ouest par le résidu de la subdivision non officielle 369-354 et au nord-ouest par un chemin. Le coin sud-est étant situé à une distance de 240' à l'ouest de la ligne de division entre les lots originaires 369 et 370 et le même coin sud-est est situé à une distance de 2,360' au nord du chemin public en suivant la ligne de division desdits lots originaires 369 et 370. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 383746.

Clearview Estate Inc. & Boudreau, Jean-Pierre	369-86	43.79	38.46	82.25
Clearview Estate Inc.	381-11	38.04	38.46	76.50
Van Framshen, Maurice	381-22	40.05	12.62	52.67
Clearview Estate Inc.	381-23	25.15	28.05	53.20
Corbin, Jean-Pierre	381-28	35.06	55.93	90.99
Clearview Estate Inc.	381-29	43.63	9.35	52.98
Clearview Estate Inc.	381-31	41.66	6.24	47.90
Clearview Estate Inc.	381-42	39.96	6.24	46.20
Clearview Estate Inc.	381-57	50.16	6.24	56.40
Chapdeleine, Claude	381-61	91.34	109.04	200.38
Clearview Estate Inc.	381-62	40.90	12.71	53.61
Clearview Estate Inc.	381-63	32.44	35.87	68.31
Clearview Estate Inc.	381-67	38.78	9.35	48.13
Clearview Estate Inc.	381-75	73.34	22.44	95.78
Clearview Estate Inc.	381-76	77.61	64.52	142.13
Clearview Estate Inc.	381-77	30.01	33.24	63.25
Clearview Estate Inc.	381-78	30.01	33.24	63.25
Clearview Estate Inc.	381-79	30.01	33.24	63.25
Clearview Estate Inc.	381-80	30.01	33.24	63.25
Clearview Estate Inc.	381-81	100.95	31.05	132.00
Clearview Estate Inc.	381-82	26.36	29.36	55.72
Clearview Estate Inc.	381-83	30.01	33.24	63.25
Clearview Estate Inc.	381-84	39.73	43.66	83.39
Clearview Estate Inc.	381-85	33.65	37.16	70.81
Clearview Estate Inc.	381-87	36.07	39.73	75.80
Clearview Estate Inc.	381-88	37.29	41.07	78.36
Clearview Estate Inc.	381-89	53.07	58.00	111.07
Barr, Dolores H.	P. 383	35.00		35.00

Une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-trois (ptie 383) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 368' de largeur le long de la rue Maple et dans sa ligne est, sur une profondeur de 100' le long de la rue Burnside et dans sa ligne nord et bornée des quatre côtés par d'autres parties du lot 383. La ligne nord de cet emplacement est parallèle au chemin public et située à une distance de 1,026' de ce chemin et la ligne ouest est parallèle à la ligne de division des lots originaires numéros 383 et 384 et située à une distance de 150' de cette ligne. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 292275.

Slaton, George	P. 384	9.33		\$9.33
----------------	--------	------	--	--------

Une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-quatre (ptie 384) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 184' de largeur le long de la rue Pine et dans sa ligne ouest, sur une profondeur de 100', bornée des quatre côtés par d'autres parties du lot originaire numéro 384. La ligne nord de cet emplacement est parallèle au chemin public et située à 1,210' de ce chemin et la ligne est de l'emplacement est parallèle à la ligne de division des lots originaires numéros 383 et 384 et éloignée de 400 pieds de cette ligne. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 292278.

Woodhouse, Clifford E.	P. 384	6.61		6.61
------------------------	--------	------	--	------

Une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-quatre (ptie 384) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 92' de largeur sur une profondeur de 100', et bornée au nord, au sud et à l'ouest par d'autres parties dudit lot 384 et à l'est par une partie du lot 383. La ligne nord dudit emplacement est parallèle au chemin public et située à approximativement 1196' de celui-ci, et la ligne est d'une partie de la ligne de division entre les lots originaires numéros 383 et 384. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 285988.

Noms	Lots	Taxes		Total
		scolaires c.	scolaires p.	
Tissenbaum, Seymour & Freed, Saul & Sher, Willie	P. 387	\$ 586.66	\$	\$ 586.66
Un terrain situé dans la paroisse de Sainte-Sophie, connu et désigné comme étant le lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (ptie 387) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie. Sauf et à distraire la partie de lot décrite à l'acte enregistré à Terrebonne sous le numéro 416002. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 234865.				
Tissenbaum, Seymour & Freed, Saul, Sher, Willie	P. 388	3,677.38		3,677.38
Un emplacement situé en la paroisse Sainte-Sophie connu et désigné comme étant le lot originaire trois cent quatre-vingt-huit (ptie 388) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Sophie. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 234866.				
Chapleau, René en fiducie & Sabourin, Jean	389-39, 389-49, P. 389-48, 389-37 P. 389-50	1,492.91	967.65	2,460.56
Parties quarante-huit et trente-sept de la subdivision du lot trois cent quatre-vingt-neuf (389-P. 48, 389-P. 37), mesurant chaque lot 75' par 100' à distraire la partie du lot 48 soit 40' par 100' pour faire en tout 110' de largeur par 100' de profondeur. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 528205.				
Drouin, Claude	P. 389	684.48		684.48
1. Partie du lot no trois cent quatre-vingt-neuf (P. 389), mesurant 60' de largeur, de l'est à l'ouest par une profondeur de 35', borné en front, au sud, par un chemin privé, en arrière, au nord, et des côtés est et ouest, par parties dudit lot 389.				
2. Partie du lot no trois cent quatre-vingt-neuf (P. 389), mesurant 54.1' de largeur, en front, dans la ligne nord, longeant un chemin privé, et 84.1' de largeur, en arrière, dans la ligne sud, par une profondeur de 150' dans la ligne est, et 152.9' de profondeur, dans la ligne ouest, borné en front, au nord, et d'un côté, à l'ouest, par des chemins privés, en arrière, au sud, par partie dudit lot 389 et de l'autre côté, à l'est par partie dudit lot 389 et partie par le terrain ci-après et en troisième lieu désigné.				
3. Partie du lot trois cent quatre-vingt-neuf (P. 389) mesurant 75' de largeur, du nord au sud, par une profondeur de 100', borné en front, à l'est et d'un côté, au nord, par des chemins privés, en arrière, à l'ouest par le terrain ci-haut et en deuxième lieu désigné et au sud, par partie dudit lot 389. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 321772.				
Sévigny, Huguette	P. 389	349.32		349.32
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent quatre-vingt-neuf (P. 389), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 100' de largeur, en front, à l'ouest et 45.4' de largeur, en arrière, dans la ligne est, par une profondeur de 124.3' dans la ligne nord et 143.8' de profondeur dans la ligne sud, borné, en front, à l'ouest, par un chemin privé, en arrière, à l'est par le lac, d'un côté, au nord, par l'emplacement de M. Adélaré Sévigny, et de l'autre côté, au sud, par partie dudit lot 389. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 346368.				
Huot, Marie Flore	P. 394	215.50	70.30	285.80
1. La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent quatre-vingt-quatorze (P. 394), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 35' de largeur sur 76' de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins. Borné vers le sud-est, par une rue projetée de quarante pieds (40') de largeur, vers le nord-ouest, par une partie du lot no 394, vers le sud-ouest par une autre partie du lot no 394 décrite au paragraphe 2, et vers le nord-est, par une rue projetée de quarante pieds (40') de largeur.				
2. La partie du lot originaire no trois cent quatre-vingt-quatorze (P. 394), mesurant 75' de largeur sur 75' de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, borné en front, vers le sud-est, par une rue privée de quarante pieds (40') de largeur, vers le nord-ouest par une partie du lot no 394, vers le sud-ouest, par le lot no 438-1 et vers le nord-est, par autre partie du lot no 394, ci-dessus décrite. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 456041.				
Succ. Eugène Jacques Beauregard	P. 418	14.23	12.51	26.74
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent dix-huit (P. 418), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant cent pieds de largeur sur une profondeur de cent pieds et borné au nord, par le chemin public; à l'est par une rue projetée; au sud et à l'ouest, par partie du lot 418. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 425079.				
Robillard, Claudette & Robillard, Ginette	P. 427	63.22	49.00	112.22
1. La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent vingt-sept (P. 427), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 300' de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par toute la profondeur dudit lot 427 y compris entre les bornes suivantes: au nord-est par une partie non divisée du lot 427, et pour autre partie par l'immeuble ci-après décrit; au sud-ouest par les lot 479 et 480; au nord-ouest par une partie du lot 427, et au sud-est par le résidu du lot 427. La ligne nord-est étant située à une distance de 340' de l'emprise sud-ouest d'une rue portant le numéro 427-46.				
2. La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent vingt-sept (P. 427), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 140' de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de 200' dans ses lignes nord-est et sud-ouest, mesure anglaise et plus ou moins, bornée au sud-est par partie du lot 427; au sud-ouest par partie du lot 427 ci-dessus en premier lieu décrit; au nord-ouest par une partie du lot 427 et au nord-est par des emplacements appartenants à Violette Lavigne, Willie Robillard et Ginette Robillard, la ligne nord-est étant située à une distance de 200' de l'emprise sud-ouest d'une rue portant le numéro 427-46. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 433508.				

Noms	Lots	Taxes		Total
		scolaires c.	scolaires p.	
Narbonne, Dame Nicole	P. 428, P. 429	\$ 191.76	\$ 430.41	\$ 622.17
Les parties des lots connus et désignés sous les numéros quatre cent vingt-huit et quatre cent vingt-neuf (P. 428, P. 429), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesure 225' de largeur des côtés est et ouest par 70' de profondeur des côtés nord et sud, borné à l'est par une rue projetée, à l'ouest par partie du même lot, propriété de M. Léopold Filion et partie par M. Florian Simard; du côté nord par partie du lot no 428, et du côté sud par partie du même lot, propriété de M. Albert Maurice. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 429259.				
Cyr, Daniel & Hogue, Jean-Paul	P. 434	122.44		122.44
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent trente-quatre (P. 434), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant cinquante pieds de largeur sur cent soixante-quinze pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, borné comme suit: en front, vers le sud-est, par le chemin public de la montée Godard; en arrière, vers le nord-ouest, par Dame Alexandrine Fex suivant son titre enregistré sous le no 196805 (ou représentants); d'un côté, vers le sud-ouest, par l'emplacement appartenant à M. Robert Lapointe suivant son titre enregistré sous le no 280785 (ou ses représentants) et de l'autre côté, vers le nord-est, par l'emplacement appartenant à M. Roger Provencher suivant son titre enregistré sous le no. 209896 (ou ses représentants), avec droit d'accès au Lac Cyr. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 458053.				
Cyr, Jean-Claude & Cyr, Réal	P. 434	154.16	72.48	226.64
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent trente-quatre (P. 434), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, composée comme suit:				
a) La moitié sud du lot numéro quatre cent trente-quatre du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant deux arpents de largeur et environ vingt arpents de longueur, moins et à distraire les emplacements antérieurement vendus suivant les actes dûment enregistrés au bureau d'enregistrement de Terrebonne, sous les numéros: 130811, 166071, 191012, 191013, 199885, 202663, 209897, 211886, 216303, 218101, 222850, 223238, 225848, 226319, 230376, 230377, 241846, 242624, 254577, 256835, 257665, 257674, 258369, 258372, 319642, 342020, 358365.				
b) Une lisière de terrain faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro quatre cent trente-quatre (P. 434) des plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 100' de largeur sur 10' de profondeur, bornée vers le sud, par la nouvelle route, vers l'ouest par une rue projetée; vers l'est et vers le nord par le résidu du lot 434. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 364001.				
Bernier, Yves	P. 441	393.28	214.25	607.53
a) La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent quarante et un (P. 441) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, bornée au nord-ouest par une rue privée, rue Jacquot; au sud-est par la ligne de division entre les lots 441 et 442 de la paroisse de Sainte-Sophie; au nord-est par une autre partie du lot 441 (Jean Courcy ou représentants); au sud-ouest par une autre partie du lot 441 ci-après décrite, mesurant 37.5' de largeur le long de la rue Jacquot par 100' de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.				
b) La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent quarante et un (P. 441), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, bornée au nord-ouest par une rue privée, rue Jacquot; au sud-est par la ligne de division entre les lots 441 et 442; au nord-est par autre partie du lot 441 ci-dessus décrite; au sud-ouest par autre partie du lot 441, mesurant 50' de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de 100' mesure anglaise et plus ou moins. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 409933.				
Lacasse, Gilles	P. 453	238.29	176.80	415.09
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent cinquante-trois (P. 453), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 180' de largeur en front sur le chemin public dans sa ligne ouest, sur 592' de profondeur dans sa ligne sud-ouest le long du lot 452 sur une profondeur de 430' dans sa ligne nord-ouest jusqu'au coin sud de cette partie du lot 453 appartenant à Eugène Marchand et de là en suivant la ligne sud-est du terrain de Eugène Marchand une profondeur de 235.8' jusqu'à la rivière Jourdain en conservant une largeur uniforme de cent soixante pieds, borné en front vers l'ouest par le chemin public; d'un côté vers le sud-est par le lot 452; vers le nord-ouest par une autre partie du lot 453 et vers le nord-ouest par une autre partie du lot 453; en arrière vers l'est par la rivière Jourdain; moins et à distraire une partie du lot no 453 et décrite comme suit: partie du lot numéro 453 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 155' de largeur en front sur ledit chemin public; 140' de largeur en arrière dans sa ligne nord-est sur 150' de profondeur dans sa ligne sud-est et 120' de profondeur dans sa ligne nord-ouest, la ligne sud-est étant parallèle et située à 20' au nord-ouest de la ligne de division entre les lots nos 452 et 453, borné en front vers l'ouest par le chemin public vers le nord-ouest et en arrière vers le nord-est par autre partie du lot no 453 et vers le sud-est par partie du lot 453. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 398459.				
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent cinquante-trois (P. 453) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie mesurant 155' de largeur en front sur ledit chemin public; 140' de largeur en arrière dans sa ligne nord-est sur 150' de profondeur dans sa ligne sud-est et 120' de profondeur dans sa ligne nord-ouest, la ligne sud-est étant parallèle et située à 20' au nord-ouest de la ligne de division entre les lots 452 et 453, borné vers l'ouest par le chemin public, vers le nord-ouest et vers le nord-est par autre partie du lot 453, et vers le sud-est par partie du lot 453. Avec une maison et autres bâtisses dessus érigées. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 398461.				

Noms	Lots	Taxes		Total
		scolaires c.	scolaires p.	
Mayer, Jean-Claude	P. 459	279.45	121.55	401.00
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent cinquante-neuf (P. 459), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 100' de largeur sur 100' de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, borné en front vers le nord-ouest par la rue des Pins; vers le sud-est par le lot 458; vers le nord-est par partie du lot 459 et vers le sud-ouest par partie du lot 459. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 419608.				
Trudeau, Denis	P. 479	88.24		88.24
La partie du lot connu et désigné sous le numéro cent soixante-dix-neuf (P. 479) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant 192' de largeur, dans ses lignes ouest et est, sur 3,358' de profondeur, dans sa ligne sud, et toute la profondeur qu'il peut y avoir dans sa ligne nord, à partir de la ligne est du chemin de la côte Saint-André à aller jusqu'au lot 427 dudit cadastre; borné en front, vers l'ouest, par le chemin de la côte Saint-André; à l'autre bout, vers l'est, par le lot 427; d'un côté, vers le sud, par le lot 478, et de l'autre côté, vers le nord, par le résidu dudit lot 479. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 476875.				
Filion, Léopold	P. 428, P. 428	174.47	319.66	494.13
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent vingt-huit (P. 428) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, bornée à l'ouest par la rue Lavigne, à l'est et au sud par partie du même lot et au nord par le lot 427-45; mesurant 50' de largeur sur 100' de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 430937.				
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent vingt-huit (P. 428) du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Sophie, bornée à l'ouest par le chemin public et du côté nord par l'emplacement de M. Joly, P. 428 et des autres côtés par Albert Maurice. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 237407.				
Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie.				

## La municipalité de la paroisse de Saint-Hippolyte

Noms	Lots	Rang	Canton	Taxes		Total
				municipales	scolaires	
Lessard, Pierrette Houde	P. 28A	2	Abercrombie	\$ 131.94	\$ 33.21	\$ 165.15
Borné en front au nord par un chemin privé et de tous les autres côtés par le résidu du lot 28A. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 440378.						
Larose, Carlo	P. 20C	2	Abercrombie	59.48	10.86	70.34
Borné au nord-ouest par le lot 21A, au sud-est par le lot 20C et des deux côtés nord-est et sud-ouest par le lot 20C. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 434581.						
Tremblay, Hervé, Adj. Carl Katz	P. 3	1	Wexford	39.88	70.36	110.24
Borné au sud-ouest par chemin Saint-Hippolyte, Sainte-Marguerite, au nord-ouest et au nord-est par Henri Goyer, au sud-est par l'emplacement de Gaston St-Sauveur. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 220761.						
Corbeil, Jocelin	P. 23F	2	Abercrombie	227.00	51.94	278.94
Borné à l'ouest par le chemin public, au nord par une autre partie du lot 23F, à l'est par une partie du lot 23F propriété de Roger Brunet et au sud par une partie du lot 23F propriété de Aimé Maillé. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 386760.						
Blais, Gérard	P. 25B	11	Kilkenny	143.49	141.28	284.77
Borné en front au sud-est par le lac Kilkenny, au nord-est par le résidu du lot 25B appartenant à Duquette et Patenaude ou représentants, au sud-ouest par le lot 26A, au nord-ouest par la ligne de division entre les cantons Kilkenny et Wexford. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 266953.						
Forest, Jeanne Legault	20-B1	10	Kilkenny	924.42	591.75	1,516.17
Giomi, Dario	P. 23F	2	Abercrombie	399.46	100.67	500.13
Borné à l'est par le boulevard du lac Maillé, en arrière à l'ouest par une ruelle de 15', au nord par l'emplacement de J.P. Samson et au sud par la propriété du vendeur qui sera vendu à Bruno Fugini. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 317788.						
Laporte, Roger	P. 30	11	Kilkenny	240.26	115.22	355.48
Borné au nord-ouest par le 6e Rang, en arrière au sud-est par autre partie du lot 30, d'un côté au nord-est par le résidu du lot 30 appartenant au vendeur et au sud-ouest par la ligne de division des cantons Abercrombie et Kilkenny. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 302146.						

Noms	Lots	Rang	Canton	Taxes		Total
				municipales	scolaires	
Karman, John	9-7	2	Wexford	62.61		62.61
Adler, Daniel Fernando	9-11	2	Wexford	19.02	195.65	214.67
Bialik, John	10-15	2	Wexford	39.58		39.58
Taira, Kikuo H.	12-110	1	Wexford	90.44	28.54	118.98
Deans, Robert Louis	P. 16	2	Wexford	57.26		57.26
Borné dans sa ligne sud-est par le lot 49A appartenant à G. Valade, au sud-est par le lot 49 appartenant à Robert Louis Deans et de tous les autres côtés par autre partie du lot 16 propriété de Joseph Jacques ou représentants sur un plan no 2042 par Hubert Murray, arpenteur-géomètre définition A à H. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 407823.						
Larocque, O.	28A57	2	Abercrombie	76.77	31.06	107.83
Larocque, O.	28A58	2	Abercrombie	9.56	12.74	22.30
Blondin, Pierre	P. 24B	3	Abercrombie	308.06	171.12	479.18
Borné en front vers le sud-est par une rue étant le prolongement du lot 24B21, au nord-ouest et d'un côté vers le sud-ouest par le résidu dudit lot appartenant à Armand Blondin et vers le nord-est par un chemin privé. La ligne sud-ouest est parallèle et situé à une distance de 100' de la ligne nord-est du lot 24B20. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 333497.						
Boisvert, Gérald	25A19	3	Abercrombie	35.17	11.50	46.67
Girard, Léopold	25A15	3	Abercrombie	35.17	9.50	44.67
Boisvert, Gérald	25A20	3	Abercrombie	289.79	137.74	427.53
Marleau, Marcel, Adj. Schlybeurt	P. 25A	3	Abercrombie	68.23	54.99	123.22
Borné vers le nord-est par le lot 25A37, rue, vers le sud-est, le sud-ouest, le nord-ouest par autres parties du lot 25A. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 484649.						
Boisvert, Gérald	25A29	3	Abercrombie	35.17	11.58	46.75
Bouthillier, Denise, adj. S. Avrieth & L. Rosenblatt	22B22	8	Kilkenny	46.22	28.88	75.10
Côté, Daniel	28B70	8	Kilkenny	165.33	93.98	259.31
Hunt, Thomas	P. 24B	4	Abercrombie	721.38	659.84	1,381.22
Borné en front du côté ouest par le lac des 14 Iles, à l'arrière à l'est par un chemin privé propriété de M. St-Pierre ou représentants, au nord par une autre partie du lot 24B propriété de C.E. Bélanger ou représentants, et sur l'autre côté par un chemin privé propriété de P. St-Pierre ou représentants, et au nord-est à 1000 pieds de la ligne entre le 3e et le 4e Rang d'Abercrombie. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 450127.						
De Torregrosa, Carlos	P. 24B	4	Abercrombie	286.15	500.52	786.67
Borné en front vers le sud-ouest par le lac des 14 Iles, au nord-est par le lot 25A, rang 4, Abercrombie, au sud-est par le 3e Rang dudit canton. Vers le nord-ouest par le résidu du lot 24B propriété de M. Mme Léon Hardi ou représentants. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 249021.						
McNulty, Gilles	P. 26	10	Kilkenny	759.85	357.35	1,117.20
Une superficie de 151 pieds en front sur le lac l'Achigan, une grandeur de 191.2' du côté ouest, et 196 pieds du côté sud-est, au nord par le lac l'Achigan, au sud par un chemin public et partie de terrain propriété de J.P. Cholette et à l'ouest par la propriété de Clifford Jessop, à l'est par Gérard Jarvis Smith. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 314357.						
Brassard, Guy	25A1-13	11	Kilkenny	472.86		472.86
Legault, André	P. 22B22	10	Kilkenny	298.63	222.25	520.88
Borné au sud par chemin privé 22B23, au nord par le résidu du lot 22B22, à l'est par une partie du lot 22B26 appartenant à G. Cousineau, à l'ouest par une partie du lot 22B21 propriété de Guillaume Roy, vendeur. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 240474.						
Dussault, Aurelius	P. 22A	10	Kilkenny	304.39	85.23	389.62
Borné au nord-ouest par le chemin public du 10e Rang, au nord-est par un chemin privé traversant le lot 22A pour aller au lac l'Achigan, au sud-ouest par la propriété de Joseph Guénette ou représentants faisant partie du même lot, et au sud-est par l'emplacement de Ovila Ballard ou représentants. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 265314.						
Morneau, Léo	21-21	10	Kilkenny	709.88	876.81	1,586.69
Farmer, Fernande	21-13	9	Kilkenny	1,140.58	726.14	1,866.72
Leroux, Hector	P. 29C	11	Kilkenny	352.62	206.14	558.76
Terrain de figure irrégulière borné au nord-ouest par la rue Lamoureux, partie du lot 29C, au sud-est par une partie du lot 29C, au sud-ouest par une autre partie du lot 29C, voir certificat de l'évaluation préparé par Yves Pigeon le 7 octobre 1972, sous le numéro 13156. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 411509.						

Noms	Lots	Rang	Canton	Taxes		Total
				municipales	scolaires	
Gagnon, Léo	23-35	7	Abercrombie	593.66	509.43	1,103.09
Weiner, Roberto, Adj. Carl Katz	10-34	2	Wexford	41.60	25.24	66.84
Adler, Daniel Fernando	10-106, 10-114, 10-115	2	Wexford	50.94	431.51	482.45
Therrien, Napoléon, Adj. Donald Fortin	10-136	2	Wexford	47.83	17.79	65.62
Stotter, Irene Schneer	10-83	2	Wexford	20.78	21.53	42.31
Liverant, Ellen Rose	10-241	2	Wexford	181.89		181.89
Horvath, John, Adj. Donald Fortin	10-214, 10-215	2	Wexford	200.47	42.14	242.61
Handfield, Suzanne	P. 11	11	Wexford	17.47	4.98	22.45

En front au nord-est par un chemin privé, partie dudit lot 11, au sud-ouest par une autre partie du lot 11, appartenant à Wilfrid Bouchard, au nord-ouest par partie du lot vendue à Mme Jeannette Handfield, les lignes nord-ouest et sud-est, présentement vendu sont à l'équerre ou à angle droit avec le susdit chemin privé. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 449373.

Intercambio International Bancario Vanchesteing Nelson	10-46, 10-47, 10-43, 10-14, 10-63, 10-116, 10-168, 10-225 10-60, 10-218, 10-220, 10-222 10-145, 10-163 10-48, 10-138	2	Wexford	432.55		432.55
Vaillancourt, Georges	10-238	2	Wexford	188.54		188.54

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hippolyte.

## La municipalité de Prévost

Noms	Lots	Taxes		Total
		municipales	scolaires	
Wexler, Albert & Al	P. 94	\$ 1,012.80	\$ 281.87	\$ 1,294.67

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre-vingt-quatorze (P. 94), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, désigné comme suit: Point de repaire un poteau de télégraphe sur le côté nord du chemin public, étant à une distance d'environ soixante et huit pieds à l'ouest d'un petit pont (culvert) prendre cent cinquante-cinq pieds à partir de ce poteau, allant vers le nord, longeant le côté est d'une rue projetée; un point, et de ce point prendre quarante et un pieds longeant aussi le côté est de la dite rue projetée; un point et de ce point cinquante-deux pieds vers l'est; un point, et de ce point quarante et un pieds; un point, et de ce point cinquante-deux pieds vers l'ouest rejoignant ainsi la dite rue projetée, et ouverte. Ledit emplacement ayant donc quarante et un pieds de largeur sur cinquante-deux pieds de profondeur, à partir de la dite rue projetée toutes ces mesures étant des mesures anglaises. Le dit emplacement étant à angle droit avec ladite rue projetée déjà ouverte au public, borné comme suit: en front ladite rue projetée, et sur les trois autres faces à autre partie dudit lot 94 appartenant à la dite Donatrice. Le front dudit emplacement étant à peu près vis-à-vis l'emplacement de Emery Lachance, fils.

Colthorpe, Albert S.	P. 93	362.66	47.18	409.84
----------------------	-------	--------	-------	--------

Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (ptie 93) au cadastre officiel de la paroisse Saint-Sauveur-des-Monts, ladite partie du lot mesurant soixante-dix pieds des côtés est et ouest, et cent vingt-cinq pieds sur les côtés nord et sud, mesure anglaise, et plus ou moins; bornée vers l'ouest par la propriété d'Edward Luthier ou de son représentant, vers le nord par une rue projetée, vers le sud par une partie du même lot, et vers l'est par la propriété de M. Morin ou de ses représentants.

Gersman, Ralph	P. 87	10.48	11.54	22.02
----------------	-------	-------	-------	-------

Cette partie du même lot numéro quatre-vingt-sept aux plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse Saint-Sauveur mesurant deux pieds (2') en front sur le chemin public et trente-cinq pieds de largeur, à l'arrière, sur toute la profondeur depuis le chemin public jusqu'à la voie ferrée des Chemins de fer Nationaux du Canada, est et bornée en front par le chemin public, à l'arrière par la voie ferrée des Chemins de Fer Nationaux du Canada, au sud par une autre partie du lot numéro quatre-vingt-sept propriété de la « Shawbridge Lumber Company », et de l'autre côté au nord par la partie du même lot, partie décrite et mise en vente ci-dessus.

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur.

## La municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Noms	Lots	Taxes	Taxes	Total
		municipales	scolaires	
Mc Lean, Sharon	P. 197	\$ 104.62	\$ 221.35	\$ 325.97
Ledit emplacement étant borné comme suit: en avant vers le sud-est, par le chemin public connu comme étant le chemin du lac Marois, à l'arrière, en partie (soit sur une distance de 170 pieds) par une autre partie du lot no 197 propriété de M. Everett P. Forest conformément à la vente que lui a consentie ladite venderesse Ellen Barrett-Cockery, acte de vente passé en présence du notaire Pierre Jarry le 4 août 1956, et enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne sous le no 209806, et en partie (soit sur une distance de 230') par le terrain ci-après décrit en second lieu; d'un côté vers le nord-est par le lot no 196 propriété de M. Patrick Barrett ou de ses représentants, et de l'autre côté vers le sud-ouest par cette autre partie du lot numéro 197 ci-après décrite, et vendue à l'acquéreur par M. Patrick Barrett.				
Un autre terrain vacant situé directement à l'arrière de la propriété décrite ci-dessus en premier lieu et faisant aussi partie du lot connu et désigné comme étant le numéro cent quatre-vingt-dix-sept (ptie 197) aux plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse Saint-Sauveur-des-Monts. Ce terrain étant borné comme suit: en avant, vers le sud-est, par la propriété décrite ci-dessus en premier lieu; à l'arrière par la propriété de M. Raymond Sydenhan; d'un côté vers le nord-est, par une autre partie du lot 197 propriété de M. Everett P. Forest et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par la propriété décrite ci-après et vendue à l'acquéreur par le vendeur Patrick Barrett.				
Une autre partie de terrain vacant bornée comme suit: en avant, vers le sud-est, par ledit chemin public connu comme étant le chemin du lac Marois, à l'arrière vers le nord-ouest et d'un côté vers le sud-ouest par la propriété de M. Raymond M. Sydenhan, et de l'autre côté vers le nord-est par les deux parties dudit lot no 197 vendues par les présentes à l'acquéreur par Mme Ellen Barrett-Corkery.				
Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 409770.				
Nadeau, Richard	103-2	41.12	193.71	234.83
Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 492126.				
Guy, Leslie				
Guy, Marjorie (épouse de Bruce Bowie)				
Guy, Alfred				
Guy, Lenora (épouse de Larry Cline)				
Guy, Shirley (épouse de John Bryce)				
Guy, Thomas				
Guy, Richard	P. 91	32.92	93.45	126.37
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre-vingt-onze (P. 91), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée comme suit: en front, vers le sud par un chemin privé de trente pieds de largeur appartenant à Mme Ernestine Raymond ou représentants, en arrière vers le nord par une rue projetée, d'un côté, vers l'ouest par une autre partie du lot 91 appartenant à M. T. Jarvis ou représentants, et l'autre côté vers l'est par une autre partie du dit lot 91 appartenant à W. Desmarchais ou représentants, le tout sans bâtisse. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 430510.				
Bouffard, Roger	174-4-2	232.62	403.37	635.99
Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 481095.				
Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur.				

## La municipalité de la paroisse de Saint-Sauveur

Noms	Lots	Taxes	Taxes	Taxes	Total
		municipales	scolaires c.	scolaires p.	
Lewis, Fred	P. 259, P. 258	\$1,185.51			\$1,185.51

1. Un terrain, faisant partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-huit (ptie 258) au cadastre officiel de la paroisse Saint-Sauveur, compris à l'intérieur des lignes suivantes: en partant du point « 1 » qui est le coin nord-ouest, situé sur la limite entre les lots 258 et 259, à une distance de cinq cent vingt-huit pieds et six-dixièmes du coin sud « A » du lot 259-4 dans un azimut de 40° 58'; depuis ce point « 1 », sur une distance de quatre-vingt-sept pieds et quatre dixièmes, le long de la limite entre les lots 258 et 259 dans un azimut de 132° 43' jusqu'au point « 2 »; depuis ce point « 2 », sur une distance de cinquante-cinq pieds et trois dixièmes dans un azimut de 10° 10' jusqu'au point « 3 »; depuis ce point « 3 », sur une distance de douze pieds dans un azimut de 280° 10' jusqu'au point « 4 »; depuis ce point « 4 », sur une distance de soixante-deux pieds et quatre dixièmes le long d'une courbe extérieure d'un rayon de deux cent trente-trois pieds jusqu'au point « 1 »; borné au nord par une rue projetée faisant partie du lot 258, à l'est par une partie du lot 258, et au sud-ouest par une partie du lot 259 décrite ci-dessous à l'alinéa 2; ayant une superficie de deux mille cent soixante-douze pieds carrés (2,172 pi. ca.);

Noms	Lots	Taxes		Total
		municipales	scolaires c. scolaires p.	
<p>2. Un terrain faisant partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-neuf (ptie 259) au cadastre officiel de la paroisse Saint-Sauveur, compris à l'intérieur des limites suivantes: en partant du même point « 1 », et en suivant la limite entre les lots 258 et 259 sur une distance de quatre-vingt-sept pieds et quatre dixièmes dans un azimut de 132° 43' jusqu'au point « 2 »; depuis ce point « 2 », sur une distance de cinquante pieds et six dixièmes dans un azimut de 190° 10' jusqu'au point « 5 » sur une distance de deux cent huit pieds et sept dixièmes dans un azimut de 280° 10' jusqu'au point « H »; depuis ce point « H » sur une distance de soixante et onze pieds et un dixième le long d'une courbe extérieure d'un rayon de deux cent soixante-deux pieds jusqu'au point « 14 »; depuis ce point « 14 », sur une distance de quatre-vingt-dix-neuf pieds le long d'une courbe extérieure d'un rayon de deux cent trente-trois pieds jusqu'au point « 1 »; borné au nord par un chemin projeté faisant partie du lot 259, au nord-est par la partie du lot 258 décrite ci-dessus à l'alinéa 1, à l'est par une partie du lot 259 et au sud par une partie du lot 259, décrite à l'alinéa 2 de la description technique numéro 4237 préparée par Fernand Bourassa, arpenteur-géomètre, et qui faisait aussi l'objet de la vente précédente entre les mêmes parties, suivant l'acte enregistré à Terrebonne sous le numéro 452884, ladite partie du lot 259 faisant l'objet de la présente vente a une superficie de treize mille six cent quatre-vingt-sept pieds carrés (13,687 pi. ca.).</p> <p>Un terrain faisant partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-neuf (ptie 259) au cadastre officiel de la paroisse Saint-Sauveur, compris à l'intérieur des limites suivantes: en partant du point « 12 », qui est situé à cent quarante-cinq pieds et huit dixièmes, dans un azimut de 72° 52', du coin sud du lot 259-4; depuis ce point « 12 », sur une distance de cent treize pieds et trois dixièmes dans un azimut de 67° 49' jusqu'au point « 6 »; depuis ce point « 6 », sur une distance de deux cent vingt-trois pieds et quatre dixièmes dans un azimut de 340° 44' jusqu'au point « B »; depuis ce point « B », sur une distance de deux cent soixante-six pieds et neuf dixièmes le long d'une courbe extérieure d'un rayon de deux cent soixante-deux pieds jusqu'au point « 12 »; borné à l'est par une partie du lot 259, décrite à l'alinéa 2 de la description technique numéro 4237, précitée, préparée par Fernand Bourassa, arpenteur géomètre, à l'ouest par une partie du lot 259 étant une rue projetée, et par une autre partie du lot 259, et au sud par une partie du lot 259. La superficie est de dix-huit mille trois cent soixante-seize pieds carrés (18,376 pi. ca.).</p> <p>Les mesures sont anglaises et les azimuts astronomiques, suivant les observations du soleil par l'arpenteur le vingt-six août mil neuf cent soixante-quatorze.</p>				
Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 463282.				
Kostakeff, Diane	P. 317, P. 318	\$ 8.55	\$ 26.20	\$ 34.75
<p>Un certain emplacement situé en la paroisse de Saint-Sauveur-des-Monts, dans le comté de Terrebonne, dite province de Québec, pris à même le lot numéro trois cent dix-huit (P. 318) ainsi que pris à même le lot numéro trois cent dix-sept (P. 317) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur-des-Monts, dans le susdit comté, mesurant dites parties cent pieds de profondeur par soixante-quinze pieds de largeur, mesure anglaise et plus ou moins, bornée dite partie comme suit, savoir: la partie dudit lot 318, mesurant quatre pieds de profondeur par soixante-quinze pieds de largeur bornée en front par la montée Jeannine (P. 318) en arrière par la partie ci-après décrite dudit lot 317, d'un côté, par une autre partie dudit lot 318, propriété dudit vendeur, ainsi que de l'autre côté, par partie dudit lot 318, propriété dudit vendeur; La partie dudit lot 317 mesurant quatre-vingt-seize pieds de profondeur, par la largeur de soixante-quinze pieds, mesure anglaise et plus ou moins, bornée en front, par la partie devant décrite dudit lot no 318, en arrière, par une autre partie dudit lot 317, ainsi que de tous les autres côtés par d'autres parties dudit lot 317, propriété du vendeur.</p>				
Nolet, Ken	328-131, 327-70	77.66	152.59	230.25
Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 496142.				
Longin, Arenth (86%), ronalds, Mme R.W. (14%)	P. 463	98.68	154.08	252.76
<p>La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatre cent soixante-trois (P. 463), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, mesurant un arpent de largeur sur quatre arpents de profondeur, mesures françaises et plus ou moins, bornée en front par le chemin public, à l'arrière par une partie du lot 463, propriété de Mme Per Vik; d'un côté par une partie du lot 463, propriété de I. MacGregor, de l'autre côté par la partie du lot 463 appartenant à Mme J. Bowman. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 220924.</p> <p>Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur.</p>				

## La municipalité du village de Saint-Sauveur-des-Monts

Century Builders Ltd	353-134	120.45	151.60	272.05
G. Bluteau & Fils Inc.	353-156	4,302.65	2,079.05	6,381.70
Marten, Louis Robert a/s Gaétan Séguin, notaire	336-17	1,021.60	475.03	1,496.63
Neleman, Maarten	336-90, 336-91	184.08		184.08
	337-14,			

Noms	Lots	Taxes	Taxes	Taxes	Total
		municipales	scolaires c.	scolaires p.	
Neleman, Maarten	337-15	\$ 82.96	\$	\$	\$ 82.96
Neleman, Maarten	337-16	147.42			147.42
Provencher, Mme Léa	P. 335	1,247.21	547.12		1,794.33

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois cent trente-cinq (P. 335), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, bornée au nord-est par la rue Louise, au nord-ouest par le résidu dudit lot, étant la propriété du directeur des terres destinées aux anciens combattants, au sud-est et au sud-ouest par le résidu dudit lot, propriété de Pierre Lorange.

St-Vincent, Michel, Gravier, Claire	338-108	37.50	19.92		57.42
Valerand, Jacques	340-129	119.33			119.33

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiels de la paroisse de Saint-Sauveur.

#### La municipalité de Mont-Rolland

Noms	Lots	Rang	Canton	Taxes	Taxes	Total
				municipales	scolaires	
Ethier, Robert & Avrith, S. & Fortin, Donald	P. 14B	4	Wexford	\$ 97.24	\$ 76.20	\$ 173.44
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatorze B (P. 14B), rang 4, canton Wexford, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Marguerite, borné au nord-ouest par la rivière Bras-Est, au sud-est: par le chemin des Hauteurs, au nord-est et au sud-ouest par d'autres parties du même lot.						
Le lot ci-dessus fait partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.						
Gervais, Jacques	10-B-36-3, 11-B-3	10	Abercrombie	547.37	308.92	856.29
Gervais, Jacques	11-B-2-3, 11-B-2-2, 10-B-35-2, 10-B-36-2	10	Abercrombie	811.19	345.20	1,156.39
Gervais, Jacques	11-B-1, 11-B-21, 10-B-36-1, 10-B-32-3, 10-B-35-1	10	Abercrombie	428.45	422.56	851.01
Gervais, Jacques	10-B-32	10	Abercrombie	768.13	327.68	1,095.81
Gervais, Jacques	10-B-32-2	10	Abercrombie	615.52	364.31	979.83
Immeubles J. Gervais Inc.	10-B-33	10	Abercrombie	580.77	354.00	934.77
Immeubles J. Gervais Inc.	10-32-1	10	Abercrombie	2,578.48	2,898.54	5,477.02
Domaine Mont-Durocher	12-21	9	Abercrombie	259.98	93.45	353.43
Domaine Mont-Durocher	12-20	9	Abercrombie	296.00	97.22	393.22
Domaine Mont-Durocher	12-19	9	Abercrombie	249.85	81.47	331.32
Domaine Mont-Durocher	12-18	9	Abercrombie	236.72	76.64	313.36
Domaine Mont-Durocher	12-17	9	Abercrombie	86.97	47.11	134.08
Domaine Mont-Durocher	P. 12-14	9	Abercrombie	283.17	72.73	355.90

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro douze (P. 12-14), rang 9, canton Abercrombie, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle, borné au nord par le lot 12-25, à l'est par le lot 12-13, au sud par une partie du lot 12, à l'ouest par le lot 11 du rang 9, canton Abercrombie.

Domaine Mont-Durocher	12-13	9	Abercrombie	295.72	88.41	384.13
Domaine Mont-Durocher	P. 12.12	9	Abercrombie	265.87	83.57	349.44

La partie du lot connu et désigné sous le numéro douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro douze (P. 12-12) rang 9, canton Abercrombie, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle, borné au nord par la rue 12-24, à l'est par la partie 12-11, au sud par une autre partie du lot 12, à l'ouest par le lot 12-13 du rang 9, canton Abercrombie.

Domaine Mont-Durocher	P. 12-11	9	Abercrombie	280.73	83.57	364.30
-----------------------	----------	---	-------------	--------	-------	--------

La partie du lot connu et désigné sous le numéro onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro douze (P. 12-11), rang 9, canton Abercrombie, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle, borné au nord par la rue 12-24 et 12-23 en partie, à l'est par le lot 12-10, au sud par une autre partie du lot 12, à l'ouest par la partie 12-12 du rang 9, canton Abercrombie.

Noms	Lots	Rang	Canton	Taxes		Total
				municipales	scolaires	
Domaine Mont-Durocher .....	12-10 .....	9	Abercrombie	\$ 271.78	\$ 82.49	\$ 354.27
Domaine Mont-Durocher .....	12-8 .....	9	Abercrombie	262.28	82.49	344.77
Domaine Mont-Durocher .....	12-7 .....	9	Abercrombie	258.53	24.49	283.02
Domaine Mont-Durocher .....	P. 14 .....	9	Abercrombie	73.44	31.08	104.52

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatorze (P. 14), rang 9, canton Abercrombie, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle, borné à l'ouest par le lot 13, au nord, au sud et à l'est par d'autres parties du même lot.

Domaine Mont-Durocher .....	P. 13 .....	9	Abercrombie	212.47	105.32	317.79
-----------------------------	-------------	---	-------------	--------	--------	--------

La partie du lot connu et désigné sous le numéro treize (P. 13), rang 9, canton Abercrombie, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Adèle, borné au nord par une autre partie du même lot, à l'est par le lot 14, au sud par le rang 8, à l'ouest par le lot 12.

Domaine Mont-Durocher .....	P. 12 .....	9	Abercrombie	1,405.93	385.87	1,791.80
-----------------------------	-------------	---	-------------	----------	--------	----------

La partie du lot connu et désigné sous le numéro douze (P. 12), rang 9, canton Abercrombie, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle, borné au nord par les lots 12-5 à 12-10 inclusivement et P. 12-12, P. 12-11, à l'est par le lot 13, au sud par le rang 8, à l'ouest par le lot 11, du rang 9, canton Abercrombie.

Domaine Mont-Durocher .....	12-9 .....	9	Abercrombie	259.81	82.49	342.30
-----------------------------	------------	---	-------------	--------	-------	--------

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle.

#### La municipalité du village de Val-David

Noms	Lots	Rang	Canton	Taxes		Taxes scolaires p.	Total
				municipales	scolaires c.		
Demontigny, Marcel-Roger ...	26-295 ...	11	Morin	\$ 62.47	\$ 40.62	\$	\$ 103.09
Demontigny, Marcel-Roger ...	26-296 ...	11	Morin	61.66	39.39		100.95
Essaris, Alex & Voyatzakis, Peter	P. 40 .....	10	Morin	164.91		6.20	171.11

La partie du lot connu et désigné sous le numéro quarante (P. 40), aux plan et livre de renvoi officiels du canton Morin, ayant une superficie d'environ dix mille sept cent cinquante pieds (10,750'), bornée en front par un chemin privé, en arrière par partie du lot 40 appartenant à Sophie Martel ou représentants, d'un côté par partie du lot 40 appartenant à J. Klein, et d'un autre côté par partie du lot 40 appartenant à J. Friedman.

Lann, Robert .....	P. 32 .....	10	Morin	467.60		53.09	520.69
--------------------	-------------	----	-------	--------	--	-------	--------

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trente-deux (P. 32), aux plan et livre de renvoi officiels du canton Morin, ayant une superficie d'environ sept mille cinq cents pieds (7,500'), bornée au sud-est par la Rivière du Nord, au nord-ouest par partie du lot 32 appartenant à Robert Lann, au sud-ouest et au nord-est par d'autres parties du lot 32.

Lann, Robert .....	P. 32 .....	10	Morin	169.64		42.71	212.35
--------------------	-------------	----	-------	--------	--	-------	--------

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trente-deux (P. 32), aux plan et livre de renvoi officiels du canton Morin, ayant une superficie d'environ douze mille neuf cents pieds (12,900'), bornée au sud-est par partie du lot 32 appartenant à Robert Lann, au nord-ouest par partie du lot 32 appartenant à B. Shear, au sud-ouest par partie du lot 32, et au nord-est par partie du lot 32 (rue).

Niklos, Perlus .....	P. 7 .....	7	Morin	29.42	40.70		70.12
----------------------	------------	---	-------	-------	-------	--	-------

La partie du lot connu et désigné sous le numéro sept (P. 7), aux plan et livre de renvoi officiels du canton Morin, ayant une superficie d'environ dix mille quatre cents pieds (10,400'), bornée au nord-est par un chemin privé de quarante pieds (40') de largeur, au sud-ouest par un chemin privé de vingt pieds (20') de largeur, au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties du lot 7.

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel de Sainte-Agathe-des-Monts.

## La municipalité du village de Sainte-Agathe-Sud

Noms	Lots	Rang	Canton	Taxes	Taxes	Total
				municipales	scolaires	
Cohen, Isidore & Kaufman, Jacob . . . . .	P. 5 . . . . .	4	Beresford	\$ 74.77	\$ 50.93	\$ 125.70

Dans la municipalité du village de Sainte-Agathe-Sud, la partie du lot connu et désigné sous le numéro cinq (P. 5), rang 4, canton Beresford, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, mesurant 83.5 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest et 64 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et le tout tel que désigné à l'acte enregistré sous le numéro 190524. Ce lot est borné par Louis Aronof, Louis Adams, Harry Krupat et Ste-Agathe Motel ou successeurs.

Le lot ci-dessus fait partie du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts.

## La municipalité de Saint-Faustin

Noms	Lots	Rang	Canton	Taxes	Taxes	Total
				municipales	scolaires	

Levert, Louis . . . . .	P. 20A . . . . .	6		\$ 110.34	\$ 185.60	\$ 295.94
-------------------------	------------------	---	--	-----------	-----------	-----------

La partie du lot connu et désigné sous le numéro vingt A (P. 20A), rang 6, mesurant 150' par 50', borné au sud-est par le chemin public, au nord par partie du lot 20A, à l'est par le lot 19B, et à l'ouest par une autre partie du lot 20A, Terrain distrait et réservé au vendeur selon l'acte enregistré sous le numéro 356713.

Guézet, Henri . . . . .	P. 12 . . . . .	2		78.13	199.03	277.16
-------------------------	-----------------	---	--	-------	--------	--------

La partie du lot connu et désigné sous le numéro douze (P. 12), rang 2, mesurant 100' par 100', borné vers le sud-ouest par le chemin public, en arrière vers le nord-est et des deux côtés par d'autres parties dudit lot douze. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 330779.

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel du canton Wolfe.

## La municipalité du village de Lac Carré

Lizotte, Paul & Fournier, Denise . . . . .	27j7-2H . . . . .	7	Wolfe	\$ 410.20	\$ 148.70	\$ 558.90
Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 449869.						
Brazeau, Nicole . . . . .	P. 26B . . . . .	6	Wolfe	190.30	47.22	237.52

La partie du lot connu et désigné sous le numéro vingt-six B (P. 26B), rang 6, canton Wolfe, borné au nord par le lot 26 subdivision 1, (26-1), rang 7, canton Wolfe, au sud-est par le terrain du Canadien Pacific, au sud par le terrain originairement vendu à M. J. Deschênes, acte 154729 ou représentants, à l'ouest-nord-ouest par une autre partie du dit lot 26B, restant la propriété de Dame Juliette Bélanger ou représentants. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 230034.

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel du canton Wolfe.

## La municipalité du Lac Supérieur

Dubé, Sylvio . . . . .	P. 26 . . . . .	8		112.26	130.53	242.79
La partie du lot connu et désigné sous le numéro vingt-six (P. 26), rang 8, mesurant 75' par 125' et borné en front au nord par le chemin public, à l'ouest (125') par le lot 27, au sud et à l'est par le résidu du lot 26 du rang 8.						
Chenel, Mme Eugénie . . . . .	32-61 . . . . .	8		45.20	52.26	97.46
Mallette, Léopold . . . . .	32-104 . . . . .	8		14.56	3.89	18.45
Diamond, Réjean . . . . .	32-130 . . . . .	8		15.28	19.19	34.47
Boyer, Claude & Al. . . . .	P. 3 . . . . .	9		142.49	112.39	254.88

La partie du lot connu et désigné sous le numéro trois (P. 3), rang 9, borné au sud par le chemin du lac Quenouille, au nord, partie par le rang 10 et partie par le lac Quenouille, à l'est par une ligne située à 15 pieds de la ligne de division des lots 3 et 2.

Fife, David Arthur . . . . .	30-50, 30-51 . . . . .	9		60.56	7.87	68.43
Desormeaux, Hélène . . . . .	26-133, 26-134 . . . . .	10		13.94	3.94	17.88

Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel du canton Wolfe.

## La municipalité de Val-des-Lacs

Noms	Lots	Rang	Canton	Taxes	Taxes	Total
				municipales	scolaires	
Roy, Claude	48-26	1	Archambeault	\$ 158.72	\$ 63.41	\$ 222.13
Lambert, Achim	48-30	1	Archambeault	242.94	93.38	336.32
Panaccio, Thérèse	40-9	3	Archambeault	45.01	16.70	61.71
Panaccio, Emond	40-10	3	Archambeault	88.13	33.76	121.89
Gauthier, Jacques & Al.	P. 38	4	Archambeault	93.63	106.48	200.11
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trente-huit (P. 38), rang 4, canton Archambeault, borné au nord-ouest par la ligne de division entre le 4e et le 5e Rang, au nord-est par le lot 37, au sud-est par un chemin public et au sud-ouest par le lot P. 39. Sujet à « billet de location », Gouvernement du Québec. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 414040.						
Lepage, Francine	P. 40	4	Archambeault	70.33	18.46	88.79
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quarante (P. 40), rang 4, canton Archambeault, borné au sud-est par le lac L'Original, au nord-ouest par le chemin public, au nord-est par Laurent Joyal ou représentants et au sud-ouest par la partie du lot 40 appartenant à Arthur Lajeunesse ou représentants. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 482652.						
Verreault, Robert	41B-13	4	Archambeault	121.92	77.87	199.79
Terrain loué par bail du gouvernement. Avec bâtisse(s) dessus érigée(s).						
Huot, Merilda	P. 43	4	Archambeault	89.92	115.75	205.67
Moins et à distraire les parties désignées aux actes enregistrés sous les numéros 11803, 120288, 154039, 188344 et 206928. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 236040.						
Kirsch, David & Al	P. 44	4	Archambeault	163.13	117.65	280.78
Depuis le côté sud-est du lac Canard à la limite entre les lots quarante-quatre et quarante-cinq, en direction nord-est, nord, nord-ouest et sud-ouest autour de la partie du lac Canard située sur le lot quarante-quatre, jusqu'à un point situé du côté nord-ouest du lac Canard à la limite desdits lots quarante-quatre et quarante-cinq. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 173689.						
Desaulniers, Louise	20	B	Archambeault	318.75	159.84	478.59
Terrain loué par bail du gouvernement. Avec bâtisse(s) dessus érigée(s).						
Jones, William T.	24	B	Archambeault	142.14	164.39	306.53
Terrain loué par bail du gouvernement. Avec bâtisse(s) dessus érigée(s).						
Massy, Maurice (enrg.: 414009)	44	5	Archambeault	45.08	72.39	117.47
Massy, Maurice	45	5	Archambeault	59.19	93.39	152.58
Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 414008.						
Massy, Maurice	47	5	Archambeault	20.28	46.72	67.00
Immeubles tels que désignés aux actes enregistrés sous les numéros 414008 et 414009.						
Hondropodi, Sofia	P. 13	11	Archambeault	119.78	133.06	252.84
La partie du lot connu et désigné sous le numéro treize (P. 13), rang 11, canton Archambeault, borné à l'ouest par la route privé, en arrière par une partie du lot 13 appartenant à M. Lapenna ou représentants, au nord par Claudette Tétrault ou représentants et au sud par Carla Digioacchino ou représentants. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 446733.						
La partie du lot connu et désigné sous le numéro treize (P. 13), rang 11, canton Archambeault, borné au sud-est par un chemin semi-privé, en arrière nord-ouest par la ligne de division entre les lots 13 et 14, au sud-ouest par une partie du lot 13 et au nord-est par une partie du lot 13 appartenant à Immacolata Albanese ou représentants. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 456988.						
Touchette, Claudette	P. 13	11	Archambeault	21.14	13.04	34.18
La partie du lot connu et désigné sous le numéro treize (P. 13), rang 11, canton Archambeault, borné au nord-est par une partie du lot 13 appartenant à Maurice Gagnon ou représentant, au sud-est par l'emplacement de M. Héту ou représentants, au sud-ouest par une partie du lot 13 appartenant à Gilbert Touchette ou représentants et au nord-ouest par la ligne de division des lots 13 et 14 du 11e Rang du canton Archambeault. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 445795.						

Noms	Lots	Rang	Canton	Taxes		Total
				municipales	scolaires	
Gendron, Bertrand	P. 20A	11	Archambeault	\$ 418.90	\$ 522.83	\$ 941.73
La partie du lot connu et désigné sous le numéro vingt A (P. 20A), rang 11, canton Archambeault, borné au sud-ouest par le lac Quenouilles, au nord-est par le chemin de sortie de M. Syme ou représentants, au nord-ouest par Régine Gareau ou représentants et au sud-est par le lot P. 20A appartenant à Roger Laurin ou représentants. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 274327.						
Lapointe, Rosaire	P. 10	12	Archambeault	147.51	57.98	205.49
Tel que décrit à l'acte 424464 et désigné comme suit:						
1. Borné en front à l'ouest par un chemin privé déjà existant et conduisant au chemin public ou la montée du lac Joseph, en arrière à l'est par le terrain de A. Thériault ou représentants, d'un côté au nord par le terrain de Albert Larocque ou représentants et de l'autre côté au sud par le terrain de Dame Hervé Plouffe ou représentants.						
2. Borné vers le nord par un chemin privé conduisant à la montée du Lac Joseph, vers l'est par un chemin projeté, vers l'ouest par les terrains d'Albert Larocque ou représentants et d'Albert Dauphin ou représentants, et vers le sud par le terrain de Dame Marguerite Constantineau ou représentants.						
3. Borné vers le nord par le terrain appartenant à Emile Trépanier ou représentants, en front à l'ouest par un chemin privé déjà existant et conduisant au chemin public et montée du Lac Joseph, en arrière à l'est par le terrain du même lot appartenant à la Succ. J.O. Gagnon et vers le sud par le résidu du lot vendu à Dame Marguerite Constantineau Latour ou représentants.						
4. Ce terrain de forme quasi-triangulaire borné comme suit: à l'est par un chemin privé, vers le nord par un terrain du même lot appartenant à Emile Trépanier ou représentants, vers le sud, sud-ouest par un chemin privé.						
5. Un terrain de forme carré mesurant 5 pieds des quatre côtés lequel terrain est situé à environ 125 pieds à l'est-nord-est du chemin public et au sud-est du terrain du même lot appartenant à un nommé Vien ou représentants.						
Moins et à distraire la partie vendue à Marguerite Vannobel-Lapointe, tel que désigné à l'acte enregistré sous le numéro 487522 et borné comme suit: à l'ouest par le chemin public, au nord par une autre partie du lot 10 appartenant à M. Martin ou représentants, à l'est par une autre partie du lot 10 appartenant au présent vendeur ou représentants et au sud par une autre partie dudit lot 10 appartenant à Marguerite Constantineau Latour ou représentants.						
Moulin, Daniel	P. 12-32	12	Archambeault	290.22	318.69	608.91
Le lot connu et désigné sous le numéro P. 12-32, rang 12, canton Archambeault, borné au nord-ouest par un emplacement borné par l'acquéreur tel qu'enregistré sous le numéro 399259, au sud-ouest par un chemin privé de 40 pieds de largeur, au nord-est et au sud-est par d'autres parties dudit lot 12 appartenant au vendeur Henri et Ernest Gagnon ou représentants. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 399260.						
Bélair, Rhéal	P. 14	12	Archambeault	102.50	75.22	177.72
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatorze (P. 14), rang 12, canton Archambeault, borné au sud-ouest par un chemin public, au sud-est par la propriété de Georges Descostes ou représentants, au nord-est et nord-ouest par d'autres parties du même lot appartenant à Joseph d'Amour ou représentants. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 357417.						
Le Clainche, Emile	P. 14	12	Archambeault	374.34	323.02	697.36
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quatorze (P. 14), rang 12, canton Archambeault, borné au nord-est par la ligne de division des rangs 12 et 13 du canton Archambeault, à l'est par la montée Bélair, au sud-est par le terrain de M. Descostes ou représentants, au sud-ouest et au nord-ouest par le reste dudit lot 14 appartenant à Joseph D'Amour ou représentants. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 291543.						
Gadoua, Michel	P. 15	12	Archambeault	59.64	6.56	66.20
La partie du lot connu et désigné sous le numéro quinze (P. 15), rang 12, canton Archambeault, mesurant, mesure anglaise, 100 pieds de largeur au nord-ouest et au sud-est et le long du chemin privé sur 125 pieds de profondeur et borné comme suit: en front vers le nord-est par un chemin privé et des trois autres côtés par d'autres parties du même lot restant la propriété du vendeur ou représentants, la ligne sud-est du terrain vendu est distante de 200 pieds de la ligne nord-ouest d'un chemin privé. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 268279.						
Les Entreprises T.D.G. Inc.	1	13	Archambeault	250.60	267.70	518.30
Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 452381.						
Léveillé, Albert	13B	13	Archambeault	26.42	26.84	53.26
Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 143267.						
Terzi, Enrico	P. 16	13	Archambeault	33.76	22.85	56.61
La partie du lot connu et désigné sous le numéro seize (P. 16), rang 13, canton Archambeault, borné par le lot 15 appartenant à Victor Bélair ou représentants, par le lot 16 appartenant à Guida Godon ou représentants, par un ruisseau longeant le numéro seize (16) dans le 13e Rang. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 395434.						
Tremblay, Yvon	P. 18	13	Archambeault	26.42	8.77	35.19

Noms	Lots	Rang	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
La partie du lot connu et désigné sous le numéro dix-huit (P. 18), rang 13, canton Archambeault, borné en front au nord-est par la route, au sud-ouest par ladite ligne de division entre les rangs 12 et 13, au sud-est par une partie dudit lot no 18 appartenant à Gilles V. Desrochers ou représentants, de l'autre côté au nord-ouest par une partie du même lot no 18 demeurant la propriété de la venderesse ou représentants et la ligne du côté sud-est se trouvant à une distance de 420 pieds mesurés le long de la route, de la ligne de division entre ledit lot 18 et 17. Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 391614.						
Paquette, Albert	26	13	Archambeault	\$ 50.71	\$ 34.58	\$ 85.29
Immeubles tels que désignés à l'acte enregistré sous le numéro 490097. Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel du canton Archambeault.						

## La municipalité de Mont-Tremblant

Auberge 1896, a/s Pierre Minville	P. 34	2	Grandison	1,978.85	2,548.03	4,526.88
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trente-quatre (P. 34), rang 2, canton Grandison, borné au nord par le chemin public qui va du lac Mercier au lac Tremblant, au sud et à l'ouest par un terrain appartenant à Pierre A. Minville, à l'est par la propriété de Edgar Meilleur et la propriété de Pierre A. Minville.						
Labonté, François M.	P. 32	2	Grandison	660.25	187.57	847.82
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trente-deux (P. 32), rang 2, canton Grandison, borné au nord par le chemin Saint-Jovite Mont-Tremblant, à l'ouest par une rue verbalisée, au sud par la propriété de Marcel Richer et à l'est par la propriété de J. Stewart Robertson.						
Langlois, Claude	P. 31	3	Grandison	278.85	292.50	571.35
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trente et un (P. 31), rang 3, canton Grandison, borné au nord par la propriété de Hector Valiquette ou ayant droit, au sud par la propriété de Albert Ladouceur ou ayant droit, à l'ouest par la propriété de Henri Bisson et à l'est par le chemin du circuit.						
Minville, Pierre A.	P. 34	2	Grandison	292.65	317.49	610.14
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trente-quatre (P. 34), rang 2, canton Grandison, borné au nord par les propriétés de MM. Serge Adam, Edgar Meilleur, Auberge 1896 Ltée, par un chemin public, Yves Papineau, Paul-Emile Leclerc, J. Romain Lavigne ou ayant droit et André F. Sigouin, à l'est par la propriété de Serge Adam, à l'ouest par les propriétés de MM. Jacques Fleurent, Jean-Guy Sigouin et Gaston Boivin, au sud par M. Jacques Fleurent, une rue non verbalisée, les propriétés de MM. Yvon C. Dupuis, Honoré Sigouin, Claude Sigouin, Mlle Marcelle Labelle, Albert Ouimet, Rolland Sigouin.						
Valiquette, Jean-Pierre	P. 33	2	Grandison	304.35	149.74	454.09
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trente-trois (P. 33), rang 2, canton Grandison, borné au nord par le lac Moore, au sud par une rue verbalisée, à l'est par la propriété de Laurian Léonard et à l'ouest par la propriété de John Viau.						
Basset, Georges Finlay	25-3-2, 24-3-2	4	Grandison	999.10		999.10
Avec unité de condominium.						
Robertson, Stuart J.	P. 32	2	Grandison	467.50	433.21	900.71
La partie du lot connu et désigné sous le numéro trente-deux (P. 32), rang 2, canton Grandison, borné au nord par le chemin Saint-Jovite Mont-Tremblant, au sud par la propriété de Marcel Richer ou ayant droit, à l'est par la propriété de Peter Vice et à l'ouest par la propriété de Mme Françoise M. Labonté et la propriété de Marcel Richer. Les lots ci-dessus font partie du cadastre officiel du canton Grandison.						

Donné à Saint-Jérôme, au bureau de la Corporation du Comté de Terrebonne, ce troisième jour de janvier 1978.

Le secrétaire-trésorier,  
ANDRÉ TASSÉ.

## Ville de Vaudreuil

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Vaudreuil que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique à l'Hôtel de ville, 419 boulevard Roche, dans ladite ville le 7 FEVRIER 1978 à DIX heures de la matinée pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires ainsi que des intérêts encourus et des frais à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente. La Commission municipale de Québec par décision en date du 12 octobre 1977 a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles sous l'autorité de la Loi ces cités et villes, article 550 (S.R.Q., 1964 c. 193), au cadastre officiel de la paroisse Saint-Michel-de-Vaudreuil sauf les lots 44, 207, 210, 182-4 et 182-5 qui sont du cadastre officiel du village de Vaudreuil.

Propriétaire	Lot	Taxes munic.	Taxes scol.
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1703 2-314 .....	\$1,804.75	\$ 351.29
<p>Une partie du lot originaire numéro mille sept cent trois (ptie 1703) mesurant deux arpents de largeur sur onze arpents de profondeur (2 arp. x 11 arp.) plus ou moins, bornée comme suit: en front au sud-est par une rue projetée; à l'arrière au nord-ouest par la Petite Rivière Quinchien; d'un côté au nord-est par le lot numéro 1702 du même cadastre et de l'autre côté au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1703 appartenant à M. Donat Lauzon ou ses représentants.</p> <p>En l'état où se trouve présentement cette propriété avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur, ce fonds étant grevé de deux servitudes établies en faveur de la Gatineau Power Co., par actes enregistrés à Vaudreuil sous les numéros 69154 et 69158.</p>			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1705 2-319 .....	1,968.82	383.31
<p>A. Une partie du lot originaire numéro mille sept cent cinq (ptie 1705) mesurant un arpent de largeur sur toute la profondeur dudit lot et bornée comme suit: en front au sud-est par une route projetée; à l'arrière au nord-ouest par la Petite Rivière Quinchien; d'un côté par une autre partie du lot 1705 appartenant à M. Georges Constant ou ses représentants et de l'autre côté par une autre partie du même lot 1705 appartenant à M. Eugène Vinet ou ses représentants.</p> <p>B. Une partie du lot originaire numéro mille sept cent cinq (ptie 1705) mesurant un demi arpent (½ arp.) de largeur sur toute la profondeur dudit lot et bornée comme suit: en front au sud-est par une route projetée; à l'arrière au nord-ouest par la Petite Rivière Quinchien; d'un côté au sud-ouest par une autre partie du même lot 1705 ci-dessous décrite au paragraphe « D » et de l'autre côté au nord-est par une autre partie dudit lot 1705 ci-dessous décrite au paragraphe « C ».</p> <p>C. Une partie du lot originaire numéro mille sept cent cinq (ptie 1705) mesurant la moitié dudit lot et bornée comme suit: en front au sud-est par une route projetée, à l'arrière au nord-ouest par la Petite Rivière Quinchien, d'un côté au sud-ouest par une partie du même lot 1705 ci-dessous décrite au paragraphe « B », et de l'autre côté au nord-est par une autre partie du même lot 1705 appartenant à Eugène Vinet ou ses représentants.</p> <p>D. Une partie du lot originaire numéro mille sept cent cinq (ptie 1705) mesurant un arpent (1 arp.) de largeur sur toute la profondeur dudit lot et bornée comme suit: en front au sud-est par une route projetée; à l'arrière au nord-ouest par la Petite Rivière Quinchien; d'un côté au sud-ouest par le lot originaire numéro 1706A, du même cadastre et de l'autre côté au nord-est par la partie du lot 1705 ci-dessus décrite au paragraphe « B ».</p> <p>Toutes les mesures ci-dessus sont approximatives (plus ou moins).</p> <p>En l'état où se trouve présentement cette propriété avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.</p>			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1706-A 2-321 .....	1,881.26	365.66
<p>Le lot originaire numéro mille sept cent six A (1706-A) contenant en superficie vingt-deux arpents et quatre-vingt-treize perches (22 arp. 93 per.), plus ou moins, tel qu'il appert du livre de renvoi.</p> <p>En l'état où se trouve présentement cette propriété avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.</p>			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1706-C 2-323 .....	1,661.35	369.47
<p>Une partie du lot originaire numéro mille sept cent six (ptie 1706) mesurant un arpent et demi de largeur sur quinze arpents de profondeur (1½ arp. x 15 arp.), plus ou moins, et bornée comme suit: au nord par la Petite Rivière Quinchien; au sud par l'emplacement appartenant à M. Réal Sauvé, ou ses représentants; à l'ouest par l'emplacement appartenant à M. Lionel Ménard et à l'est par l'emplacement appartenant à M. Aimé Levac, ou ses représentants.</p> <p>En l'état où se trouve présentement cette propriété avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.</p>			

Propriétaire	Lot	Taxes munic.	Taxes scol.
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	1707 2-325	\$ 2,198.93	\$ 488.05
Le lot originaire numéro mille sept cent sept (1707) contenant en superficie trente arpents et trente-quatre perches (30 arp. 34 per.), plus ou moins, tel qu'il appert du livre de renvoi.			
A distraire dudit lot la partie appartenant à M. Jules Marier, ou ses représentants, suivant un acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 39579, mesurant un demi arpent de largeur sur quinze arpents de profondeur (½ arp. x 15 arp.), plus ou moins.			
En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1708-A 2,326	1,099.23	245.26
Le lot originaire numéro mille sept cent huit A (1708-A), mesurant neuf perches et huit pieds de largeur sur une profondeur de seize arpents (9 per. 8 pi. x 16 arp.) contenant en superficie quinze arpents et dix-sept perches (15 arp. 17 per.), plus ou moins, tel qu'il appert dudit livre de renvoi. En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur, le fonds étant grevé d'un droit d'accès au cours d'eau et de droits miniers, établis par actes dûment enregistrés à Vaudreuil.			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	1708-C 2-328	1,099.23	245.26
Le lot originaire numéro mille sept cent huit C (1708-C) mesurant neuf perches et dix pieds de largeur sur une profondeur de quinze arpents, neuf perches et neuf pieds (9 per. 10 pi. x 15 arp. 9 per. 9 pi.), contenant en superficie quinze arpents et dix-sept perches (15 arp. 17 per.), plus ou moins, tel qu'il appert dudit livre de renvoi.			
En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur, le fonds étant grevé de droits miniers et d'un droit d'accès aux cours d'eau, établis par actes enregistrés à Vaudreuil sous le numéro 15065 et ayant à sa charge et pour son utilité un droit de passage établi en vertu d'un acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 185557.			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	1708-D 2-329	1,097.67	243.61
Le lot originaire numéro mille sept cent huit D (1708-D) mesurant neuf perches et dix pieds de largeur sur une profondeur de quinze arpents, neuf perches et neuf pieds (9 per. 10 pi. x 15 arp. 9 per. 9 pi.), contenant en superficie quinze arpents et dix-sept perches (15 arp. 17 per.), plus ou moins, tel qu'il appert dudit livre de renvoi.			
En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur, sauf un droit de passage établi par un acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 18557.			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	1710 2-338 & 2-337	2,029.22	478.82
Le lot originaire numéro mille sept cent dix (1710) contenant en superficie vingt-huit arpents et trente-trois perches (28 arp. 33 per.), plus ou moins, tel qu'il appert dudit livre de renvoi.			
En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur, le fonds étant grevé d'un droit de prise d'eau et d'un droit de passage établis en vertu d'un acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 17801.			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1711 2-341	1,087.27	242.03
Une partie du lot originaire numéro mille sept onze (ptie 1711) étant la moitié nord-est de la moitié sud-ouest du lot originaire numéro mille sept cent onze (½ N.-E. ½ S.-O. 1711), contenant en superficie sept arpents et sept perches et demie (7 arp. 7½ per.), plus ou moins, et bornée comme suit: d'un côté au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1711 appartenant à J.-Edmond Chevrier, ou ses représentants, et de l'autre côté au nord-est par l'autre moitié de ce même lot 1711.			
En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur; et une partie du lot originaire numéro mille sept cent onze (ptie 1711) contenant en superficie huit arpents et sept perches et un quart (8 arp. 7¼ per.), plus ou moins, et bornée comme suit: en front par une route projetée; à l'arrière par le lot appartenant à Allan Harwood ou ses représentants; d'un côté par le lot appartenant à Onésime Chevrier ou ses représentants et de l'autre côté par un lot appartenant à Anselme Vinet, ou ses représentants.			
En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.			
Gary Lord	Ptie 1712 2-342	262.61	28.30
Une terre à bois située en la ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil, connue et signée au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil comme faisant partie du lot originaire numéro mille sept cent douze (P. 1712) contenant environ douze arpents en superficie et bornée comme suit: en front vers le sud-est par le Chemin St-Pierre, en arrière vers le nord-ouest par la ligne limitative entre la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil et la paroisse de St-Lazare, d'un côté vers le nord-est par une autre partie dudit lot 1712 appartenant à Philippe Poirier ou représentants et de l'autre côté vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot 1712 appartenant à la Compagnie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée suivant acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 133691.			
Tel que le tout se trouve ce jour avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet à un droit de passage tel qu'établi dans l'acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 26057 et en autant qu'il peut être sujet à une réserve de cours d'eau et de droits miniers telles qu'établies dans l'acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 14804.			

Propriétaire	Lot	Taxes munic.	Taxes scol.
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1712 2-344	\$ 1,739.63	\$ 387.24
<p>A. Une partie du lot originaire numéro mille sept cent douze (ptie 1712) ayant une superficie de douze arpents (12 arpents), plus ou moins, et bornée comme suit: à l'avant en direction sud-est par un chemin projeté, à l'arrière en direction nord-ouest par la paroisse de Saint-Lazare, d'un côté en direction sud-ouest par la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges et de l'autre côté en direction nord-est par une autre partie dudit lot numéro 1712 appartenant à M. Helarius Ménard, et</p> <p>B. Une partie du lot originaire numéro mille sept cent douze (ptie 1712) délimitée comme suit, à savoir: à l'avant en direction sud-est par un chemin projeté, à l'arrière en direction nord-ouest par le lot appartenant à M. Gilbert Poirier ou à ses représentants, d'un côté en direction nord-est par le lot numéro 1711 dudit cadastre, et de l'autre côté en direction sud-ouest par une autre partie dudit lot 1712 appartenant à M. Adélar Poirier ou à ses représentants.</p> <p>Dans l'état où ladite propriété existe actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur, ce fonds étant grevé d'un droit d'accès aux cours d'eau et de droits miniers établis dans un acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 14804 et également grevé d'un droit de passage établi dans un acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 22670.</p>			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1713 2-345	942.30	209.74
<p>La moitié nord-ouest du lot originaire numéro mille sept cent treize (½ N.-O. 1713) mesurant trois quarts d'arpent de largeur sur une profondeur de vingt arpents (¼ arp. x 20 arp.), plus ou moins, et bornée comme suit: à l'avant en direction nord-est par un chemin public, à l'arrière en direction sud-ouest par la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, d'un côté en direction nord-ouest par un chemin projeté, et de l'autre côté en direction sud-est par la moitié sud-est dudit lot 1713.</p> <p>Dans l'état où ladite propriété existe actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.</p>			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1714 2-347	1,848.34	411.46
<p>Le lot originaire numéro mille sept cent quatorze (1714), ayant une superficie de vingt-cinq arpents et cinq perches (25 arp. 5 per.), plus ou moins, tel qu'il est indiqué audit livre de renvoi.</p> <p>Dans l'état où ladite propriété existe actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.</p>			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1715- 2-348	1,728.74	384.05
<p>Le lot originaire numéro mille sept cent quinze (1715), ayant une superficie de vingt-trois arpents et quatre-vingt-cinq perches (23 arp. 85 per.), plus ou moins, tel qu'il est indiqué audit livre de renvoi.</p> <p>Dans l'état où ladite propriété existe actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.</p>			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1716 2-349	1,641.47	364.67
<p>Le lot originaire numéro mille sept cent seize (1716), ayant une superficie de vingt-deux arpents et soixante-cinq perches (22 arp. 65 per.), plus ou moins, tel qu'il est indiqué audit livre de renvoi.</p> <p>Dans l'état où ladite propriété existe actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.</p>			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1717 2-351	1,558.42	346.90
<p>La moitié nord-ouest du lot originaire numéro mille sept cent dix-sept (½ N.-O. 1717), bornée comme suit: à l'avant en direction nord-est par le chemin du rang Saint-Paul, à l'arrière en direction sud-ouest par la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, d'un côté en direction nord-ouest par le lot numéro 1716 dudit cadastre, et de l'autre côté en direction sud-est par la moitié sud-est dudit lot 1717.</p> <p>Dans l'état où ladite propriété existe actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.</p>			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1718 2-352	1,694.08	377.54
<p>Le lot originaire numéro mille sept cent dix-huit (1718), ayant une superficie de vingt-trois arpents et trente-sept perches (23 arp. 37 per.), plus ou moins, tel qu'il est indiqué audit livre de renvoi.</p> <p>Dans l'état où ladite propriété existe actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur, le fonds étant grevé des droits miniers établis dans un acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 14449.</p>			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1719 2-353	1,583.18	351.78
<p>Le lot originaire numéro mille sept cent dix-neuf (1719), ayant une superficie de vingt arpents et quatre-vingt-quatre perches (20 arp. 84 per.), plus ou moins, tel qu'il est indiqué audit livre de renvoi.</p> <p>Dans l'état où ladite propriété existe actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.</p>			

Propriétaire	Lot	Taxes munic.	Taxes scol.
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1725 2-361	\$ 1,761.07	\$ 392.12
Le lot originaire numéro mille sept cent vingt-cinq (1725), ayant une superficie de vingt-quatre arpents et trente perches (24 arp. 30 per.), plus ou moins, tel qu'il est indiqué audit livre de renvoi.			
Dans l'état où ladite propriété existe actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1898 2-499	3,130.22	574.85
Une partie du lot originaire numéro mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (ptie 1898) ayant une superficie de vingt arpents carrés (20 arp. ca.), plus ou moins, bornée comme il suit: à l'avant en direction nord et nord-est par le terrain de M. Prospère Proulx ou de ses représentants, en direction sud-ouest par les emplacements de MM. Avila Denis et Alcide Pilon ou de leurs représentants et en direction sud-est par la rivière Quinchien.			
Dans l'état où ladite propriété existe actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur, et avec un droit de passage donnant accès au chemin public, tel qu'il a été établi dans l'acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 83881.			
Gary Lord R.	Ptie 1924 3-274	744.26	1,313.56
Un emplacement situé dans la ville de Vaudreuil, comté de vaudreuil, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro mille neuf cent vingt-quatre (ptie 1924) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil, mesurant cent vingt-neuf pieds et un dixième (129.1') de largeur à l'avant dans sa ligne sud-ouest, et cent vingt-huit pieds et six dixièmes (128.6') de largeur à l'arrière dans sa ligne nord-est, sur une profondeur de quatre cent cinquante pieds (450') dans sa ligne nord-ouest et quatre cent quatre-vingt-trois pieds et cinquante-huit centièmes (483.58') dans sa ligne sud-est, ayant une superficie de cinquante-huit mille neuf cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (58,989 pi. ca.), plus ou moins, et borné comme suit: à l'avant au sud-ouest par une rue connue comme étant le lot 1924-58, d'un côté au nord-ouest par une partie dudit lot 1924 appartenant à Noël Winston, par acte enregistré à Vaudreuil, sous le numéro 117376, à l'arrière au nord-est par une autre partie non subdivisée dudit lot 1924 et de l'autre côté au sud-est par une partie du lot 1924-1 du même cadastre, avec tous les bâtiments y érigés au 97, rue Kerr.			
Vaughn Filkins	1924-28 3-305	437.65	490.10
Escapade Recreation & Development Company	Ptie 1924 3-348	93.37	80.35
Une partie du lot originaire numéro mille neuf cent vingt-quatre (ptie 1924) de forme irrégulière, indiquée par les lettres: M-L-T-U-V-O-S-W-X-Y-Z-M sur le plan mentionné ci-après et mesurant dans sa limite nord-ouest ML mille cent vingt-trois pieds et quarante-sept centièmes (1,123.47'); dans sa limite est LT, vingt-huit pieds (28.0'); dans sa limite est TU, cent vingt-deux pieds (122.0'); dans sa limite nord-ouest UV, quatre cent cinquante pieds (450.0'); dans sa limite sud-ouest VO, cent cinquante-six pieds et vingt-six centièmes (156.26'); dans sa limite nord-ouest OS deux cent quinze pieds et quarante-sept centièmes (215.47'); dans sa limite nord-est SW deux cent vingt-cinq pieds et quatre-vingt-treize centièmes (225.93'); dans sa limite nord-est WX quatre-vingts pieds et cinquante-deux centièmes (80.52'); dans sa limite sud-est XY sept cent cinquante-trois pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (753.84'); dans sa limite sud-est YZ sept cent quatre-vingt-quinze pieds et soixante-dix-sept centièmes de (795.77'); dans sa limite sud-ouest ZM trois cent vingt-quatre pieds et cinq centièmes (324.05'), contenant une superficie de trois cent quatre-vingt-sept mille quarante pieds carrés (387,040 pi. ca.), ou dix arpents carrés et cinq cent dix-sept millièmes d'arpent carré, bornée comme il suit: au nord-ouest le long de la ligne ML par la partie du lot 1925 décrite au paragraphe « A »; à l'est, le long des lignes LT et TU par une partie du lot 1924 (propriété de M. Noel Winston); au nord-ouest, le long de la ligne UV et au sud-ouest le long de la ligne VO par une partie du lot 1924 (propriété de M. Noel Winston); au nord-ouest, le long de la ligne OS par une partie du lot 1925 décrite au paragraphe « B »; au nord-est, le long des lignes SW et WX, par les lots 58 et 59 du cadastre officiel du village de Como; au sud-est le long des lignes XY et YZ, par le lot 1924-1; au sud-ouest, le long de la ligne ZM par une partie du lot 1925 (route no 17).			
Moins et à distraire de cette partie, la partie vendue suivant le contrat 134934 et corrigé par le contrat 135803.			
Moins et à distraire de cette partie, la partie vendue selon le contrat 136142.			
Escapade Recreation & Development Company	Ptie 1925 3-351	53.17	153.40
Ld.			
Une partie du lot originaire numéro mille neuf cent vingt-cinq (P. 1925 de forme irrégulière indiquée par les lettres « A-B-C-D-E-F-G-H-I-J-K-L-M-N-A » au plan cité ci-dessous et mesurant une longueur totale de mille cinq cent neuf pieds et cinquante-sept centièmes de pied (1,509.57') dans les lignes nord-ouest AB, BC, CD, DE, EF et FG comprenant les mesures suivantes: AB: quatre-vingt-dix-huit pieds et un dixième de pied (98.1'), BC: cent dix pieds et cinquante-cinq centièmes de pied (110.55'), CD: deux cent quatorze pieds et cinquante-neuf centièmes de pied (214.59'), DE: cinq cent quatre-vingt-quatorze pieds et vingt centièmes de pied (594.20'), EF: deux cent cinquante-sept pieds et vingt-huit centièmes de pied (257.28'), FG: deux cent trente-quatre pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (234.85'); dans la ligne GH en direction nord-est deux cent quatorze pieds et soixante-dix-huit centièmes de pied (214.78'), dans la ligne HI en direction nord-ouest cent cinquante et un pieds et quatre-vingt-sept centièmes de pied (151.87'); dans la ligne IJ en direction est cent cinquante pieds et six dixièmes de pied (150.6'); dans la ligne JK en direction est cent quarante-quatre pieds et cinq dixièmes de pied (144.6'); dans la ligne KL en direction est soixante-dix-huit pieds (78.0'); dans la ligne LM en direction sud-est mille cent vingt-trois pieds et quarante-sept centièmes de pied (1,123.47'); dans la ligne MN en direction sud-ouest six cent quarante-sept pieds et quatre dixièmes de pied (647.4'); dans la ligne NA en direction			

Propriétaire	Lot	Taxes munic.	Taxes scol.
<p>sud-ouest cent cinquante-six pieds et cinquante-neuf centièmes de pied (156.59'), ayant une superficie de huit cent cinquante mille quatre cent trente-sept pieds carrés (850,437 pi. ca.) ou vingt-trois arpents et cent neuf millièmes d'un arpent carré (23.109 arp. ca.) et bornée comme suit: au nord-ouest le long des lignes AB, BC, CD, DE, EF, FG, par une partie du lot 1026, en direction nord-est le long de la ligne GH et en direction nord-ouest le long de la ligne HI par une autre partie du lot 1925 (propriété de M. R. Graham ou de son représentant), à l'est le long des lignes IJ, JK, KL par une autre partie du lot 1925 (propriété de M. Nicolas Cassevoy ou de son représentant) et de Noel Winston, en direction sud-est le long de la ligne LM par une partie du lot 1024 décrite ci-dessous, en direction sud-ouest, le long des lignes MN et NA par une partie du lot 1925 étant la route numéro 17.</p> <p>Une partie du lot originaire numéro mille neuf cent vingt-cinq (ptie 1925) de forme irrégulière indiquée par les lettres P-Q-R-S-O-P sur le plan cité ci-après et mesurant dans la ligne en direction nord-est trois cent quarante-trois pieds et soixante-douze centièmes de pied (343.72'); dans la ligne SO en direction sud-est deux cent quinze pieds et quarante-sept centièmes de pied (215.47'); dans la ligne OP en direction sud-est cent quatorze pieds et quatre-vingt-quinze centièmes de pied (114.95'); dans la ligne en direction ouest trois cent cinquante-quatre pieds et cinq dixièmes de pied (354.5'); dans la ligne en direction nord-ouest deux cent huit pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied (208.82'); ayant une superficie de quatre-vingt-treize mille trois cent trente-deux pieds carrés (93,332 pi. ca.), ou deux arpents et cinq cent trente-six millièmes d'un arpent carré (2,536 arp. ca.) et bornée comme suit: en direction nord-est par le lot 59 du cadastre officiel du village de Como, en direction sud-est le long de la ligne SO par une partie du lot 1924 ci-après décrite, en direction sud-est, le long de la ligne OP par une partie du lot 1925 (propriété de M. Noel Winston ou de son représentant); en direction ouest, par une autre partie du lot 1925 (propriété de M. Nicolas Cassevoy ou de son représentant); en direction nord-ouest par une autre partie du lot 1925 (propriété de M. R. Graham ou de son représentant).</p>			

Moins et à distraire de cette partie, la partie vendue suivant le contrat 136142.

Carl Whittaker	1925-53	3-404	\$ 692.59	
Brian Knott	2033-44	3-591	601.43	\$ 85.82
Babson, William J.	2033-49	3-596	683.18	28.44
Babson, William J.	2033-50	3-597	546.63	24.00
Babson, William J.	2033-51	3-598	546.63	24.00
Babson, William J.	2033-52	3-599	544.22	23.11
Babson, William J.	2033-53	3-600	541.05	23.11
Babson, William J.	2033-54	3-601	546.63	24.00
Babson, William J.	2033-55	3-602	546.63	24.00
Babson, William J.	2033-56	3-603	764.53	31.10
Michael K. Georges	2033-63	3-610	520.94	23.17
Michael K. Georges	2033-64	3-611	505.53	23.17
Related Holdings Ltd.	2033-66	3-613	567.91	37.27
Related Holdings Ltd.	2033-67	3-614	941.26	46.04
Michael K. Georges	2033-93	3-640	591.76	25.31
Agaiby, Maurice	2033-94	3-641	602.79	13.92
Brian Knott	2033-105	3-652	569.62	49.28
Zimvest Properties Inc.	2033-110	3-657	467.35	22.98
Ian Harwood	Ptie 2036	3-681	154.51	269.55

Ce certain emplacement ayant front sur le boulevard Harwood, en la ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel de Vaudreuil comme étant une partie du lot originaire numéro deux mille trente-six (ptie 2036), mesurant cent pieds de largeur sur une profondeur de deux cents pieds (100' x 200'), mesure anglaise, et plus ou moins, et étant borné comme suit: de front vers le nord-est par le boulevard Harwood (autrefois la route 17), à l'arrière vers le sud-ouest par une partie du lot originaire numéro deux mille trente-cinq (ptie 2035), d'un côté vers le nord-ouest par la partie dudit lot numéro deux mille trente-six (ptie 2036) vendue à Peter Poirier conformément à un acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 72864, et de l'autre côté vers le sud-est par une autre partie dudit lot deux mille trente-six (ptie 2036) appartenant à la succession de Mélina Lauzon et ses représentants.

Ceci comprend la maison et d'autres bâtiments y érigés portant le numéro civique 5396, boulevard Harwood.

New Kingsley Gordon, fils	Ptie 207 et Ptie 210	4-211	2,937.49	1,260.83
---------------------------	----------------------	-------	----------	----------

Ce certain emplacement ayant front sur le boulevard Roche en la ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du village de Saint-Michel de Vaudreuil comme étant: —

1. Une partie du lot numéro deux cent sept (ptie 207) de forme irrégulière, bornée comme suit: vers le nord-est par une partie dudit lot 207, (boulevard Roche) vers le sud-est par une partie du lot 208, vers le sud-ouest par des parties du lot 210, vers le nord-ouest par une partie du lot 206; mesurant soixante-quatorze pieds et cinquante et un centièmes de pied (74.51') dans la ligne nord-est, cent quatre-vingt-six pieds et quarante et un centièmes de pied (186.41') dans la ligne sud-est, soixante-quatorze pieds et six dixièmes de pied (74.6') dans la ligne sud-ouest, cent quatre-vingt-sept pieds et vingt-huit centièmes de pied (187.28') dans la ligne nord-ouest; ayant une superficie de treize mille neuf cent vingt-huit pieds carrés (13,928 pi. ca.).

2. Une partie du lot originaire numéro deux cent dix (ptie 210) de forme irrégulière et bornée comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 207, vers le sud-est et le nord-ouest par d'autres parties du lot 210, vers le sud-ouest par une partie dudit lot 210 (la rue Esther-Blondin); mesurant soixante-quatre pieds et quatre centièmes de pied (64.04') dans la ligne nord-est, quatre-

Propriétaire	Lot	Taxes munic.	Taxes scol.
vingt-dix-huit pieds et soixante-huit centièmes de pied (98.68') dans la ligne sud-est, soixante-deux pieds (62') dans la ligne sud-ouest, quatre-vingt-dix-huit pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pied (98.92') dans la ligne nord-ouest, ayant une superficie de six mille deux cent vingt-six pieds carrés (6,226 pi. ca.).			
Ceci comprend une maison et d'autres bâtiments y érigés et portant le numéro civique 428, boulevard Roche.			
Robert Taillefer	Ptie 182-4 et Ptie 182-5 5-199	\$ 990.23	\$ 441.99
Un emplacement situé en la ville de Vaudreuil, dans le comté de Vaudreuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du village de St-Michel-de-Vaudreuil comme étant composé:			
1. du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-deux (182-4) au cadastre susdit;			
2. du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-deux (182-5) au cadastre susdit.			
Moins et à distraire dudit lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-deux la partie vendue à Jean-Marie Milot aux termes d'un acte de vente passé devant le notaire soussigné le vingt-quatre mai mil neuf cent soixante-trois et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil sous le numéro 95626.			
Avec maison y érigée portant les numéros civiques 36 et 38 rue Sainte-Julie, ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil, Québec.			
Cie du Domaine du Lac des Deux-Montagnes Ltée	Ptie 1776 5-214	169.44	15.22
Une partie du lot originaire numéro mille sept cent soixante-six (ptie 1766) mesurant cent huit pieds de largeur sur une profondeur de dix-huit (108' x 18'), mesure anglaise, et plus ou moins, et bornée comme suit: en front par les lots 194 et 195 du cadastre du village de Saint-Michel-de-Vaudreuil, et à l'arrière et sur les deux côtés par d'autres parties dudit lot 1766.			
Vaudreuil Development Corp.	1757-72 et 1757-73 6-55	483.53	13.56
Un terrain vacant situé en la ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil comme étant le lot 1757-72.			
Moins et à distraire dudit lot la partie vendue suivant le contrat enregistré à Vaudreuil sous le numéro 132431.			
Un terrain vacant situé en la ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil comme étant le lot 1757-73.			
Moins et à distraire dudit lot la partie vendue suivant le contrat enregistré à Vaudreuil sous le numéro 132431.			
Aurelio Britton Guereiro	1757-205 6-187	775.68	
Julien Losier	1757-218 6-200	763.84	9.60
Mme Majorie Bertrand	1759-85 6-285	72.43	
Antonio Mascarinas	1759-275 6-444	69.27	28.70
Antonio Mascarinas	1759-276 6-445	69.27	28.70
Antonio Mascarinas	1759-277 6-446	69.27	28.70
Joseph Hayden	1759-293 6-461	69.13	
Roger Gary Lord	1763-3-143-10 6-808	41.47	2.78
Roger Gary Lord	1763-3-143-12 6-810	41.47	0.95
Dovau Inc.	Ptie 1775	31,028.74	1,694
A. Une partie du lot originaire numéro mille sept cent soixante-quinze (P. 1775) au cadastre susdit;			
bornée vers le sud, par partie des lots numéros 1775-8 et 1775-7 (route Trans-Canadienne); vers le sud-ouest, par partie du lot numéro 1775-7 (route Trans-Canadienne); vers l'ouest, par partie du lot numéro 1775-6-1-1; vers le nord-ouest, par une autre partie du lot numéro 1775-6-1-1 et par les lots numéros 1775-6-1-3 et 1775-6-1-4; vers l'ouest, par le lot numéro 1775-6-1-4; vers le sud, par les lots numéros 1775-6-1-4 et 1775-6-1-3 et partie du lot numéro 1775-6-1-2; vers l'ouest, par partie des lots numéros 1775-6-1-9, 1775-6-1-13, (rue.) 1775-6-1-15 et 1775-6-1-20;			
vers le sud-ouest, par partie des lots numéros 1775-6-1-20, 1775-6-1-19, 1775-6-1-24 (rue) et 1775-6-1-25; vers le sud, par partie du lot numéro 1775-6 (chemin des Chenaux); vers l'ouest par les lots numéros 1775-55, 1775-52 et 1775-53 (chemin de raccord à la route Trans-Canadienne); vers le nord-ouest, le nord, le nord-est, l'est et le sud-est, par le lac des Deux-Montagnes;			
mesurant: mille deux cent quatre-vingt-trois pieds et neuf dixièmes de pied (1,283.9') dans une ligne sud, soixante-quinze pieds et deux dixièmes de pied (75.2') dans une ligne sud-ouest; trente-huit pieds et huit dixièmes de pied (38.8') dans une ligne ouest; cent quatre-vingt-trois pieds (183.0') le long d'une courbe dans la ligne nord-ouest; cent vingt-sept pieds (127.0') dans une autre ligne ouest; cent soixante-douze pieds et trois dixièmes de pied (172.3') dans une autre ligne sud; deux cent cinquante pieds (259.0') dans une autre ligne ouest; cent quatre-vingt-huit pieds et cinq dixièmes de pied (188.5') dans une autre ligne ouest; trente pieds (30.0') dans une autre ligne sud; mille dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (1,019.5') dans une autre ligne ouest; sept mille cinq cents pieds (7,500.0') le long de la rive du lac des Deux-Montagnes, dans les ligne nord-ouest, nord, nord-est, est et sud-est;			
contenant en superficie quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-mille deux cents pieds carrés (4,490,200.0 pi. ca.), mesure anglaise plus ou moins.			
Moins et à distraire de cette partie du lot originaire numéro mille sept cent soixante-quinze (p. 1775) au cadastre susdit, une parcelle maintenant subdivisée et connue aux susdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, comme étant composée des lots numéros cinquante-six à cent quarante-deux inclusivement de la subdivision officielle dudit lot originaire numéro mille sept cent soixante-quinze (1775-56 à 142 inclusivement).			

Propriétaire	Lot	Taxes munic.	Taxes scol.
<p>B. Une partie du lot originaire numéro mille sept cent soixante-quinze (P. 1775) au cadastre susdit; bornée vers le nord, par partie des lots numéros 1775-7 et 1775-8 (route Trans-Canadienne); vers le sud-est, par le lot numéro 1775-8-4; vers le sud-ouest, le sud-est et le sud, par le lac des Deux-Montagnes; vers l'ouest par une autre partie dudit lot originaire numéro 1775 et par une partie du lot numéro 1775-7; vers le nord-ouest par partie du lot numéro 1775-7; mesurant mille trois cent un pieds (1,301.0') dans la ligne nord; sept cent treize pieds (713.0') dans la ligne sud-est; quatre cent trente pieds (430.0') dans la ligne ouest; soixante-cinq pieds et sept dixièmes de pied (65.7') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie quatre cent soixante-dix-sept mille trois cent cinquante pieds carrés (477,350.0 pi. ca.), mesure anglaise plus ou moins; avec toutes les bâtisses y érigées.</p>			

70970-14-2-0

*Le greffier*  
J.A. YVON LAVOIE, O.M.A.

### Cité de Westmount

Avis public est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la cité de Westmount, seront vendus à l'enchère publique, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, 4333 ouest, rue Sherbrooke, cité de Westmount, mardi, le VINGT ET UNIÈME jour de février 1978 à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

*Compte no Propriétaire de l'emplacement*  
10152 (497, avenue Mount Pleasant), Docteur Donald Strong Mitchell, physicien, 497, avenue Mount Pleasant, Westmount, Québec, H3Y 3H4.

*Description cadastrale:*

374 P-21, 374 P-22 – Avec bâtisse – 374 P-21: Une partie de la subdivision vingt et un du lot trois cent soixante-quatorze (374-21 pt.) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, comprise à l'intérieur des lignes suivantes; commençant à un point situé à la limite nord-est de ladite subdivision vingt et un à une distance de trente-deux pieds du coin sud-est de ladite subdivision vingt et un, de là suivant la limite nord-est de ladite subdivision vingt et un dans une direction nord-ouest pour une distance de vingt-neuf pieds six pouces, allant de là à angle droit à travers ladite subdivision vingt et un dans une direction sud-ouest jusqu'à la rencontre de la ligne sud-ouest de ladite subdivision vingt et un, de là le long de la ligne sud-ouest de ladite subdivision vingt et un d'abord dans une direction sud-est puis dans une direction est suivant une ligne irrégulière de ladite limite sud-ouest jusqu'à un point situé à vingt-neuf pieds six pouces en ligne droite tracée à angle droit à partir de la dernière ligne ci-haut décrite aux présentes, de là à travers ladite subdivision vingt et un dans une direction nord-est jusqu'au point de départ; étant bornée au nord-est par une partie de la subdivision vingt-deux dudit lot, au sud-ouest par l'avenue Mount Pleasant, au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties de ladite subdivision vingt et un;

374 P-22: La partie de ladite subdivision vingt-deux (374-22 pt.) comprise à l'intérieur des lignes suivantes: commençant à un point situé à la limite nord-est de ladite subdivision vingt-deux à une distance de trente-deux pieds du coin sud-est de ladite subdivision vingt-deux, allant de là le long de la ligne nord-est de ladite subdivision vingt-deux dans une direction nord-ouest pour une distance de vingt-neuf pieds six pouces, allant de là à angle droit à travers ladite subdivision vingt-deux dans une direction sud-ouest jusqu'à la rencontre de la ligne frontière sud-ouest de ladite subdivision vingt-deux, allant de là le long de la ligne frontière sud-ouest dans une direction sud-est pour une distance de vingt-neuf pieds six pouces, et allant de là à angle droit à travers ladite subdivision vingt-deux dans une direction nord-est jusqu'au point de départ; étant bornée au nord-est par une partie de la subdivision vingt-trois dudit lot, au nord-ouest et sud-est par d'autres parties de ladite subdivision vingt-deux.

*Compte no Propriétaire de l'emplacement*  
10362 (425, avenue Elm), Mlle Melinda Burton, 425, avenue Elm, Westmount, Québec, H3Y 3H9

*Description cadastrale:*

374 P1-5, 374 P2-6 – Avec bâtisse – 374 P1-5: La partie nord-ouest de la subdivision cinq de la subdivision un du lot trois cent soixante-quatorze (374-1-5 N. W. pt.) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-deux pieds six pouces en largeur par quarante et un pieds en profondeur, étant borné en avant

vers le sud-ouest par l'avenue Elm, en arrière vers le nord-est par la partie de la subdivision six de la subdivision deux dudit lot ci-après décrit, d'un côté vers le sud-est par le reste de ladite subdivision cinq et de l'autre côté vers le nord-ouest par la subdivision six de la subdivision un dudit lot;

374 P2-6: La partie nord-ouest de ladite subdivision six de ladite subdivision deux (374-2-6 N.W. pt.) mesurant vingt-deux pieds six pouces en largeur par soixante pieds en profondeur et étant borné en avant vers le sud-ouest par la partie de ladite subdivision cinq décrite ci-haut, en arrière vers le nord-est par une ruelle connue comme la subdivision trente-cinq de la subdivision trois dudit lot, d'un côté vers le sud-est par le reste de ladite subdivision six de ladite subdivision deux et de l'autre côté vers le nord-ouest par la subdivision sept de ladite subdivision deux.

*Compte no Propriétaire de l'emplacement*  
10620 (46 Place Belvedere), M. Fred Lewis, Exec.,  
46 Place Belvedere, Westmount, Québec

374 P75B, 374 P75C 374 P75F – Avec bâtisse –

374 75B: La plus grande partie de la subdivision B de la subdivision soixante-quinze du lot trois cent soixante-quatorze (374 75 – B) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, étant de forme irrégulière et, mesurant respectivement trente-six pieds et cent sept pieds et six dixièmes de un (1) pied de long des deux parties de la ligne brisée formant sa ligne sud-est, cent soixante pieds et six dixièmes de un (1) pied le long de sa ligne nord-est, cent trente-sept pieds et cinq dixièmes de un (1) pied le long de sa ligne nord-ouest et cent trente-deux pieds et quarante-deux centièmes de un (1) pied le long de sa ligne sud-ouest et étant bornée au sud-est par le reste de ladite subdivision B faisant partie de Belvedere Road, au nord-est par la subdivision A de ladite subdivision soixante-quinze, au nord-ouest en partie par cette partie de la subdivision C de ladite subdivision soixante-quinze qui fait partie de la Place Belvedere et en partie par cette autre partie de ladite subdivision C de ladite subdivision soixante-quinze ci-après décrite et au sud-ouest par la subdivision deux de la subdivision neuf du lot trois cent vingt-cinq auxdits plan et livre de renvoi officiels.

374 75C: Une partie de ladite subdivision C de ladite subdivision soixante-quinze dudit lot (374 75 – C) mesurant soixante-quinze pieds sur son côté sud-est, vingt pieds sur son côté sud-ouest et cinq pieds et cinq dixièmes de un (1) pied sur cette partie de son côté nord-ouest qui rejoint cette partie de la subdivision F de ladite subdivision soixante-quinze ci-après décrite et étant bornée au sud-est par la partie de ladite subdivision B décrite précédemment, au sud-ouest par une partie de ladite subdivision deux de ladite subdivision neuf, au nord-ouest en partie par cette partie de ladite subdivision F ci-après

décrite et en partie par une autre partie de ladite subdivision C faisant présentement partie de la Place Belvedere; et

374 75F: Une partie de ladite subdivision F de ladite subdivision 75 dudit Lot (374 – .75 – F) de forme triangulaire et mesurant deux pieds sur son côté sud-ouest et cinq pieds et cinq dixièmes de un (1) pied sur son côté sud-est et étant borné au nord-ouest par le reste de ladite subdivision F faisant partie de la Place Belvedere, au sud-ouest par une partie de ladite subdivision deux de ladite subdivision neuf et au sud-est par cette partie de la subdivision C décrite précédemment.

*Compte no Propriétaire de l'emplacement*  
10855 (41 Avenue Holton), Mme Allyn Seymour,  
(Andrea Russell), 41 avenue Holton, Westmount, Québec

374-4-2-4 – Avec bâtisse –

20900 (12-14 Avenue Sunnyside), M. Maurice Beriro, exécutif, 14 avenue Sunnyside, Westmount, Québec

284-16-1, 284-16-2, 284-16-3, 284-16-4, 284-16-5, 284-6-6 étant des lots complets, et les parties suivantes de lots – Avec bâtisse –

284 P16-7: Une partie de la sous-subdivision sept de la subdivision seize dudit lot original numéro deux cent quatre-vingt-quatre (284-16-Pt. 7) aux plan et livre de renvoi officiels pour la municipalité de la paroisse de Montréal; la partie devant-être vendu comprenant la totalité de ladite sous-subdivision moins la partie de celle-ci vendue à Domenico Caporicci suivant les termes de l'acte de vente enregistré à Montréal sous le numéro 2463246.

En conformité avec le plus récent certificat de localisation préparé par Harold M. Towle, arpenteur-géomètre du Québec, daté le neuf septembre mil neuf cent soixante-quinze, portant le numéro 8349 dudit arpenteur-géomètre, ladite partie du lot 284-16-7 mesure trente-huit pieds et soixante et un centièmes de un (1) pied en avant sur l'avenue Sunnyside, cinquante pieds en arrière le long de sa ligne sud-est, par, sur une largeur régulière, une profondeur de quatre-vingt-trois pieds et quatre-vingt-un centièmes de un (1) pied et cent trente-huit pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de un (1) pied le long de sa ligne brisée sud-ouest, et deux cent quatre pieds et sept dixièmes de un (1) pied le long de sa ligne nord-est, et est bornée en avant vers le nord-ouest par l'avenue Sunnyside, en arrière vers le sud-est par le lot 284-25, d'un côté vers le nord-est par le lot 284-16-6 et sur l'autre côté le long de sa ligne brisée sud-ouest ou ouest, partiellement par une partie du lot 284-16-8 ci-après décrite et partiellement par le reste du lot 284-16-7, le tout suivant lesdits plans et livres de renvoi officiels, et

284 P16-8: Une partie de la sous-subdivision huit de la subdivision seize dudit lot original numéro deux cent quatre-vingt-quatre (284-16-Pt. 8) auxdits plan et livre de renvoi officiels pour la municipalité de la paroisse de Montréal; la partie devant-être vendue comprenant la totalité de ladite sous-subdivision moins la partie vendue telle que mentionné ci-haut à Domenico Caporicci suivant les termes de l'acte de vente ci-haut mentionné et enregistré à Montréal sous le numéro 2463246.

En conformité avec le plus récent certificat de localisation ci-haut mentionné préparé par Harold M. Towle, arpenteur-géomètre du Québec, daté le neuf septembre mil neuf cent soixante-quinze et portant le numéro 8349 dudit arpenteur-géomètre, ladite partie, étant de forme triangulaire, mesure vingt-deux pieds et soixante-sept centièmes de un (1) pied le long de la ligne sud-est par une profondeur de cent trente-huit pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de un (1) pied le long de la ligne nord-est, et cent trente-cinq pieds et cinquante-trois centièmes de un (1) pied le long de la ligne sud-ouest, et est bornée au nord-est par la partie du lot 284-16-7 ci-haut décrite, au sud-est par la partie des lots 284-24 et 25 et à l'ouest par le reste dudit Lot 284-16-8, le tout conformément aux plan et livre de renvoi officiels,

Avec toutes les bâtisses érigées sur lesdits lots et parties de lots, incluant sans limitation la bâtisse en pierre de trois étages portant le numéro civique 14 avenue Sunnyside et la bâtisse en brique à deux étages séparés avec garages et le court de tennis qui y est situé.

*Compte no Propriétaire de l'emplacement*

30057 (636, avenue Landsdowne), Madame Archibald Stalker, (F. R. MacSween), Veuve, 636, avenue Landsdowne, Westmount, Québec, H3Y 2V8

*Description cadastrale*

221 P 44, 221 P 45 – Avec Bâtisse –

221 P 44: La partie sud-est de la subdivision numéro quarante-quatre dudit lot officiel numéro deux cent vingt et un (221 Pt 44) comprenant treize pieds six pouces de largeur par la pleine profondeur de ladite subdivision et étant bornée comme suit: en avant du côté nord-est par l'avenue Landsdowne, en arrière vers le sud-ouest par le lot officiel numéro deux cent dix-huit ou par les subdivisions de ce dernier, sur un côté vers le sud-est par une partie de la subdivision numéro quarante-cinq ci-après décrite et de l'autre côté vers le nord-ouest par le reste de ladite subdivision quarante-quatre appartenant à la succession de la défunte Elizabeth Bolton Biltcliffe.

221 P 45: La partie nord-ouest de la subdivision numéro quarante-cinq dudit lot officiel numéro deux cent vingt et un (221 Pt. 45) comprenant vingt-cinq pieds en largeur par la pleine profondeur de ladite subdivision et étant bornée comme suit: en avant vers le nord-est par

l'avenue Landsdowne, en arrière vers le sud-ouest par le lot officiel numéro deux cent dix-huit ou par les subdivisions de ce dernier, d'un côté vers le nord-ouest par la partie de ladite subdivision quarante-quatre décrite ci-haut et de l'autre côté vers le sud-est par le reste de ladite subdivision quarante-cinq.

30337 (654, avenue Belmont), Monsieur Eli Share, C.A., 654, avenue Belmont Westmount, Québec, H3Y 2W2

*Description cadastrale*

226 23-1, 226 24-2, 222A 8-1, 222A 9-2 – Avec Bâtisse

30577 (18 Surrey Gardens), Madame Henry G. Arton, (Honor Freeman), 18 Surrey Gardens, Westmount, Québec, H3Y 1N3

239B 135 – Avec Bâtisse –

31013 (117, avenue Lewis), Monsieur Joseph Canicchio, 117, avenue Lewis, Westmount, Québec, H3Z 2K7

1434 P44, 1434 P45 – Avec Bâtisse –

1434 P44: La partie sud-est du lot numéro 1434 44 mesurant en avant onze pieds et huit pouces de largeur par quatre-vingt-quinze pieds et trois pouces de profondeur en arrière (11'8" X 9'5'3") et étant bornée en avant par ledit lot, sur un côté par la partie nord-ouest du lot numéro 1434 44 dudit cadastre et de l'autre côté vers le sud-est par le lot numéro 1434 45 dudit cadastre.

1434 P45: La partie nord-ouest du lot numéro 1434 45 mesurant sept pieds et quatre pouces de largeur en avant par quatre-vingt-quinze pieds et trois pouces de profondeur en arrière (7'4" X 9'5'3") et étant bornée en avant par l'avenue Lewis, à l'arrière par une ruelle, sur un côté vers le nord-ouest par le lot numéro 1434 44 dudit cadastre et de l'autre côté vers le sud-est par la partie sud-est du lot numéro 1434 45 dudit cadastre.

31378 (206, chemin Côte St. Antoine), Madame Frederick G. Fleming (Barbara Henwood), 206, chemin Côte St. Antoine, Westmount, Québec

236 25-1, 236 26-1, 236 27-1, 236A 1-2 – Avec Bâtisse –

*Compte no Propriétaire de l'emplacement*

31505 (4500, boul. de Maisonneuve), Succession Emilien Paquin, A/S Trust Général du Canada, 909, boul. Dorchester ouest, Montréal, Québec, H3B 2G7

*Description cadastrale*

299 7 – Avec bâtisse –

31506 (4480, boul. de Maisonneuve ouest), Monsieur Yvan T. Hughes & Mademoiselle Margaret Cairns, 4480, boul. de Maisonneuve ouest, Westmount, Québec, H3Z 1L7

249 4 – Avec bâtisse –

40068 (321, avenue Claremont), Madame Edward Dubé, (L. Cambridge), Attn: Caron Signs Ltd., 3421, rue Peel, Montréal, Québec, H3A 1W7

208 P41C, 208 P41B - Avec bâtisse -

208 P41C: La partie sud-ouest de la subdivision quarante et un C dudit lot numéro deux cent huit (208 41C) comprenant vingt pieds en avant sur l'avenue Burton et étant bornée en avant par ladite avenue Burton, en arrière par la subdivision quarante et un B dudit lot numéro deux cent huit (208 41B), sur le côté sud-ouest par l'avenue Claremont et sur le côté nord-est par le reste de ladite subdivision quarante et un C appartenant audit John M. Campbell ou à ses représentants, et

208 P41B: La partie sud-ouest de la subdivision quarante et un B dudit lot officiel numéro deux cent huit (208 41B) et étant bornée au sud-est par une partie de ladite subdivision quarante et un C décrite ci-haut, au sud-ouest par l'avenue Claremont, au nord-ouest par la subdivision quarante et un dudit lot numéro deux cent huit et nord-est par le reste de ladite subdivision quarante et un B appartenant audit John M. Campbell ou à ses représentants.

40850 (4750 The Boulevard), Monsieur Edward M. Rowat, Gérant, 4750 The Boulevard, Westmount, Québec, H3Y 1V3

217 70-3, 217 71-2, 217 72-2 - Avec bâtisse -

*Compte No. Propriétaire de l'emplacement*

40918 (625 Chemin Côte St-Antoine), Yale Holdings Limited, 625 Côte St-Antoine Road, Westmount, Québec

*Description cadastrale*

210 P2, 210 P1, 209 P4 - Avec Bâtisse -

210 P2: La partie nord-ouest de la subdivision deux du lot deux cent dix (210-N.W. Pt. 2) aux plan et livres de renvoi officiels pour la municipalité de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-quatre pieds de largeur par cent quarante-quatre pieds et quatre pouces de profondeur le long de la ligne sud-ouest et cent quarante-six pieds et neuf pouces de profondeur le long de la ligne nord-est, bornée en avant par la partie de ladite subdivision deux cédée pour l'élargissement du Chemin Côte St-Antoine, en arrière par la subdivision sept dudit Lot (210 7), sur le côté vers le nord-est par les subdivisions un

et deux de la subdivision trois dudit Lot (210 3-1 et 2) et sur l'autre côté vers le sud-ouest par la partie nord-ouest de la subdivision un dudit Lot (210-N.W. Pt. 1) ci-après immédiatement décrit; et de

210 P1: La partie nord-ouest de la subdivision un dudit Lot deux cent dix (210-N.W. Pt. 1) aux plan et livre de renvoi officiels mesurant vingt-quatre pieds de largeur par cent quarante-deux pieds et un pouce de profondeur le long de la ligne sud-ouest et cent quarante-quatre pieds et quatre pouces de profondeur le long de la ligne nord-est, bornée en avant par la partie de ladite subdivision un cédée pour l'élargissement du Chemin Côte St-Antoine, en arrière par la subdivision huit dudit lot deux cent dix (210 8), d'un côté vers le nord-est par la partie de la subdivision deux dudit lot ci-haut décrit et de l'autre côté vers le sud-ouest par la partie de la subdivision quatre du lot deux cent neuf (209 Pt. 4) auxdits plan et livre de référence officiels.

209 P4: Une bande de terrain faisant face au Chemin Côte St-Antoine dans la Cité de Westmount, faisant partie de la subdivision quatre du lot deux cent neuf (209 Pt. 4) aux plan et livre de renvoi officiels pour la municipalité de la paroisse de Montréal, mesurant quinze pieds et un pouce de largeur par approximativement cent trente-neuf pieds et dix pouces de profondeur le long de la ligne sud-ouest et cent pieds et cent quarante-deux pieds et un pouce de profondeur le long de la ligne nord-est et étant bornée comme suit: en avant par une partie de ladite subdivision quatre cédée pour l'élargissement du Chemin Côte St-Antoine, en arrière par la subdivision cinq dudit lot deux cent neuf (209 5), sur un côté vers le sud-ouest par une autre partie de ladite subdivision quatre et de l'autre côté vers le nord-est par une partie de la subdivision un du lot deux cent dix auxdits plan et livre de renvoi officiels.

41407 (Lot rue Ste-Catherine), Immobilia Inc., 205 Frobisher Drive, Pointe Claire, Québec, H9R 4R9

219 220, 219 219, 219 225-6, 219 225-7 - Sans bâtisse -

41408 (Lot rue Ste-Catherine), Immobilia Inc., 205 Frobisher Drive, Pointe Claire, Québec, H9R 4R9

219 221, 219 222, 219 223, 219 224, 219 225-2, 219 225-3, 219 225-4, 219 225-5, 219 227 - Sans bâtisse -

Les immeubles susdits seront vendus avec et sujet à toutes servitudes actives et passives.

Les immeubles susdits apparaissent tous aux plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal et sont situés dans la Cité de Westmount La Commission municipale du Québec, par une décision, a autorisé l'énumération abrégée des numéros cadastraux d'immeubles à être vendus:

Donné à WESTMOUNT, ce 4ième jour de janvier 1978.

## Municipalité du comté de Wolfe

Avis public est par le présent donné par la soussignée, Madeleine Lamoureux, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que les lots ci-après désignés, y compris les bâtisses dessus construites, seront vendus à l'enchère publique, selon la loi, au lieu où le conseil de comté tient ses sessions, à Ham-Sud, au bureau d'enregistrement, le JEUDI, NEUVIÈME jour du mois de MARS 1978, à DIX heures de la matinée, pour les taxes municipales et scolaires dues, à moins que ces diverses sommes et les frais encourus ne soient payés le jour ci-dessus indiqué.

## Municipalité de la paroisse de Disraëli

Noms	Lots	Rangs	Cadastre	Montant dû
Lionel Bonneville .....	30-6 et 31-2 .....	2	Canton de Garthby .....	\$ 68.21
Paul Meilleur .....	P. 35 (1) .....	3	Canton de Garthby .....	42.18

(1) Un emplacement de chalet situé sur les bords de la rivière St-François (lac Aylmer), mesurant cinquante pieds (50') de largeur, par cent pieds (100') de profondeur, soit toute la profondeur existant entre la rivière et le chemin des emplacements, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro trente-cinq (P. no 35) au cadastre officiel pour le troisième rang du canton de Garthby, dans le comté de Wolfe, et étant indiqué comme le lot numéro onze sur un plan privé fait par Jean-Baptiste Roberge, et borné comme suit, savoir: en front au sud-est par ladite rivière St-François ou lac Aylmer, en arrière au nord-ouest par le chemin privé servant de sortie aux emplacements, d'un côté au nord-est par la partie du susdit lot appartenant à Rodrigue Marois, et de l'autre côté au sud-ouest par une autre partie dudit lot appartenant à Edouard Royer, circonstances et dépendances, la venderesse reconnaissant que les bâtisses érigées sur ledit lot sont déjà la propriété de l'acquéreur.

Avec et y compris un droit de passage pour l'utilité du terrain ci-dessus vendu dans le chemin des emplacements situé au nord-ouest du susdit terrain et sur le susdit lot numéro trente-cinq (no 35) du troisième rang dudit canton de Garthby, pour communiquer du terrain présentement vendu jusqu'au chemin public, à la charge de l'acquéreur de faire sa part d'entretien de ce chemin privé avec les autres emplacements pouvant y avoir droit.

## Municipalité du canton de Dudswell

Donat Cormier .....	P. 28a (2) .....	6	Canton de Dudswell .....	300.12
---------------------	------------------	---	--------------------------	--------

(2) Les parcelles de terrain situées dans le canton de Dudswell, ainsi que les bâtiments y érigés, connues et désignées au cadastre officiel de ce canton comme étant: -

Dans le sixième rang: Le lot numéro vingt-huit « a » (no 28-a ptie) contenant cent neuf (109) acres, plus ou moins; à déduire de cette parcelle de terrain, la partie suivante que la venderesse se réserve, savoir:

Une bande de terrain située entre le vieux chemin et la route provinciale no 1 actuelle, du côté nord-ouest de cette même route provinciale; mesurant trois cents pieds (300') le long de cette route sur la profondeur existant entre ces deux chemins; ladite bande de terrain commence du côté nord-est de l'entrée actuelle ou passage conduisant de la route no 1 jusqu'aux bâtiments de ferme; de là s'étendant en direction sud-ouest sur ladite distance de trois cents (300) pieds; la partie réservée est bornée en front au sud-est par la route provinciale no 1; d'un côté au nord-est par l'allée ou entrée mentionnée ci-dessus; à l'arrière au nord-ouest par le vieux chemin et de l'autre côté par le résidu du même lot présentement vendu; ainsi que le bâtiment ou ancienne école érigée sur cette même bande de terrain.

Il est entendu que l'entrée ou passage sera utilisé en commun par les propriétaires de la partie du lot vendue et ceux de la partie du lot réservée, la servitude existant en faveur des deux propriétés;

À distraire:

1) les 3 parties dudit lot 28a rang 6, canton de Dudswell, expropriées par le ministère des Transports, suivant acte no 88088;

2) Un certain terrain connu et désigné comme étant la partie nord-ouest du lot numéro vingt-huit a (P. no. 28a dans le sixième rang au plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Dudswell et étant plus particulièrement décrite comme suit: partant d'un point étant l'intersection du côté sud-ouest de l'ancienne route et de la ligne sud-ouest du lot vingt huit A de là allant vers le nord-est en ligne droite et cette ligne faisant un angle de quatre vingt dix degrés (90°) avec la ligne sud-ouest du dit lot vingt huit A et se prolongeant jusqu'à la ligne nord-est dudit lot 28a, de là tournant vers la gauche allant vers le nord-ouest en suivant la ligne nord-est du dit lot 28a, jusqu'à la ligne nord-est dudit lot, de là tournant à gauche suivant la ligne nord-est dudit lot jusqu'à la ligne sud-ouest dudit lot, de là tournant à gauche et suivant la ligne sud-ouest dudit lot jusqu'au point de départ.

Cette partie est bornée au sud-ouest par le lot vingt-sept C au nord-ouest par partie du lot vingt-huit C et par partie du lot vingt-huit E au nord-est par le lot 28 d et au sud-est par le résidu dudit lot 28a. Contenant en superficie dix-huit acres plus ou moins. Avec Bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Guy Cyr .....	P. 4d (3) .....	6	Canton de Dudswell .....	64.08
---------------	-----------------	---	--------------------------	-------

(3) Un emplacement de chalet faisant partie du lot numéro quatre D (No 4-d P.) dans le premier rang du canton de Dudswell, mesurant cent cinquante pieds (150) de largeur le long de la rivière soixante-quinze (75) pieds de largeur en arrière le long du chemin de chalet, par la profondeur, qu'il y a entre la rivière et le chemin de chalet; borné ledit terrain en avant par la rivière St-François, en arrière par un chemin de chalet tracé et en usage d'un côté vers le sud par Roger Boisvert et de l'autre côté par partie du même lot appartenant au vendeur;

Noms	Lots	Rangs	Cadastre	Montant dû
<p>Tel que le tout se trouve actuellement avec les servitudes attachées audit immeuble, et aussi avec un droit de passage en commun avec les autres propriétaires de chalet, du grand chemin au terrain présentement vendu, affectant une autre partie dudit lot, rang et canton, tel qu'actuellement tracé et existant, sujet à l'entretien à frais communs par les propriétaires de chalet.</p>				
Simon Fréchette	P. 17c (4)	5	Canton de Dudswell	18.53
<p>(4) Un morceau de terrain connu et désigné comme étant partie du lot numéro dix sept C (P. 17c), rang cinq (rg 5), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Dudswell, et borné comme suit: en avant, par la route cent douze (112), en arrière, par un chemin appelé rang 5, d'un côté, par le terrain de M. Alexandre Grenier et de l'autre côté par le terrain de M. Serge Moisan. Sans bâtisse.</p>				
Roland Guimond	18b	1	Canton de Dudswell	418.17
Roland Guimond	18c non subdivisé	1	Canton de Dudswell	444.23
Roland Guimond	19a	1	Canton de Dudswell	133.60
Roland Guimond	P. 19b (5)	1	Canton de Dudswell	74.50
<p>(5) Le lot numéro dix-neuf B (P. 19b) dans le premier rang du cadastre du canton de Dudswell, moins la partie, soit un acre, appartenant à Henry W. Downes suivant acte de vente Lasel à Downes dont copie a été enregistrée à Ham-Sud sous le no 19725.</p>				
Benoit Morin	P. 19a (6)	3	Canton de Dudswell	11.55
<p>(6) Partie du lot numéro dix-neuf A (19a P.) rang trois (rg 3), au cadastre officiel du canton Dudswell, désignée comme suit: partant du coin est de partie dudit lot dix-neuf A (19a P.), vendue à Léopold Bernier, aux termes d'un acte de vente enregistré à Ham-Sud, sous le numéro 83,674, de là, allant dans une direction sud-est, une distance de quatre cent cinquante pieds (450'), à un point qui est le point de départ du terrain présentement vendu; de là, allant dans une direction sud-est, une distance de soixante-quinze pieds (75'); de là, allant dans une direction sud-ouest, une distance de soixante-quinze (75'), jusqu'à la rivière St-François; de là, allant dans une direction nord-ouest, en suivant la rive nord-est de la rivière St-François, une distance de soixante-quinze pieds (75'); de là, allant dans une direction Nord-est, une distance de soixante-quinze pieds (75'), au point de départ. Bornée au nord-est (chemin de chalets), sud-est et au nord-ouest par autre partie dudit lot dix-neuf A (19a P.), restant la propriété du vendeur (Lucien Pomerleau), et au sud-ouest par la rivière St-François. Avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances. Avec les servitudes attachées audit immeuble, spécialement le droit de mine et minerais et pierre à chaux et exploitation en faveur de Dominion Lime, suivant actes antérieurs aux présentes.</p> <p>Aussi avec un droit de passage en commun, du grand chemin au terrain présentement vendu affectant une autre partie du lot dix-neuf A (19a P.) rang Trois (rg 3), canton Dudswell. Avec droits et obligations concernant la construction et l'entretien dudit chemin devant servir de droit de passage, le tout tel que plus au long mentionné dans un acte de vente par M. Lucien Pomerleau auxdits Réjean Veilleux et Mme Françoise Veilleux (née Montmigny), passé devant le notaire soussigné, le vingt-trois mai mil neuf cent soixante-treize (23 mai 1973), enregistré au bureau de la division d'enregistrement du comté de Wolfe, à Ham-Sud, sous le numéro 86,584.</p>				
Marc Roberge	P. 4 d (7)	1	Canton de Dudswell	22.89
<p>(7) Un certain terrain connu et désigné comme étant une partie du lot quatre D (4d P.) du rang un (rg 1) du canton de Dudswell, situé entre le chemin de chalet et la rivière.</p> <p>Mesurant soixante-deux pieds (62') dans sa ligne nord-ouest, cent cinquante pieds (150') dans sa ligne sud-ouest, cent cinquante pieds (150') dans sa ligne sud-est, et deux cent pieds (200') dans sa ligne nord-est, le tout mesures anglaises plus ou moins. Borné comme suit: en avant au sud-est, par la rivière, en arrière au nord-ouest, par le chemin du chalet, d'un côté au nord-est, par partie dudit lot propriété du vendeur et de l'autre côté, au sud-ouest, par partie dudit lot propriété de M. Guy Cyr.</p> <p>Cette description a été dictée par les parties au notaire soussigné, lesquelles s'en déclarent satisfaites et dégagent le notaire soussigné de toute responsabilité.</p> <p>Cette vente est sujette à un droit de passage en commun sur le chemin de chalets existant à partir de la route rurale numéro 2 sur le chemin Bishopton, jusqu'à la propriété présentement vendue.</p> <p>La construction et l'entretien du chemin de chalet est entièrement à la charge des propriétaires de chalet ou terrain en conséquence, le présent acquéreur, lequel n'aura aucun recours contre le présent vendeur ou ses ayants droit pour quelque dommage quelconque et de plus dégage le présent vendeur ou ses ayants droit de toute responsabilité concernant le bornage de la partie de terrain présentement vendue ainsi que de toute clôture dont le présent acquéreur prend la responsabilité à l'entière libération dudit vendeur.</p>				
Michel Plante	P. 32 (8)		Canton de Dudswell	8.05
<p>(8) Un certain immeuble vacant, de figure carrée, situé dans la municipalité de Bishopton, mieux connu et désigné comme suit: Un emplacement de chalet à prendre et à distraire du lot originaire numéro trente-deux (32 P.) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Dudswell. Mesurant, mesures anglaises, et sans garantie de mesures précises, cent pieds (100') de largeur en front et en arrière sur une profondeur de cent pieds (100').</p> <p>Borné ledit emplacement d'un côté au nord par partie du même lot, propriété de Fred Harron ou représentants; de l'autre côté au sud par partie du même lot, propriété de Henri Plante ou représentants; en front à l'est par partie du même lot, propriété de Hervé et Albert Duplin et servant de droit de passage en enfin à l'arrière à l'ouest par partie du même lot, propriété de Albert et Hervé Duplin ou représentants selon leurs titres.</p> <p>Le tout avec circonstances et dépendances.</p>				

Noms	Lots	Rangs	Cadastre	Montant dû
Luc Pomerleau	P. 19a (9)	3	Canton de Dudswell	21.37
<p>(9) Un emplacement de chalet, faisant partie du lot numéro dix-neuf A (P. 19a) dans le troisième rang du canton de Dudswell; commençant à un point sur la rive de la rivière St-François (ligne d'eau haute) mille quatre cents (1,400') pieds au sud de la ligne qui divise la partie dudit lot appartenant au vendeur, de celle de la partie du même lot appartenant à M. Gravel ou représentants, de là allant en direction sud en suivant la rivière, une distance de cinquante pieds (50'); de là allant vers l'est une distance de cent pieds (100') plus ou moins, jusqu'au chemin de chalet déjà tracé à l'arrière des lots; de là allant vers le nord une distance de cinquante pieds (50') en suivant la ligne extérieure du chemin de chalet (fossé compris); de là allant vers l'ouest jusqu'à la rivière une distance de cent pieds (100'); borné ledit terrain en avant vers l'ouest par la rivière, en arrière, vers l'est par le chemin de chalet tracé ou son prolongement, vers le nord, par le lot appartenant à Benoit Pépin au sud par partie du même lot appartenant à Léo-Paul Bernier. Le tout sans bâtisse. La partie de lot est désignée par le numéro 29 sur le plan privé du vendeur.</p> <p>Les parties ont elles-mêmes préparé ladite désignation et en prennent seules la responsabilité.</p> <p>Tel que le tout se trouve actuellement avec les servitudes attachées audit immeuble, spécialement le droit de mine et minerais et pierre à chaux et exploitation en faveur de Dominion Lime suivant acte antérieur aux présentes. Aussi avec un droit de passage en commun du grand chemin au terrain présentement vendu affectant une autre partie du lot dix-neuf A (P. 19a) desdits rangs et canton.</p> <p>Ce droit de passage ou chemin de chalet sera construit en forme et condition carrossable par le vendeur, maintenu et entretenu par les propriétaires riverains de chalet, chemin et égouttement et fossés sans obligation pour le présent vendeur de quelque travail que ce soit; toute dépense pour travail de matériaux pour partie carrossable ou fossés étant à la charge des propriétaires de terrain de chalet qui s'organiseront eux-mêmes. Cependant pour une période de dix (10) ans, le vendeur verra lui-même à cette maintenance moyennant une compensation maximum de dix dollars (\$10) par propriétaire de terrain payable le premier juillet de chaque année (le décès du propriétaire de la ferme terminera l'obligation à l'entretien susdit). La largeur moyenne de ce chemin de chalet, fossés compris sera de vingt-cinq pieds (25'); l'égouttement vers la rivière se fera aux endroits les plus bas et passeront sans frais ou charges sur la ligne de division des deux terrains de chalet.</p>				
Gérard Leclerc	P. 19a (10)	3	Canton de Dudswell	45.56
<p>(10) Un emplacement de chalet, faisant partie du lot numéro dix-neuf A (19a P.) dans le troisième rang du canton de Dudswell; commençant à un point sur la rive de la rivière St-François (ligne d'eau haute) mille pieds (1000') au sud de la ligne qui divise la partie dudit lot appartenant au vendeur, de celle de la partie du même lot appartenant à M. Gravel ou représentants; ledit emplacement mesurant cinquante pieds (50') en front et en arrière par cent pieds (100') de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise; borné à l'ouest par le chemin de chalet tracé ou son prolongement, au sud par partie du même lot appartenant à Sylvio Bolduc, au nord par partie du même lot, appartenant à Michel Roy et à l'est par partie du même lot restant la propriété du vendeur, sans bâtisse.</p> <p>Ladite partie du lot est désignée par le numéro 21a sur le plan privé du vendeur.</p> <p>Les parties ont elles-mêmes préparé ladite désignation et en prennent seules la responsabilité.</p> <p>Tel que le tout se trouve actuellement avec les servitudes attachées audit immeuble spécialement le droit de mine et minerais et pierre à chaux et exploitation en faveur de Dominion Lime suivant acte antérieur aux présentes. Aussi avec un droit de passage du grand chemin au terrain présentement vendu affectant une autre partie du lot dix-neuf A (19a) dits rang et canton.</p> <p>Ce droit de passage ou chemin de chalet, sera construit en forme et condition carrossable par le vendeur, maintenu et entretenu par les propriétaires riverains de chalet, chemin et égouttement et fossés sans obligation pour le présent vendeur de quelque travail que ce soit; toute dépense pour travail ou matériaux pour partie carrossable ou fossés étant à la charge des propriétaires de terrain de chalet qui s'organiseront eux-mêmes. Cependant pour une période de dix (10) ans, le vendeur verra lui-même à cette maintenance moyennant une compensation maximum de dix dollars (\$10) par propriétaire de terrain payable le premier juillet de chaque année (le décès du propriétaire de la ferme terminera l'obligation à l'entretien susdit), la largeur moyenne de ce chemin de chalet fossés compris sera de vingt-cinq pieds (25'); l'égouttement vers la rivière se fera aux endroits les plus bas et passeront sans frais ou charges sur la ligne de division des deux terrains de chalet.</p>				
Arthur Grandbois	P. 19a (11)	3	Canton de Dudswell	69.59
<p>(11) Un emplacement de chalet, faisant partie du lot numéro dix-neuf A (19a P.) dans le troisième rang du canton de Dudswell; commençant à un point sur la rive de la rivière St-François (ligne d'eau haute) mille quatre cent cinquante pieds (1,450') au sud de la ligne qui divise la partie dudit lot appartenant au vendeur de celle de la partie du même lot appartenant à M. Gravel ou représentants, de là allant en direction sud en suivant la rivière, une distance de soixante-cinq pieds (65'); de là allant vers l'est une distance de cent pieds (100') plus ou moins, jusqu'au chemin de chalet déjà tracé à l'arrière des lots; de là allant vers le nord une distance de cinquante pieds (50') en suivant la ligne extérieure du chemin de chalet (fossé compris); de là allant vers l'ouest jusqu'à la rivière une distance de cent pieds (100'); borné ledit terrain en avant vers l'ouest par la rivière, en arrière, vers l'est par le chemin de chalet tracé ou son prolongement, vers le nord par partie du même lot appartenant à Benoit Pépin ou représentants et au sud par partie du même lot appartenant au vendeur.</p> <p>Sans bâtisse.</p> <p>La partie du lot est désignée par le numéro 30 sur le plan privé du vendeur.</p> <p>Les parties ont elles-mêmes préparé ladite désignation et en prennent seules la responsabilité.</p>				

## Municipalité de la paroisse de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown

Noms	Lots	Rangs	Cadastre	Montant dû
Richard Gilchrist et William V. Kirk	25	3	Canton de Wolfestown	56.55
William V. Kirk	26	3	Canton de Wolfestown	54.02

## Municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Ham-Sud

Gaétan Tremblay	4b, 4c, 4d	10	Canton de Ham	301.14
-----------------	------------	----	---------------	--------

## Municipalité de la paroisse de Sainte-Praxède

Noel Bergeron	14-21	C	Canton de Price	8.74
Annette Marcoux	14-23	C	Canton de Price	9.24

## Municipalité du canton de Weedon

Félicien Mercier	12x	4	Canton de Weedon	1.00
------------------	-----	---	------------------	------

## Municipalité du village de Weedon-Centre

Dominique Séminaro	P. 152 (12)		Village de Weedon-Centre	189.85
--------------------	-------------	--	--------------------------	--------

(12) Un certain terrain faisant partie du lot numéro cent cinquante-deux (P. 152) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels du cadastre pour le village de Weedon-Centre, borné en front vers le nord-ouest par le chemin public, d'un côté vers le nord-est par une partie dudit lot 152 restant la propriété dudit Jean Gosselin, en arrière vers le sud-est par une partie dudit lot 152 restant la propriété dudit Jean Gosselin et de l'autre côté vers le sud-ouest partie par le lot 153 dudit cadastre et partie par une partie dudit lot 152 restant la propriété dudit Jean Gosselin, la ligne sud-ouest est une ligne droite formée pour partie par la ligne de division des lots 152 et 153, mesurant deux cents pieds (200') de largeur en front au nord-ouest et en arrière au sud-est par cent pieds (100') de profondeur dans les côtés nord-est et sud-ouest.

Avec et sujets aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes attachées audit immeuble, notamment l'acquéreur déclare avoir été informé que la corporation a une autorisation écrite pour passer des tuyaux sur le terrain présentement vendu et il s'engage à respecter cet écrit.

Les droits du gouvernement sont réservés sur tous ces lots.

Donné à Ham-Sud, ce 2e jour du mois de janvier 1978.

## Errata

### ADOLPHE ALLARD INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de lettres patentes, en date du 18 octobre 1977, de la compagnie « ADOLPHE ALLARD INC. », paru le 26 novembre 1977, à la page 11016 du numéro 47 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom le mot « Aldophe », de manière que le nom se lise ainsi: « ADOLPHE ALLARD INC. ».

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-o

1507-7522

### GENERAL OXYGEN INC.

Avis est donné par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières qu'il y a lieu de corriger l'avis d'abandon de charte, paru le 5 novembre 1977, à la page 10400 du numéro 44 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom le mot « oxigen », de manière que le nom se lise ainsi: « GENERAL OXYGEN INC. ».

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-o

1278-5978

### LE RESTAURANT APSARA INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de siège social de la compagnie « LE RESTAURANT APSARA INC. » paru le 26 novembre 1977, à la page 11022 du numéro 47 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom de mot « aspara », de manière que le nom se lise ainsi: « LE RESTAURANT APSARA INC. ».

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-o

1507-1335

### RAYMOND GIRARDOT INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de lettres patentes, en date du 29 août 1977, de la compagnie « RAYMOND GIRARGOT INC. », paru le 22 octobre 1977 à la page 9811 du numéro 42 de la

*Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom le mot « girargot » de manière que le nom se lise ainsi: « RAYMOND GIRARDOT INC. ».

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-o

1506-5147

### STANDA DEPARTMENT STORES LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de domicile légal de la compagnie « STANDA DEPARTMENT STORES LTD. », paru le 3 septembre 1977, à la page 8410 du numéro 35 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans la nouvelle adresse le numéro civique 3267, de manière qu'elle se lise ainsi: 3269 est, rue Fleury, Montréal.

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-o

1104-9962

### VOYAGES LAVAL-MONDE INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de lettres patentes, en date du 3 octobre 1977, de la compagnie « VOYAGES LAVAL-MONDE INC. », paru le 26 novembre 1977 à la page 11023 du numéro 47 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom le mot « voyges », de manière que le nom se lise ainsi: « VOYAGES LAVAL-MONDE INC. ».

*Le directeur du Service des compagnies,*

PIERRE DESJARDINS.

70909-o

1507-3745

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'édition numéro 50 du 17 décembre 1977 à la page 11526.

Dans l'avis d'introduction nous aurions dû lire: « . . . donne avis qu'en vertu des articles 4, 5a et suivants. . . » au lieu de: « . . . donne avis qu'en vertu des articles 5, 5a et suivants. . . »

70909-o

### Ville de Dolbeau

Concernant l'avis publié par la Commission municipale du Québec à la page 11924 de l'édition numéro 52 du 31 décembre 1977, nous aurions dû lire: « Décision numéro 246-77 du lieutenant-gouverneur en conseil » et non pas: « Décision Numéro 77-24 ».

70947-o

## INDEX No 2

## Partie I: avis juridiques

## ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI DES

SERRES CO-OP DE L'ESTRIE (LES) ( <i>Formation</i> ) .....	299
---	-----

## AVIS DIVERS

ASSOCIATION DE L'AGE D'OR DE LA PAROISSE DE ST-REMI DE METIS INC. (L') ( <i>L.P.</i> ) .....	299
CAPLAN, MUNICIPALITE ( <i>Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2</i> ) .....	299
CARLETON, VILLE ( <i>Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2</i> ) .....	299
CLUB XM CHATEAU INC. ( <i>L.P.</i> ) .....	299
CRÈCHE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE QUEBEC (LA) ( <i>Dissolution</i> ) .....	300
DISTRIBUTIONS R.A.P. INC. (LES) ( <i>L.P. Article 12</i> ) .....	300
GASPE, VILLE ( <i>Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2</i> ) .....	300
FARNHAM, CITE ( <i>Requête</i> ) .....	300
L'ÉPIPHANIE, PAROISSE ( <i>Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2</i> ) .....	300
LITHO PLATE SERVICE INC. ( <i>L.P. Article 12</i> ) .....	300
LOISIRS ST-THEODORE D'ACTON INC. ( <i>L.P.</i> ) .....	301
NORTH END FOOD SERVICES INC. ( <i>L.P. Article 12</i> ) .....	301
PAROISSE DE SAINT-BLAISE DE BARVILLE (LA) ( <i>Suppression</i> ) .....	301
PAROISSE DE SAINT-JACQUES-LE-MAJEUR DE BARRAUTE (LA) ( <i>Modification des limites</i> ) .....	301
PAROISSE DE SAINT-MARTIN DE MONTREAL (LA) ( <i>Modification des limites</i> ) .....	301
PAROISSE DE SAINT-MAXIME DE MONTREAL (LA) ( <i>Modification des limites</i> ) .....	301
PAROISSE DE SAINT-NORBERT DE MONTREAL (LA) ( <i>Modification des limites</i> ) .....	301
PAROISSE DE SAINT-PIE X DE MONTREAL (LA) ( <i>Modification des limites</i> ) .....	301
PLACEMENTS LECAVALIER LIMITEE (LES) ( <i>L.P. Article 12</i> ) .....	302
PLOMBERIE LACHENAIE INC. ( <i>L.P. Article 12</i> ) .....	302
SUCCESSION ARTHUR BOISSONNAULT ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> ) .....	302
SUCCESSION DAME LUCIENNE NOEL MORIN ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> ) .....	302
SUCCESSION SERGE OLIVIER ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> ) .....	302
SYNAGOGUE UNIE DE L'AMERIQUE ( <i>L.P.</i> ) .....	302
UNION LIBANAISE MONDIALE — BRANCHE DE QUEBEC INC. (L') ( <i>L.P.</i> ) .....	302
UNITED SYNAGOGUE OF AMERICA ( <i>L.P.</i> ) .....	302
WARWICK, VILLE ( <i>Rues et ruelles</i> ) .....	303

## CHANGEMENT DE NOM — LOI DU

## ACCORDES:

BENOIT, MARIE DENISE CAROLE .....	303
BRASSARD, MARIE ROSE MARCELLE .....	303
CHARETTE, DIANE JENNIFER MARY .....	304
CHOINIÈRE, LEO .....	304
FECTEAU, JOSEPH ARTHUR MICHEL ROGER .....	304
HAYEK, ANDRE KADER .....	304
LASK, ZYGMUNT STANISLAW .....	304
MACDONALD, JEAN JACQUES .....	304
MAINVILLE, DAVID BARRY .....	304
MODLIN, NORMAN .....	304
QUELIN, JOSEPH JEAN MARIE .....	304
RABINOVITH, HERSCH .....	304
RAPHAEL, SAMI .....	305
SHER, RALPH .....	305
THOMAS, GERARD .....	305
THOMAS, SERGE GERARD .....	305
TREMBLAY, CAROLE .....	305

## CHANGEMENT DE NOM — LOI DU

(suite)

## DEMANDES:

BOSCH, FREDERICK CHARLES .....	305
DELISLE, JOSEPH ROMEO YVON RONALD .....	305
DESILETS, ALICE .....	305
FOURNIER, REMARC .....	305
LARIVIERE, REJEAN .....	306
MASSUE, PAUL .....	306
McGUIRE, JOSEPH ANDRE GERARD GAETAN .....	306
MERCIER, MARIE ODILE .....	306
MIMEAULT, LEODARD .....	306
PARE, JOSEPH ANDRE JEAN GUY FRANÇOIS RENE .....	306
YACOB, ANTOINE HANNA YOUSSEF .....	306
YOUNG, EDOUARD .....	306

## COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DECISIONS RENDUES .....	216
DECISIONS RENDUES ( <i>Errata</i> ) .....	237
INTRODUCTIONS DE REQUETES	
— MONTREAL .....	180
— QUÉBEC .....	208
PROPRIO MOTU .....	176

## COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

DOLBEAU, VILLE ( <i>Erratum</i> ) .....	403
---	-----

## COMPAGNIES — LOI DES

## ABANDON DE CHARTE

GENERAL OXYGEN INC. ( <i>Erratum</i> ) .....	403
--	-----

## CHANGEMENT DE NOM

AGENCE & CLUB DE VENTE LTEE .....	238
ASSOCIATION I.F.E. (L') .....	238
BIO-GESTION INC. ....	238
CENTRE FARLEY & FILS LTEE .....	238
CLUB SALES & AGENCIES LTD. ....	238
CLUBS DE STYLE KENPO CHINOIS INC. (LES) .....	238
COMMUNICATIONS KESSEL INC. (LES) .....	238
CONSTRUCTIONS MAISONS NEUVES DE BEAUPORT INC. (LES) .....	238
CORPORATION MINIERE MASSAWIPPI LTEE ( <i>L.R.P.</i> ) .....	238
CUSTOMCRAFT INDUSTRIES LTD. ....	238
DAHLMA INC. ....	238
DISTRIBUTEURS N.R.G. LTEE .....	238
ENTREPRISES LOU-SAM LIMITEE (LES) .....	238
ENTREPRISES PROMENT LTEE (LES) .....	238
FERRARIS (HENRY A.) & SON INC. ....	238
FERRARIS (HENRY A.) & FILS INC. ....	238
HAUTE COIFFURE INTER COUPE JACQUES LAURENT INC. ....	238
IMPACT MUSIC INC. ....	238
INDUSTRIES CUSTOMCRAFT LTEE (LES) .....	238
INDUSTRIES PRIME LTEE (LES) .....	238
KESSEL COMMUNICATIONS INC. ....	238
LAFLEUR & FOLEY (1977) INC. ....	238
MELOCHE (J.) & ASSOCIES INC. ....	238

**CHANGEMENT DE NOM***(suite)*

MINÉRAIS & PRODUITS CHIMIQUES (1960) LTEE .....	238
MINERALS & CHEMICALS (1960) LTD. ....	238
MUSIQUE IMPACT INC. ....	238
N.R.G. DISTRIBUTORS LTD. ....	238
OXYGENE PROVINCIAL INC. ....	238
PRIME INDUSTRIES LTD. ....	238
PROMENT ENTREPRISES LTD. ....	238
PROVINCIAL OXYGEN INC. ....	238
RESTAURANT LA BOUCHERIE INC. ....	238

**DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE**

AUTOMATIC VULCANIZERS OF CANADA, LTD. ....	307
CLUB H.E.R.O.I.C. INC. ....	307
CORPORATION POUR LA PLANIFICATION DE L'AVENUE GREENE .....	307
DIANA INC. ....	307
DUBOIS (GERARD) INC. ....	307
ENTREPRISES THOMAS INC. (LES) ....	307
EXQUISITE MAID MFG. LTD. ....	308
HAMEL & DORE INC. ....	308
MAGASINS D'ESCOMPTE MERGEN INC. (LES) .....	308
MERGEN DISCOUNT STORES INC. ....	308
PAIN SIMARD LTEE .....	308
PARSONS (H.G. & G.C.) COMPANY LIMITED .....	308
RANDILL CONSTRUCTION CO. LTD. ....	308

**DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)**

STANDA DEPARTMENT STORES LTD. ( <i>Erratum</i> ) .....	403
--	-----

**LETTRES PATENTES (1re PARTIE)**

ACCOMMODATION CENT SOIXANTE-DIX INC. ....	239
AGENCE D'ASSURANCE MICHEL LALONDE INC. ....	239
AGENCE D'ASSURANCE RICHARD BELHUMEUR INC. ....	239
AGENCES FAESSLER INC. ....	239
AJYL INC. ....	239
ALIMENTATION M. POIRIER INC. ....	240
ALLARD (ADOLPHE) INC. ( <i>Erratum</i> ) .....	403
AQUACULTURE DES ILES INC. ....	240
ASSURANCE ROGER LAFERRIERE INC. ....	240
ASSURANCES J. BLOUIN INC. ....	240
ATELIER DE MECANIQUE ST-EUSTACHE INC. ....	240
ATELIER PLUS INC. ....	240
ATELIER SIX INC. ....	240
ATELIERS DE TYPOGRAPHIE COLLETTE INC. ....	240
ATELIERS NOLIN ET THOMASSIN INC. (LES) .....	240
AU CHALET LA GRANDE COULEE INC. ....	240
AU MILLE TISSUS F.G. INC. ....	240
AUCLAIR (MICHEL) LIMITEE .....	240
AUTOBUS ELAIR INC. (LES) ....	240
BELCO ROOFING INC. ....	247
BIJOUTERIE LES CREATIONS D'OR R. & C. INC. ....	240
BLAISEC INC. ....	240
BLANCHETTE (FLORIAN) INC. ....	240
BOUCHERIE B.O.C. INC. ....	240
BOULANGERIE DES CANTONS INC. ....	240
BOUTIQUE BEAU CADEAU D.A. INC. (LA) .....	240
BOUTIQUE BRIJO INC. (LA) .....	240

## LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

BOUTIQUE DE SPORTS MICHEL ET PIERRE INC. ....	240
BOUTIQUE DU JEAN DE TROIS-RIVIERES INC. (LA) .....	241
BOUTIQUE JAKAR INC. ....	241
BOUTIQUE L'IMPARFAIT INC. ....	241
BOUTIQUES SANDBE INC. (LES) .....	241
BRASSERIE DE LA BAIE INC. ....	241
BRASSERIE J.P. GARIPEY INC. ....	241
BRONORD INC. ....	241
BUREAU DE CREDIT DE THETFORD MINES INC. ....	241
CADIEUX-MASSON INC. ....	241
CASTEL DE NOYAN INC. ....	241
CARROSSERIE ST-CLEMENT INC. ....	241
CENTRE D'ARMOIRES DE CUISINE LASALLE INC. ....	241
CENTRE D'ARTISANAT PERROT INC. ....	241
CENTRE DE DANSE A.D.L. LTEE .....	241
CENTRE DE REMBOURRAGE GILLIS INC. ....	241
CENTRE D'ORGANISATION ET DE GESTION COGERI INC. (LE) .....	241
CENTRE EDUCATIF LA RIBAMBELLE INC. ....	241
CHASPEC INC. ....	241
CHOUBAVLIS PAINT INC. ....	245
COMPAGNIE D'OPTIQUE MARITIME (1977) LTEE .....	241
CONFECTIONS ST-ALEXIS INC. (LES) .....	241
CONSEILLER EN ADMINISTRATION MARCEL PAUL DUBOIS INC. ....	242
CONSTRUCTION G. ET R. LAROCQUE INC. ....	242
CONSTRUCTION GAMMA DELTA PHI LIMITEE .....	242
CONSTRUCTION NOUVEAU MONDE INC. ....	242
CONSTRUCTIONS P.V.B. (1977) INC. (LES) .....	242
CORPORATION D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION STE-ANNE INC. ....	242
COURTIER D'ASSURANCES JACQUES ARCHAMBAULT INC. ....	242
CREATIONS AMBRE LTEE (LES) .....	242
DEGAM HOLDINGS INC. ....	246
DESSINS MILED0 INC. (LES) .....	242
DI LILLO, TAILLEUR INC. ....	242
DISTRIBUTION G.H.L. INC. ....	242
DISTRIBUTION M. FALARDEAU INC. ....	242
DISTRIBUTIONS DE POULET J.M. INC. (LES) .....	242
DISTRIBUTIONS PHOTOGRAPHIQUES GOSSELIN INC. (LES) .....	242
DISTRIBUTIONS R.A.P. INC. (LES) .....	242
DISTRIBUTIONS R.A.P. INC. (LES) (Correction) .....	300
DOUCET, ST-ONGE INC. ....	242
DOYON (P.E.) INC. ....	242
DRAFAB INC. ....	242
DUSSO FURNITURE INC. ....	245
EDITIONS T.L. INC. (LES) .....	242
ELECTRICIENS PAUL LATREILLE ET FILS INC. (LES) .....	243
ENSEIGNES GILLES INC. (LES) .....	243
ENTREPOTS CANABEC INC. ....	243
ENTREPRISE D'EXPLORATION GEO INC. ....	243
ENTREPRISE GENERALE L. DAOUST ET FILS INC. ....	243
ENTREPRISES D.F.A. INC. (LES) .....	243
ENTREPRISES CLAUDE PROULX INC. (LES) .....	243
ENTREPRISES D.F.A. INC. (LES) .....	243
ENTREPRISES ROUDUPIN INC. (LES) .....	243
ENTREPRISES T.T.D.G. INC. (LES) .....	243
ENTREPRISES VINNIER INC. (LES) .....	243
EPICERIE LE MENAGER INC. ....	243
EXCAVATION CLAUDE METHE LIMITEE .....	243

LETTRES PATENTES (1<sup>re</sup> PARTIE)

(suite)

FAESSLER AGENCIES INC. ....	239
FERME AVICOLE CHARTIER INC. ....	243
FERME JULES COTE ET FILS INC. ....	243
FILLION (LIONEL) & FILS INC. ....	243
FOURNITURES QUERABEC INC. (LES) ....	243
G.H.L. DISTRIBUTION INC. ....	242
GAITEAU LTEE ....	243
GARAGE C.G.R. INC. ....	243
GARAGE EMILE MAHEU INC. ....	243
GAUDET (NIL & LISE) INC. ....	243
GEO INTEGRATED EXPLORATION INC. ....	243
GESTION JAMICO INC. ....	243
GESTION LANDRY-BRODEUR INC. ....	244
GESTION PLACE HAUTEVILLE INC. ....	244
GIRARDOT (RAYMOND) INC. ( <i>Erratum</i> ) ....	403
GROUPE BATREM INC. (LE) ....	244
GRUES MOBILES A.E. LEBLANC INC. (LES) ....	244
HABITAT A. DIONNE INC. ....	244
HABITATIONS RALTON INC. (LES) ....	244
HOTEL TRAVERSY INC. ....	244
IMMEUBLES J & B NADEAU INC. (LES) ....	244
INDUSTRIES J.C. INC. (LES) ....	244
INTER AUTO REPAIRS LTD. ....	246
INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS LAMOUREUX LTEE (LES) ....	244
ISOLATION & CHAUFFAGE ELECTRIQUE DE L'ESTRIE INC. ....	244
JEANNOTTE (ROGER) INC. ....	244
JODREA LTEE ....	244
JOLICOEUR (MAURICE) & FILS INC. ....	244
JOUETS PILE OU FACE LTEE ....	244
LASALLE KITCHEN CABINET CENTER INC. ....	241
LEBLANC (A.E.) MOBILE CRANE INC. ....	244
LETANG & FRERES INCORPOREE ....	244
LINGERIE MARIE-SOLEIL DE LA BAIE INC. ....	244
LITHO PLATE SERVICE INC. ( <i>Correction</i> ) ....	300
LOCATION D'AUTOMOBILES ROCHETTE INC. ....	244
LOPATA INC. ....	244
MACHINERIES MAHEUX (1977) LTEE ....	244
MAHEUX (ROGER) LTEE ....	245
MALTONI (SERGIO) INC. ....	245
MANOS RESTAURANT INC. ....	247
MATABEC INC. ....	245
MEDICHIC LTEE ....	245
MENUISERIE B. GAGNON & FILS INC. ....	245
MESSAGERIES CONDORDE INC. ....	245
MESSIER (LIONEL) INC. ....	245
MEUBLES BRETON (1977) INC. ....	245
MEUBLES D'ANTAN QUEBEC INC. (LES) ....	245
MEUBLES DUSSO INC. (LES) ....	245
MONTBEC SALES INC. ....	247
MOTOSPORTS PAUL CORRIVEAU INC. ....	245
MOULIN ROUGE DE LA SEIGNEURIE INC. (LE) ....	245
NEW CORNER RESTAURANT INC. ....	246
NEW WORLD CONSTRUCTION INC. ....	242
NORTH END FOOD SERVICES INC. ( <i>Correction</i> ) ....	301
NOVASOL INC. ....	245
OUTILS MECANIQUES L.D. INC. (LES) ....	245
PAQUIN (GAETAN) ET ASSOCIES INC. ....	245
PATISSERIE DUPUIS INC. (LA) ....	245

## LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

PÂTISSERIE LE TOURNESOL INC.	245
PEINTURE CHOUBAVLIS INC.	245
PELOQUIN (ROBERT) & FILS LTEE	245
PINA INVESTMENTS LIMITED	246
PLACEMENTS ALBO INC. (LES)	246
PLACEMENTS DEGAM INC. (LES)	246
PLACEMENTS LÉCAVALIER LIMITEE (LES) (Correction)	302
PLACEMENTS PINA LIMITEE	246
PLOMBERIE LACHENAIE INC. (Correction)	302
PLOURDE (A.) & ASSOCIÉS INC.	246
POISSONNERIE FORT ST-LOUIS INC.	246
POISSONNERIE JONQUIÈRE INC. (LA)	246
PUMPERNIK (MONTREAL) LTEE	246
PRODUCTION CINE-ROYAL INC.	246
PRODUCTIONS RIVE SUD INC. (LES)	246
PRODUCTIONS SELECT INC. (LES)	246
PRODUITS ARSENAULT LTEE (LES)	246
PROULX (LEO) INC.	246
RAIFFAUD (JOEL) & ASSOCIÉS INC.	246
RELAIS CULTUREL LA BOÎTE À BOIS INC. (LE)	246
RENOVATION M.R.B. INC.	246
RENOVATIONS BOCHAR INC.	246
REPARATIONS D'AUTO INTER LTEE (LES)	246
RESIDENCES FUNÉRAIRES MAURICE MCNABB INC.	246
RESTAURANT APSARA INC. (LE) (Erratum)	403
RESTAURANT ELZEAR INC.	246
RESTAURANT LE NOUVEAU COIN INC.	246
RESTAURANT MANOS INC.	247
RESTAURANT MONTOUR LTEE	247
ST. ANN' RESEARCH AND CONSTRUCTION CORPORATION INC.	242
ST-EUSTACHE MECHANIC SHOP INC.	240
SALON DE COIFFURE TÊTE D'AFFICHE INC.	247
SALON ELLE & LUI LAMI INC.	247
SERRES SAGUENAY LTEE (LES)	247
SERVICE SANITAIRE FRONTENAC LTEE	247
SERVICES RHEAUME, LAURIER ET ASSOCIÉS INC. (LES)	247
SHUBIN (PAUL) AND ASSOCIATES LTD.	247
SHUBIN (PAUL) ET ASSOCIÉS LTEE	247
STATION-SERVICE R.D.R. INC.	247
T.G. LUMBER SALES LTD.	247
TAXI ROSEMONT INC.	247
TOITURES BELCO INC.	247
TOWNSHIPS BAKERY INC.	240
TRANSACTIONS LAPLANTE INC.	247
TRANSPORT LAPOINTE ET LAVOIE INC.	247
VENTE DE BOIS DE CONSTRUCTION T.G. LTEE	247
VENTES MONTBEC INC. (LES)	247
VILLAGE DE LA MODE ARSU INC.	247
VOYAGES LAVAL-MONDE INC. (Erratum)	403

## LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

ASSOCIATION DE L'ÂGE D'OR DE LA PAROISSE DE ST-REMI DE MENTIS INC.	299
CLUB XM CHATEAU INC.	299
LOISIRS ST-THEODORE D'ACTON INC.	301
SYNAGOGUE UNIE DE L'AMÉRIQUE	302
UNION LIBANAISE MONDIALE — BRANCHE DE QUÉBEC INC. (L')	302
UNITED SYNAGOGUE OF AMERICA	302

**COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI DES***PERMIS:*

CONROY, INC. ....	308
DARIUS GOLD MINES INC. ....	309
YELLOW DIRECTORY OF CANADA LTD. ....	309

**CURATELLE PUBLIQUE — LOI DE LA***AVIS DE QUALITÉ:*

CODERRE, ANNETTE .....	309
LAVIGNE, RAYMOND .....	309

**DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE**

DRUMDOECAN LIMITED .....	309
SOEURS SERVANTES DU SAINT-COEUR DE MARIE (LES) .....	309

**MINISTÈRES****CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES***ASSURANCES, LOI SUR LES:*

AVIS D'ANNULATION DE CERTIFICATS D'AGENTS D'ASSURANCE .....	310
---	-----

**REVENU**

RADIATION D'ORGANISATIONS DE CHARITÉ .....	312
--	-----

**TERRES ET FORÊTS***CADASTRES:*

ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE .....	313
ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE .....	313
ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE .....	313
BABEL, CANTON .....	313
BAIE-SAINT-PAUL, PAROISSE .....	313
BEAUPORT, PAROISSE .....	313
BEAUPORT, PAROISSE .....	314
LAUZON (PARTIE EST), VILLAGE .....	314
LUSSIER, CANTON .....	314
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE .....	314
ROUYN, VILLE .....	314
SAINTE-ANGELE, PAROISSE .....	314
SAINTE-COLOMBAN, PAROISSE .....	314
SAINTE-FAMILLE, PAROISSE .....	314
SAINTE-GEORGES (REVISE), PAROISSE .....	314
SAINTE-HILAIRE, PAROISSE .....	315
TERREBONNE, VILLE .....	315

**RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES****AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS**

ADAMSON MULLER COMPANY .....	248
ADMINISTRATION IMMOBILIÈRE, LIMITÉE (L') .....	276
AITKEN (W. M.) & CO (THE) .....	293
ALBMORE CLUB (THE) .....	286
ALPHA, DELTA KHI ASSOCIATION .....	248
ANGERS, LIMITÉE .....	248
ANGLO CANADIAN ABATTOIR & COLD STORAGE COMPANY LIMITED (THE) .....	286
ANGLO CANADIAN AGENCIES LIMITED .....	248
APOLLO AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION INCORPORATED .....	248

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

AQUEDUC DE ST-PRIME, LIMITEE (L') .....	276
AR-A-WANNA SOCIAL CLUB INCORPORATED .....	248
ARBEITER RING .....	286
ARCANUM CHAMBERS COMPANY .....	248
ARNOLD RIVER GOLD PLACER, COMPANY, LIMITED (THE) .....	286
ART BRASS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED (THE) .....	286
ARTHABASKA CANNING COMPANY (THE) .....	286
ARTHABASKA MOTOR CAR CO. (THE) .....	286
ARTISTIC CEMENT PRODUCTS CO .....	248
ARTS CLUB (THE) .....	286
ARTS CLUB LIMITED (THE) .....	286
ARUNDEL TELEPHONE COMPANY (THE) .....	286
ASSOCIATION ARTISTIQUE & ATHLETIQUE AHUNTSIC LIMITEE .....	248
ASSOCIATION ATHLETIQUE AMATEUR DE ST-ROMUALD (L') .....	276
ASSOCIATION ATHLETIQUE AMATEUR D'IBERVILLE (L') .....	276
ASSOCIATION ATHLETIQUE DE VICTORIAVILLE .....	248
ASSOCIATION ATHLETIQUE HOCHELAGA INCORPOREE (L') .....	276
ASSOCIATION ATHLETIQUE LE NATIONAL DE QUEBEC (L') .....	276
ASSOCIATED BOTTLES EXCHANGE & PROTECTIVE ASSOCIATION .....	248
ASSOCIATION D'AVANCEMENT DU FOYER CANADIEN (L') .....	277
ASSOCIATION DE HOCKEY DE MONTREAL (L') .....	276
ASSOCIATION DE LA CASQUETTE .....	248
ASSOCIATION DE LA GATINEAU .....	248
ASSOCIATION DES COMMIS MARCHANDS DE LA VILLE DE FRASERVILLE .....	248
ASSOCIATION DES COURSES DE QUEBEC, LIMITEE (L') .....	276
ASSOCIATION DES INVENTEURS DU CANADA (L') .....	276
ASSOCIATION DES MARCHANDS TAILLEURS DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, LIMITEE (L') .....	276
ASSOCIATION DRAMATIQUE & MUSICALE MOLIERE (L') .....	276
ASSOCIATION DU COUREUR DES BOIS, LIMITEE (L') .....	276
ASSOCIATION DU TELEPHONE D'ASBESTOS (L') .....	276
ASSOCIATION LIBERALE DE ST-HYACINTHE .....	277
ASSOCIATION MUTUELLE DE BIENFAISANCE DES EMPLOYES DE LA MAISON J.O. GAREAU, LIMITEE (L') .....	277
ASSOCIATION NATIONALE CHAMPLAIN, LIMITEE (L') .....	277
ASSOCIATION SPORTIVE D'AMQUI .....	248
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU POISSON ET DU GIBIER DU DISTRICT DE ST-HYACINTHE (L') .....	249
ASSOCIATION POUR LE BIEN-ETRE DES ENFANTS (L') .....	251
ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE DE JONQUIERE (L') .....	276
AUGUDATH MORE SHEPATH EVRY DE MONTREAL .....	249
AUTO & GARAGE LIMITED .....	249
AUTOMATIC FIRE ALARMS, LIMITED .....	249
BARBEAU & GODBOUT LIMITEE .....	249
BARK LAKE PROTECTIVE ASSOCIATION .....	249
BASSE-COUR DE VICTORIAVILLE LIMITEE (LA) .....	259
BATTLEFIELDS REALTY COMPANY LIMITED .....	249
BAY VIEW PARK REALTY LIMITED .....	249
BEACONSFIELD BOATING CLUB .....	249
BEAUDIN LIMITEE .....	249
BEAUSOLEIL LIMITED .....	249
BEDFORD LIGHT COMPANY LIMITED (THE) .....	286
BELMONT REAL ESTATE COMPANY .....	249
BERTHIAUME (Z.) & CIE, LIMITEE .....	298
BITULITHIC PAVING COMPANY LIMITED .....	249
BLAIR, ROSS, INCORPORATED .....	249

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

*(suite)*

BLANCHE LAKE FISH AND GAME CLUB .....	249
BLUE SEA LAKE CLUB (THE) .....	286
BOARD OF TRADE FINANCIAL ASSOCIATION LIMITED (THE) .....	286
BOIS FRANC FISH AND GAME CLUB .....	249
BORDEAUX LIME & BUILDERS SUPPLY COMPANY LIMITED .....	249
BORDEAUX REALTIES LIMITED .....	250
BOULEVARD ANNEX INCORPORATED .....	250
BOULEVARD BILODEAU LIMITEE, .....	250
BOULEVARD DES DEUX-RIVIERES, LIMITEE (LE) .....	273
BOURQUE FALLIS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED (THE) .....	286
BRASSERIE J.M. SPENARD, LIMITEE (LA) .....	259
BREAKEVILLE STORES CO. LTD. ....	250
BRICK MANUFACTURING COMPANY LIMITED (THE) .....	286
BRICK & TILE COMPANY OF CANADA, INCORPORATED (THE) .....	287
BUANDERIE DES FAMILLES, LIMITEE (LA) .....	259
BUANDERIE MOFFET LIMITEE (LA) .....	259
BUCHERONS DU SAGUENAY INCORPORES (LES) .....	275
BUILDERS SUPPLIES LIMITED .....	250
CABINET DIRECTORY COMPANY, LIMITED .....	250
CAISSE HYPOTHECAIRE LIMITEE (LA) .....	259
CANADA CADDO OIL COMPANY LIMITED (THE) .....	287
CANADA CARAMEL COMPANY, LIMITED .....	250
CANADA COPPER COMPANY LIMITED (THE) .....	287
CANADA INVESTMENT LIMITED .....	250
CANADA LEATHER COMPANY (THE) .....	287
CANADA LIFTING JACK COMPANY (THE) .....	287
CANADA REALTY COMPANY, LIMITED .....	250
CANADIAN ACADEMY OF MUSIC, OF MONTREAL, LIMITED .....	250
CANADIAN CAPITAL REALTY COMPANY (THE) .....	287
CANADIAN CONCRETE PRODUCTS COMPANY .....	250
CANADIAN EXPLOSIVES FISH AND GAME CLUB .....	250
CANADIAN FELDSPAR COMPANY (THE) .....	287
CANADIAN INVESTMENT AND FREEHOLD COMPANY (THE) .....	287
CANADIAN LUMBER & PULP COMPANY (THE) .....	287
CANADIAN NEW INVENTION IMPROVEMENT & MANUFACTURING, LIMITED (THE) .....	287
CANADIAN PREMIUM & IMPORTING COMPANY (THE) .....	287
CANADIAN PROMOTING COMPANY .....	250
CANADIAN PUBLISHING BUREAU, LIMITED .....	250
CANADIAN RAILWAY CLUB, INCORPORATED .....	250
CANADIAN RETAIL STORES COMPANY, LIMITED (THE) .....	287
CANADIAN ROYAL CLUB (THE) .....	287
CANADIAN UNION JEWELRY COMPANY LIMITED (THE) .....	287
CANAL FRONTAGE REALTY COMPANY .....	250
CANTON BOYER LAND & LUMBER COMPANY, LIMITED .....	250
CARBRAY, SON & COMPANY LIMITED .....	250
CARRIERE DE QUEBEC LIMITEE .....	250
CARRIERE (M.) LIMITEE .....	280
CASCADE GOLF CLUB (THE) .....	287
CATHOLIC GIRLS CLUB .....	287
CENTERFREEZE SANITARY ICE COMPANY, LIMITED (THE) .....	287
CENTRAL MUTUAL ASSOCIATION (THE) .....	288
CERCLE INCORPORE DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE ST-HENRI .....	251
CERCLE DUVERNAY .....	251
CERCLE LAVIOLETTE DES TROIS-RIVIERES .....	251
CERCLE ST EDMOND .....	251
CHALEUR BAY HUNTING CLUB .....	251

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

CHATEAU QUINTE, LIMITED (THE) .....	288
CHELSEA HOTEL COMPANY .....	251
CHICOUTIMI BRIQUE COMPAGNIE, LIMITEE (LA) .....	259
CHILD WELFARE ASSOCIATION .....	251
CHOEUR DE LA CATHEDRALE DE SHERBROOKE (LE) .....	273
CHORALE CATHOLIQUE DE ST-LAMBERT (LA) .....	259
CHORALE STE-CECILE (LA) .....	259
CHORALE ST CHARLES .....	251
CHOUINARD-COLLIN LUMBER COMPANY LIMITED .....	251
53IEME DETACHEMENT DE L'ALLIANCE DE JEUNESSE POLONAISE EN AMERIQUE .....	298
CIRCOLO ITALO-CANADESE VITTORIO EMANUELLE 111 .....	251
CITADEL BRICK & PAVING BLOCK COMPANY, LIMITED (THE) .....	288
CITIZENS CLUB (THE) .....	288
CITIZENS' SECURITY COMPANY LIMITED .....	251
CITY PROPERTIES, LIMITED .....	251
CITY SOUTH VIEW OF MONTREAL, LIMITED .....	251
CLEMENT (N.E.) & CIE, LIMITEE .....	281
CLUB ATHLETIQUE DE CHICOUTIMI INCORPORE (LE) .....	273
CLUB ATHLETIQUE DE PRICE .....	251
CLUB ATHLETIC ST.GEORGES (LE) .....	273
CLUB ATHLETIQUE ST-PIERRE INCORPOREE (LE) .....	273
CLUB BELLEVUE LIMITE .....	251
CLUB CHAMPETRE DE CARTIERVILLE, INCORPORE (LE) .....	273
CLUB CHAMPETRE CANADIEN, LIMITEE .....	251
CLUB CHAMPLAIN LIMITEE .....	251
CLUB D'AUTOMOBILE DE QUEBEC .....	252
CLUB DE BOISJOLI .....	251
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DE LA CONCEPTION .....	252
CLUB DE CHASSE & PECHE DE RAWDON .....	252
CLUB DE CHASSE & DE PECHE DU LAC LAMOTHE LIMITE .....	252
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE LA FRONTIERE .....	252
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE LE CHAMPLAIN .....	252
CLUB DE COURSE DE PRINCEVILLE .....	252
CLUB DE COURSES DE ST-JEAN P.Q. ....	252
CLUB DE FRANCE, LIMITEE (LE) .....	273
CLUB DE HOCKEY QUEBEC .....	252
CLUB DE L'ETOILE DE L'EST .....	252
CLUB DE PECHE DU LAC PRATTE .....	252
CLUB DE POULE ET DE BILLARD DES EMPLOYES DU CHEMIN DE FER DE FRASERVILLE (LE) .....	273
CLUB DE RAQUETTES FORESTIER .....	252
CLUB DE RAQUETTEURS LE MONTAGNARD, LIMITEE .....	252
CLUB DE ST-MICHEL DE VAUDREUIL (LE) .....	273
CLUB DE YACHT DE SOREL, LIMITEE (LE) .....	273
CLUB DEMOCRATIQUE .....	252
CLUB DES CHEVALIERS DE COLOMB, INCORPORE (LE) .....	273
CLUB DES COURSES DE ST-GEORGES LIMITEE (LE) .....	273
CLUB DES HOMMES D'AFFAIRES DE LA PARTIE NORD DE LA VILLE DE MONTREAL, LIMITEE (LE) .....	273
CLUB DES LAURENTIDES .....	252
CLUB DES MARCHANDS ET DES CONTRACTEURS DE ST-REMI D'AMHERST (LE) .....	274
CLUB DES QUATRE ILES .....	252
CLUB DES VOYAGEURS DE COMMERCE, LIMITEE (LE) .....	273
CLUB DU LAC DES ILETS .....	252
CLUB DU LAC DES SABLES .....	252
CLUB DU LAC LONG (LE) .....	273
CLUB DU LAC ROUGE ST-ALPHONSE .....	252

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

CLUB FRONTENAC DE L'ALLIANCE NATIONALE (LE) .....	274
CLUB HIPPIQUE ET D'AMUSEMENTS DE MATANE .....	253
CLUB LIBERAL DE THETFORD MINES (LE) .....	274
CLUB LIBERAL DU LAC NOIR .....	253
CLUB MEILLEUR .....	253
CLUB MONTCALM (LE) .....	274
CLUB MORIN, INCORPORE (LE) .....	274
CLUB NOTRE-DAME DE ROBERVAL .....	253
CLUB ROYAL (LE) .....	274
CLUB ROYAL BASEBALL DE SOREL .....	253
CLUB SAINT-DENIS .....	271
CLUB ST-GEORGES (LE) .....	274
CLUB ST-LAURENT INCORPORE (LE) .....	274
CLUB ST-NICHOLAS .....	253
CLUB SOCIAL DE BORDEAUX (LE) .....	274
CLUB SOCIAL & SPORTIF ST-HENRI .....	253
CLUB TRICOLERE DE MAISONNEUVE .....	275
CLUBMEN MANUFACTURING TOBACCO COMPANY LIMITED (THE) .....	288
COATICOOK CONSERVATIVE CLUB (THE) .....	288
COLUMBIA AMUSEMENT, LIMITED .....	253
COLUMBIA CREAMERY COMPANY, LIMITED .....	253
COMO LAKE SHORE INCORPOREE .....	253
COMPAGNIE ARCHAMBAULT & VIAU, LIMITEE (LA) .....	259
COMPAGNIE AVARD & NADEAU, LIMITEE (LA) .....	259
COMPAGNIE BOUCHARD LIMITEE (LA) .....	260
COMPAGNIE BRASSERIE LAURENTIDE LIMITEE (LA) .....	260
COMPAGNIE C.F. OLIVIER (LA) .....	260
COMPAGNIE CANADIENNE DE MECANIQUE FORESTIERE, AGRICOLE ET INDUSTRIELLE, LIMITEE (LA) .....	260
COMPAGNIE CANADIENNE DU SUCRE, LIMITEE (LA) .....	260
COMPAGNIE CARRIER (LA) .....	260
COMPAGNIE CERAMO-VITRAIL (LA) .....	260
COMPAGNIE CHIMIQUE ST-LAURENT, LIMITEE (LA) .....	260
COMPAGNIE CHIMIQUE ANGLO-CANADIENNE, LIMITEE (LA) .....	260
COMPAGNIE CINQ, DIX, ET QUINZE, LIMITEE (LA) .....	260
COMPAGNIE COMMERCIALE LIMITEE (LA) .....	260
COMPAGNIE COMMERCIALE DE JONQUIERES (LA) .....	260
COMPAGNIE COMMERCIALE DE ST-ELIE DE CAXTON (LA) .....	260
COMPAGNIE COUTURE (LA) .....	260
COMPAGNIE D. ROULEAU & FILS, LIMITEE (LA) .....	265
COMPAGNIE D'AMIANTE DE THETFORD-CENTRE (LA) .....	264
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-COEUR DE MARIE, LIMITEE (LA) .....	264
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-EPHREM (LA) .....	264
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE SAINT-GREGOIRE, LIMITEE (LA) .....	264
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE TROIS-PISTOLES (LA) .....	264
COMPAGNIE D'AUTOBUS VICTORIAVILLE-ARTHABASKA .....	253
COMPAGNIE DE BALAIS DE CHICOUTIMI (LA) .....	260
COMPAGNIE DE BETON DE ST-CHARLES, LIMITEE .....	253
COMPAGNIE DE BRIQUES DE L'ISLET, LIMITEE (LA) .....	260
COMPAGNIE DE CHAISES DE DAVELUYVILLE, LIMITEE (LA) .....	260
COMPAGNIE DE CHARBON INDEPENDANTE, LIMITEE (LA) .....	261
COMPAGNIE DE CHAUX DE ST-MARC, LIMITEE (LA) .....	261
COMPAGNIE DE CHAUX DE ST-AURICE LIMITEE (LA) .....	261
COMPAGNIE DE CONSERVES D'HEBERTVILLE LIMITEE (LA) .....	261
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DE DRUMMONDVILLE (LA) .....	261
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION IDEALE, LIMITEE (LA) .....	261

**RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES****AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS***(suite)*

COMPAGNIE DE COURTAGE ET D'IMMEUBLES (LA) .....	261
COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENTS HYDRO-ELECTRIQUES DE LA TUQUE (LA) .....	261
COMPAGNIE DE FARINES, GRAINS, PROVISIONS, LIMITEE (LA) .....	261
COMPAGNIE DE FONDERIE DE MAGOG, LIMITEE .....	253
COMPAGNIE DE GARANTIE ET DE PLACEMENTS (LA) .....	261
COMPAGNIE DE GRANIT DE MEGANTIC, LIMITEE (LA) .....	261
COMPAGNIE DE HARDES CHAMPLAIN, LIMITEE (LA) .....	261
COMPAGNIE DE L'ARENA, LIMITEE (LA) .....	261
COMPAGNIE DE L'HOTEL DUFRESNE DES TROIS-RIVIERES (LA) .....	261
COMPAGNIE DE L'HOTEL SAINT ROCH LIMITEE (LA) .....	261
COMPAGNIE DE MEUBLES DE BLACK LAKE (LA) .....	262
COMPAGNIE DE MEUBLES DE JONQUIERES, LIMITEE (LA) .....	262
COMPAGNIE DE MEUBLES DE ROBERTSONVILLE, LIMITEE (LA) .....	262
COMPAGNIE DE MEUBLES ST MAURICE, LIMITEE (LA) .....	261
COMPAGNIE DE MOTEURS & D'AERONAUTIQUES VALOIS (INCORPOREE) (LA) .....	262
COMPAGNIE DE NAVIGATION DES PELERINAGES (LA) .....	262
COMPAGNIE DE PAVAGE ET DE CONSTRUCTION DE QUEBEC (LA) .....	262
COMPAGNIE DE PLACEMENT OTTAWA & HULL, LIMITEE (LA) .....	262
COMPAGNIE DE PLACEMENTS DE SHERBROOKE (LA) .....	262
COMPAGNIE DE POOLS ET DE BILLARDS DU CANADA (LA) .....	262
COMPAGNIE DE POUVOIR HYDRAULIQUE DU-LAC-AU-SAUMON, LIMITEE (LA) .....	262
COMPAGNIE DE PRETS DE SHERBROOKE LIMITEE .....	253
COMPAGNIE DE PRETS ET CONSTRUCTIONS, LIMITEE (LA) .....	262
COMPAGNIE DE PRETS ET PLACEMENTS DU LAC ST JEAN (LA) .....	262
COMPAGNIE DE PRETS IMMOBILIERS DE VICTORIAVILLE (LA) .....	262
COMPAGNIE DE PROGRES DE ST-FLAVIEN, LIMITEE (LA) .....	262
COMPAGNIE DE PUBLICATION DU BULLETIN DE LA FERME .....	253
COMPAGNIE DE PUBLICATION L'ACTION POPULAIRE LIMITEE (LA) .....	263
COMPAGNIE DE PUBLICATION LE MINEUR (LA) .....	262
COMPAGNIE DE PUBLICITE QUEBECQUOISE (LA) .....	263
COMPAGNIE DE RAFFINERIE CANADIENNE LTEE. (LA) .....	263
COMPAGNIE DE RENDEMENTS COMPOSES, LIMITEE (LA) .....	275
COMPAGNIE DE SABLE UNION LIMITEE (LA) .....	263
COMPAGNIE DE SIROP D'ERABLE DE LA BEAUCE, LIMITEE (LA) .....	263
COMPAGNIE DE TELEPHONE DE ST-OURS, LIMITEE (LA) .....	263
COMPAGNIE DE TRANSFERT, LIMITEE (LA) .....	263
COMPAGNIE DE TRAVAUX EN BETON DE MONTREAL, LIMITEE (LA) .....	263
COMPAGNIE DE VETEMENTS DE FRASERVILLE (LA) .....	263
COMPAGNIE D'EPICERIES, LIMITEE (LA) .....	265
COMPAGNIE D'EPICERIES SAINT-DENIS, LIMITEE (LA) .....	265
COMPAGNIE DES CARRIERES DE BEAUPORT, LIMITEE (LA) .....	263
COMPAGNIE DES CULTIVATEURS DE ST-ELZEAR DE BEAUCE, LIMITEE .....	253
COMPAGNIE DES CULTIVATEURS, LIMITEE (LA) .....	263
COMPAGNIE DES DISTRACTIONS POPULAIRES DE FRASERVILLE, LIMITEE .....	253
COMPAGNIE DES EAUX ELECTRIQUES DE ST-CYRILLE DE NORMANDIN, LAC ST-JEAN (LA) .....	263
COMPAGNIE DES GRANITES DE ROBERVAL (LA) .....	263
COMPAGNIE DES HABITATIONS SALUBRES DE QUEBEC, LIMITEE (LA) .....	263
COMPAGNIE DES INDUSTRIES CANTIN (LA) .....	263
COMPAGNIE DES MARCHANDS DE BOIS DE QUEBEC (LA) .....	263
COMPAGNIE DES TERRAINS DE LAPRAIRIE LIMITEE (LA) .....	264
COMPAGNIE DES TERRAINS DE QUEBEC-NORD (LA) .....	264
COMPAGNIE DES TERRAINS JULIEN, LIMITEE (LA) .....	264
COMPAGNIE DES TERRES HAUTES DE LAPRAIRIE (LA) .....	264
COMPAGNIE D'EXPLORATION MINIERE DU SAGUENAY, LIMITEE (LA) .....	265
COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE BEAUPORT-OUEST .....	253
COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE CAP-ROUGE, LIMITEE (LA) .....	265

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

*(suite)*

COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE CHAMBLY BASSIN (LA) .....	265
COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE ST-REMI (LA) .....	265
COMPAGNIE D'IMMEUBLES ET D'ELEVATEUR CHAMPLAIN LIMITEE (LA) .....	265
COMPAGNIE D'IMMEUBLES JACQUES-CARTIER, LIMITEE (LA) .....	265
COMPAGNIE D'IMMEUBLES LAFONTAINE, LIMITEE (LA) .....	265
COMPAGNIE D'IMMEUBLES LE FOYER (LA) .....	265
COMPAGNIE D'IMMEUBLES MEQUICK, LIMITEE (LA) .....	265
COMPAGNIE D'IMMEUBLES UNION LIMITEE (LA) .....	265
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE FRASERVILLE (LA) .....	265
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICITE (LA) .....	265
COMPAGNIE D'OPERA DE MONTREAL .....	254
COMPAGNIE DORVAL PONSOT (LA) .....	264
COMPAGNIE DU CHATEAU SAGUENAY, LIMITEE (LA) .....	264
COMPAGNIE DU CREDIT AGRICOLE (LA) .....	264
COMPAGNIE DU PARC DORION (LA) .....	264
COMPAGNIE DU PARC LAURIER (LA) .....	264
COMPAGNIE DU PARC MERCIER (LA) .....	264
COMPAGNIE DU TELEPHONE BELLEY (LA) .....	264
COMPAGNIE DU THEATRE NATIONAL (LA) .....	264
COMPAGNIE E. JOBIN (LA) .....	266
COMPAGNIE ELECTRIQUE D'AMQUI (LA) .....	265
COMPAGNIE ELECTRIQUE DE DESCHAMBAULT (LA) .....	266
COMPAGNIE ELECTRIQUE DE L'ISLET (LA) .....	266
COMPAGNIE ELECTRIQUE DE LOUISEVILLE, LIMITEE (LA) .....	266
COMPAGNIE ELECTRIQUE DE ST-GABRIEL DE BRANDON, LIMITEE (LA) .....	266
COMPAGNIE ELECTRIQUE DE ST LEONARD, LIMITEE (LA) .....	266
COMPAGNIE ELECTRIQUE LAMARTINE, LIMITEE (LA) .....	265
COMPAGNIE ELECTRIQUE PLESSIS .....	254
COMPAGNIE ET FERME D'ANIMAUX A FOURRURES LIMITEE .....	254
COMPAGNIE FRANCE & CANADA .....	254
COMPAGNIE FRIGORIFIQUE DU LAC ST-JEAN (LA) .....	266
COMPAGNIE G. BLAIS LIMITEE (LA) .....	266
COMPAGNIE GAUDREAU-GAGNON CHICOUTIMI (LA) .....	266
COMPAGNIE GAULIN, LIMITEE (LA) .....	266
COMPAGNIE GENERALE DE BRIQUETERIE DE ST-ROCH-DE-RICHELIEU, LIMITEE (LA) .....	266
COMPAGNIE GENERALE DE PHONOGRAPHES & GRAPHOPHONES, LIMITEE (LA) .....	266
COMPAGNIE GENERALE D'IMMEUBLES, LIMITEE (LA) .....	266
COMPAGNIE GENERALE D'IMPRIMERIE DE SOREL (LA) .....	266
COMPAGNIE GODBOUT (LA) .....	266
COMPAGNIE HOULLIERE ST-APOLLINAIRE, LIMITEE (LA) .....	266
COMPAGNIE HYDRAULIQUE DE ST-PAULIN, LIMITEE (LA) .....	267
COMPAGNIE HYDRAULIQUE DU LAC ST-JEAN LIMITEE (LA) .....	267
COMPAGNIE HYDRO-ELECTRIQUE D'ASTON (LA) .....	267
COMPAGNIE HYDRO-ELECTRIQUE DU COTEAU DU LAC, LIMITEE (LA) .....	267
COMPAGNIE HYDROLIQUE ELECTRIQUE DE LEVRARD LIMITEE (LA) .....	267
COMPAGNIE IDEALE D'EPARGNE LIMITEE (LA) .....	267
COMPAGNIE IMMOBILIERE BOISCLAIR, LIMITEE (LA) .....	267
COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BEAUCEVILLE (LA) .....	267
COMPAGNIE IMMOBILIERE DE LA CITE DE HULL, LIMITEE (LA) .....	267
COMPAGNIE IMMOBILIERE DE LA PROVIDENCE (LA) .....	267
COMPAGNIE IMMOBILIERE DE VERDUN (LA) .....	267
COMPAGNIE IMMOBILIERE DE VICTORIAVILLE (LA) .....	267
COMPAGNIE IMMOBILIERE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES, LIMITEE (LA) .....	267
COMPAGNIE IMMOBILIERE MONTMARTRE, LIMITEE (LA) .....	267
COMPAGNIE IMMOBILIERE YAMASKA (LA) .....	267
COMPAGNIE INDUSTRIELLE A. BERNARD (LA) .....	268

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

*(suite)*

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE LAURIERVILLE, LIMITEE (LA) .....	268
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE LYSTER LIMITEE (LA) .....	268
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE PORTNEUF, LIMITEE (LA) .....	268
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-ALEXIS DES MONTS, LIMITEE (LA) .....	268
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE, LIMITEE (LA) .....	268
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-DIDACE (LA) .....	268
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-FELICIEN (LA) .....	268
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE SAINT-NARCISSE (LA) .....	268
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-SYLVERE, LIMITEE (LA) .....	268
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE THETFORD MINES LIMITEE (LA) .....	268
COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE LIMITEE DE EAST-BROUGHTON (LA) .....	268
COMPAGNIE INDUSTRIELLE D'HEBERTVILLE (LA) .....	268
COMPAGNIE KING EDWARD BOULEVARD PARK, INCORPOREE (LA) .....	268
COMPAGNIE L.J. BARIBEAU (LA) .....	269
COMPAGNIE LACROIX, LIMITEE (LA) .....	268
COMPAGNIE LAFITEAU DE GINSENG CANADIEN, LIMITEE (LA) .....	268
COMPAGNIE LARIVIERE, LIMITEE (LA) .....	269
COMPAGNIE LAVERGNE, LIMITEE (LA) .....	269
COMPAGNIE LE CREDIT MASKOUTAIN (LA) .....	269
COMPAGNIE LOUIS GIRARD, LIMITEE (LA) .....	269
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE BEAULAC (LA) .....	269
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE BIJOUTERIE RAVAUX, LIMITEE (LA) .....	269
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE LA TUQUE, LIMITEE (LA) .....	269
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE ST-ADELPHIE, LIMITEE (LA) .....	269
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE ST-ELIE DE CAXTON (LA) .....	269
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE SHAWINIGAN FALLS (LA) .....	269
COMPAGNIE MANUFACTURIERE D'HEBERTVILLE STATION (LA) .....	269
COMPAGNIE MANUFACTURIERE ST-JEROME DU LAC ST-JEAN .....	254
COMPAGNIE MINIERE CANADA (LA) .....	269
COMPAGNIE MINIERE CANADIENNE DU LAC ST-JEAN (LA) .....	269
COMPAGNIE MINIERE DE MICA BLANC YALE (LA) .....	269
COMPAGNIE MINIERE DE WENDOVER (LA) .....	269
COMPAGNIE MINIERE DU LAC-AU-SABLE (LA) .....	269
COMPAGNIE MODELE DES TERRAINS & PLACEMENTS (LA) .....	270
COMPAGNIE MUSICALE RICHELIEU .....	254
COMPAGNIE NATIONALE DE CONSTRUCTION .....	254
COMPAGNIE NATIONALE D'IMMEUBLES, LIMITEE (LA) .....	270
COMPAGNIE NATIONALE MANUFACTURIERE DE PIANOS (LA) .....	270
COMPAGNIE NEIGETTE (LA) .....	270
COMPAGNIE OUELLETTE BEAULIEU, LIMITED (LA) .....	270
COMPAGNIE P. CLICHE LIMITEE (LA) .....	270
COMPAGNIE P.P. GIGUERE, LIMITEE (LA) .....	270
COMPAGNIE PAQUET & JACQUIER LIMITEE (LA) .....	270
COMPAGNIE PARC VICTORIA (LA) .....	270
COMPAGNIE PARC VIGER (LA) .....	270
COMPAGNIE PERREAU AUDY, LIMITEE (LA) .....	270
COMPAGNIE PHARMACEUTIQUE DE LA CROIX ROUGE, LIMITEE .....	254
COMPAGNIE PROGRESSIVE DE ST-LEON (LA) .....	270
COMPAGNIE PROVINCIALE D'AMUSEMENTS, LIMITEE (LA) .....	270
COMPAGNIE RAVAUX & ALAIN, LIMITEE .....	254
COMPAGNIE RESTAURANT NATIONAL .....	254
COMPAGNIE ROY, LIMITEE (LA) .....	270
COMPAGNIE S. BILODEAU LIMITEE (LA) .....	270
COMPAGNIE ST-EDOUARD, LIMITEE (LA) .....	270
COMPAGNIE THEATRALE DE SOREL (LA) .....	270
COMPAGNIE THEATRALE DE TROIS-RIVIERES, LIMITEE (LA) .....	270

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

COMPAGNIE THIBAUT, LIMITEE (LA) .....	271
COMPAGNIE VILANDRE LIMITEE (LA) .....	271
COMPAGNIE VILLEMURE LIMITEE (LA) .....	271
COMPAGNIE X BOURQUE, LIMITEE (LA) .....	271
CONNAUGHT INN COMPANY (THE) .....	288
CONSEIL CENTRAL NATIONAL DU TRAVAIL DU DISTRICT DE QUEBEC (LE) .....	274
CORONA REALTY COMPANY (THE) .....	288
COOKSHIRE FISH CLUB (THE) .....	288
CORPORATE REALTIES, LIMITED .....	254
COTE ST-LUC LAND IMPROVEMENT COMPANY LIMITED .....	254
COURCHAINE, LAURENCE & CIE, LIMITEE .....	254
CRANBOURNE EXPLORATION & MINING COMPANY, LIMITED .....	254
CREDIT CANADA LIMITEE .....	254
CREDIT HYPOTHECAIRE CANADIEN INCORPORE (LE) .....	274
CREDIT IMMOBILIER DE BOUCHERVILLE (LE) .....	274
CREDIT MONTREAL LIMITEE (LE) .....	274
CREDIT MONTREALAIS, LIMITEE (LE) .....	274
CREDIT NATIONAL, LIMITEE .....	254
CRESCENT COPPER ORE COMPANY, LIMITED (THE) .....	288
CROWN FURNITURE COMPANY, LIMITED .....	254
CROWN INVESTMENT COMPANY, LIMITED .....	254
CROWN REAL ESTATE COMPANY .....	255
CULTURE DE GINSENG ET AUTRES PLANTES MEDICINALES DES CANTONS DE L'EST, LIMITEE (LA) .....	271
D.K.E. ALUMNI ASSOCIATION OF LOWER CANADA .....	256
DANVILLE ASBESTOS AND GRANITE COMPANY, LIMITED (THE) .....	288
DANVILLE REALTY LIMITED .....	255
DAVIS (J.P.) & COMPANY INCORPORATED .....	259
DELISLE, (G.) LIMITEE .....	257
DENIS LAND COMPANY LIMITED .....	255
DENIS REALTY LIMITED .....	255
DESCOTEAUX & PEPIN LIMITEE .....	255
DESJARDINS (J.P.) LIMITEE .....	259
DOMINION BRICK COMPANY, LIMITED .....	255
DOMINION INVESTMENTS LIMITED .....	255
DOMINION KNIGHTS OF COLUMBUS BUILDING ASSOCIATION INCORPORATED .....	255
DOMINION PRESS LIMITED .....	255
DOMINION QUARRY LIMITED .....	255
DOMINION TAILORING COMPANY, LIMITED .....	255
DONALDSON, LIMITED .....	255
DORVAL INVESTMENT COMPANY (THE) .....	288
DOYON & VEILLEUX, LIMITEE .....	255
DR ED. MORIN & CIE LIMITEE .....	255
DRESS & FUR TRIMMING MANUFACTURING COMPANY (THE) .....	288
DRESSING LUMBER COMPANY .....	255
DUBREUIL, LIMITEE .....	255
DUCHARME (J.N.) & FILS, LIMITEE .....	259
DUCHESS AMUSEMENT COMPANY, INCORPORATED .....	255
DUNNING (S.J.) COMPANY, LIMITED (THE) .....	295
DUPUIS & POIRIER, INCORPOREE .....	255
DUSSAULT TOBACCO FACTORY COMPANY, LIMITED (THE) .....	288
DUTCH TEA ROOMS LIMITED .....	255
EAGLE WHITEWEAR MANUFACTURING COMPANY LIMITED (THE) .....	288
EASTERN CANADA GOLD FIELDS COMPANY, LIMITED (THE) .....	288
EASTERN CANADA LOAN & INVESTMENT COMPANY, LIMITED (THE) .....	288
EASTERN CANADA REALTY COMPANY, LIMITED .....	256

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

*(suite)*

EASTERN ELECTRIC MANUFACTURING COMPANY LIMITED .....	256
EASTERN PAPER COMPANY LIMITED .....	256
EASTERN TOWNSHIPS REALTY COMPANY .....	256
EHRlich MEDICAL INSTITUTE, INCORPORATED .....	256
ELECTRO, LIMITEE .....	256
EMBLEM MILLINERY COMPANY, LIMITED (THE) .....	289
EMPIRE SECURITIES COMPANY (THE) .....	289
EMPRESS BILLIARD CLUB .....	256
ENGINEERING DEVELOPMENT LIMITED (THE) .....	289
ETCHES NEWS COMPANY LIMITED (THE) .....	289
ETTENBERG COMPANY LIMITED .....	256
EUREKA FISH AND GAME CLUB .....	256
EUREKA PARLOR GAMES & TOYS, LIMITED .....	256
FAIRVIEW LAND COMPANY, LIMITED .....	256
FANFARE AMICALE DE CARTIERVILLE .....	256
FANFARE DE MAGOG (LA) .....	271
FANFARE ST-AIME D'ASBESTOS .....	256
FEDERAL CONSTRUCTION COMPANY LIMITED .....	256
FETHERSTONHAUGH & SON LIMITED .....	256
FIREPROOF CRUSHED STONE COMPANY INCORPORATED (THE) .....	289
FIT-RITE TAILORING LIMITED .....	256
FITZPATRICK REALTY CO. (THE) .....	289
FONCIERE VICTORIAVILLE, LIMITEE .....	257
FONDERIE MONT-LAURIER LIMITEE (LA) .....	271
FRANCE REPUBLICAINE (LA) .....	271
FRANCO-CANADIAN AMUSEMENT COMPANY, LIMITED .....	257
FRISCO SODA WATER COMPANY .....	257
FRONTIER GRANITE COMPANY .....	257
G.T.P. MANUFACTURING COMPANY .....	257
GAGNON LUMBER COMPANY LIMITED (THE) .....	289
GARTHBAY COPPER MINING COMPANY (THE) .....	289
GASPE STEAMSHIP COMPANY LIMITED (THE) .....	289
GATINEAU GRAPHITE MINING COMPANY .....	257
GATINEAU SPAR MILLING COMPANY, LIMITED (THE) .....	289
GAUDREAU & GAGNON, LIMITEE .....	257
GELLER (G.M.) & COMPANY LIMITED .....	257
GENERAL CONTRACTING COMPANY, LIMITED .....	257
GERMAN CLUB HARMONIA (THE) .....	289
GIGUERE ET LARIVIERE COMPAGNIE LIMITEE .....	257
GILES LAKE FISH AND GAME CLUB (THE) .....	289
GLODE COMPANY, LIMITED (THE) .....	289
GOLD MEDAL FURNITURE MANUFACTURING COMPANY OF MONTREAL LIMITED .....	257
GRAND HOTEL COMPANY, LIMITED (THE) .....	289
GRAND'MERE PRINTING COMPANY .....	257
GRAND'MERE REALTY COMPANY, LIMITED (THE) .....	289
GRAND'MERE SHIRT MANUFACTURING COMPANY, LIMITED (THE) .....	289
GREATER MONTREAL REALTY COMPANY, LIMITED (THE) .....	290
GREENFIELD PARK CITIZENS ASSOCIATION .....	257
GRENVILLE LUMBER COMPANY LIMITED (THE) .....	290
GUILBAULT FRERES & COMPAGNIE, INCORPOREE .....	257
HADRIAN FLOORING COMPANY OF CANADA, LIMITED .....	258
HAIR GOODS LIMITED (THE) .....	290
HAMILTON & BLOUT, LIMITED .....	258
HARLEM HEIGHTS LAND COMPANY INCORPORATED .....	258
HARMONIE DE LAPRAIRIE (L') .....	277
HARMONIE DE L'ANGE-GARDIEN .....	258

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

HARMONIE DE LONGUEUIL (L') .....	277
HARMONIE DE SHERBROOKE (L') .....	277
HARRIS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED .....	258
HARRIS & AVNER, LIMITED .....	258
HART (A.J.) INCORPORÉE .....	249
HAVEGO FISHING AND GUN CLUB (THE) .....	290
HEBREW BETH ISRAEL CONGREGATION OF MONTREAL .....	258
HERCULE SHOE COMPANY (THE) .....	290
HESPER LITERARY CLUB (THE) .....	290
HOME LAND LIMITED .....	258
HOME PROVIDENT ASSOCIATION LIMITED (THE) .....	290
HOMESTEAD REALTIES LIMITED .....	258
HOTELMEN'S CLUB OF MONTREAL .....	258
HOWICK PAVING COMPANY LIMITED (THE) .....	290
HUB CLOTHING COMPANY, LIMITED (THE) .....	290
HUDSON BOATING CLUB .....	258
HULL DRIVING CLUB INCORPORATED (THE) .....	290
HULL & OTTAWA GARAGE COMPANY INCORPORATED (THE) .....	290
IDEAL CONCRETE PRODUCTS COMPANY LIMITED .....	258
IDEAL SODA WATER COMPANY, LIMITED (THE) .....	290
IMMOBILIERE D'OUTREMER LIMITEE (L') .....	277
IMPERIAL PRESS, LIMITED .....	258
IMPRIMERIE DES CANTONS DE L'EST, LIMITEE (L') .....	277
IMPRIMERIE JACQUES CARTIER, LIMITEE (L') .....	277
IMPRIMERIE LE SAINT-LAURENT, LIMITEE (L') .....	277
INDEPENDENT HEBREW MUTUAL AID ASSOCIATION OF MONTREAL (THE) .....	290
INDEPENDENT SHOE COMPANY, INCORPORATED (THE) .....	290
INDEPENDENT PANTS MAKERS UNION (THE) .....	290
INDIVIDUAL LADIES TAILORING COMPANY INCORPORATED .....	258
INDUSTRIAL LAND SYNDICATE, LIMITED (THE) .....	290
INDUSTRIEL SECURITIES CORPORATION, INCORPORATED .....	258
INDUSTRIELLE DE BECANCOURT, LIMITEE (L') .....	277
INFORMATION IMMOBILIERE, INCORPORÉE (L') .....	277
INSTITUT BRUCHESI (L') .....	277
INSTITUT DU CANADA (L') .....	277
INSTITUT DU DR. LA FOREST, INCORPORA .....	258
INTERNATIONAL FULLY & MANUFACTURING COMPANY LIMITED (THE) .....	290
INTERNATIONAL TIME RECORDING COMPANY OF CANADA, LIMITED (THE) .....	291
ISLE-AU-HERON DEVELOPMENT COMPANY, INCORPORATED .....	258
ITALIAN AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION .....	258
JARDINS DE ST-ISIDORE, LIMITEE (LES) .....	275
JEWISH WORLD PUBLISHING COMPANY (THE) .....	291
KEDGEWICK GAME CLUB .....	259
KEMPTON, (A.K.) LIMITED .....	249
KENNEDY, (G.R.E.) LIMITED .....	257
KENOGAMI SASH & DOOR FACTORY, LIMITED .....	259
KIAMIKA VALLEY LUMBER COMPANY .....	259
KNAPP COMPANY, LIMITED (THE) .....	291
KNIGHTS OF THE ROUND TABLE (THE) .....	291
LABELLE (EMILE) & LAROCQUE, LIMITEE .....	256
LABOR SAVING OFFICE APPLIANCES COMPANY, LIMITED .....	272
LAC CHARLEBOIS HOTEL COMPANY INCORPORATED (THE) .....	291
LACHINE MOTOR WORKS, LIMITED .....	272
LACHUTE LAND COMPANY .....	272
LACOURSIERE & PEPIN, LIMITEE .....	272
LAFLEUR INDUSTRIELLE INCORPORÉE .....	272

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

LAKE GAUMOND CLUB .....	272
LAKE MEGANTIC IRON MINING COMPANY (THE) .....	291
LAKE MEGANTIC REALTY COMPANY (INC.) (THE) .....	291
LAKE OF THE TWO-MOUNTAINS YACHT CLUB (THE) .....	291
LAKWOOD REALTY COMPANY (THE) .....	291
LAMY, (J.A.) INCORPOREE .....	259
LAND SUBDIVISION LIMITED .....	272
LAURENTIAN BOB SLEIGH CLUB (THE) .....	291
LAURENTIDE TELEPHONE COMPANY .....	272
LAUZON DRY DOCK LAND COMPANY, LIMITED (THE) .....	291
LAVAL BILLIARD AND ATHLETIC CLUB .....	272
LE BON MARCHE COMPAGNIE LIMITEE .....	273
LEGAULT, THOMPSON & CIE LIMITEE .....	275
LENNOXVILLE LIGHT & POWER COMPANY LIMITED (THE) .....	291
LEPAGE, MENARD LIMITED .....	275
EPARGNE IMMOBILIERE, LIMITEE (L') .....	277
EPARGNE POPULAIRE, LIMITEE (L') .....	277
LEVIS DRY DOCK REALTY COMPANY, LIMITED (THE) .....	291
LIESSE LAND COMPANY, LIMITED (THE) .....	291
LIGUE DE BASEBALL DE LA CITE DE MONTREAL (LA) .....	271
LION PRESS, LIMITED (THE) .....	291
LOMER (GERALD) LIMITED .....	257
LONGUEUIL EAST LAND COMPANY, LIMITED .....	275
LONGUEUIL GARDENS COMPANY, LIMITED (THE) .....	291
LOUISE LUMBER COMPANY (THE) .....	291
LOUVRE DE PARIS LIMITEE (LE) .....	274
LOWER CANADA REALTIES, LIMITED .....	276
LYSTER WOOD BOX, TURNING, ENAMELING COMPANY, LIMITED .....	276
MACK REALTY COMPANY (THE) .....	291
MACKAY REALTY INCORPORATED .....	278
MACPHERSON COMPANY LIMITED (THE) .....	292
MAGASIN D'EPARGNE, INCORPOREE (LE) .....	274
MAHEU REALTY LIMITED .....	278
MAJESTIC HOTEL COMPANY, LIMITED (THE) .....	292
MANITOU IRON MINING COMPANY .....	278
MANOUAN PULP & PAPER LIMITED .....	278
MANSFIELD FISHING AND GAME CLUB .....	278
MANUFACTURE DE CHAISES & JOUETS DE WOTTON, LIMITEE (LA) .....	271
MANUFACTURE DE SCEAUX ET BOITES DE TROIS-RIVIERES LIMITEE (LA) .....	271
MANUFACTURIERS DE JONQUIERES, LIMITEE (LES) .....	275
MAPLE GROVE SUGAR COMPANY, LIMITED .....	278
MARCHE POPULAIRE, LIMITEE (LE) .....	274
MARITIME LAND COMPANY LIMITED OF MONTREAL .....	278
MATHESON AUTOMOBILE COMPANY OF CANADA, LIMITED (THE) .....	292
MATTE (T.) OILED CLOTHING COMPANY, LIMITED .....	297
MCGILL HOTEL COMPANY .....	278
F.H. MCGUIGAN COMPANY, LIMITED (THE) .....	289
MECHANICS SUPPLY COMPANY, LIMITED (THE) .....	292
MERCHANTS CLUB INCORPORATED (THE) .....	292
MERCHANTS REALTY COMPANY, INCORPORATED .....	278
METIS TENNIS CLUB .....	278
METROPOLE HOTEL, LIMITED .....	278
MICHIGAN ASBESTOS & CHROME COMPANY .....	279
MINER (R.H.) COMPANY, LIMITED .....	283
MINERALS INVESTMENT COMPANY LIMITED (THE) .....	292
MODEL DRESS MANUFACTURING COMPANY .....	279

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

MODERN GARAGE COMPANY .....	279
MODERN WOODWORKING & CONSTRUCTION LIMITED .....	279
MOLSON'S BEWERY LIMITED .....	279
MONTREAL BED & MATTRESS FACTORY, LIMITED (THE) .....	292
MONTREAL CABINET DIRECTORY COMPANY .....	279
MONTREAL CITY HOCKEY LEAGUE (THE) .....	292
MONTREAL COMPANY .....	279
MONTREAL FRUIT BUYERS PROTECTIVE ASSOCIATION (THE) .....	292
MONTREAL GARAGE LIMITED .....	279
MONTREAL HOME LAND INVESTMENT COMPANY .....	279
MONTREAL HOUSE INCORPORATED .....	279
MONTREAL INVESTMENT & REALTY COMPANY, LIMITED (THE) .....	292
MONTREAL ISLAND INVESTMENT COMPANY (THE) .....	292
MONTREAL JEWISH MILK DEALERS' ASSOCIATION (THE) .....	292
MONTREAL JOVIAN CLUB .....	279
MONTREAL LANDS, LIMITED .....	292
MONTREAL MOOSE CLUB, INCORPORATED (THE) .....	292
MONTREAL MOULDING MANUFACTURING COMPANY LIMITED .....	279
MONTREAL NATURALIZED POLISH CLUB INCORPORATED .....	279
MONTREAL PAPER COMPANY LIMITED .....	279
MONTREAL JUNK PEDLAR'S UNION .....	279
MONTREAL PRESS & ADVERTISING CLUB COMPANY .....	279
MONTREAL REAL ESTATE EXCHANGE, INCORPORATED .....	279
MONTREAL SKI CLUB .....	279
MONTREAL SHOEMAKER'S PROTECTIVE ASSOCIATION (THE) .....	282
MONTREAL SNOWSHOE CLUBS UNION (THE) .....	278
MONTREAL THEATRE AND REALTY CORPORATION .....	280
MONTREAL VEHICULAR TRAFFIC COMPANY (THE) .....	292
MONTREAL WEST LAND COMPANY, LIMITED .....	280
MONTREAL-QUEBEC REALTY COMPANY .....	280
MOTOR TRANSPORT, LIMITED .....	280
MOUNT ROYAL AMUSEMENT COMPANY .....	280
MOUNT ROYAL GARAGE COMPANY LIMITED (THE) .....	293
MOUNT-ROYAL KENNEL CLUB (THE) .....	293
MOWHAWK FISH AND GAME CLUB .....	280
MULLER (ADAMSON) COMPANY .....	248
MURRAY BAY POULTRY & VEGETABLE COMPANY (THE) .....	293
MUSICALE RICHELIEU (LA) .....	271
MYERS (W.F.) DIAMOND SAW, TOOTH & TOOL COMPANY (THE) .....	296
NATASHQUAN FISHERIES LIMITED .....	280
NATIONAL BOND COMPANY, INCORPORATED (THE) .....	295
NATIONAL CARTAGE AND SUPPLY COMPANY LIMITED (THE) .....	293
NATIONAL CLUB OF MONTREAL, LIMITED (THE) .....	293
NATIONAL INVESTMENT COMPANY .....	280
NATIONAL KNITTING COMPANY, LIMITED (THE) .....	293
NATIONAL LOAN & REALTY COMPANY, LIMITED (THE) .....	293
NATIONAL LUMBER COMPANY, LIMITED .....	280
NATIONAL SHOE STOCK LIMITED .....	280
NATIONAL SUMMER RESORT LAND COMPANY OF CANADA, LIMITED (THE) .....	293
NATIONOSCOPE, LIMITEE .....	280
NESTOR CLOTHING LIMITED .....	280
NEW LIVERPOOL REAL ESTATE COMPANY LIMITED (THE) .....	293
NEW LONDON HOUSE COMPANY LIMITED (THE) .....	293
NEW QUEBEC REALTY COMPANY, LIMITED .....	280
NEW RICHMOND DRIVING ASSOCIATION .....	280
NEW-YORK STEAM LAUNDRY COMPANY .....	280

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

NORTH AMERICA CUSTOM HOUSE BROKERAGE & GENERAL ACCOUNTING COMPANY LIMITED .....	280
NORTH HATLEY MANUFACTURING COMPANY (THE) .....	293
NORTH WESTERN EMPLOYMENT AGENCY (THE) .....	293
NORTHERN CLOTHING COMPANY LIMITED .....	281
NORTHERN QUEBEC GOLDFIELDS & EXPLORATION COMPANY, LIMITED (NO PERSONAL LIABILITY) (THE) .....	293
NOVELTY DRESS COMPANY, LIMITED (THE) .....	293
NOYAH TOWN HALL ASSOCIATION (THE) .....	293
OGILVY ENGINEERING COMPANY .....	281
OLYMPIC CLUB (THE) .....	294
ONONTIO CLUB INCORPORATED .....	281
ORIENTAL CLUB LIMITED .....	281
OUAREAU COUNTRY CLUB, INCORPORATED (THE) .....	294
OYSTER MINERAL WATER COMPANY, LIMITED (THE) .....	294
OVERALL MANUFACTURING COMPANY (THE) .....	294
PACIFIC HOTEL COMPANY .....	281
PARADIS & BOISVERT INCORPORE .....	281
PARC BALMORAL INCORPORE .....	281
PARC DOLLARD ANNEXE, LIMITEE .....	281
PARC DOLLARD EXTENSION INCORPORATED .....	281
PARC DUPRAS, INCORPORE .....	281
PARC JACQUES-CARTIER, LIMITE (LE) .....	274
PARC LAFLECHE, LIMITEE .....	281
PARC ROLLAND, LIMITEE .....	281
PARC ST-JACQUES, INCORPORE .....	281
PARC ST-LOUIS, LIMITEE .....	281
PARC ST-MALO LIMITEE .....	281
PARENTVILLE REALTY COMPANY, LIMITED .....	281
PARFUMERIE MERCANTILE, LIMITEE (LA) .....	271
PARISIAN COMPANY, LIMITED (THE) .....	294
PATRICIA LAND COMPANY, LIMITED .....	281
PEARCE LIMITED .....	281
PEARLESS AMUSEMENT COMPANY LIMITED (THE) .....	294
PENINSULAR COMPANY, LIMITED (THE) .....	294
PETERS, (L.H.) LIMITED .....	278
PHI DELTA THETA CLUB OF MONTREAL .....	281
PIEDMONT LAND COMPANY .....	282
PLACEMENT IMMOBILIER, LIMITEE .....	282
POELE NATIONAL, LIMITEE (LE) .....	275
POINTE AUX TREMBLES ANNEX, INCORPORATED .....	282
POINTE-AUX-TREMBLES LAND & DEVELOPING COMPANY, INCORPORATED .....	282
POINTE-AUX-TREMBLES, LAND COMPANY .....	282
POIRIER CHAIRS & CASKETS, LIMITED .....	282
POITRAS FRERES, LIMITEE .....	282
POLO & COUNTRY CLUB LIMITED (THE) .....	294
POPULAR CONSTRUCTION INCORPORATED .....	282
POULIN CIRCULAR VAT. CO. (THE) .....	294
PRET COOPERATIF, LIMITEE .....	282
PRET IMMOBILIER LIMITEE .....	282
PRET FONCIER, LIMITEE (LE) .....	275
PRET POPULAIRE (LIMITE) (LE) .....	275
PRINCE HOTEL COMPANY LIMITED .....	282
PRINCE OF WALES HOTEL LIMITED .....	282
PRISONERS AID ASSOCIATION .....	282
PROGRES DE L'EPIPHANIE, LIMITEE (LE) .....	275

## RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

## AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

PROGRESSIVE INVESTMENT ASSOCIATION INCORPORATED .....	282
PROGRESSIVE PROPERTY OF MONTREAL, LIMITED .....	282
PUBLISHERS PRESS LIMITED .....	282
VIALI (P.O.) LUMBER COMPANY LIMITED .....	282
QUEBEC BRIDGE & RAILWAY TERMINALS REALTY COMPANY .....	282
QUEBEC COUNTY REALTY COMPANY. (THE) .....	283
QUEBEC GENERAL AGENT LIMITED (THE) .....	294
QUEBEC HEIGHTS LIMITED .....	283
QUEBEC HOCKEY CLUB .....	252
QUEBEC JOCKEY CLUB LIMITED (THE) .....	294
QUEBEC LIVE STOCK IMPORTATION COMPANY .....	283
QUEBEC SPORTING ASSOCIATION (THE) .....	294
QUEBEC TRANSPORTATION CLUB .....	283
QUEEN SKIRT & CLOAK COMPANY INCORPORATED (THE) .....	294
REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY, LIMITED .....	283
REALTY LOAN & INVESTING COMPANY OF CANADA, LIMITED (THE) .....	294
REGENT REALTIES, LIMITED .....	283
RENA FOOTWEAR COMPANY, LIMITED (THE) .....	294
RENARD NOIR, LIMITEE (LE) .....	275
RESIDENTIAL SITES, LIMITED .....	283
RICHELIEU BOATING CLUB (THE) .....	294
RICHELIEU LAND & INVESTMENT COMPANY, LIMITED (THE) .....	294
RIGAUD LAND COMPANY INCORPORATED .....	283
RIVER SIGHTS LIMITED .....	283
RIVERDALE PARK, LIMITED .....	283
ROBERVAL PAPER COMPANY (THE) .....	294
ROBINSON, RICHARDSON & CHAMBERS, LIMITED .....	283
ROCMAC ROADS QUEBEC LIMITED .....	283
ROE (WILLIAM B.) & COMPANY, LIMITED .....	298
ROSLYN PARK LIMITED .....	283
ROXTON CONCRETE, LIMITED .....	283
ROY & DARVEAU, LIMITEE .....	283
ROYAL (LE) .....	275
RUSSIAN-ORIENTAL TRADING COMPANY .....	283
S.H. & E.P. NAROVLANSKY LIMITED .....	286
S. & W. FORTIER LIMITEE .....	286
SAGUENAY COAL & LUMBER COMPANY .....	283
ST. ANDREWS LAND COMPANY .....	285
STÉ CATHERINE TANNING & MANUFACTURING COMPANY, LIMITED .....	285
ST-DAVID'S SOCIETY OF MONTREAL .....	285
ST-GEORGE LAND COMPANY (THE) .....	295
ST-LAURENT QUARRY, LIMITED .....	285
ST-LAWRENCE HUNT (THE) .....	295
ST-LAWRENCE POLITICAL ASSOCIATION INCORPORATED .....	285
ST-LAWRENCE SAND GRAVEL DREDGING (THE) .....	295
ST. LOUIS OF CHAMBORD FISH & GAME CLUB .....	285
ST-MAURICE REALTY COMPANY (THE) .....	295
STÉ-MONIQUE STATION FURNITURE COMPANY, LIMITED .....	285
ST-PETER'S LUNCHEON CLUB .....	285
ST-PIERRE LIMITED .....	255
ST-REMI KAOLIN COMPANY .....	285
ST-ROMUALD HARDWOOD FLOORING COMPANY, LIMITED .....	285
SALON LITTÉRAIRE ET MUSICAL .....	283
SAPHO MANUFACTURING COMPANY, LIMITED .....	284
SASH, DOOR & CONSTRUCTION COMPANY (THE) .....	295
SAULT-AU-RECOLLET LAND & POWER COMPANY INCORPORATED .....	284

**RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES****AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS***(suite)*

SAUVAGE FISHING CLUB INCORPORATED (LE) .....	275
SAWYER, (EDMOND) LIMITEE .....	256
SECURITY CONSTRUCTION, LIMITED .....	284
SHAWENEGAN PULP & PAPER COMPANY .....	284
SHERBROOKE CITY BAND .....	251
SHERBROOKE CITY LANDS COMPANY INCORPORATED .....	284
SHERBROOKE FLEXIBLE STEEL LADDER COMPANY, LIMITED .....	284
SHERBROOKE RACING ASSOCIATION (THE) .....	295
SHIPSHAW POWER COMPANY LIMITED .....	284
SHIPTON CREAMERY LIMITED .....	284
SILVER LAKE FISHING & GAME CLUB, LIMITED (THE) .....	295
SILVERZONE CHEMICAL COMPANY, LIMITED .....	284
SIMARD LUMBER COMPANY, LIMITED .....	284
SKITTAGETAN FISH & GAME CLUB .....	284
SLEEPER & AKHURST LIMITED .....	284
SMART REALTY LIMITED .....	284
SOCIETE ANONYME DES EDITIONS ILLUSTREES, LIMITEE .....	284
SOCIETE DE CONCERTS DE STE-SCHOLASTIQUE (LA) .....	271
SOCIETE DE PRETS DE MEGANTIC, LIMITEE (LA) .....	271
SOCIETE DE PUBLICATION LA LUMIERE, INCORPOREE (LA) .....	271
SOCIETE D'ECLAIRAGE ET D'ENERGIE ELECTRIQUE DU SAGUENAY (LA) .....	272
SOCIETE DES POMPIERS VOLONTAIRES DE STE-AGATHE (LA) .....	271
SOCIETE DU BOULEVARD PIE IX LIMITEE (LA) .....	271
SOCIETE PATRIOTIQUE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-BASILE (LA) .....	272
SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE BUCKINGHAM (LA) .....	272
SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-GRACE DE HULL (LA) .....	272
SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE ST-JEAN .....	284
SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE WINDSOR MILLS .....	284
SOUTH SHORE REALTY COMPANY .....	284
SOUTHERN COUNTIES REALTY COMPANY, INCORPORATED .....	284
SPANISH ART LEATHER COMPANY .....	285
SQUARE TAILORING COMPANY (THE) .....	295
STACK (M.J.) PAVING & CONTRACTING COMPANY LIMITED .....	280
STADACONA LAND COMPANY, LIMITED .....	285
STANDARD CEMENT COMPANY, LIMITED (THE) .....	295
STANDARD GLASS COMPANY (THE) .....	295
STANDARD LEATHER GOODS LIMITED .....	285
STANDARD SAND AND GRAVEL COMPANY, LIMITED .....	285
STANLEY SOCIAL & ATHLETIC CLUB (THE) .....	295
STARLAND THEATRES, INCORPORATED .....	285
SUBDIVISION, LIMITEE (LA) .....	272
SUMMERLEA LAND COMPANY .....	285
SUMMIT REALTY, LIMITED .....	285
SWEEPER-VAC LIMITED .....	285
SYNDICAT IMMOBILIER DE ST-ROCH LIMITEE (LE) .....	275
TANGUAY (GEO.) LIMITEE .....	257
TANNERIE COOPERATIVE DU NORD, LIMITEE (LA) .....	272
TERRA COTTA, LIMITEE .....	286
TERRAINS DU PLATEAU, LIMITEE (LES) .....	275
TERREBONNE GARDENS LAND COMPANY (THE) .....	295
THEATRICAL CLUB, INCORPORATED .....	296
THERESIAN SAND & GRAVEL COMPANY .....	296
THETFORD LAND COMPANY .....	296
THETFORD MANUFACTURING COMPANY (THE) .....	295
THETFORD MINES CLUB .....	296
THIBODEAU'S GAS & OIL COMPANY .....	296

**RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES****AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS***(suite)*

THOS. DEERY COMPANY .....	296
THREE RIVERS ATHLETIC ASSOCIATION LIMITED (THE) .....	295
THREE RIVERS FERRY COMPANY (THE) .....	295
TOURVILLE REALTY COMPANY LIMITED .....	297
TOUSSAINT (JULIEN) & CIE LIMITEE .....	259
TOUZIN SAND COMPANY, LIMITED (THE) .....	295
TOWNSHIPS LAND COMPANY, LIMITED .....	297
TRANSPORTATION REALTY LIMITED .....	297
TRAVELLERS CLUB .....	296
TRIBUNE PUBLISHING COMPANY, LIMITED (LA) .....	272
TUNNEL LAND COMPANY .....	297
TWIN CITY DEVELOPMENT COMPANY OF MONTREAL .....	297
UNION DES CLUBS DE RAQUETTEURS DE MONTREAL (L') .....	278
UNION DRAMATIQUE DE QUEBEC (L') .....	278
UNION JACQUES-CARTIER (L') .....	278
UNION MUSICALE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS (L') .....	278
UNION MUSICALE DE LEVIS (L') .....	278
UNION REALTY, LIMITED .....	297
UNION SOCIALE, LIMITEE (L') .....	278
UNIQUE THEATRE & FILM EXCHANGE COMPANY LIMITED (THE) .....	296
UNITED HEBREW MUTUAL ASSOCIATION (THE) .....	296
UNIVERSITY MAGAZINE, LIMITED (THE) .....	296
USINES GENERALES DE CHARS ET DE MACHINERIES, LIMITEE .....	297
USINES MECANIKES GRANDVILLE, LIMITEE (LES) .....	275
UTILITIES LIMITED .....	297
VALLEYFIELD GLOVE COMPANY .....	297
VICTOR LUMBER COMPANY LIMITED (THE) .....	296
VICTORIA LODGE NO 16 OF THE INDEPENDANT ORDER OF ODDFELLOWS .....	297
VICTORIAVILLE CHAIR MANUFACTURING COMPANY (THE) .....	296
VICTORIAVILLE JEWELRY COMPANY .....	297
VIEWBANK REALTIES, LIMITED .....	297
VILLE POINTE-AUX-TREMBLES ANNEXE, LIMITEE .....	297
VINCENT, (J-A) LIMITEE .....	259
VIOLETTE LUMBER COMPANY, LIMITED .....	297
VITE FOUNTAIN PEN COMPANY LIMITED .....	297
VOLKS ZEITUNG PUBLISHING ASSOCIATION INCORPORATED .....	297
WANDERERS HOCKEY CLUB LIMITED .....	298
WARWICK CLOTHING COMPANY (THE) .....	296
WESTBURY ELECTRIC LIGHT & POWER COMPANY (THE) .....	296
WESTMOUNT LAND SYNDICATE, LIMITED .....	298
WICKHAM FURNITURE COMPANY, LIMITED .....	298
WILLIAM COMPANY LIMITED .....	298
WILLIAM RUTHERFORD & SONS COMPANY (THE) .....	296
WILSON MINING COMPANY (THE) .....	296
WINDFALL FISH AND GAME CLUB .....	298
WINDSOR HOTEL COMPANY, LIMITED .....	298
WOODLAND BOATING CLUB INCORPORATED .....	298
WOTTON MANUFACTURING COMPANY LIMITED (THE) .....	296
YACHTING CLUB DU CANADA .....	298
YOUNG MEN'S HEBREW ASSOCIATION OF MONTREAL .....	298
YOUNG ROUMANIANS ASSOCIATION OF MONTREAL .....	298

**LETTRES PATENTES ANNULEES**

ERRATUM CONCERNANT L'EDITION DU 17 DECEMBRE 1977 .....	403
--	-----

**SOUSSIONS — DEMANDES DE**

BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES, COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE .....	315
CHAUDIERE, COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE .....	316
GRAND-PORTAGE, COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE .....	317
MONT-LAURIER, VILLE .....	318
SAINT-HUBERT, VILLE .....	319

**SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI DES**

SYNDICAT DE L'UPA DE BEAUCE-SUD ( <i>Changement de nom</i> ) .....	320
--	-----

**VENTE(S) PAR SHERIFS****ARTHABASKA**

CAISSE POPULAIRE ARTHABASKA vs BOUCHER ET AL .....	321
--	-----

**CHICOUTIMI**

COMPAGNIE DE FENETRES DU SAGUENAY (LA) vs TREMBLAY .....	321
--	-----

**HAUTERIVE**

SERVICE DE PNEUS CTR LTEE vs JULES FORTIN INC. ....	322
---	-----

**HULL**

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE vs GAUTHIER ET AL .....	323
LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE vs LETANG ET AL .....	323
LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE vs MONGEON .....	324
MARITIME LIFE INSURANCE COMPANY vs MACLEOD (LANGFORD D.) CONSTRUCTION LIMITED ET AL .....	324
MORGUARD TRUST COMPANY vs MACLEOD (LANGFORD D.) CONSTRUCTION LIMITED ET AL .....	325

**MONTREAL**

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE vs MARCIANO .....	325
BANQUE DE LA NOUVELLE ECOSSE (LA) vs FERLAND .....	326
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) vs AVON .....	326
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) vs PERREAULT .....	327
CAISSE POPULAIRE ST-LOUIS DE GONZAGUE vs PAQUIN ET AL .....	327
MUCCI vs POTTET BELOFF .....	327
PILOTE vs LORTIE .....	328
WESOLOWSKY vs BONSPIEL .....	328

**RIMOUSKI**

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT vs BANVILLE .....	329
BOULEVARD CHEVROLET INC. vs BERNIER .....	330

**SAINT-MAURICE**

BANQUE CANADIENNE NATIONALE vs DROLET .....	331
---	-----

**TERREBONNE**

MIROIRS ST-ANTOINE INC. (LES) vs GUILBEAULT JR. ET AL .....	332
---	-----

**TROIS-RIVIERES**

TRUST GENERAL DU CANADA vs PILON .....	333
--	-----

**VENTE(S) POUR TAXES**

CHICOUTIMI, COMTE .....	334
LAC BROME, VILLE .....	340
LEVIS, COMTE .....	341
MONTMORENCY, COMTE (NO 1) .....	346
TAILLON, COMMISSION SCOLAIRE .....	349
TERREBONNE, COMTE .....	360
VAUDREUIL, VILLE .....	389
WESTMOUNT, CITE .....	395
WOLFE, COMTE .....	399



## SOMMAIRE

ASSOCIATIONS COOPERATIVES, LOI DES .....	299
AVIS DIVERS .....	299
CHANGEMENT DE NOM, LOI DU .....	303
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC .....	176
COMMISSION MUNICIPALE DU QUEBEC .....	403
COMPAGNIES, LOI DES .....	238
COMPAGNIES ETRANGERES, LOI DES .....	308
CURATELLE PUBLIQUE, LOI DE LA .....	309
DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE .....	309
MINISTERES .....	310
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI DES .....	248
SOUSSIONS, DEMANDES DE .....	315
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI DES .....	320
VENTE(S) PAR SHERIFS .....	321
VENTE(S) POUR TAXES .....	334

# nouveautés

## ADMINISTRATION PUBLIQUE

**Crédits supplémentaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978:** Préparé conformément aux articles 38 et 39 du chapitre 17 des Lois de 1970. Imprimé sous l'autorité de l'Assemblée nationale, 1977

Min. Finances  
Québec, novembre 1977. 157 p., tabl., 27 cm  
ISBN 0-7754-2885-X  
EOQ 3177, broché \$ 2.50

**Supplementary estimates for the fiscal year ending March 31, 1978:** Prepared as required by section 38 and 39 of chapter 17 of the Statutes of 1970: Printed by authority of the Assemblée nationale, 1977

Min. Finances  
Québec, 1977. 157 p., tabl., 27 cm  
ISBN 0-7754-2894-9  
EOQ 3195, broché \$ 2.50

**Synthèse des opérations financières et budgétaires 1977-78: 2e trimestre – septembre 1977**

Min. Finances  
Québec, 1977. 5 tabl., stat., 27 cm  
ISBN 0-7754-2868-X  
EOQ 3178, broché \$ 0.50

**Loi de l'hôtellerie, S.R. 1964, c. 205 et modifications = Hotels Act: R.S. 1964, c. 205 and Amendments**

Min. Tourisme, Chasse et Pêche  
Québec, octobre 1977. 9 p., 24 cm  
ISBN 0-7754-2933-3  
EOQ 3201, broché \$ 0.55

**Loi du Barreau: 1966/67, c. 77 sanctionnée le 29 juin 1967 et modifications = Bar Act: 1966/67, c. 77, assented to 29 June 1967 and Amendments**

Min. Conseil exécutif. Office des professions du Québec  
Québec, novembre 1977. 60 p., 24 cm  
ISBN 0-7754-2893-0  
EOQ 3202, broché \$ 2.25

Loi du notariat: 1968, c. 70 = Notarial Act: 1968, c. 70

Codification administrative =  
Office Consolidation

Min. Conseil exécutif. Office des professions du Québec  
Québec, septembre 1977. 48 p., 24 cm  
ISBN 0-7754-2852-3  
EOQ 3143, broché \$ 1.85

## JUSTICE ET LÉGISLATION

**Charte des droits et libertés de la personne: 1975, c. 6 = Charter of human rights and freedoms: 1975, c. 6**

Min. Justice  
Québec, août 1977. 18 p., 24 cm  
ISBN 0-7754-2834-5  
EOQ 3152, broché \$ 0.85

**Le protecteur du citoyen: 1976: Huitième rapport annuel: Livre second**

Assemblée nationale du Québec  
Québec, 1977. 254 p., 24 cm  
ISBN 0-7754-2817-5  
EOQ 3155, broché \$ 4.00

## ÉCONOMIE

**Le budget de programme:  
Un outil moderne de gestion**

par Jocelyn Jacques et Michel Paquin  
Coédition Agence d'Arc Inc. et l'Éditeur officiel du Québec  
Québec, 1977. 310 p., bibl., 20 cm  
— (Études et dossiers)  
ISBN 0-7754-2792-6  
EOQ 3158, broché \$ 7.95

**Code du travail: S.R. 1964, c. 141 et modifications = Labour Code: R.S. 1964, c. 141 and Amendments**

Codification administrative =  
Office Consolidation  
Min. Travail et Main-d'oeuvre  
Québec, septembre 1977. 40 p., 24 cm  
ISBN 0-7754-2855-8  
EOQ 3148, broché \$ 1.45



**L'ÉDITEUR OFFICIEL  
DU QUÉBEC**

1283, BOUL. CHAREST OUEST  
QUÉBEC G1N 2C9

## Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

### Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec  
1283, boul. Charest ouest  
Québec  
G1N 2C9

### Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

#### Québec

Place Sainte-Foy  
Tél.: 643-8035

#### Cité parlementaire

Centre administratif «G»  
Rez-de-chaussée  
Tél.: 643-3895

#### Montréal

Complexe Desjardins  
150, rue Sainte-Catherine ouest  
Tél.: 873-6101

#### Hull

662, boul. Saint-Joseph  
Tél.: 770-0111

#### Trois-Rivières

418, rue des Forges  
Tél.: 375-4811

### Librairies dépositaires

#### Amos

Librairie Querbes  
241, 1<sup>ère</sup> Avenue ouest  
Tél.: 732-5201

#### Chicoutimi

Librairie Régionale Inc.  
461, rue Racine est  
Tél.: 549-1767

#### Joliette

Librairie René Martin Inc.  
598, Saint-Viateur  
Tél.: 759-2822

#### Sherbrooke

Librairie Dussault  
Carrefour de l'Estrie  
Tél.: 569-9957

#### Librairie de la cité universitaire

Cité universitaire  
Sherbrooke  
Tél.: 569-9461

#### Montréal

Wilson & Lafleur  
39, rue Notre-Dame ouest  
Tél.: 288-7153

#### Valleyfield

Librairie Boyer  
10, rue Nicholson  
Tél.: 373-6211

#### Rimouski

EBEQ  
150, Ave. de la Cathédrale  
Tél.: 723-8521

#### Toronto (Ontario)

Librairie Garneau Ltée  
1253, Bay Street  
Tél.: 923-4678

#### Ottawa (Ontario)

Librairie Dussault  
321, rue Dalousie  
Tél.: 236-2331

#### Sept-Îles

Communication-Québec  
660, boul. Laure  
Tél.: 968-2806

#### Saint-Boniface (Winnipeg)

Librairie Landry  
180 boul. Provencher  
Tél.: 233-3407

#### Drummondville

Librairie du Centre Catholique Inc.  
254 Brock  
Tél.: 478-0880

#### Rouyn

Service Scolaire  
150, Perreault est  
Tél.: 764-5166

#### Gaspé

Bellavance Inc.  
Place Jacques Cartier  
Tél.: 368-5777